RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF ECONOMY AND THE PROGRAMMING OF PUBLIC INVESTMENTS

RAPPORT GÉNÉRAL DES TRAVAUX

DES CONFÉRENCES ÉLARGIES DE PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE ET DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE

CEPB-PA, SESSION 2026, du 01er au 14 Septembre



DPPPP
CPIP-CDMT

Septembre 2026

CEPB-PA 2026 : l'essentiel en bref

PERFORMANCE ASSOCIÉE ET ARBITRAGES

Mieux relier les crédits aux résultats attendus

1 Des trajectoires en retrait des cibles de la SND30

Puissance énergétique installée — 3 500 / 5 000 MW — 70,0 % de la cible

Nouvelles routes bitumées — 5 047 / 6 000 km — 84,1 % de la cible

Routes bitumées réhabilitées ou reconstruites — 2 146 / 3 000 km — 71,5 % de la cible

2 Des urgences aux conséquences budgétaires directes

Routes

952 km à réaliser

5 047 km sur 6 000 réalisés : objectif SND30 non garanti.
Mieux traduire dans la programmation 2027, le caractère prioritaire de certains tronçons hautement stratégiques :
Yaoundé-Douala, Edéa-Kribi, Douala-Bafoussam…

Énergie

125 → 450 MW **Déficits projetés en 2027 puis 2028.**

360 milliards FCFA **Manque à gagner sur les produits pétroliers en 2026.**
Plan d'urgence solaire, maintenance et optimisation de Kribi proposés (+198 MW).

PIISAH

Cibles 2026 non atteintes

Riz : 257 000 / 464 000 t. Poisson : 299 152 / 602 500 t.

Prorogation envisagée ;

Risque de flambée du prix de la viande bovine dès janvier 2028.

Santé

18 milliards FCFA

Besoin non couvert en 2027, issu du Mémorandum d'Accord avec les États Unis.

Réexamen tripartite MINSANTE-MINFI-MINEPAT recommandé.

3 Corrections à traduire dans la budgétisation

Subventions	Contrats de performance pour les établissements scolaires privés concernés.
Genre et climat	Analyses situationnelles et fiabilisation du marquage des dépenses.
Performance	Correction des cibles et justification des résultats des RAP.

PROGRAMMATION 2027–2029

Des enveloppes globalement respectées, mais des engagements encore insuffisamment couverts.

47
Administrations et Institutions présentes sur 49 attendues

−7,6 %
Biens et services en 2027 par rapport à 2026

+3 %
Investissement en 2027 par rapport à 2026

Décentralisation
+70,8 milliards FCFA
Hausse des transferts en investissement aux CTD en 2027 (109,5 Mds au total).
14 ministères concernés ;
Priorité aux plans d'investissements communaux

1 Trois pressions budgétaires de nature distincte

8 497	Milliards de FCFA de besoins d'achèvement des projets en cours (environ 3 fois le BIP actuel) dont 47 milliards de FCFA en Ressources internes
1 026	Milliards de FCFA de restes à payer du Trésor à fin mars 2026, dont 251,1 milliards en capital
1 010	Milliards de FCFA de demandes additionnelles pour 2027 — des besoins à hiérarchiser

2 Demandes additionnelles 2027



511 milliards • 50,6 %
Dépenses de fonctionnement

499 milliards • 49,4 %
Dépenses en capital

3 Conditions d'inscription des nouveaux projets

TOUT NOUVEAU PROJET	PROJET À FINANCEMENT EXTÉRIEUR
Visa de maturité	**Convention signée en plus**

Priorité à l'achèvement • Décaler les projets non conformes

Dépenses courantes — Dépenses en capital

CBMT 2027	CBMT 2028	CBMT 2029
4 806,0 Mds	**5 087,5 Mds**	**5 394,2 Mds**
Courant **2 913,2** · 60,6 %	Courant **2 951,2** · 58,0 %	Courant **3 016,7** · 55,9 %
Capital **1 892,8** · 39,4 %	Capital **2 136,4** · 42,0 %	Capital **2 377,5** · 44,1 %
Demande additionnelle (CP)	**Demande additionnelle (CP)**	**Demande additionnelle (CP)**
1 010,9 Mds	**538,5 Mds**	**506,1 Mds**
21,0 % du CBMT	10,6 % du CBMT	9,4 % du CBMT
Courant 511,6 — **17,6 %**	Courant 241,4 — **8,2 %**	Courant 230,3 — **7,6 %**
Capital 499,3 — **26,4 %**	Capital 297,1 — **13,9 %**	Capital 275,8 — **11,6 %**

SOMMAIRE

SOMMAIRE ---- **5**
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS ---- **7**
INTRODUCTION GÉNÉRALE ---- **9**
PREMIÈRE PARTIE : ---- **11**
CADRE INSTITUTIONNEL ET DÉROULEMENT DES CEPB-PA 2026 ---- **11**
CHAPITRE 1. CADRE ORGANISATIONNEL ET MÉTHODOLOGIQUE ---- **13**
CHAPITRE 2. CADRAGE POLITIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE ---- **17**
DEUXIÈME PARTIE : ---- **21**
SYNTHÈSE STRATÉGIQUE ET CADRE BUDGÉTAIRE ---- **21**
CHAPITRE 1. GRANDS ENSEIGNEMENTS DES CEPB-PA 2026 ---- **23**
CHAPITRE 2. SYNTHÈSE GLOBALE DE LA PROGRAMMATION 2027-2029 ---- **29**
CHAPITRE 3. SYNTHÈSE GLOBALE DE LA PROGRAMMATION 2027-2029 SELON LA CLASSIFICATION FONCTIONNELLE ---- **33**
CHAPITRE 4. SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION DES RESSOURCES TRANSFÉRÉES AUX CTD ---- **35**
CHAPITRE 5. SYNTHÈSE DE LA DEMANDE ADDITIONNELLE 2027-2029 ---- **39**
TROISIÈME PARTIE : ---- **45**
PROGRAMMATION SECTORIELLE 2027-2029 ---- **45**
SECTEUR INFRASTRUCTURES ---- **47**
MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (MINPOSTEL) ---- **49**
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP) ---- **55**
MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MINT) ---- **63**
MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (MINEE) ---- **71**
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU) ---- **80**
MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES (MINDCAF) ---- **86**
SECTEUR SOUVERAINETÉ ---- **95**
CONSEIL CONSTITUTIONNEL (CC) ---- **97**
COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM) ---- **99**
CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ÉTAT (CONSUPE) ---- **103**
COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN (CDHC) ---- **108**
COMITÉ NATIONAL DE DÉSARMEMENT, DE DÉMOBILISATION ET DE RÉINSERTION (CNDDR) ---- **113**
COUR SUPRÊME DU CAMEROUN (CSC) ---- **117**
SENAT ---- **119**
ELECTIONS CAMEROON (ELECAM) ---- **121**
DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN) ---- **125**
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE (MINDEF) ---- **131**
SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SPM) ---- **136**
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES) ---- **139**
SECTEUR GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE ---- **141**
MINISTÈRE DES MARCHÉS PUBLICS (MINMAP) ---- **142**

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE (MINFOPRA) ---------- **149**
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEVEL) ---------- **155**
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT) --------- **162**
MINISTÈRE DE LA JUSTICE (MINJUSTICE) ---------- **172**
MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (MINAT) ---------- **176**
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES (MINREX) ---------- **182**
MINISTÈRE DES FINANCES (MINFI) ---------- **187**
SECTEUR RURAL ---------- **197**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED) ---------- **199**
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MINADER) ---------- **205**
MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) ---------- **212**
MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE (MINFOF) ---------- **220**
SECTEUR SOCIAL ---------- **227**
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (MINSANTE) ---------- **229**
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION (MINCOM) ---------- **238**
MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (MINPROFF) ---------- **244**
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE (MINJEC) ---------- **249**
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES (MINAS) ---------- **254**
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (MINTSS) ---------- **259**
MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (MINSEP) ---------- **263**
MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE (MINAC) ---------- **267**
SECTEUR ÉDUCATION ---------- **273**
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE (MINEDUB) ---------- **275**
MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC) ---------- **282**
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MINESUP) ---------- **291**
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MINEFOP) ---------- **298**
SECTEUR INDUSTRIES ET SERVICES ---------- **307**
MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT (MINPMEESA) ---------- **309**
MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (MINMIDT) ---------- **318**
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS (MINTOUL) ---------- **323**
MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MINRESI) ---------- **327**
MINISTÈRE DU COMMERCE (MINCOMMERCE) ---------- **332**
CONCLUSION GÉNÉRALE ---------- **339**
ANNEXES 1 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PAR ADMINISTRATION/INSTITUTION ---------- **341**
ANNEXES 2 : NOTE DE SERVICE PORTANT ORGANISATION ET COMPOSITION DES ÉQUIPES CHARGÉES DE LA PRÉPARATION DES CEPB-PA 2026 ---------- **343**

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AE	Autorisation d'Engagement
AEP	Autorisation d'Engagement Pluriannuel
APD	Avant-projet Détaillé
APE	Avant-projet d'Exécution
APS	Avant-projet Sommaire
BIP	Budget d'Investissement Public
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAAI	Cellule des Audits et des Analyses d'Impact
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CHAN	Championnat d'Afrique des Nations
CAS	Compte d'Affectation Spécial
CBC	Chef de Brigade de Contrôle
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CC	Conseil Constitutionnel
CCPIP	Cellule de la Centralisation des Projets d'Investissements Publics
CCS	Cellule de l'Elaboration de la Stratégie Nationale de Développement
CDHC	Commission des Droits de l'Homme du Cameroun
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CPIP-CDMT	Cellule de l'Elaboration du Programme d'Investissement Prioritaire et des CDMT
CEPB-PA	Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance associée
CES	Conseil Economique et Social
CIEP	Comité Inter Ministériel d'Examen des Programmes
CNDDR	Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration
CNMP	Cellule de Normalisation et de la Maturation des Projets
CNPBM	Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme
CP	Crédits de Paiements
CSC	Cour Suprême du Cameroun
CSU	Couverture Santé Universelle
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CTS	Comité Technique de suivi des Programmes Economiques
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGEPIP	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
DPB	Divion de la Préparation du Budget
DPI	Direction de la Programmation des Investissements Publics
DPP	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets
DPPS	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EPA	Etablissement Public Administratif
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
FSE	Fonds Spécial Environnement

FSP	Fonds Spécial des postes
FST	Fonds spécial des télécommunications
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
LRFE	Loi Portant Régime Financier de l'Etat
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PDI	Plan Directeur d'Industrialisation
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PATNUC	Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun
PLANUT	Plan d'Urgence Triennal pour la Croissance
PPA	Projet de Performance des Administrations
PPBS	Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi
PPP	Partenariat Public Privé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTSJ	Plan Triennal Spécial Jeune
RAP	Rapport Annuel de Performance
RFE	Régime Financier de l'Etat
SEND	Solde engagé non décaissé (dette)
SG	Secrétaire Général
SPB	Sous-direction de la Préparation du Budget d'Investissement Public
SDS	Sous-direction du Suivi de l'Exécution du Budget d'Investissement Public
SPM/CG	Services du Premier Ministre
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TDR	Termes De Référence
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
ZEP	Zone d'Education Prioritaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB-PA) constituent une pierre angulaire essentielle de l'architecture financière de l'État. Elles matérialisent le passage indispensable de la stratégie à l'action, en assurant l'arrimage rigoureux des politiques publiques aux réalités des ressources mobilisables. **Tenues du 1er au 14 septembre 2026 à Yaoundé au MINEPAT**, **l'édition 2026** de ces conférences a mobilisé l'ensemble des acteurs de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation. **Coprésidées** par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (**MINEPAT**) et le Ministère des Finances (**MINFI**), elles ont réuni les représentants de la Présidence de la République, des Services du Premier Ministre, des administrations sectorielles, des Partenaires Techniques et Financiers ainsi que de la société civile.

Ces travaux se sont déroulés dans un contexte macroéconomique exigeant, marqué par la nécessité d'accélérer la transformation structurelle de l'économie, à l'approche de l'échéance de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Face à un espace budgétaire fortement contraint par le poids des engagements pluriannuels en cours et l'impératif absolu de préservation des grands équilibres financiers, l'État se trouve à la croisée des chemins. Il ne s'agit plus seulement de planifier des dépenses, mais d'optimiser chaque franc public pour en maximiser l'impact économique et social, dans un environnement international marqué par de fortes incertitudes.

Dans cette perspective, la session 2026 a consacré une inflexion majeure dans la gouvernance de l'investissement public. En effet, dans un contexte où les réflexes sont à l'accumulation des projets, les CEPB-PA ont choisi de mettre l'accent sur une véritable culture de l'achèvement, de la maturité technique et de la soutenabilité financière, élevant ainsi l'exigence de performance. L'attention s'est désormais portée sur la chaîne de valeur complète de la dépense, depuis la pertinence stratégique des orientations gouvernementales jusqu'à la livraison concrète d'extrants tangibles aux populations. La sincérité budgétaire, la soutenabilité de la dette et la redevabilité sur les résultats sont devenues les boussoles incontournables guidant l'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour le triennat 2027-2029.

Le présent rapport général rend compte de la substance de ces échanges et de la dynamique collective qui en est ressortie. Il cristallise les arbitrages rendus, les constats partagés sur l'état de la programmation triennale et les engagements pris par les différentes administrations pour produire un budget crédible, réaliste et exécutable. Au-delà d'un simple exercice comptable, ce document traduit la volonté du Gouvernement de faire de la discipline budgétaire et de la qualité de la dépense publique les leviers prioritaires au service de l'émergence et du développement durable du Cameroun. Il s'articule autour de trois parties principales :

- **La première partie** présente le cadre institutionnel, organisationnel et méthodologique des CEPB-PA 2026, ainsi que la synthèse de la cérémonie d'ouverture ;
- **La deuxième partie** offre une synthèse stratégique et macro-budgétaire de la programmation 2027-2029. Elle analyse les grands enseignements tirés des travaux, la cohérence de la programmation au regard du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT), ainsi que la répartition des ressources selon la classification fonctionnelle, les transferts aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et la synthèse des demandes additionnelles ;
- **La troisième partie** est consacrée à la programmation sectorielle détaillée. Elle restitue, administration par administration et par secteur d'activité (Infrastructures, Souveraineté, Gouvernance, Rural, Social, Éducation, Industries et Services), l'analyse de la performance associée, l'examen de la cohérence budgétaire, la prise en compte des enjeux transversaux, ainsi que les recommandations spécifiques formulées par les examinateurs.

PREMIÈRE PARTIE :

CADRE INSTITUTIONNEL ET DÉROULEMENT DES CEPB-PA 2026

CHAPITRE 1. CADRE ORGANISATIONNEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Conformément au décret n° 2019/218 du 19 mai 2019 fixant le calendrier budgétaire de l'État, les Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB-PA) constituent l'étape charnière de la chaîne PPBS (Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi). Elles interviennent à la suite du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et de la notification, par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des enveloppes budgétaires triennales et des orientations stratégiques.

L'édition 2026, consacrée à l'examen et à la validation des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour le triennat 2027-2029, s'est tenue dans un contexte macroéconomique exigeant, marqué par la nécessité d'accélérer l'atteinte des objectifs de la SND30 tout en préservant la soutenabilité des finances publiques.

La session 2026 a introduit des inflexions majeures dans la gouvernance de l'investissement public, en application des directives de la Très Haute Autorité de l'État :

- **L'application du décret du 17 juin 2025 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public**, conditionnant désormais tout nouvel engagement à l'obtention d'un visa de maturité et à la démonstration de sa soutenabilité financière.
- **L'approfondissement de l'approche par la performance**, avec un déplacement du focus des simples indicateurs vers les extrants concrets des activités (biens et services directement livrés aux populations), afin de retracer la chaîne de résultats de bout en bout.
- **La gestion rigoureuse de l'espace budgétaire**, caractérisé par une forte pression des restes à programmer (environ 8 497 milliards de FCFA pour près de 500 projets pluriannuels en cours), imposant le principe directeur : « achever avant de multiplier ».

L'objectif central des CEPB-PA 2026 est d'examiner la cohérence, la sincérité et la soutenabilité de la programmation 2027-2029, en s'assurant que chaque ressource allouée est directement reliée à un résultat tangible, tout en intégrant les priorités transversales (décentralisation, import-substitution/PIISAH, genre, climat et inclusion sociale).

1.1. Dispositif organisationnel

Les travaux ont été placés sous la coprésidence du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et du Ministre des Finances (MINFI), représentés au niveau technique par le Directeur Général de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP) et le Directeur Général du Budget (DGB).

L'examen des CDMT a été assuré par une cellule opérationnelle élargie, composée de représentants de la Présidence de la République, des Services du Premier Ministre, des départements ministériels transversaux (MINDDEVEL, MINPROFF, MINAS, MINEPDED), de l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP/CARPA) et de la société civile.

Pour cette édition 2026 des CEPB-PA, **47 ministères (et assimilés) et institutions constitutionnelles** ont pris part aux travaux, sur les 49 attendues. La PRC et l'Assemblée nationale n'y ont pas pris part au même titre que les autres. Cette année, pour la première fois, les établissements et entreprises publics ont été invités à prendre part aux travaux, sous l'égide de leur administration de tutelle.

1.2. Démarche méthodologique

Le processus des CEPB-PA 2026 s'est articulé autour de quatre phases séquentielles, mobilisant l'ensemble des acteurs de la chaîne de dépense publique.

Étape 1 : Activités préparatoires et cadrage (Amont)

En amont des séances plénières, un dispositif technique rigoureux a été déployé pour préparer les arbitrages :

- Projection de l'espace budgétaire : Évaluation des restes à programmer sur les projets en cours et détermination des marges de manœuvre par administration (classées en 5 niveaux de tension budgétaire) ;
- Elaboration du programme d'investissement prioritaire 2027-2029 et présentation aux membres du gouvernement à l'occasion du conseil de cabinet de Juin 2026 ;
- Conférences de maturation : Examen technique des nouveaux projets d'investissement susceptibles d'être inscrits en 2027, en vue de l'apposition du visa de maturité.
- Conférences de programmation des décaissements FINEX : Alignement des besoins de décaissement des projets à financement extérieur avec le plafond du CBMT ;
- Rencontres sectorielles d'évaluation de la programmation des activités PIISAH avec les administrations concernées ;
- Notification et ajustement : Transmission aux administrations des plafonds triennaux et des orientations stratégiques du PM/CG, suivie de la phase d'ajustement des CDMT initiaux pour produire les CDMT ajustés soumis à l'examen.

Étape 2 : La cérémonie de lancement officiel des CEPB-PA

C'est le lieu du cadrage politique à travers le discours d'ouverture du Ministre de l'Economie et du cadrage méthodologique décliné dans la présentation du Directeur Général de l'économie et de la programmation des investissement publics (DGEPIP).

Étape 3 : Tenue des séances plénières d'examen

Les travaux techniques se sont déroulés du 1er au 14 septembre 2026 à Yaoundé. Chaque administration ou institution a été reçue lors d'une séance stricte de 90 minutes, structurée selon le protocole suivant :

- Présentation de la fiche technique d'analyse par le Sectoriel (Cellule opérationnelle) ;
- Interventions des commissaires (PRC, SPM, DGB, MINEPAT, MINFI, sectoriels transversaux, INS, Société civile) ;
- Réactions de l'administration/institution sous la conduite du Chef de Délégation ;
- Session d'échanges.

L'appréciation des CDMT est fondée sur une grille d'évaluation structurée autour de trois blocs complémentaires, totalisant 100 points :

- **La performance associée (30 points) :** Évaluation de l'annualisation et du réalisme des cibles, de la cohérence de la chaîne de résultats (Orientations PM/CG, Activités, Extrants, Impacts), et de l'alignement avec les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025 ;
- **La programmation triennale (50 points) :** Analyse du respect du cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT), de la couverture des projets en cours, de la maîtrise des nouveaux engagements (visa de maturité), de la prise en compte des arriérés, des charges récurrentes et des principes AE/CP et LR/MN ;

- **Les aspects spécifiques (20 points) :** Examen de la prise en compte des priorités transversales (PIISAH, Budgétisation Sensible au Genre et au Climat, transferts aux CTD, subventions aux EEP, conformité sociale).

Seuls les Cadres de Dépenses à Moyen Terme ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 70/100 ont été validés à l'issue des séances.

Étape 3 : Consolidation et production des rapports

À l'issue des séances, les sectoriels ont élaboré les Rapports de Passage individuels pour chaque administration. Ces documents ont ensuite été consolidés par la DGEPIP et la DGB pour produire le présent Rapport Général des CEPB-PA 2026.

En parallèle, des rapports thématiques spécifiques (Budgétisation Sensible au Genre, Budgétisation Sensible au Climat, Import-Substitution/PIISAH, et Décentralisation) ont été élaborés pour servir d'annexes techniques et d'outils d'aide à la décision pour l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2027.

CHAPITRE 2. CADRAGE POLITIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

La cérémonie d'ouverture des travaux des **CEPB-PA 2026** a eu lieu le **mardi 1er septembre 2026** à l'hôtel Hilton de Yaoundé, sous la co-présidence de Monsieur **Alamine Ousmane Mey**, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, et de Monsieur **Louis Paul Motaze**, Ministre des Finances.

Y ont pris part :



- **Des membres du Gouvernement :**
  - Mme **Marie-Thérèse Abena Ondoa** (MINPROFF) ;
  - M. **Ibrahim Talba Malla** (MINMAP);
  - M. **Gabriel Mbaïrobe** (MINADER) ;
  - M. **Paul Tasong** (MINDEL/MINEPAT);
- L'honorable **Rosette Marie Ayayi** (Présidente de la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale) ;
- Le représentant du Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Le représentant du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ;
- Des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ;
- Des partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Les secrétaires généraux des administrations ;
- Les responsables de programmes, contrôleurs de gestion, et directeurs en charge des études et de la gestion budgétaire de toutes les administrations concernées par l'élaboration des **CDMT 2027-2029** ;
- Les représentants des entreprises et établissements publics ;
- Des membres de la société civile.



La cérémonie a été marquée par le discours d'ouverture du MINEPAT et la présentation du protocole ainsi que des modalités pratiques des CEPB-PA 2026 par le Directeur Général de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP).

2.1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU MINISTRE/MINEPAT

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a officiellement lancé, le 1er septembre 2026 à Yaoundé, l'édition 2026 des Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB-PA), consacrées à la programmation budgétaire de l'État pour le triennat 2027-2029.

En ouvrant les travaux, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, en sa qualité de Ministre en charge des investissements publics, a décliné les orientations stratégiques à prendre en compte au cours de ces Conférences élargies de programmation budgétaire et de la performance associée (CEPB-PA), consacrées à la programmation de l'État pour le triennat 2027-2029. Pour **Monsieur Alamine OUSMANE MEY**, « la programmation budgétaire n'est pas l'art d'additionner les besoins. **Programmer, c'est choisir ; choisir, c'est prioriser ; et prioriser, c'est accepter de différer ce qui peut l'être, afin de garantir ce qui est essentiel ».**



Ces actions devront être menées dans un environnement marqué par la poursuite de la modernisation du système de gestion des investissements publics, **sous la Très Haute Impulsion de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Paul BIYA.**

Le Ministre de l'Economie a également fixé cinq principes directeurs devant guider les travaux de programmation, résumés en un triptyque : **Sincérité, Soutenabilité, Performance**.

2.2. DES MODALITÉS PRATIQUES DE TENUE DES CEPB-PA 2026 PAR LE DGEPIP

Dans le cadre du lancement des Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB-PA) session 2026, le **Pr. EMINI Arnault Christian, Directeur Général de l'Économie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP) du MINEPAT**, a exposé les modalités pratiques d'organisation des travaux dédiés à la programmation budgétaire du triennat 2027-2029. Cette présentation, centrée sur l'exigence de qualité, a particulièrement illustré à travers l'analyse de l'espace budgétaire disponible en investissement, la **pression financière persistante et qui se fera encore plus forte en 2027, notamment sur ressources internes**. Cette présentation a également décliné le dispositif d'examen des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ajustés, structuré autour de trois blocs complémentaires : la performance associée ; la programmation triennale et l'analyse des aspects spécifiques.



Une innovation majeure de la grille d'évaluation 2026 réside dans **l'approfondissement de l'approche par la performance, qui ne s'arrête plus aux simples indicateurs, mais descend jusqu'aux « extrants » concrets des activités.**

La conduite à tenir par les administrations ainsi que les impératifs à prendre en compte dans la programmation ont ainsi été rappelés à ces dernières en cohérence avec les orientations du Ministre de l'Economie dans son discours d'ouverture. Il s'agissait notamment de :

- achever et rephaser les projets en cours avant d'ouvrir de nouvelles charges ;
- programmer les besoins réels en incluant les charges récurrentes d'entretien et les plans d'apurement des arriérés ; et
- maîtriser rigoureusement les nouveaux projets en exigeant un visa de maturité, un coût réel et une soutenabilité avérée.

Pour clore son exposé, le DGEPIP est revenu sur le dispositif opérationnel qui devra guider les travaux techniques.

DEUXIÈME PARTIE :

SYNTHÈSE STRATÉGIQUE ET CADRE BUDGÉTAIRE

CHAPITRE 1. GRANDS ENSEIGNEMENTS DES CEPB-PA 2026

Les **Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB-PA)**, tenues du **1er au 14 septembre 2026**, ont constitué une étape importante du processus de préparation du budget de l'État pour l'exercice 2027. **Placés sous le triple prisme de la sincérité, de la soutenabilité et de la performance, les travaux se sont articulés autour de deux principaux temps forts : la cérémonie officielle de lancement et les sessions techniques.**

Au terme des travaux, les principaux constats et recommandations qui en ressortent se présentent comme suit.

Les cibles projetées par la plupart des administrations pour le triennat 2027-2029 sont **annualisées et globalement réalistes** au regard des performances antérieures et des dotations budgétaires programmées. Les administrations pour lesquelles des incohérences ont été relevées, notamment des cibles trop optimistes ou des données manquantes, ont été invitées à procéder aux corrections nécessaires.

L'examen des trajectoires montre que plusieurs cibles à l'horizon 2030 ne seraient pas atteintes, toutes choses égales par ailleurs. Les écarts observés concernent notamment la **puissance énergétique installée (3 500/5 000 MW), les nouvelles routes bitumées (5 047/6 000 km) et les routes bitumées réhabilitées ou reconstruites (2 146/3 000 km)**. Il a été recommandé aux administrations concernées d'optimiser, dans les limites des dotations actuelles, les actions concourant à l'atteinte de ces cibles, notamment le Programme spécial de réhabilitation des axes routiers dégradés et de construction de nouvelles routes au MINTP et le **programme de réforme du secteur de l'électricité**.

Par ailleurs, presque toutes les administrations disposaient d'un **Rapport Annuel de Performance (RAP) 2025**. Leur examen a fait ressortir quelques incohérences et une justification insuffisante du niveau de performance de certains indicateurs. Les RAP constituant des annexes au projet de loi de règlement, il a été recommandé aux administrations concernées de prendre en compte les observations formulées.

1. Programmation financière triennale 2027-2029

Le cadrage 2027-2029 notifié aux administrations traduit, dès 2027, un **resserrement des dépenses de fonctionnement (-0,6 % par rapport à 2026)**, plus marqué sur les **biens et services (-7,6 %), en baisse dans la quasi-totalité des administrations**, puis une **relative stabilité sur le reste du triennat**. En investissement, la progression demeure modérée en 2027 (**+3 %**), avec **+5,8 % pour les FINEX et +1,2 % hors FINEX**, avant de s'accélérer en 2028-2029. **Ce cadrage prudentiel pourrait être ajusté à l'issue des arbitrages de la Très Haute**

Hiérarchie, notamment sur l**a conclusion éventuelle d'un nouveau programme avec le FMI**.

Les administrations et institutions ont globalement respecté les notifications du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, tant en ce qui concerne les enveloppes budgétaires susmentionnées que les orientations prescrites sur le plan stratégique et en matière de rationalisation des dépenses. Ainsi,

S'agissant des orientations stratégiques :

Infrastructures routières. Le MINTP entend porter le linéaire de nouvelles routes bitumées depuis la mise en œuvre de la SND30 de **2 441 km en 2025 à 5 047 km en 2029** et le réseau routier en bon état de **36 % à 50 %** sur la même période. Toutefois, la programmation 2027 demeure insuffisante sur certains axes fortement dégradés et à fort impact économique, notamment **Yaoundé-Douala, Edéa-Kribi, Douala-Bafoussam, Bertoua-Garoua-Boulaï et Ebolowa-Kribi**, pour lesquels seuls des travaux d'entretien confortatif sont prévus dans l'attente de financements extérieurs dont les dates de mobilisation et de démarrage effectif des travaux restent indéterminées. Il a été recommandé au MINTP de mieux traduire leur caractère ultraprioritaire dans la programmation en 2027. Au MINHDU, il a également été recommandé de prioriser, dans les principales villes, la construction et la réhabilitation des voiries ultra-structurantes.

Equilibre financier du secteur de l'énergie. Le MINEE a indiqué que **la ligne de transport Nachtigal-Douala devrait être entièrement achevée en novembre 2026**, ce qui devrait permettre une meilleure absorption de l'énergie produite et, partant, **une réduction, à compter de 2027, des charges supportées par l'État au titre du « take or pay »**, alors que la facturation y relative de NHPC est projetée à **196,16 milliards de FCFA en 2027**. Au regard de l'important passif hérité d'ENEO, il a par ailleurs été recommandé au MINEE **d'examiner les modalités permettant de ne pas faire supporter ce passif à la SOCADEL**, afin de préserver les capacités d'investissement de cette nouvelle société. Enfin, face aux **déficits de production projetés à 125 MW en 2027 et 450 MW en 2028**, trois mesures d'urgence ont été proposées par le MINEE : **la mise en œuvre d'un plan d'urgence solaire, la maintenance des ouvrages existants**, où un potentiel de **98 MW** pourrait être récupéré, et **l'optimisation de la centrale à gaz de Kribi moyennant quelques aménagements**, susceptible d'apporter **100 MW supplémentaires**.

Economie numérique. La performance projetée du MINPOSTEL, y compris celle des structures sous tutelle, demeure faible au regard des attentes en matière de qualité des services de communication, de lutte contre la cybercriminalité, de réduction des importations de logiciels et d'effets d'entraînement du numérique sur l'économie. Cette situation ne tient pas seulement à la faiblesse des dotations, mais surtout à **l'insuffisance de projets structurants**. Il a été recommandé au MINPOSTEL d'accélérer, en liaison avec le MINEPAT, leur identification et leur préparation.

Financement endogène du système de santé. Les engagements découlant du Mémorandum d'Accord conclu avec les États-Unis d'Amérique induisent pour le MINSANTE un besoin estimé à **18 Mds FCFA en 2027**, non pris en compte. Il a été recommandé de tenir une séance de travail **MINSANTE-MINFI-MINEPAT** afin de réexaminer les modalités de prise en charge de ce besoin.

Politique d'import-substitution. La **prorogation du PIISAH au-delà de 2026 est envisagée**, plusieurs cibles demeurant non atteintes, notamment pour le **riz (257 000/464 000 t), le poisson (299 152/602 500 t) et le lait (239 949/351 900 t)**. Au regard de **la multiplicité des acteurs et des performances globalement insuffisantes du secteur**, il a été recommandé **d'en renforcer la gouvernance**. Par ailleurs, face au **risque de hausse des prix de la viande bovine dès janvier 2028**, lié à l'interdiction par le Tchad d'exporter les bœufs sur pied, dont dépend **plus de 40 % de l'approvisionnement national**, le MINEPIA devra **produire un état des lieux assorti de propositions de mesures**.

Constitution des réserves foncières et gestion du patrimoine de l'État. Les indicateurs restent presque statiques sur le triennat, en raison, d'une part, de **l'absence d'une véritable stratégie assortie d'objectifs, d'actions, de coûts et de sources de financement** et, d'autre part, des **retards dans l'aboutissement de la loi sur la réforme foncière**. Il a été recommandé au **MINDCAF de programmer dès 2027 l'élaboration de cette stratégie**.

Zones économiques et développement du tissu industriel. Il a été relevé une **articulation insuffisante entre le déploiement des zones économiques et celui des zones industrielles** gérées par la MAGZI**,** ainsi qu'une **faible programmation des ressources dédiées au contrôle des activités minières.** Il a été recommandé au MINMIDT de **mieux coordonner ces deux politiques et de renforcer les moyens consacrés à la lutte contre l'exploitation minière frauduleuse.**

Programme d'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (PforR/Impact). Plusieurs administrations concernées, notamment le **MINTP et le MINSANTE**, n'ont pas programmé les activités y relatives, ce qui pourrait compromettre l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements et, par conséquent, la mobilisation d'importantes ressources. Il leur a été recommandé de veiller à leur programmation.

Enfin, **plusieurs administrations ont formulé des demandes additionnelles afin d'assurer une meilleure prise en compte de certaines de ces orientations**. Celles-ci s'élèvent, pour 2027, à **1 010 milliards de FCFA**, dont **511 milliards** au titre des **dépenses de fonctionnement et 499 milliards** au titre des **dépenses en capital**.

S'agissant des mesures de rationalisation de la dépense :

Priorité à l'achèvement des projets en cours. D'importants efforts ont été observés dans la limitation de l'ouverture de nouveaux projets. Toutefois, les engagements en cours continuent d'exercer une forte pression sur les ressources disponibles : l**es besoins**

liés à leur achèvement s'élèvent à 8 497 Mds FCFA, soit environ trois fois le BIP actuel. Même en consacrant la totalité du projet de BIP 2027 aux seuls projets en cours, un besoin de **47 Mds FCFA en ressources internes** subsisterait. À cette pression s'ajoutent les besoins des nouveaux projets du PIP 2027-2029 et les **restes à payer du Trésor, estimés à 1 026,3 Mds FCFA à fin mars 2026, dont 251,1 Mds au titre des dépenses en capital**.

Maturité des projets. La plupart des projets programmés en première année du CDMT 2027-2029 disposent d'un **visa de maturité**. Pour les projets à financements extérieurs, il a été réitéré aux administrations que la signature de la convention de financement constitue une exigence supplémentaire pour leur inscription en 2027. Il a été recommandé de décaler la programmation des projets ne remplissant pas ces conditions.

Maîtrise des risques budgétaires. Les manques à gagner, notamment sur les produits pétroliers, continuent de peser sur les finances publiques et se situent autour de **360 Mds FCFA**. Il a été recommandé au MINEE de statuer urgemment, en liaison avec les instances décisionnelles concernées, sur les mesures permettant **d'apporter une réponse structurelle à cette problématique**. Le MINEE a également été invité à **anticiper, dans sa programmation budgétaire, les besoins de production thermique liés aux périodes d'étiage, afin de limiter les sollicitations budgétaires y relatives en cours d'exercice.**

Partenariats public-privé (PPP). Au MINTP, **42 milliards de FCFA** ont été programmés au titre des loyers relatifs à l'autoroute Kribi-Lolabé et aux 14 postes de péage. En l'absence d'un acte juridique matérialisant les arrangements consécutifs à la rupture du contrat avec **TOLLCAM**, il a été recommandé de **réorienter ces ressources vers l'entretien routier** et de poursuivre les discussions en vue d'un **traitement des engagements concernés en dehors du budget du MINTP, notamment dans le cadre de la dette**. Dans le secteur de l'énergie, les charges supportées par l'État au titre du **« take or pay » de Nachtigal**, ainsi que les écarts constatés entre les prévisions budgétaires et les besoins effectifs, ont conduit à recommander au **MINEE de mieux évaluer les charges y afférentes afin d'en améliorer la programmation budgétaire**.

Subventions et transferts aux établissements et entreprises publics ainsi qu'aux autres organismes bénéficiaires. La plupart des administrations ont prévu les ressources y relatives. Une attention particulière a toutefois été appelée sur le **MATGENIE**, dont les dotations actuelles ne permettent pas d'envisager le relèvement malgré sa réforme ; il a été recommandé au MINTP d'engager, avec le MINFI, une réflexion sur sa recapitalisation. Pour la **SNI**, il a été recommandé au MINEPAT de rendre disponible un plan d'action opérationnel permettant d'orienter l'utilisation des ressources de recapitalisation. Au **MINEDUB et au MINESEC**, les subventions accordées aux établissements scolaires privés devront être systématiquement assorties de contrats de performance, conformément à la loi n°004/022 du 22 juillet 2004 régissant le fonctionnement de l'enseignement privé.

Transferts aux collectivités territoriales décentralisées (CTD). Le cadrage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, précise, pour chaque administration, le montant des ressources à allouer à cette catégorie de dépenses en investissement. **Toutes les administrations concernées s'y sont conformées.**

Dégrossissement des chapitres communs. Les activités antérieurement financées sur les **chapitres 65, 94 et 95** ont globalement été intégrées dans les CDMT. Toutefois, le MINEPAT, le MINDEF et le MINREX ont signalé l'**insuffisance des enveloppes pour couvrir l'ensemble des activités concernées** ; la poursuite des discussions avec le MINEPAT et le MINFI a été recommandée.

2. Aspects spécifiques

Mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG). Il est envisagé **d'étendre, en 2027, le dispositif pilote de 9 à 19 administrations**. Si les activités liées au genre sont globalement visibles dans les programmations, certaines administrations n'ont pas encore conduit une **analyse situationnelle genre, nécessaire pour mieux orienter et renforcer la qualité de leur programmation**. Elles ont été invitées à la réaliser dès 2027.

Plan National Climat et Contribution Déterminée Nationale (CDN). Le marquage des dépenses sensibles au climat a globalement été effectué, mais présente encore des approximations justifiant une **revue de la qualité des données**. Il devra être complété, particulièrement pour les administrations concernées par **l'indicateur relatif à la résilience climatique du budget dans le PforR Impact (MINTP, MINEE, MINADER, MINEPIA, MINMIDT et MINT)**.

Conformité sociale des projets. La participation du MINAS aux comités de maturation ministériels permet une meilleure prise en compte des personnes vulnérables. Il a été recommandé **d'étendre cette représentation aux commissions de maturation des structures sous tutelle**, où elle demeure encore insuffisante.

CHAPITRE 2. SYNTHÈSE GLOBALE DE LA PROGRAMMATION 2027-2029

	Administrations / Institutions	LF 2025	LF 2026	PROGRAMMATION TRIENNALE EN MILLIARDS DE FCFA								
				2027			2028			2029		
				CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart
1	**PRC**	**60,7**	**71,4**	**66,7**	**0,0**	**0,0**	**67,9**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
	DEPENSES COURANTES	51,7	62,4	57,7	0	0	57,9	0	0	58,1	0	0
	DEPENSES EN CAPITAL	9	9,0	9,0	0	0	10	0	0	10	0	0
3	**AN**	**24,6**	**27,1**	**24,9**	**0,0**	**0,0**	**24,9**	**0,0**	**0,0**	**24,9**	**0,0**	**0,0**
	DEPENSES COURANTES	18,5	21,0	18,8	0	0	18,8	0	0	18,8	0	0
	DEPENSES EN CAPITAL	6,1	6,1	6,1	0	0	6,1	0	0	6,1	0	0
4	**PM/CG (SPM)**	**27,4**	**27,7**	**31**	**31**	**0**	**32**	**21**	**-11**	**32,1**	**21,1**	**-11**
	DEPENSES COURANTES	19,7	19,9	21	21	0	21	21	0	21,1	21,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	7,7	7,8	10	10	0	11	0	-11	11	0	-11
5	**CES**	**2,2**	**2,2**	**2,7**	**2,7**	**0**	**2,7**	**2,7**	**0**	**2,7**	**2,7**	**0**
	DEPENSES COURANTES	1,4	1,4	1,9	1,9	0	1,9	1,9	0	1,9	1,9	0
	DEPENSES EN CAPITAL	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8	0	0,8	0,8	0
6	**MINREX**	**48,1**	**51,7**	**67,5**	**67,5**	**0**	**70,3**	**70,3**	**0**	**74,4**	**74,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	43,6	46,2	57,5	57,5	0	58,3	58,3	0	59,4	59,4	0
	DEPENSES EN CAPITAL	4,5	5,5	10	10	0	12	12	0	15	15	0
7	**MINAT**	**42,5**	**42,5**	**43,8**	**43,8**	**0**	**45,4**	**45,4**	**0**	**50,3**	**50,3**	**0**
	DEPENSES COURANTES	39,3	38,9	38,8	38,8	0	39,4	39,4	0	40,3	40,3	0
	DEPENSES EN CAPITAL	3,2	3,6	5	5	0	6	6	0	10	10	0
8	**MINJUSTICE**	**74,8**	**75,1**	**77,6**	**77,6**	**0**	**82,8**	**82,8**	**0**	**85,4**	**85,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	67,8	67,5	69,5	69,5	0	70,7	70,7	0	72,4	72,4	0
	DEPENSES EN CAPITAL	7	7,5	8	8	0	12	12	0	13	13	0
9	**COUR SUPREME**	**5,8**	**5,8**	**5**	**5**	**0**	**5,1**	**5,1**	**0**	**5,2**	**5,2**	**0**
	DEPENSES COURANTES	3,6	3,6	3,5	3,5	0	3,5	3,5	0	3,5	3,5	0
	DEPENSES EN CAPITAL	2,2	2,2	1,5	1,5	0	1,6	1,6	0	1,7	1,7	0
10	**MINMAP**	**16,8**	**23,1**	**19,2**	**19,2**	**0**	**20,9**	**20,9**	**0**	**23,1**	**23,1**	**0**
	DEPENSES COURANTES	15,6	19,5	16,2	16,2	0	16,3	16,3	0	16,5	16,5	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,2	3,6	3	3	0	4,6	4,6	0	6,6	6,6	0
11	**CONSUPE**	**6,6**	**6,6**	**6,9**	**6,8**	**-0,1**	**7,4**	**6,2**	**-1,2**	**7,5**	**6,4**	**-1,1**
	DEPENSES COURANTES	4,8	4,7	4,9	4,9	0	4,9	4,9	0	5	5	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,8	1,9	2	1,9	-0,1	2,5	1,2	-1,2	2,5	1,4	-1,1
12	**DGSN**	**122,1**	**120,6**	**172,5**	**172,5**	**0**	**177,7**	**177,7**	**0**	**187**	**187**	**0**
	DEPENSES COURANTES	116,1	109,1	149,5	149,5	0	152,7	152,7	0	157	157	0
	DEPENSES EN CAPITAL	6	11,5	23	23	0	25	25	0	30	30	0
13	**MINDEF**	**364,9**	**371,2**	**387,7**	**387,7**	**0**	**410,9**	**410,9**	**0**	**432,4**	**432,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	343,9	349,2	357,1	357,1	0	365,4	365,4	0	376,9	376,9	0
	DEPENSES EN CAPITAL	21	22	30,6	30,6	0	45,5	45,5	0	55,5	55,5	0
14	**MINAC**	**9,4**	**9,4**	**10,2**	**10,2**	**0**	**10,9**	**10,9**	**0**	**12**	**12**	**0**
	DEPENSES COURANTES	8	7,9	8,9	8,9	0	8,9	8,9	0	9	9	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,5	1,5	1,4	1,4	0	2	2	0	3	3	0
15	**MINEDUB**	**313,6**	**331,9**	**338,1**	**338,1**	**0**	**348,9**	**348,9**	**0**	**366,7**	**366,7**	**0**
	DEPENSES COURANTES	285,9	302,3	307,5	307,5	0	310	310	0	319,7	319,7	0
	DEPENSES EN CAPITAL	27,7	29,6	30,6	30,6	0	38,9	38,9	0	47	47	0
16	**MINSEP**	**31,1**	**29,9**	**32,8**	**32,8**	**0**	**34,8**	**34,8**	**0**	**38,3**	**38,3**	**0**
	DEPENSES COURANTES	27,6	26,2	26	26	0	26,5	26,5	0	27	27	0
	DEPENSES EN CAPITAL	3,5	3,7	6,8	6,8	0	8,3	8,3	0	11,3	11,3	0
17	**MINCOM**	**7,3**	**7,2**	**8,1**	**8,1**	**0**	**9,2**	**9,2**	**0**	**9,7**	**9,7**	**0**
	DEPENSES COURANTES	6,2	6	6,6	6,6	0	6,7	6,7	0	6,7	6,7	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,1	1,3	1,5	1,5	0	2,5	2,5	0	3	3	0
18	**MINESUP**	**136,7**	**143,8**	**146,4**	**146,4**	**0**	**153,2**	**153,2**	**0**	**167,5**	**167,5**	**0**
	DEPENSES COURANTES	123,4	128,6	129,1	129,1	0	131	131	0	133,2	133,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	13,3	15,3	17,3	17,3	0	22,3	22,3	0	34,3	34,3	0
19	**MINRESI**	**29,9**	**29,1**	**35,3**	**36,4**	**1,1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	DEPENSES COURANTES	23,1	21,9	24,8	24,8	0	0	0	0	0	0	0

	Administrations / Institutions	LF 2025	LF 2026	PROGRAMMATION TRIENNALE EN MILLIARDS DE FCFA								
				2027			2028			2029		
				CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart
	DEPENSES EN CAPITAL	6,8	7,2	10,5	11,6	1,1	0	0	0	0	0	0
20	**MINFI**	**96,7**	**176,9**	**187,8**	**187,8**	**0**	**170,8**	**170,8**	**0**	**177,6**	**177,6**	**0**
	DEPENSES COURANTES	87,1	165,3	155,6	155,6	0	155,7	155,7	0	157,5	157,5	0
	DEPENSES EN CAPITAL	9,6	11,6	32,2	32,2	0	15,2	15,2	0	20,2	20,2	0
21	**MINCOMMERCE**	**11,4**	**11,6**	**12,3**	**12,3**	**0**	**12,6**	**12,6**	**0**	**13**	**13**	**0**
	DEPENSES COURANTES	9,5	9,7	10	10	0	10,3	10,3	0	10,3	10,3	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,9	1,9	2,3	2,3	0	2,3	2,3	0	2,7	2,7	0
22	**MINEPAT**	**152,1**	**219,2**	**216,8**	**216,8**	**0**	**220,3**	**220,3**	**0**	**227,5**	**227,5**	**0**
	DEPENSES COURANTES	45,1	71	68,8	68,8	0	69	69	0	69,2	69,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	107,1	148,2	148	148	0	151,3	151,3	0	158,3	158,3	0
23	**MINTOUL**	**9,3**	**9,6**	**10**	**10**	**0**	**15**	**15**	**0**	**17,6**	**17,6**	**0**
	DEPENSES COURANTES	4,6	4,7	5	5	0	5	5	0	5,1	5,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	4,7	4,9	5	5	0	10	10	0	12,5	12,5	0
25	**MINESEC**	**584,2**	**594,8**	**606,9**	**606,9**	**0**	**629,4**	**629,4**	**0**	**648**	**648**	**0**
	DEPENSES COURANTES	564	573,9	586,7	586,7	0	602,5	602,5	0	617,1	617,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	20,2	20,9	20,2	20,2	0	27	27	0	31	31	0
26	**MINJEC**	**30**	**29,4**	**28,3**	**28,3**	**0**	**28,9**	**28,9**	**0**	**30,8**	**31,8**	**1**
	DEPENSES COURANTES	22,2	21,5	22,3	22,3	0	22,7	22,7	0	22,3	23,3	1
	DEPENSES EN CAPITAL	7,8	7,9	6	6	0	6,2	6,2	0	8,5	8,5	0
27	**MINDDEVEL**	**126,2**	**126,2**	**152,2**	**152,2**	**0**	**177,7**	**177,7**	**0**	**187,8**	**187,8**	**0**
	DEPENSES COURANTES	37,2	65,6	65,4	65,4	0	65,5	65,5	0	65,6	65,6	0
	DEPENSES EN CAPITAL	89	81,6	86,8	86,8	0	112,2	112,2	0	122,2	122,2	0
28	**MINEPDED**	**11,9**	**11,9**	**13,8**	**13,8**	**0**	**14,6**	**14,6**	**0**	**15,4**	**15,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	9,7	9,8	10,5	10,5	0	10,6	10,6	0	10,7	10,7	0
	DEPENSES EN CAPITAL	2,1	2,1	3,3	3,3	0	4	4	0	4,7	4,7	0
29	**MINIMIDT**	**13,2**	**13,3**	**13,8**	**13,8**	**0**	**15**	**15**	**0**	**17,6**	**17,6**	**0**
	DEPENSES COURANTES	10,2	10,1	10,3	10,3	0	10,5	10,5	0	10,6	10,6	0
	DEPENSES EN CAPITAL	3	3,2	3,5	3,5	0	4,5	4,5	0	7	7	0
30	**MINADER**	**106,6**	**111**	**118,2**	**118,2**	**0**	**134,5**	**134,5**	**0**	**154,2**	**154,2**	**0**
	DEPENSES COURANTES	43,5	42,9	43,2	43,2	0	43,8	43,8	0	44,6	44,6	0
	DEPENSES EN CAPITAL	63,1	68,1	75	75	0	90,7	90,7	0	109,7	109,7	0
31	**MINEPIA**	**53**	**56**	**59,4**	**59,4**	**0**	**68,9**	**68,9**	**0**	**79,3**	**79,3**	**0**
	DEPENSES COURANTES	18,3	20,3	22,5	22,5	0	22,6	22,6	0	23,1	23,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	34,7	35,7	36,9	36,9	0	46,3	46,3	0	56,2	56,2	0
32	**MINEE**	**493,4**	**410,3**	**342,6**	**342,6**	**0**	**357,9**	**357,9**	**0**	**386,5**	**386,5**	**0**
	DEPENSES COURANTES	73,4	90,9	7,8	7,8	0	7,9	7,9	0	8	8	0
	DEPENSES EN CAPITAL	419,9	319,4	334,8	334,8	0	349,9	349,9	0	378,4	378,4	0
33	**MINFOF**	**22,1**	**22,3**	**23,5**	**23,5**	**0**	**24,4**	**24,4**	**0**	**27**	**27**	**0**
	DEPENSES COURANTES	13,8	13,8	15,3	15,3	0	14,6	14,6	0	15,1	15,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	8,3	8,5	8,2	8,2	0	9,9	9,9	0	12	12	0
35	**MINEFOP**	**33,1**	**33,2**	**32,6**	**32,6**	**0**	**37,1**	**37,1**	**0**	**40,6**	**40,6**	**0**
	DEPENSES COURANTES	24,1	23,7	23,6	23,6	0	23,6	23,6	0	24,1	24,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	9	9,5	9	9	0	13,5	13,5	0	16,5	16,5	0
36	**MINTP**	**638,6**	**634,4**	**712,4**	**712,4**	**0**	**759,7**	**759,7**	**0**	**806,8**	**806,8**	**0**
	DEPENSES COURANTES	110,7	112,6	111,3	111,3	0	111,7	111,7	0	112	112	0
	DEPENSES EN CAPITAL	527,8	521,8	601,1	601,1	0	647,9	647,9	0	694,8	694,8	0
37	**MINDCAF**	**25,2**	**25,5**	**28,9**	**28,9**	**0**	**30,9**	**30,9**	**0**	**31,6**	**31,6**	**0**
	DEPENSES COURANTES	22,7	23	26,1	26,1	0	26,3	26,3	0	26,6	26,6	0
	DEPENSES EN CAPITAL	2,5	2,5	2,8	2,8	0	4,6	4,6	0	5	5	0
38	**MINHDU**	**157,8**	**170,4**	**196,9**	**196,9**	**0**	**245,6**	**245,6**	**0**	**254,2**	**254,2**	**0**
	DEPENSES COURANTES	13,1	13,3	13,3	13,3	0	13	13	0	13,2	13,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	144,6	157,1	183,6	183,6	0	232,6	232,6	0	241,1	241,1	0
39	**MINPMEESA**	**16,5**	**16**	**16,5**	**16,5**	**0**	**16,4**	**16,4**	**0**	**15,5**	**15,5**	**0**
	DEPENSES COURANTES	10,6	10	10,1	10,1	0	10,2	10,2	0	10,2	10,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	5,9	6	6,4	6,4	0	6,2	6,2	0	5,3	5,3	0
40	**MINSANTE**	**297,2**	**337,1**	**386**	**386**	**0**	**397,9**	**397,9**	**0**	**418,5**	**418,5**	**0**

	Administrations / Institutions	LF 2025	LF 2026	PROGRAMMATION TRIENNALE EN MILLIARDS DE FCFA								
				2027			2028			2029		
				CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart
	DEPENSES COURANTES	225,5	263,6	308	308	0	306,9	306,9	0	310,5	310,5	0
	DEPENSES EN CAPITAL	71,7	73,5	78	78	0	91	91	0	108	108	0
41	**MINTSS**	**7,9**	**7,8**	**7,7**	**7,7**	**0**	**8,6**	**8,6**	**0**	**8,7**	**8,7**	**0**
	DEPENSES COURANTES	7,2	7,1	7	7	0	7,1	7,1	0	7,2	7,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	0,7	0,7	0,7	0,7	0	1,5	1,5	0	1,5	1,5	0
42	**MINAS**	**25,3**	**25,3**	**23**	**23**	**0**	**26,1**	**26,1**	**0**	**27,7**	**27,7**	**0**
	DEPENSES COURANTES	13,2	13,1	14,1	14,1	0	14,2	14,2	0	14,4	14,4	0
	DEPENSES EN CAPITAL	12,1	12,2	8,9	8,9	0	11,8	11,8	0	13,2	13,2	0
43	**MINPROFF**	**10,8**	**10,7**	**9,9**	**9,9**	**0**	**11,5**	**11,5**	**0**	**12,7**	**12,2**	**-0,5**
	DEPENSES COURANTES	9,2	9	8,9	8,9	0	9	9	0	9,2	9,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,6	1,7	1	1	0	2,5	2,5	0	3,5	3,1	-0,4
45	**MINPOSTEL**	**18,6**	**24,3**	**30,9**	**30,9**	**0**	**28,1**	**28,1**	**0**	**38,3**	**38,3**	**0**
	DEPENSES COURANTES	9,5	9,1	9,7	9,7	0	9,8	9,8	0	10	10	0
	DEPENSES EN CAPITAL	9,1	15,3	21,2	21,2	0	18,3	18,3	0	28,3	28,3	0
46	**MINT**	**57,1**	**53,7**	**35,3**	**35,3**	**0**	**44,6**	**44,6**	**0**	**48,8**	**48,8**	**0**
	DEPENSES COURANTES	8,1	7,2	7,9	7,9	0	8,1	8,1	0	8,3	8,3	0
	DEPENSES EN CAPITAL	49	46,5	27,4	27,4	0	36,5	36,5	0	40,5	40,5	0
48	**CNDDR**	**4,4**	**4,4**	**4,4**	**4,4**	**0**	**4,4**	**4,4**	**0**	**4,4**	**4,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	3,1	3,1	3,1	3,1	0	3,1	3,1	0	3,1	3,1	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,3	1,3	1,3	1,3	0	1,3	1,3	0	1,3	1,3	0
49	**CC**	**4,1**	**4,1**	**4,4**	**4,4**	**0**	**4,4**	**4,4**	**0**	**4,4**	**4,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	3,6	3,6	3,9	3,9	0	3,9	3,9	0	3,9	3,9	0
	DEPENSES EN CAPITAL	0,5	0,5	0,5	0,5	0	0,5	0,5	0	0,5	0,5	0
50	**MINFOPRA**	**18,7**	**17,4**	**18,4**	**18,4**	**0**	**18,9**	**18,9**	**0**	**19,7**	**19,7**	**0**
	DEPENSES COURANTES	15,7	16,3	16,1	16,1	0	16,3	16,3	0	16,6	16,6	0
	DEPENSES EN CAPITAL	3,1	3,5	2,3	2,3	0	2,6	2,6	0	3,1	3,1	0
51	**ELECAM**	**12,6**	**12,6**	**11,4**	**11,4**	**0**	**11,9**	**11,9**	**0**	**12,4**	**12,4**	**0**
	DEPENSES COURANTES	11,6	11,6	10,4	10,4	0	10,4	10,4	0	10,4	10,4	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1	1	1	1	0	1,5	1,5	0	2	2	0
52	**CDHC**	**4,8**	**4,8**	**4,5**	**4,5**	**0**	**4,7**	**4,7**	**0**	**5,2**	**5,2**	**0**
	DEPENSES COURANTES	3,5	3,5	3,2	3,2	0	3,2	3,2	0	3,2	3,2	0
	DEPENSES EN CAPITAL	1,3	1,3	1,3	1,3	0	1,5	1,5	0	2	2	0
53	**SENAT**	**16,2**	**16,2**	**14,9**	**14,9**	**0**	**14,9**	**14,9**	**0**	**14,9**	**14,9**	**0**
	DEPENSES COURANTES	12	12	10,7	10,7	0	10,7	10,7	0	10,7	10,7	0
	DEPENSES EN CAPITAL	4,2	4,2	4,2	4,2	0	4,2	4,2	0	4,2	4,2	0
54	**CNPBM**	**3,5**	**3,5**	**3,3**	**3,3**	**0**	**3,3**	**3,3**	**0**	**3,3**	**3,3**	**0**
	DEPENSES COURANTES	3	3	2,8	2,8	0	2,8	2,8	0	2,8	2,8	0
	DEPENSES EN CAPITAL	0,5	0,5	0,5	0,5	0	0,5	0,5	0	0,5	0,5	0
TOTAL		4387	4570,2	4803,4	4712,8	1	5044	4939	-12,2	5269,2	5232,7	-11,6
TOTAL DEPENSES COURANTES		2645,2	2880,6	2912,9	2913,1	76,9	2924,9	2848,2	0	2982,1	2906,2	1
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL		1741,7	1713,2	1890,5	1882,5	7,14	2119,1	2090,7	-12,2	2355,5	2326,9	-12,5

CHAPITRE 3. SYNTHÈSE GLOBALE DE LA PROGRAMMATION 2027-2029 SELON LA CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

FONCTIONS	A2027	CP2027	CP2028	CP2029
01 - Services généraux des administrations publiques	**1 015 629 707**	**1 018 548 967**	**888 784 510**	**942 485 125**
011 - Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	411 126 837	410 779 051	293 228 514	302 189 704
012 - Aide économique extérieure	7 728 498	7 728 498	7 727 913	7 799 483
013 - Services généraux	572 690 025	575 915 071	562 204 037	607 529 298
014 - Recherche fondamentale	1 675 236	1 675 236	1 608 133	785 000
016 - Services généraux des administrations publiques, n.c.a	22 418 911	22 450 911	23 985 913	24 181 640
02 - Défense	**314 953 475**	**290 258 716**	**320 317 614**	**340 280 202**
021 - Défense militaire	305 655 381	281 085 622	311 344 520	331 407 208
025 - Défense n. c. a.	9 298 094	9 173 094	8 973 094	8 873 094
03 - Ordre et sécurité publique	**258 380 694**	**259 204 705**	**275 903 136**	**267 886 420**
031 - Services de police	121 990 011	120 614 022	141 987 140	133 492 688
032 - Services de protection civile	12 401 326	12 401 326	3 528 219	3 238 210
033 - Tribunaux	41 882 949	44 257 909	50 291 461	53 947 577
034 - Administration pénitentiaire	26 429 582	26 429 580	26 054 441	25 193 012
036 - Ordre et sécurité publics, n.c.a	55 675 868	55 500 968	54 041 544	52 015 012
04 - Affaires économiques	**1 668 925 290**	**1 545 909 954**	**1 694 842 465**	**1 786 945 312**
041 - Traités de l'économie générale, des échanges et de l'emploi	230 661 822	250 761 822	279 710 062	293 301 356
042 - Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	149 965 334	149 965 334	173 739 461	203 110 022
043 - Combustibles et énergies	204 114 897	204 714 897	198 521 683	178 640 318
044 - Industries extractives et manufacturières, construction	7 420 000	7 420 000	6 924 071	7 525 604
045 - Transports	948 109 791	824 359 435	925 309 397	980 474 972
046 - Commun / carfours	31 003 220	31 003 220	28 119 499	38 316 733
047 - Autres branches d'activité	10 962 199	10 962 199	16 519 715	19 128 871
048 - R-D Gouvernement les affaires économiques	14 943 787	14 943 787	15 957 149	16 456 945
049 - Affaires économiques, n.c.a	51 744 239	51 779 239	50 241 507	49 990 491
05 - Protection de l'environnement	**16 685 162**	**17 573 162**	**19 650 775**	**21 085 630**
051 - Gestion des déchets	607 500	1 282 500	1 007 500	1 479 027
053 - Lutte contre la pollution	531 500	581 500	611 500	611 500
054 - Préservation de la biodiversité et protection de la nature	10 828 162	10 828 162	12 889 540	13 489 868
055 - R-D Gouvernement la protection de l'environnement	0	0	395 000	500 000
056 - Protection de l'environnement, n.c.a	4 716 000	4 881 000	4 747 235	5 005 235
06 - Logement et équipements collectifs	206 810 740	209 130 740	244 969 444	303 402 014
061 - Logement et équipements collectifs	99 452 912	59 182 912	56 817 437	53 176 479
062 - Équipements collectifs	23 240 338	25 830 338	30 640 935	41 680 000
063 - Alimentation en eau	122 033 990	122 033 990	155 427 582	204 454 035
064 - Éclairage public	2 000 000	2 000 000	2 000 000	4 000 000
065 - R-D dans le domaine du logement et des équipements collectifs	83 500	83 500	83 500	83 500
07 - Santé	**266 197 788**	**265 977 687**	**277 848 232**	**297 816 483**
071 - Produits, appareils et matériels médicaux	2 071 300	2 071 300	2 361 300	2 026 300
072 - Services ambulatoires	10 000	10 000	10 000	10 000
073 - Services hospitaliers	90 185 652	90 890 819	94 372 918	104 399 472
074 - Services de santé publique	120 571 510	125 646 242	138 391 215	148 481 212
075 - R-D dans le domaine de la santé	2 472 607	2 472 607	2 421 500	2 262 700
076 - Santé N.C.A	44 886 719	44 886 719	40 491 299	40 635 799
08 - Loisirs, culture et culte	**28 492 369**	**32 480 187**	**36 527 597**	**36 472 205**
081 - Services récréatifs et sportifs	18 444 299	21 697 043	23 383 704	23 452 705
082 - Services culturels	7 805 618	8 520 690	9 730 221	9 473 748
083 - Services de radiodiffusion, de télévision et de diffusion	1 580 804	1 580 804	3 064 172	3 197 252
084 - Culte et autres services communautaires	20 000	20 000	25 500	25 500
085 - R-D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte	14 500	14 500	12 500	12 500
086 - Loisirs, culture et culte N.C.A.	647 154	647 150	311 500	310 500
09 - Enseignement	**1 136 890 221**	**1 136 750 221**	**1 180 433 775**	**1 236 661 940**
091 - Enseignement préélémentaire et primaire	84 095 304	84 095 304	97 150 011	102 923 484
092 - Enseignement secondaire	29 855 106	29 855 106	29 856 603	29 866 603
094 - Enseignement supérieur	11 034 087	11 034 087	13 647 932	22 831 782
095 - Enseignement non défini par niveau	32 635 133	32 635 133	37 837 324	46 089 268
096 - Services annexes à l'enseignement	22 450 017	22 450 017	21 674 113	21 617 113
097 - R-D dans le domaine de l'enseignement	724 500	724 500	551 500	549 500
098 - Enseignement n.c.a	956 096 067	955 956 060	979 716 292	1 012 784 190

FONCTIONS	A2027	CP2027	CP2028	CP2029
10 - Protection sociale	**37 326 911**	**37 326 911**	**40 218 356**	**41 679 616**
104 - Familles et enfants	1 864 100	1 864 100	1 830 161	1 752 111
105 - Chômage	4 275 933	4 275 933	4 913 378	4 887 669
106 - Logement	407 907	407 907	336 000	257 000
107 - Exclusion sociale N.C.A	18 960 892	18 960 892	21 202 783	23 284 799
108 - R-D dans le domaine de la protection sociale	321 000	321 000	335 000	335 000
109 - Protection sociale N.C.A.	11 497 079	11 497 079	11 601 034	11 163 037
TOTAL GÉNÉRAL	**4 950 300 357**	**4 813 161 250**	**4 979 495 904**	**5 274 715 047**

CHAPITRE 4. SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION DES RESSOURCES TRANSFÉRÉES AUX CTD

Compétences transférées	LFI 2026	2027			2028			2029			TOTAL		
		F	I	T	F	I	T	F	I	T	F	I	T
14 MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	**84 957**												
TRANSFERTS AUX COMMUNES	**84 957**												
CO703 Création et gestion de centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique	84 957												
15 MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	**28 966 362**	**4 001 638**	**20 030 000**	**24 031 638**	**4 418 099**	**20 030 000**	**24 448 099**	**4 598 012**	**20 030 000**	**24 628 012**	**13 017 749**	**60 090 000**	**73 107 749**
TRANSFERTS AUX COMMUNES	**28 966 362**	**4 001 638**	**20 030 000**	**24 031 638**	**4 418 099**	**20 030 000**	**24 448 099**	**4 598 012**	**20 030 000**	**24 628 012**	**13 017 749**	**60 090 000**	**73 107 749**
Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	15 434 160	828 140	20 030 000	20 858 140	11 534	20 030 000	20 041 534	11 534	20 030 000	20 041 534	851 208	60 090 000	60 941 208
Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires	13 532 202	3 173 498		3 173 498	4 406 565		4 406 565	4 586 478		4 586 478	12 166 541		12 166 541
16 MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE			**1 820 000**	**1 820 000**		**1 900 000**	**1 900 000**		**2 100 000**	**2 100 000**		**5 820 000**	**5 820 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**1 820 000**	**1 820 000**		**1 900 000**	**1 900 000**		**2 100 000**	**2 100 000**		**5 820 000**	**5 820 000**
CO602 Création et gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes			1 820 000	1 820 000		1 900 000	1 900 000		2 100 000	2 100 000		5 820 000	5 820 000
21 MINISTERE DU COMMERCE			**3 500 000**	**3 500 000**		**3 500 000**	**3 500 000**		**3 500 000**	**3 500 000**		**10 500 000**	**10 500 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**3 500 000**	**3 500 000**		**3 500 000**	**3 500 000**		**3 500 000**	**3 500 000**		**10 500 000**	**10 500 000**
CO103 Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs			3 500 000	3 500 000		3 500 000	3 500 000		3 500 000	3 500 000		10 500 000	10 500 000
23 MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS			**1 500 000**	**1 500 000**		**1 500 000**	**1 500 000**		**1 500 000**	**1 500 000**		**4 500 000**	**4 500 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**1 500 000**	**1 500 000**		**1 500 000**	**1 500 000**		**1 500 000**	**1 500 000**		**4 500 000**	**4 500 000**
Mise en valeur de sites touristiques communaux			1 200 000	1 200 000		1 200 000	1 200 000		1 200 000	1 200 000		3 600 000	3 600 000
la mise en valeur de sites touristiques communaux			300 000	300 000		300 000	300 000		300 000	300 000		900 000	900 000
25 MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	**5 802 900**	**100 000**	**7 000 000**	**7 100 000**	**111 000**	**7 000 000**	**7 111 000**	**121 000**	**7 000 000**	**7 121 000**	**332 000**	**21 000 000**	**21 332 000**
TRANSFERTS AUX REGIONS	**5 802 900**	**100 000**	**7 000 000**	**7 100 000**	**111 000**	**7 000 000**	**7 111 000**	**121 000**	**7 000 000**	**7 121 000**	**332 000**	**21 000 000**	**21 332 000**
Création, équipement, gestion, entretien, maintenance des lycées et des collèges	5 702 900		7 000 000	7 000 000		7 000 000	7 000 000		7 000 000	7 000 000		21 000 000	21 000 000
Répartition, allocation des bourses et aides scolaires	100 000	100 000		100 000	111 000		111 000	121 000		121 000	332 000		332 000
26 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE									**1 800 000**	**1 800 000**		**1 800 000**	**1 800 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES									**1 800 000**	**1 800 000**		**1 800 000**	**1 800 000**
CO519 Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs									1 800 000	1 800 000		1 800 000	1 800 000

Compétences transférées	LFI 2026	2027			2028			2029			TOTAL		
		F	I	T	F	I	T	F	I	T	F	I	T
27 MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL		**38 754 000**	**70 800 000**	**109 554 000**	**38 605 700**	**110 377 000**	**148 982 700**	**38 596 064**	**121 870 000**	**160 466 064**	**115 955 764**	**303 047 000**	**419 002 764**
TRANSFERTS AUX COMMUNES		**38 754 000**	**70 800 000**	**109 554 000**	**38 605 700**	**110 377 000**	**148 982 700**	**38 596 064**	**121 870 000**	**160 466 064**	**115 955 764**	**303 047 000**	**419 002 764**
CO302 Elaboration et exécution des plans d'investissements communaux		38 754 000	70 800 000	109 554 000	38 605 700	110 377 000	148 982 700	38 596 064	121 870 000	160 466 064	115 955 764	303 047 000	419 002 764
28 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		**20 000**	**1 820 000**	**1 840 000**	**28 000**	**1 970 000**	**1 998 000**	**28 000**	**2 050 000**	**2 078 000**	**76 000**	**5 840 000**	**5 916 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES		**20 000**	**1 820 000**	**1 840 000**	**28 000**	**1 970 000**	**1 998 000**	**28 000**	**2 050 000**	**2 078 000**	**76 000**	**5 840 000**	**5 916 000**
Suivi et contrôle de gestion des déchets industriels			675 000	675 000		725 000	725 000		825 000	825 000		2 225 000	2 225 000
Opérations de reboisement et création de bois communaux		20 000	1 025 000	1 045 000	28 000	1 125 000	1 153 000	28 000	1 225 000	1 253 000	76 000	3 375 000	3 451 000
Protection des ressources en eaux souterraines et superficielles			120 000	120 000		120 000	120 000					240 000	240 000
30 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	**8 450 121**		**8 500 000**	**8 500 000**		**7 900 000**	**7 900 000**		**8 500 000**	**8 500 000**		**24 900 000**	**24 900 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES	**8 450 121**		**8 500 000**	**8 500 000**		**7 900 000**	**7 900 000**		**8 500 000**	**8 500 000**		**24 900 000**	**24 900 000**
C0101 Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	8 450 121		8 500 000	8 500 000		7 900 000	7 900 000		8 500 000	8 500 000		24 900 000	24 900 000
31 MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES			**515 000**	**515 000**		**2 100 342**	**2 100 342**		**2 100 000**	**2 100 000**		**4 715 342**	**4 715 342**
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**515 000**	**515 000**		**2 100 342**	**2 100 342**		**2 100 000**	**2 100 000**		**4 715 342**	**4 715 342**
C0101 Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal			515 000	515 000		2 100 342	2 100 342		2 100 000	2 100 000		4 715 342	4 715 342
32 MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE			**20 347 256**	**20 347 256**	**9 200 000**	**12 601 696**	**21 801 696**	**9 200 000**	**12 601 696**	**21 801 696**	**18 400 000**	**45 550 649**	**63 950 649**
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**20 347 256**	**20 347 256**	**9 200 000**	**12 601 696**	**21 801 696**	**9 200 000**	**12 601 696**	**21 801 696**	**18 400 000**	**45 550 649**	**63 950 649**
CO316 Contribution à l'électrification des zones nécessiteuses			20 347 256	20 347 256	9 200 000	12 601 696	21 801 696	9 200 000	12 601 696	21 801 696	18 400 000	45 550 649	63 950 649
33 MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE						**350 000**	**350 000**		**350 000**	**350 000**		**700 000**	**700 000**
TRANSFERTS AUX REGIONS						**350 000**	**350 000**		**350 000**	**350 000**		**700 000**	**700 000**
RO204 Création de bois, forêts et zones protégées d'intérêt régional suivant un plan dûment approuvé par le représentant de l'Etat						350 000	350 000		350 000	350 000		700 000	700 000
36 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	**15 560 000**	**20 000 000**	**23 800 000**	**43 800 000**	**20 000 000**	**28 600 000**	**48 600 000**	**20 000 000**	**35 700 000**	**55 700 000**	**60 000 000**	**88 100 000**	**148 100 000**
TRANSFERTS AUX REGIONS		**7 500 000**	**3 000 000**	**10 500 000**	**7 500 000**	**5 000 000**	**12 500 000**	**7 500 000**	**5 000 000**	**12 500 000**	**22 500 000**	**13 000 000**	**35 500 000**
RO307 Réhabilitation et entretien des routes départementales et régionales													
TRANSFERTS AUX COMMUNES	**15 560 000**	**12 500 000**	**20 800 000**	**33 300 000**	**12 500 000**	**23 600 000**	**36 100 000**	**12 500 000**	**30 700 000**	**43 200 000**	**37 500 000**	**75 100 000**	**112 600 000**
CO312 Création et entretien de routes rurales non classées et des bacs	15 560 000	12 500 000	20 800 000	33 300 000	12 500 000	23 600 000	36 100 000	12 500 000	30 700 000	43 200 000	37 500 000	75 100 000	112 600 000
38 MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN			**9 000 000**	**9 000 000**		**10 000 000**	**10 000 000**		**11 000 000**	**11 000 000**		**30 000 000**	**30 000 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**9 000 000**	**9 000 000**		**10 000 000**	**10 000 000**		**11 000 000**	**11 000 000**		**30 000 000**	**30 000 000**
la création, l'entretien, la gestion des espaces verts, parcs et jardins communautaires			1 500 000	1 500 000		1 500 000	1 500 000		1 500 000	1 500 000		4 500 000	4 500 000

Compétences transférées	LFI 2026	2027			2028			2029			TOTAL		
		F	I	T	F	I	T	F	I	T	F	I	T
la planification urbaine, les plans et schémas directeurs d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement. A cet effet, la communauté urbaine donne son avis sur le projet de schéma régional d'aménagement du territoire avant son approbation			7 500 000	7 500 000		8 500 000	8 500 000		9 500 000	9 500 000		25 500 000	25 500 000
39 MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT						**800 000**	**800 000**		**800 000**	**800 000**		**1 600 000**	**1 600 000**
TRANSFERTS AUX COMMUNES						**800 000**	**800 000**		**800 000**	**800 000**		**1 600 000**	**1 600 000**
CO105 Appui aux micro-projets générateurs de revenus et d'emplois						800 000	800 000		800 000	800 000		1 600 000	1 600 000
40 MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE			**10 500 000**	**10 500 000**		**16 000 000**	**16 000 000**		**16 000 000**	**16 000 000**		**42 500 000**	**42 500 000**
TRANSFERTS AUX REGIONS			**3 000 000**	**3 000 000**		**6 000 000**	**6 000 000**		**6 000 000**	**6 000 000**		**15 000 000**	**15 000 000**
RO402 Appui aux formations sanitaires et établissements sociaux			3 000 000	3 000 000		6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000		15 000 000	15 000 000
TRANSFERTS AUX COMMUNES			**7 500 000**	**7 500 000**		**10 000 000**	**10 000 000**		**10 000 000**	**10 000 000**		**27 500 000**	**27 500 000**
CO402 Création, équipement, gestion et entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire			7 500 000	7 500 000		10 000 000	10 000 000		10 000 000	10 000 000		27 500 000	27 500 000
42 MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES		**948 000**	**200 000**	**1 148 000**	**929 527**	**200 000**	**1 129 527**	**929 527**	**200 000**	**1 129 527**	**2 807 054**	**600 000**	**3 407 054**
TRANSFERTS AUX COMMUNES		**948 000**	**200 000**	**1 148 000**	**929 527**	**200 000**	**1 129 527**	**929 527**	**200 000**	**1 129 527**	**2 807 054**	**600 000**	**3 407 054**
Assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux			100 000	100 000		100 000	100 000		100 000	100 000		300 000	300 000
Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales			100 000	100 000		100 000	100 000		100 000	100 000		300 000	300 000
Organisation et gestion de secours au profit des nécessiteux		948 000		948 000	929 527		929 527	929 527		929 527	2 807 054		2 807 054
43 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE		**1 090 050**	**200 000**	**1 290 050**	**1 090 050**	**906 893**	**1 996 943**	**1 090 050**	**817 831**	**1 907 881**	**3 270 150**	**1 924 724**	**5 194 874**
TRANSFERTS AUX COMMUNES		**1 090 050**	**200 000**	**1 290 050**	**1 090 050**	**906 893**	**1 996 943**	**1 090 050**	**817 831**	**1 907 881**	**3 270 150**	**1 924 724**	**5 194 874**
CO406 Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociales		1 090 050	200 000	1 290 050	1 090 050	906 893	1 996 943	1 090 050	817 831	1 907 881	3 270 150	1 924 724	5 194 874
TOTAL	**58 864 340**	**64 913 688**	**179 532 256**	**244 445 944**	**74 382 376**	**225 735 931**	**300 118 307**	**74 562 653**	**247 919 527**	**322 482 180**	**213 858 717**	**653 187 714**	**867 046 431**

CHAPITRE 5. SYNTHÈSE DE LA DEMANDE ADDITIONNELLE 2027-2029

1. Synthèse globale par Grandes masses

En milliers de FCFA

NATURE/ GRANDE MASSE SUIVI	CBMT2027	CBMT2028	CBMT2029	AE 2027	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Dépense Courante	**2 913 180 628**	**2 951 164 189**	**3 016 699 584**	**511 560 690**	**511 560 690**	**241 404 853**	**230 304 131**
Autres biens et services	766 595 223	766 595 223	766 595 223	469 309 267	469 309 267	204 228 644	191 971 422
Autres dépenses de personnel	79 828 000	79 828 404	79 828 404	9 435 603	9 435 603	7 685 623	7 692 123
Autres transferts et subventions courants	335 142 000	336 355 667	336 355 667	25 681 820	25 681 820	23 687 586	23 707 586
C2D courant	10 950 459	-	-	13 000	13 000	13 000	13 000
FINEX courant	130 000 000	130 000 000	130 000 000	566 000	566 000	765 000	1 565 000
Salaires	1 590 664 946	1 638 384 895	1 703 920 291	1 600 000	1 600 000	-	-
Transferts courants aux EEP				4 955 000	4 955 000	5 025 000	5 355 000
Dépense en Capital	**1 892 842 916**	**2 136 356 000**	**2 377 456 000**	**463 294 220**	**499 300 220**	**297 087 802**	**275 843 905**
Autres transferts et subventions en capital				66 555 000	66 555 000	66 588 978	65 500 000
BIP RIO	996 139 000	1 223 856 000	1 404 256 000	120 690 159	142 596 159	93 731 185	94 032 184
C2D Investissement	53 303 916	12 000 000	12 000 000	120 000 000	120 000 000	8 200 000	5 200 000
Etudes pour projet d'investissement/ maîtrise d'œuvre	-	-	-	3 799 413	3 799 413	-	-
FINEX	781 400 000	835 500 000	896 200 000	107 102 500	101 102 500	68 412 394	58 592 394
Fonds Contrepartie Dépense	-	-	-	1 515 000	11 515 000	11 040 000	11 000 000
PLAN D'URGENCE	62 000 000	65 000 000	65 000 000	-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Transferts en capital aux communes	-	-	-	17 200 000	17 200 000	17 200 000	17 200 000
Transferts en capital aux EEP	-	-	-	26 432 148	26 532 148	21 915 245	14 319 327
TOTAL GÉNÉRAL	**4 806 023 544**	**5 087 520 189**	**5 394 155 584**	**974 854 910**	**1 010 860 910**	**538 492 655**	**506 148 036**

2. Synthèse par Administration/Institution et Grandes masses

En milliers de FCFA

SECTION / NATURE / GRANDES MASSES SUIVI	AE 2027	CP 2027	CP 2028	CP 2029
SECTEUR SOUVERAINETÉ	**282 331 918**	**282 331 918**	**60 484 993**	**52 404 993**
04- SERVICES DU PREMIER MINISTRE	**1 045 200**	**1 045 200**	**1 045 200**	**1 045 200**
Dépense Courante	**1 045 200**	**1 045 200**	**1 045 200**	**1 045 200**
Autres biens et services	*1 045 200*	*1 045 200*	*1 045 200*	*1 045 200*
05- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	**905 000**	**905 000**	**905 000**	**905 000**
Dépense Courante	**245 000**	**245 000**	**245 000**	**245 000**
Autres biens et services	*70 000*	*70 000*	*70 000*	*70 000*
Autres dépenses de personnel	*175 000*	*175 000*	*175 000*	*175 000*
Dépense en Capital	**660 000**	**660 000**	**660 000**	**660 000**
BIP RIO	*660 000*	*660 000*	*660 000*	*660 000*
11- CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
Dépense Courante	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
Autres biens et services	*200 000*	*200 000*	*200 000*	*200 000*
Autres dépenses de personnel	*300 000*	*300 000*	*300 000*	*300 000*
12- DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	**4 500 000**	**4 500 000**	**4 500 000**	**4 500 000**
Dépense Courante	**4 500 000**	**4 500 000**	**4 500 000**	**4 500 000**
Autres biens et services	*4 500 000*	*4 500 000*	*4 500 000*	*4 500 000*
13- MINISTERE DE LA DEFENSE	**268 607 131**	**268 607 131**	**46 787 394**	**39 787 394**
Dépense Courante	**247 853 320**	**247 853 320**	**-**	**-**

SECTION / NATURE / GRANDES MASSES SUIVI	AE 2027	CP 2027	CP 2028	CP 2029
				En milliers de FCFA
Autres biens et services	*245 877 195*	*245 877 195*	-	-
Autres dépenses de personnel	*376 125*	*376 125*	-	-
Salaires	*1 600 000*	*1 600 000*	-	-
Dépense en Capital	**20 753 811**	**20 753 811**	**46 787 394**	**39 787 394**
BIP RIO	*17 556 311*	*17 556 311*	-	-
FINEX	*3 197 500*	*3 197 500*	*46 787 394*	*39 787 394*
48- COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
Dépense en Capital	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
BIP RIO	*500 000*	*500 000*	*500 000*	*500 000*
49- CONSEIL CONSTITUTIONNEL	**837 199**	**837 199**	**697 199**	**617 199**
Dépense Courante	**587 199**	**587 199**	**587 199**	**587 199**
Autres biens et services	*312 199*	*312 199*	*312 199*	*312 199*
Autres dépenses de personnel	*275 000*	*275 000*	*275 000*	*275 000*
Dépense en Capital	**250 000**	**250 000**	**110 000**	**30 000**
BIP RIO	*250 000*	*250 000*	*110 000*	*30 000*
51- ELECTIONS CAMEROON	**1 837 188**	**1 837 188**	**1 500 000**	**1 000 000**
Dépense Courante	**1 525 000**	**1 525 000**	**1 500 000**	**1 000 000**
Autres biens et services	*1 525 000*	*1 525 000*	*1 500 000*	*1 000 000*
Dépense en Capital	*312 188*	*312 188*	-	-
BIP RIO	*312 188*	*312 188*	-	-
52- COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN	**3 200 200**	**3 200 200**	**3 200 200**	**2 800 200**
Dépense Courante	**1 700 200**	**1 700 200**	**1 700 200**	**1 700 200**
Autres dépenses de personnel	*1 700 200*	*1 700 200*	*1 700 200*	*1 700 200*
Dépense en Capital	**1 500 000**	**1 500 000**	**1 500 000**	**1 100 000**
BIP RIO	*1 500 000*	*1 500 000*	*1 500 000*	*1 100 000*
54- COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME	**400 000**	**400 000**	**400 000**	**400 000**
Dépense Courante	**400 000**	**400 000**	**400 000**	**400 000**
Autres biens et services	*350 000*	*350 000*	*350 000*	*350 000*
Autres dépenses de personnel	*50 000*	*50 000*	*50 000*	*50 000*
SECTEUR GOUVERNANCE ET ADMIN. GÉNÉRALE	**155 339 018**	**149 259 018**	**145 590 145**	**142 048 533**
06- MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES	**10 885 226**	**10 885 226**	**10 885 226**	**11 016 436**
Dépense Courante	**10 885 226**	**10 885 226**	**10 885 226**	**11 016 436**
Autres biens et services	*9 857 456*	*9 857 456*	*9 857 456*	*9 988 666*
Autres dépenses de personnel	*1 027 770*	*1 027 770*	*1 027 770*	*1 027 770*
07- MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	**2 152 120**	**1 972 120**	**2 074 120**	**974 120**
Dépense Courante	**1 765 120**	**1 765 120**	**1 984 120**	**884 120**
Autres biens et services	*1 480 120*	*1 480 120*	*1 954 120*	*854 120*
Autres dépenses de personnel	*285 000*	*285 000*	*30 000*	*30 000*
Dépense en Capital	**387 000**	**207 000**	**90 000**	**90 000**
BIP RIO	*387 000*	*207 000*	*90 000*	*90 000*
08- MINISTERE DE LA JUSTICE	**12 991 000**	**6 991 000**	**10 390 000**	**9 370 000**
Dépense Courante	**566 000**	**566 000**	**765 000**	**1 565 000**
FINEX courant	*566 000*	*566 000*	*765 000*	*1 565 000*
Dépense en Capital	**12 425 000**	**6 425 000**	**9 625 000**	**7 805 000**
FINEX	*12 425 000*	*6 425 000*	*9 625 000*	*7 805 000*
10- MINISTERE DES MARCHES PUBLICS	**6 841 358**	**6 841 358**	**6 821 358**	**5 184 036**
Dépense Courante	**3 841 358**	**3 841 358**	**3 671 358**	**2 434 036**
Autres biens et services	3 441 358	3 441 358	3 271 358	2 034 036
Autres dépenses de personnel	*400 000*	*400 000*	*400 000*	*400 000*
Dépense en Capital	**3 000 000**	**3 000 000**	**3 150 000**	**2 750 000**
BIP RIO	*2 000 000*	*2 000 000*	*2 150 000*	*1 750 000*
Fonds Contrepartie Dépense	*1 000 000*	*1 000 000*	*1 000 000*	*1 000 000*
20- MINISTERE DES FINANCES	**96 207 564**	**96 207 564**	**94 398 064**	**94 465 564**
Dépense Courante	**94 930 564**	**94 930 564**	**94 398 064**	**94 465 564**
Autres biens et services	*92 626 914*	*92 626 914*	*92 094 414*	*92 161 914*
Autres dépenses de personnel	*2 290 650*	*2 290 650*	*2 290 650*	*2 290 650*
C2D courant	*13 000*	*13 000*	*13 000*	*13 000*
Dépense en Capital	**1 277 000**	**1 277 000**	**-**	**-**
BIP RIO	*1 277 000*	*1 277 000*	-	-
22- MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	**21 266 299**	**21 266 299**	**17 516 377**	**17 918 377**
Dépense Courante	**18 124 376**	**18 124 376**	**17 516 377**	**17 918 377**
Autres biens et services	*11 249 056*	*11 249 056*	*10 499 057*	*10 901 057*
Autres dépenses de personnel	*553 500*	*553 500*	*695 500*	*695 500*
Autres transferts et subventions courants	*6 321 820*	*6 321 820*	*6 321 820*	*6 321 820*
Dépense en Capital	**3 141 923**	**3 141 923**	**-**	**-**
Etudes pour projet d'investissement/ maîtrise d'œuvre	*3 141 923*	*3 141 923*	-	-

SECTION / NATURE / GRANDES MASSES SUIVI	AE 2027	CP 2027	CP 2028	CP 2029
				En milliers de FCFA
27- MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL	**2 188 000**	**2 288 000**	**3 035 000**	**2 650 000**
Dépense Courante	**700 000**	**700 000**	**670 000**	**700 000**
Autres biens et services	*145 000*	*145 000*	*145 000*	*145 000*
Transferts courants aux EEP	*555 000*	*555 000*	*525 000*	*555 000*
Dépense en Capital	**1 488 000**	**1 588 000**	**2 365 000**	**1 950 000**
Fonds Contrepartie Dépense	*40 000*	*40 000*	*40 000*	-
Transferts en capital aux EEP	*1 448 000*	*1 548 000*	*2 325 000*	*1 950 000*
50- MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	**2 807 451**	**2 807 451**	**470 000**	**470 000**
Dépense Courante	**555 000**	**555 000**	**470 000**	**470 000**
Autres biens et services	*545 000*	*545 000*	*460 000*	*460 000*
Autres dépenses de personnel	*10 000*	*10 000*	*10 000*	*10 000*
Dépense en Capital	**2 252 451**	**2 252 451**	**-**	**-**
BIP RIO	*1 919 303*	*1 919 303*	-	-
Etudes pour projet d'investissement/ maîtrise d'œuvre	*333 148*	*333 148*	-	-
SECTEUR INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT	**322 337 852**	**362 337 852**	**151 234 760**	**149 191 049**
32- MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	**125 763 000**	**125 763 000**	**8 962 000**	**5 200 000**
Dépense en Capital	**125 763 000**	**125 763 000**	**8 962 000**	**5 200 000**
BIP RIO	*5 763 000*	*5 763 000*	*762 000*	-
C2D Investissement	*120 000 000*	*120 000 000*	*8 200 000*	*5 200 000*
36- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	**30 200 000**	**70 200 000**	**70 200 000**	**70 200 000**
Dépense Courante	**15 000 000**	**15 000 000**	**15 000 000**	**15 000 000**
Autres biens et services	*5 000 000*	*5 000 000*	*5 000 000*	*5 000 000*
Autres transferts et subventions courants	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*
Dépense en Capital	**15 200 000**	**55 200 000**	**55 200 000**	**55 200 000**
BIP RIO	-	*20 000 000*	*20 000 000*	*20 000 000*
Fonds Contrepartie Dépense	-	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*
PLAN D'URGENCE	-	*10 000 000*	*10 000 000*	*10 000 000*
Transferts en capital aux communes	*15 200 000*	*15 200 000*	*15 200 000*	*15 200 000*
37- MINISTERE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES	**69 781 595**	**69 781 595**	**8 772 151**	**8 487 649**
Dépense Courante	**10 529 000**	**10 529 000**	**6 772 151**	**6 987 649**
Autres biens et services	*10 529 000*	*10 529 000*	*6 763 651*	*6 972 649*
Autres dépenses de personnel	-	-	*8 500*	*15 000*
Dépense en Capital	**59 252 595**	**59 252 595**	**2 000 000**	**1 500 000**
BIP RIO	*57 752 595*	*57 752 595*	-	-
FINEX	*1 000 000*	*1 000 000*	*2 000 000*	*1 000 000*
Transferts en capital aux EEP	*500 000*	*500 000*	-	*500 000*
38- MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN	**5 142 959**	**5 142 959**	**36 886 973**	**27 111 300**
Dépense en Capital	**5 142 959**	**5 142 959**	**36 886 973**	**27 111 300**
BIP RIO	*5 142 959*	*5 142 959*	*36 886 973*	*27 111 300*
45- MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	**91 248 798**	**91 248 798**	**22 552 036**	**32 230 000**
Dépense Courante	**239 090**	**239 090**	**92 036**	**15 000**
Autres biens et services	*213 990*	*213 990*	*92 036*	*15 000*
Autres dépenses de personnel	*25 100*	*25 100*	-	-
Dépense en Capital	**91 009 708**	**91 009 708**	**22 460 000**	**32 215 000**
BIP RIO	-	-	*10 400 000*	*20 030 000*
Etudes pour projet d'investissement/ maîtrise d'œuvre	*39 730*	*39 730*	-	-
FINEX	*90 480 000*	*90 480 000*	*10 000 000*	*10 000 000*
Transferts en capital aux EEP	*489 978*	*489 978*	*2 060 000*	*2 185 000*
46- MINISTERE DES TRANSPORTS	**201 500**	**201 500**	**3 861 600**	**5 962 100**
Dépense en Capital	**201 500**	**201 500**	**3 861 600**	**5 962 100**
BIP RIO	*201 500*	*201 500*	*3 861 600*	*5 962 100*
SECTEUR RURAL	**10 221 116**	**10 221 116**	**5 446 216**	**4 974 451**
28- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	**1 640 000**	**1 640 000**	**1 450 000**	**1 450 000**
Dépense Courante	**1 640 000**	**1 640 000**	**1 450 000**	**1 450 000**
Autres biens et services	*1 640 000*	*1 640 000*	*1 450 000*	*1 450 000*
30- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	**3 580 116**	**3 580 116**	**404 450**	**456 685**
Dépense Courante	**3 580 116**	**3 580 116**	**404 450**	**456 685**
Autres biens et services	*3 280 116*	*3 280 116*	*404 450*	*456 685*
Autres dépenses de personnel	*300 000*	*300 000*	-	-
31- MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES	**3 017 000**	**3 017 000**	**1 661 766**	**1 157 766**
Dépense Courante	**1 497 000**	**1 497 000**	**1 122 766**	**1 072 766**
Autres biens et services	*1 072 000*	*1 072 000*	*892 000*	*842 000*
Autres dépenses de personnel	*50 000*	*50 000*	*50 000*	*50 000*

SECTION / NATURE / GRANDES MASSES SUIVI	AE 2027	CP 2027	CP 2028	CP 2029
				En milliers de FCFA
Autres transferts et subventions courants	*375 000*	*375 000*	*180 766*	*180 766*
Dépense en Capital	**1 520 000**	**1 520 000**	**539 000**	**85 000**
BIP RIO	*1 520 000*	*1 520 000*	*539 000*	*85 000*
33- MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE	**1 984 000**	**1 984 000**	**1 930 000**	**1 910 000**
Dépense Courante	**1 984 000**	**1 984 000**	**1 930 000**	**1 910 000**
Autres biens et services	*1 974 000*	*1 974 000*	*1 920 000*	*1 900 000*
Autres dépenses de personnel	*10 000*	*10 000*	*10 000*	*10 000*
SECTEUR SOCIAL	**76 311 032**	**78 397 032**	**59 568 377**	**48 265 482**
16- MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	**23 015 000**	**25 101 000**	**15 522 000**	**6 657 000**
Dépense Courante	**23 015 000**	**23 015 000**	**13 430 000**	**4 530 000**
Autres biens et services	*23 015 000*	*23 015 000*	*13 430 000*	*4 530 000*
Dépense en Capital	**-**	**2 086 000**	**2 092 000**	**2 127 000**
BIP RIO	*-*	*2 086 000*	*2 092 000*	*2 127 000*
17- MINISTERE DE LA COMMUNICATION	**683 000**	**683 000**	**764 500**	**792 763**
Dépense Courante	**583 000**	**583 000**	**654 500**	**682 763**
Autres biens et services	*553 000*	*553 000*	*624 500*	*652 763*
Autres transferts et subventions courants	*30 000*	*30 000*	*30 000*	*30 000*
Dépense en Capital	**100 000**	**100 000**	**110 000**	**110 000**
BIP RIO	*100 000*	*100 000*	*110 000*	*110 000*
26- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	**8 697 032**	**8 697 032**	**7 480 877**	**6 959 719**
Dépense Courante	**4 516 015**	**4 516 015**	**4 131 265**	**4 203 155**
Autres biens et services	*2 976 015*	*2 976 015*	*2 581 265*	*2 653 155*
Autres dépenses de personnel	*40 000*	*40 000*	*50 000*	*50 000*
Transferts courants aux EEP	*1 500 000*	*1 500 000*	*1 500 000*	*1 500 000*
Dépense en Capital	**4 181 017**	**4 181 017**	**3 349 612**	**2 756 564**
BIP RIO	*1 206 017*	*1 206 017*	*849 612*	*256 564*
Fonds Contrepartie Dépense	*475 000*	*475 000*	*-*	*-*
Transferts en capital aux communes	*2 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*	*2 000 000*
Transferts en capital aux EEP	*500 000*	*500 000*	*500 000*	*500 000*
40- MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	**38 615 000**	**38 615 000**	**30 210 000**	**28 590 000**
Dépense Courante	**32 615 000**	**32 615 000**	**30 210 000**	**28 590 000**
Autres biens et services	*27 315 000*	*27 315 000*	*26 710 000*	*24 790 000*
Autres transferts et subventions courants	*5 300 000*	*5 300 000*	*3 500 000*	*3 800 000*
Dépense en Capital	**6 000 000**	**6 000 000**	**-**	**-**
Transferts en capital aux EEP	*6 000 000*	*6 000 000*	*-*	*-*
41- MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	**2 140 000**	**2 140 000**	**2 485 000**	**2 835 000**
Dépense Courante	**2 140 000**	**2 140 000**	**2 485 000**	**2 835 000**
Autres biens et services	*1 640 000*	*1 640 000*	*1 985 000*	*2 335 000*
Autres dépenses de personnel	*500 000*	*500 000*	*500 000*	*500 000*
42- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	**1 146 000**	**1 146 000**	**1 091 000**	**1 041 000**
Dépense Courante	**1 146 000**	**1 146 000**	**1 091 000**	**1 041 000**
Autres biens et services	*1 118 000*	*1 118 000*	*1 063 000*	*1 013 000*
Autres dépenses de personnel	*28 000*	*28 000*	*28 000*	*28 000*
43- MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	**1 315 000**	**1 315 000**	**1 315 000**	**1 390 000**
Dépense Courante	**1 315 000**	**1 315 000**	**1 315 000**	**1 390 000**
Autres biens et services	*815 000*	*815 000*	*815 000*	*890 000*
Autres transferts et subventions courants	*500 000*	*500 000*	*500 000*	*500 000*
SECTEUR ÉDUCATION	**40 533 470**	**40 533 470**	**35 144 941**	**30 324 783**
15- MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE	**11 633 136**	**11 633 136**	**10 679 878**	**10 679 878**
Dépense Courante	**8 633 136**	**8 633 136**	**7 679 878**	**7 679 878**
Autres biens et services	7 784 878	7 784 878	7 679 878	7 679 878
Autres dépenses de personnel	*848 258*	*848 258*	*-*	*-*
Dépense en Capital	**3 000 000**	**3 000 000**	**3 000 000**	**3 000 000**
BIP RIO	*3 000 000*	*3 000 000*	*3 000 000*	*3 000 000*
18- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	**1 780 795**	**1 780 795**	**1 585 000**	**1 570 000**
Dépense Courante	**245 000**	**245 000**	**270 000**	**270 000**
Autres biens et services	*245 000*	*245 000*	*270 000*	*270 000*
Dépense en Capital	*1 535 795*	*1 535 795*	*1 315 000*	*1 300 000*
BIP RIO	*135 795*	*135 795*	*100 000*	*100 000*
Transferts en capital aux EEP	*1 400 000*	*1 400 000*	*1 215 000*	*1 200 000*
25- MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	**21 909 539**	**21 909 539**	**17 570 063**	**12 764 905**
Dépense Courante	**3 872 100**	**3 872 100**	**3 872 063**	**4 172 103**
Autres biens et services	*1 062 100*	*1 062 100*	*962 060*	*962 100*
Autres dépenses de personnel	*10 000*	*10 000*	*10 003*	*10 003*
Transferts courants aux EEP	*2 800 000*	*2 800 000*	*2 900 000*	*3 200 000*

SECTION / NATURE / GRANDES MASSES SUIVI	En milliers de FCFA			
	AE 2027	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Dépense en Capital	**18 037 439**	**18 037 439**	**13 698 000**	**8 592 802**
BIP RIO	*8 862 827*	*8 862 827*	*5 000 000*	*5 000 000*
Etudes pour projet d'investissement/ maîtrise d'œuvre	*284 612*	*284 612*	*-*	*-*
Transferts en capital aux EEP	*8 890 000*	*8 890 000*	*8 698 000*	*3 592 802*
35- MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	**5 210 000**	**5 210 000**	**5 310 000**	**5 310 000**
Dépense Courante	**4 710 000**	**4 710 000**	**4 810 000**	**4 810 000**
Autres biens et services	*2 355 000*	*2 355 000*	*2 455 000*	*2 455 000*
Autres transferts et subventions courants	*2 355 000*	*2 355 000*	*2 355 000*	*2 355 000*
Dépense en Capital	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
Autres transferts et subventions en capital	*500 000*	*500 000*	*500 000*	*500 000*
SECTEUR INDUSTRIES ET SERVICES	**87 780 504**	**87 780 504**	**81 473 223**	**79 288 745**
14- MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE	**700 000**	**700 000**	**700 000**	**-**
Dépense en Capital	**700 000**	**700 000**	**700 000**	**-**
BIP RIO	*700 000*	*700 000*	*700 000*	*-*
21- MINISTERE DU COMMERCE	**6 891 334**	**6 891 334**	**-**	**-**
Dépense Courante	**837 670**	**837 670**	**-**	**-**
Autres biens et services	*771 670*	*771 670*	*-*	*-*
Autres dépenses de personnel	*66 000*	*66 000*	*-*	*-*
Dépense en Capital	**6 053 664**	**6 053 664**	**-**	**-**
BIP RIO	*6 053 664*	*6 053 664*	*-*	*-*
23- MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**
Dépense en Capital	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**
BIP RIO	*200 000*	*200 000*	*200 000*	*200 000*
29- MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	**79 729 170**	**79 729 170**	**80 283 223**	**77 948 745**
Dépense Courante	**3 390 000**	**3 390 000**	**3 547 000**	**3 477 000**
Autres biens et services	*2 375 000*	*2 375 000*	*2 572 000*	*2 782 000*
Autres dépenses de personnel	*115 000*	*115 000*	*75 000*	*75 000*
Autres transferts et subventions courants	*800 000*	*800 000*	*800 000*	*520 000*
Transferts courants aux EEP	*100 000*	*100 000*	*100 000*	*100 000*
Dépense en Capital	**76 339 170**	**76 339 170**	**76 736 223**	**74 471 745**
Autres transferts et subventions en capital	*66 055 000*	*66 055 000*	*66 088 978*	*65 000 000*
BIP RIO	*3 080 000*	*3 080 000*	*3 530 000*	*5 080 220*
Transferts en capital aux EEP	*7 204 170*	*7 204 170*	*7 117 245*	*4 391 525*
39- MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	**960 000**	**960 000**	**990 000**	**1 140 000**
Dépense Courante	**350 000**	**350 000**	**300 000**	**300 000**
Autres biens et services	*350 000*	*350 000*	*300 000*	*300 000*
Dépense en Capital	**610 000**	**610 000**	**690 000**	**840 000**
BIP RIO	*610 000*	*610 000*	*690 000*	*840 000*
TOTAL GÉNÉRAL	**974 854 910**	**1 010 860 910**	**538 492 655**	**506 148 036**

TROISIÈME PARTIE :

PROGRAMMATION SECTORIELLE 2027-2029

« Sous la conduite éclairée du DGEPIP/MINEPAT et du DGB/MINFI, dans le respect des principes de discipline budgétaire »



SECTEUR INFRASTRUCTURES

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (MINPOSTEL)

La délégation du **Ministère des Postes et Télécommunications, conduite par Monsieur KANIYONG Emmanuel, Secrétaire Général par intérim,** a été reçue aux CEPB-PA, **le 8 septembre 2026**.

L'examen a porté sur la performance des programmes, l'alignement de la programmation sur les orientations gouvernementales, la qualité du cadrage budgétaire et la prise en compte des enjeux transversaux.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIEE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Evaluation de la performance

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles sont annualisées et, dans l'ensemble, orientées à la hausse. De même, plusieurs cibles 2029 et CSP 2030 restent à renseigner. Le **Programme 450 Amélioration du réseau et régulation du marché postal** doit soutenir une amélioration rapide du réseau postal avec une dotation qui recule de **488 805 000 de FCFA en 2027** à **172 612 000 en 2029**. Pour le **Programme 451 Développement sécurisé et inclusif de l'écosystème national du numérique**, les ambitions de couverture, de fibre optique, de transformation numérique et de cybersécurité reposent sur des investissements structurants. Le **Programme 452 Gouvernance et gestion des fonctions support** du ministère bénéficie d'une progression de ses ressources, cohérente avec sa fonction d'appui.

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs de performance

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP) 2025	Estimation 2026	Valeurs Cibles			
						2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 450 : AMELIORATION DU RESEAU ET REGULATION DU MARCHE POSTAL		**Enveloppes**		-	120 000	488 805	421 387	172 612	-
	Assurer le bon fonctionnement du marché postal	Taux de réalisation des activités d'assainissement du marché postal	%	-	73,33	80	86,67	93,33	-
	Accroître qualitativement et quantitativement le réseau postal	Proportion des infrastructures postales aménagées et construites	%	-	40,74	46,91	53,09	65,43	-
PROGRAMME 451 : DEVELOPPEMENT SECURISE ET INCLUSIF DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE		**Enveloppes**		-	19 494 457	19 575 333	11 911 312	10 774 485	-
	Garantir la sécurité, la souveraineté et la confiance dans l'espace numérique national	Proportion d'incidents de cybersécurité détectés et traités par le CERT national	%	-	-	-	-	-	50
		Taux de mise en conformité des institutions publiques avec les normes de cybersécurité	%	-	-	-	-	-	60
	Garantir un environnement numérique moderne, sûr et inclusif, favorisant une croissance économique harmonieuse et coordonnée, la souveraineté numérique et la confiance des usagers	Indice de Développement des TIC (IDI)	ind	-	-	5,25	5,5	6	-
		Indice national de cybersécurité	ind	-	0,49	0,65	0,78	0,8	-
	Promouvoir une accessibilité universelle du numérique	Taux de couverture nationale en haut débit (Internet fixe et mobile)	%	-	-	67	68,5	70	90
		Linéaire fibre optique posée	km	-	-	27 000	28 000	30 000	-
	Améliorer la gouvernance du numérique	Indice de développement de la gouvernance électronique (EGDI)	ind	-	-	-	-	-	0,6
		Taux de numérisation des services publics et organisation	%	-	-	-	-	-	80
PROGRAMME 452 : GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORT DU MINISTERE		**Enveloppes**		-	9 994 543	11 007 696	11 152 928	12 416 739	-
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%	-	91	93	95	100	-

Le RAP 2025 transmis n'est pas issu de PROBMIS, alors que cet outil doit assurer la traçabilité du reporting de performance.

Les extrants de la matrice du cadre logique des activités sont renseignés.

1.2. Alignement stratégique des interventions

Les orientations du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et les recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la SND30 sont globalement prises en compte. Il s'agissait notamment de :

Tableau 2 : Prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la SND30

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1	Poursuivre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun et développer un écosystème industriel du numérique	Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun et fonds de contrepartie	En 2027 : 7 629 428 En 2028 : En 2029 :	Prise en compte partielle. Le projet est financé et décliné en composantes, mais le volet industriel local n'est pas individualisé.
2	Poursuivre le déploiement du backbone du réseau de fibre optique phase 4	Extension et réhabilitation du backbone et des réseaux d'accès à fibre optique	En 2027 : 10 788 931 En 2028 : 4 000 000 En 2029 : 4 000 000	Prise en compte substantielle. Le financement extérieur du Backbone phase 4 est inscrit ; le fonds de contrepartie reste nul et la programmation postérieure à 2027 doit être précisée.
3	Mettre à niveau le Data Center de la Cameroon Postal Services	Apurement de l'arriéré relatif à la mise à niveau du Data Center	En 2027 : 200 000 En 2028 : 1 117 868 En 2029 : 950 000	Programmation triennale : 200 000 en 2027, 1 117 868 en 2028 et 950 000 en 2029. Le montant 2029 ne concorde pas avec les 300 000 du plan d'apurement.
4	Poursuivre la réhabilitation du réseau postal au Cameroun	Construction et équipement d'infrastructures, digitalisation des services et normes postales	En 2027 : 488 805 En 2028 : 421 387 En 2029 : 172 612	Prise en compte partielle. La réhabilitation proprement dite est à 0 en 2027 et à 62 746 en 2028.
5	Engager les travaux préparatoires en vue du lancement du réseau 5G	Réaménagement du spectre et étude de maturation du Cameroon Inclusive Connectivity Project	En 2027 : 151 072 En 2028 : 3 150 2025 EN 2029 : 3 000 000	Prise en compte progressive. L'attribution des bandes 5G intervient à partir de 2028. Le total n'intègre pas l'appui annuel de 500 000 à l'Agence de Régulation des Télécommunications.
	TOTAL		En 2027 : 19 258 236 En 2028 : 8 689 460 En 2029 : 8 122 612	

La prise en compte des initiatives transformatrices est peu significative dans la programmation du MINPOSTEL.

Tableau 3 : Prise en compte des initiatives transformatrices dans la programmation

N°	Initiative	Activité ou tâche associée	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1	Mise en place d'un HUB du e-commerce pour l'Afrique centrale	HUB du e-commerce en Afrique centrale	0	0	0
2	Construction d'un centre national des rebuts	Etudes de faisabilité et étude d'impact environnemental et social	150 000	0	0
3	Plateforme de e-logistique pour la distribution des envois postaux par drones	Projet de distribution des envois postaux par drones	0	80 000	0

N°	Initiative	Activité ou tâche associée	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
4	CHATBOT sur le HUB pour vulgariser les procédures d'exportation et d'importation	Rapprochement avec le HUB et la vulgarisation des produits et services postaux	-	-	-
5	Digitalisation des timbres-poste et intégration à la plateforme de e-commerce	Développement de la philatélie et digitalisation des services postaux	59 029	35 000	0
6	Solarisation et connectivité des bureaux de poste en zones périurbaines et rurales	Solarisation des bureaux de poste	71 000	0	0
7	Adressage et codification numérique des communes du Cameroun	Adressage des communes et élaboration des codes postaux	0	100 000	0
8	Réseau national de boîtes postales intelligentes en zones périurbaines et rurales	Etude de préfaisabilité des boîtes postales intelligentes	98 776	0	0
9	Plateforme de traitement et de tracking des envois postaux	Rapprochement avec la digitalisation et la modernisation du réseau postal	-	-	-
10	Renforcement du dispositif réglementaire et des normes du secteur postal	Vulgarisation des outils de la régulation et élaboration des normes postales	0	76 141	0
11	Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun	Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun	7 629 428	0	0
12	Etude de faisabilité pour la construction de tours de télécommunications mutualisées au Cameroun	Etude préalable au projet national de tours mutualisées	-	-	-
13	Programme d'accompagnement de la transformation numérique sectorielle et d'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires	Textes législatifs et réglementaires, gouvernance numérique et Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun	-	-	-

Les activités les plus consommatrices de ressources au MINPOSTEL, sont en droite ligne avec les objectifs majeurs des programmes. Il s'agit notamment de :

Programme 450 : Amélioration du réseau et régulation du marché postal (488,805 millions de FCFA en 2027)

- Construction des infrastructures postales (221 millions de FCFA en 2027) ;
- Équipement des bureaux de poste (118,776 millions de FCFA en 2027).

Programme 451 : Développement sécurisé et inclusif de l'écosystème national du numérique (19,575 milliards de FCFA en 2027)

- Extension et réhabilitation du backbone et du réseau d'accès à fibre optique (10,290 milliards de FCFA en 2027) ;
- Accélération de la transformation numérique au Cameroun (7,629 milliards de FCFA en 2027).

Programme 452 : Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère (11,008 milliards de FCFA en 2027)

- Exécution des dépenses communes d'appui (3,091 milliards de FCFA en 2027) ;
- Administration et pilotage des services de gouvernance et d'appui institutionnel (1,077 milliard de FCFA en 2027).

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du cadrage budgétaire à moyen terme

Sur le triennat **2027-2029**, le MINPOSTEL est parfaitement cadré à hauteur de :

- 30 905 821 000 de FCFA en 2027 ;
- 28 055 098 000 en 2028 ;

- 38 252 332 000 en 2029.

Les dépenses courantes passent de **9 655 822 000** en 2027 à **10 002 333 000 en 2029**. Les dépenses en capital progressent de **21 249 999 000** à **28 250 000 000** sur la même période.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière 2027-2029 (en milliers de FCFA)

Nature de dépense	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028									
	2026	2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart
DEPENSES COURANTES										
Salaires	4 648 000	4 787 262	4 787 263	1	4 930 880	4 930 878	-2	5 128 115	5 128 115	0
Autres dépenses de personnel	471 000	471 000	471 000	0	471 002	471 002	0	471 002	471 002	0
Autres biens et services	3 110 000	2 835 559	2 835 559	0	2 835 559	2 835 559	0	2 835 559	2 835 559	0
C2D courant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX courant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres transferts et subventions courants	1 562 000	1 562 000	1 562 000	0	1 567 657	1 567 657	0	1 567 657	1 567 657	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**9 791 000**	**9 655 821**	**9 655 822**	**1**	**9 805 098**	**9 805 096**	**-2**	**10 002 333**	**10 002 333**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO investissement	3 818 000	4 250 000	4 249 999	0	11 250 000	11 250 002	2	21 250 000	21 250 000	0
FINEX	16 000 000	17 000 000	17 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0
Plan d'urgence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**19 818 000**	**21 250 000**	**21 249 999**	**0**	**18 250 000**	**18 250 002**	**2**	**28 250 000**	**28 250 000**	**0**
TOTAL	**29 609 000**	**30 905 821**	**30 905 821**	**1**	**28 055 098**	**28 055 098**	**0**	**38 252 333**	**38 252 332**	**0**

Une demande additionnelle d'environ 146 milliards de FCFA est saisie dans PROBMIS sur le triennat.

Elle est principalement portée par l'extension de la connectivité mobile dans les zones frontalières et rurales, la mise en place de centres numériques et le développement de filiales ou d'industries locales d'assemblage et de fabrication d'équipements et appareils numériques.

Cette demande est justifiée au regard des ambitions sectorielles, mais son ampleur impose une hiérarchisation stricte et un recentrage sur les interventions transformatrices.

2.2. Pertinence et cohérence de la programmation

Les LR représentent en moyenne environ 82 % de la demande du MINPOSTEL sur le triennat 2027-2029. Les principes de programmation en AE/CP, sont globalement respectés.

Les **FCP sont prévus à hauteur de 580 millions de FCFA en 2027**, tandis que les **FINEX** sont programmés à hauteur de 17 milliards de FCFA en 2027 et de 7 milliards par an en 2028 et 2029. En 2027, ces financements concernent principalement le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) et l'Extension du Backbone National à Fibre Optique Phase IV.

Toutefois, la couverture des projets en cours reste incomplète : le **PATNUC** concentre l'essentiel de sa programmation sur 2027 ; le projet d'extension du Backbone national à fibre optique – phase IV bénéficie de **4 milliards de FCFA par an sur le triennat**, alors qu'un besoin important reste à financer, et le **Cameroon Inclusive Connectivity Project** n'est programmé qu'à partir de 2028, à hauteur de **3 milliards de FCFA par an en 2028 et 2029**.

Par ailleurs, la poursuite des projets arrêtés à la suite de la clôture du Fonds spécial des télécommunications (FST) demeure contrainte.

Les recommandations du CDMT initial sont donc globalement prises en compte.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation du MINPOSTEL. Ils s'élèvent à **15,646 Milliards de FCFA**. Il provient principalement de projets financés sur l'ancien Fonds spécial des télécommunications, notamment les infrastructures liées au **CHAN** et à la **CAN**, le **Projet Dorsale à fibre optique de l'Afrique Centrale**, la mise à niveau du **Data Center de la Cameroon Postal Services**, le **Centre de recherche pour le développement de l'économie numérique** et le **Réseau National des Télécommunications d'Urgence**.

Les nouveaux projets inscrits en 2027 concourent aux objectifs sectoriels, mais la plupart ne disposent pas d'un visa de maturité retracé dans la programmation. Sur un volume total de **1 857 987 000 de FCFA**, seuls **98 500 000 de FCFA** sont associés à un projet marqué VISA, soit environ **5,3 %.** Cette situation constitue un risque pour l'exécution des projets.

Les transferts et subventions aux établissements publics sont pris en compte dans la programmation. Ils s'élèvent à **1,2 milliard de FCFA en 2027**, reconduits au même niveau en 2028 et 2029, répartis comme suit :

- Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) : 500 millions de FCFA en 2027 ;
- École Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (SUP'PTIC) : 700 millions de FCFA en 2027.

Ainsi, les subventions aux EEP représentent **3,6 milliards de FCFA** sur l'ensemble du triennat 2027-2029.

Les charges récurrentes d'entretien ont effectivement été programmées dans le CDMT du MINPOSTEL. Elles sont essentiellement concentrées sur l'entretien du patrimoine immobilier, des équipements techniques et du parc automobile du MINPOSTEL, et représentent **175,5 millions de FCFA** sur le triennat 2027-2029. Elles concernent principalement :

- Entretien ordinaire des bâtiments : **22,5 millions de FCFA** par an sur le triennat 2027-2029 ;
- Entretien des ascenseurs : **22,5 millions de FCFA** par an sur le triennat ;
- Entretien des installations électriques, climatiseurs et groupes électrogènes : 5 millions de FCFA par an sur le triennat ;
- Entretien et réparation des véhicules courants, y compris l'achat de pièces de rechange et de pneumatiques : **8,5 millions de FCFA** par an sur le triennat.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX

3.1. Promotion de la politique d'import substitution

Aucune dépense favorable à l'import substitution n'est formellement programmée et marquée dans PROBMIS. Le volet relatif au développement d'un écosystème industriel local du numérique, notamment l'assemblage d'ordinateurs et de téléphones, reste à individualiser dans la programmation.

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre est en cours. Les dépenses identifiées comme sensibles au genre s'élèvent à **951 596 000 de FCFA en 2027**. Elles sont principalement portées par le Programme 452 Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère.

3.3. Programmation sensible au climat

Des dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées. Elles s'élèvent à **2,973 Milliards** de **FCFA en 2027**, répartis entre le Programme 450 Amélioration du réseau et régulation du marché postal, le Programme 451 Développement sécurisé et inclusif de l'écosystème national du numérique pour **1 623 320 000** et le Programme 452 Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère.

IV. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

Au terme de l'examen du CDMT et des échanges avec l'administration, les points ci-après ont été relevés.

4.1. Difficultés relevées

- Instabilité de la plateforme PROBMIS et difficulté à répercuter en temps utile les corrections de codification, d'où des écarts entre certains tableaux et les données actualisées.
- Poids des arriérés issus notamment du gel et de la clôture du Fonds spécial des télécommunications, qui réduit l'espace disponible pour les investissements nouveaux.
- Mobilisation et visibilité insuffisantes des ressources du Fonds de Sécurité des Communications Electroniques, notamment en ce qui concerne les versements et contributions attendus.
- Difficulté de suivi et d'encadrement de nouveaux acteurs de la distribution postale et persistance de besoins en textes d'application pour le secteur postal.

4.2. Recommandations

- ✓ Produire le Rapport Annuel de Performance 2025 (RAP) à partir de PROBMIS ;
- ✓ Ajuster de manière réaliste la progression des cibles de certains indicateurs de programme, de sorte qu'elle traduise les problématiques véritables du sous-secteur des Postes et Télécommunications, particulièrement l'accès à internet et la modernisation de la poste.
- ✓ Travailler avec les structures sous tutelle (ANTIC, ART, CAMPOST et CAMTEL) pour l'élaboration d'un programme cohérent d'investissement dans le sous-secteur, permettant de traiter notamment l'accès à internet, la qualité et le coût des services de télécommunication, la téléphonie mobile et la modernisation de la poste ;
- ✓ Mettre davantage en exergue, dans la programmation, les activités relatives à la gouvernance des réseaux sociaux et l'intelligence artificielle ;
- ✓ Renforcer la vulgarisation des textes juridiques relevant du domaine des télécommunications, afin d'assurer un meilleur encadrement des activités du numérique ;
- ✓ Produire des fiches spécifiques sur les arriérés relatifs à la CAN et au CHAN, et sur les arriérés découlant de la fermeture du CAS-FST, en vue d'une séance de travail avec le MINFI et le MINEPAT pour le traitement de ces problématiques dans le CBMT 2027-2029.
- ✓ Finaliser l'analyse situationnelle genre afin d'améliorer le marquage des dépenses sensibles au genre.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT ajusté 2027-2029 du **Ministère des Postes et Télécommunications** obtient une note globale de 85/100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
24/30	43/50	18/20	**85/100**

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)

La délégation du Ministère des travaux publics, conduite par Monsieur **TAKUETE Donnat, Directeur Général des Etudes Techniques**, a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 7 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur la performance associée aux programmes, la programmation budgétaire 2027-2029 et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. Analyse de la performance associée des programmes

L'analyse de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Elle a porté sur l'annualisation et le réalisme des cibles, leur cohérence avec les ressources programmées, la complétude des extrants et l'alignement des interventions sur les orientations gouvernementales.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles du triennat sont annualisées et traduisent un relèvement sensible de l'effort par rapport aux réalisations enregistrées à fin 2025. Les nouvelles routes bitumées passeraient de **2 441,11 km en 2025** à **5 047,86 km en 2029**, soit **2 606,75 km** supplémentaires. Les routes réhabilitées évolueraient de 832,54 km à 2 146,22 km, soit 1 313,68 km supplémentaires, tandis que la proportion du réseau en bon état progresserait de 36,39 % à 50,07 %. Dans le même temps, les dotations globales du Ministère passeraient de **651 952 500 000 de FCFA en 2026** à **806 849 474 000 de FCFA en 2029**. Les cibles sont donc ambitieuses au regard des performances antérieures, mais leur progression reste globalement cohérente avec celle des ressources programmées.

Tableau 1 : Évolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
370 – Construction des infrastructures routières		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)		—	**379 673 428**	**397 021 119**	**415 653 956**	**425 893 915**	—
	Améliorer le linéaire et la pérennité des infrastructures routières	Linéaire de nouvelles routes bitumées	km	2 441,11	2 982,62	3 727,62	4 119,46	5 047,86	6 000
	Améliorer le linéaire et la pérennité des infrastructures routières	Densité du réseau routier bitumé pour 1 000 habitants	km/1 000 hab.	0,37	0,39	0,42	0,43	0,46	0,48
	Améliorer l'accès aux infrastructures connexes induites	Infrastructures connexes construites dans l'année	nombre	—	38	42	45	50	60
371 – Réhabilitation et entretien des infrastructures routières		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)	FCFA	—	**221 921 074**	**267 470 952**	**295 512 436**	**332 002 952**	—
	Améliorer l'état de fonctionnalité des infrastructures routières	Réseau routier en bon état	%	36,39	37,6	39,8	43,6	50,07	75
	Améliorer l'état de fonctionnalité des infrastructures routières	Routes bitumées réhabilitées ou reconstruites	km	832,54	881,31	1 098,31	1 574,11	2 146,22	3 000
372 – Réalisation des études techniques d'infrastructures routières et appui à la maîtrise d'œuvre des autres infrastructures		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)	FCFA	—	**6 415 986**	**6 740 342**	**7 045 502**	**7 645 502**	—
	Optimiser la qualité des études et de la maîtrise d'œuvre	Rapports d'étapes d'études validés	%	67,12	79,3	89	98,66	99	100
		Avis pris en compte	%	—	70	75	80	90	100
373 – Gouvernance et gestion des fonctions support du Ministère des Travaux Publics		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)	FCFA						
	Assurer l'opérationnalisation du plan de travail annuel			—	43 942 012	41 164 940	41 460 749	41 307 105	—
	Assurer l'opérationnalisation du plan de travail annuel	Mise en œuvre moyenne des tâches	%	94	96	98	99	99	99

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
	Assurer l'opérationnalisation du plan de travail annuel	Exécution moyenne des ressources financières	%	91,93	99	99,2	99,3	99,5	100
	Améliorer le cadre de travail	Mise en œuvre de l'organigramme	%	—	92	94	96	98	100
	Améliorer le cadre de travail	Personnel disposant d'un poste de travail	%	—	96	97	98	99	100
	Renforcer la représentativité féminine	Accès des femmes aux postes de responsabilité	%	—	38	40	42	44	45
	Renforcer la représentativité féminine	Femmes siégeant dans les organes de gouvernance sous tutelle	%	—	15	20	25	28	30
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Sessions de dialogue de gestion stratégique	nbre	7	8	10	12	12	12
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Respect des procédures administratives et financières	%	—	92	94	96	98	100

La trajectoire programmée converge vers les objectifs de la Stratégie nationale de développement **2020-2030**, sans toutefois en sécuriser l'atteinte. À fin **2029**, il resterait à réaliser **952,14 km** de nouvelles routes bitumées et **853,78 km** de routes à réhabiliter. La proportion du réseau en bon état devrait surtout passer de **50,07 %** à **75 %** en une année. L'opérationnalisation du Fonds routier réorganisé peut contribuer à diversifier les ressources, mais l'effort attendu en **2030** demeure élevé au regard de la trajectoire actuelle.

Les extrants de la matrice du cadre logique des activités sont renseignés. Il convient néanmoins de maintenir la cohérence des données de réalisation entre le CDMT, le Rapport annuel de performance et les autres documents de performance.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sont globalement prises en compte. La programmation privilégie le Programme spécial de relèvement et de pérennisation du bon état du réseau routier structurant, la poursuite des plans de reconstruction de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le désenclavement des bassins de production dans le cadre du Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique, ainsi que la résilience climatique des infrastructures. Le Programme d'Impulsion Initiale ne fait pas l'objet d'une programmation spécifique, le **Ministère des Travaux Publics** n'étant chef de file d'aucun des projets identifiés sous ce libellé.

Tableau 2 : Prise en compte du PM/CG

Orientation du PM/CG	Activité / tâche	Programmation 2027-2029		
		2027	2028	2029
Densification du réseau revêtu et mobilité sur les grands corridors	363700G001 — Aménagement des autoroutes	67 090 000	68 285 146	68 596 916
	363700G002 — Aménagement des voies expresses	8 333 371	14 031 070	15 285 000
	363701G001 — Aménagement des routes nationales	146 674 533	145 514 525	144 090 330
	363710G003 — Réhabilitation des routes nationales	174 350 616	196 557 832	220 215 438
	363711G006 — Entretien des routes nationales	23 531 004	18 941 585	20 490,600
Désenclavement des bassins de production, notamment ceux priorisés par le PIISAH	363701G009 — Désenclavement des bassins de production agricole, industrielle et touristique	7 689,184	17 602 214	24 277 821
	363711H013 — Entretien des routes communales	6 500,000	6 758 453	7 000 000
Désenclavement des bassins PIISAH	Fiche spécifique : 16 interventions (détail au tableau 5)	8 187,361	4 245 780	8 191 568

Les initiatives transformatrices sont prises en compte selon des modalités et des niveaux de financement différents. Le Programme spécial de relèvement structure une part importante de la programmation routière. Le Programme infrastructurel de connectivité par la route et le Programme de désenclavement des bassins de production sont traduits par des projets identifiables. La Plateforme intégrée de maturation des projets d'infrastructures est encore retracée à travers des tâches existantes, tandis que l'appui aux collectivités territoriales décentralisées et l'approche HIMO apparaissent principalement dans les modalités d'intervention.

Tableau 3 : Prise en compte des initiatives transformatrices

Initiative transformatrice	Tâches programmées	2027	2028	2029
1. Programme Spécial de Relèvement et de Pérennisation du bon état du Réseau Routier Structurant	6136I00327 — Relèvement et pérennisation du réseau routier structurant	20 000,000	25 000,000	25 000,000
	6136I00052 — Programme D'appui au Secteur des Transports, phase IV : Reconstruction du Corridor Economique Douala-Ndjamena : Réhabilitation de la route Ngaoundéré-Garoua	15 697,699	20 000,000	20 000,000
	6136I00054 — Programme de Développement du Secteur des Transports : Travaux de réhabilitation de la route Babadjou-Bamenda Lot 3 : Voie de contournement de la falaise de Bamenda ; Lot 4 : Traversée urbaine de la ville de Bamenda ; Lot 5 : Amour Mézam-Agence de voyag	15 481,206	0,000	0,000
	6136I00035 — Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience, et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri (PACRI) : Travaux de réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri	15 000,000	20 000,000	21 000,000
	6136I00070 — Projet d'Aménagement Territorial (PAT) : Réhabilitation de la route Magada-Guidiguis-Yagoua (141 km) : Lot 1 : Magada-Guidiguis (68,3 km) et Lot 2 : Guidiguis-Yagoua (68,537 km)	11 061,375	15 722,726	18 535,013
	5836I00031 — Travaux de réhabilitation de la boucle de la Lekié : Echangeur Nkolbisson-Echangeur Zamengoué (9,05 km), Echangeur Zamengoué-Ekékam-Evodoula (43,950 km) et R0133 : Ekékam-Monatélé (28,5 km)	5 000,000	5 000,000	10 980,586
	6136I00060 — Réhabilitation de la route Sorawel-Guider-Mayo-Oulo-Dourbeye	5 000,000	10 000,000	10 000,000
	5836I00041 — Réhabilitation de la route Sangmélima-Nkolotou'outou et bretelle (derrière hôpital de référence- Délégation départementale MINMAP - Site Légion de la Gendarmerie) à Sangmélima	2 000,000	2 498,578	0,000
	6136I00061 — Contribution de l'Etat pour la réhabilitation de la route Sorawel-Guider-Mayo-Oulo-Dourbeye	1 145,750	1 145,750	1 145,750
	5936I00229 — Réhabilitation et bitumage de certaines routes Bazou-Tongo-Milombé	292,634	0,000	0,000
	5936I00959 — Entretien confortatif de la route Bekoko-Loum-Nkongsamba-Pont du Nkam-Bafang-Bandja-Bandjoun	5 000,000	5 000,000	7 229,195
	5936I01188 — Entretien confortatif de la route Bekoko-Limbé-Idenau et Mutenguene-Buea	5 000,000	5 000,000	5 000,000
	5936I00985 — Entretien confortatif de la route Ebolowa-Ambam-Olamze	3 000,000	3 000,000	4 550,029
	5936I00380 — Entretien confortatif de la route Yaoundé-Douala (N3)	2 466,976	0,000	0,000
	5936I00356 — Entretien confortatif de la route Yaoundé-Ayos-Bonis (N10)	2 064,028	0,000	0,000
2. Programme Infrastructurel de Connectivité par la route	5936I00001 — Conception/Réalisation de l'autoroute Yaoundé-Douala (Phase II) : Tronçon : Bibodi (Fin de la Phase I)-Bodmon	50 000,000	50 000,000	50 000,000
	6036I00155 — Contribution de l'Etat pour la conception/réalisation de l'autoroute Yaoundé-Douala (Phase II) : Tronçon : Bibodi (Fin de la Phase I)-Bodmon	2 000,000	3 195,146	3 506,916
	6136I00062 — Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle de Kribi (PARZIK) : Construction de la voie expresse Lolabé (port de kribi)-Campo	7 848,371	13 546,070	15 000,000
	6136I00063 — Contribution de l'Etat pour le Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle de Kribi (PARZIK) : Construction de la voie expresse Lolabé (port de kribi)-Campo	400,000	400,000	200,000
	5936I00007 — Programme d'Appui au secteur des transports. Phase III : Construction de la Ring Road : Section 1 : Kumbo-Nkambe-Misaje y compris la voie de contournement de Nkambe (96 km) ; Section 2 : Misaje-Dumbo-frontière nigériane (50 km) ; Section 3 : Bamenda-Wum	15 097,914	17 646,872	18 277,740
	5936I00021 — Construction de la route Ebolowa-Akom II-Kribi, Voies de contournement d'Ebolowa et de Kribi y compris bretelle d'Akom II	15 000,000	15 000,000	20 000,000
	5836I00127 — Travaux d'aménagement de la pénétrante nord de la ville de Yaoundé : Section (Olembe-Echangeur d'Obala) en 2x2 voies	13 000,000	0,000	0,000
	5936I00009 — Travaux de construction de la section de route Bingambo - Grand Zambi	10 672,949	9 899,912	4 613,990
	5536I24756 — Programme d'Appui au Secteur des Transports phase I : Travaux de bitumage de la route Batchenga - Ntui - Yoko - Lena - Sengbe - Tibati (N15), y compris aménagements connexes	10 554,000	0,000	0,000

Initiative transformatrice	Tâches programmées	2027	2028	2029
	5936I00027 — Construction de la route Olounou - Oveng - Frontière Gabon (110 km), y compris construction d'un pont sur le fleuve Kom (150 ml) : Phase I Olounou - Oveng	10 000,000	16 000,000	18 870,653
	5936I00330 — Travaux de bitumage de la route Guidjiba - Taparé (N13)	9 000,000	18 430,429	0,000
	5936I00332 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route Ngaoundéré - Paro	8 000,000	4 600,205	0,000
	5936I00335 — Travaux de bitumage de la route Ekondo Titi - Kumba	5 000,000	0,000	0,000
	5936I00338 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route Soa - Esse - Awae	2 402,588	0,000	0,000
	5936I00341 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route Douala – Bonepoupa	5 129,018	0,000	0,000
	5936I00343 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route Foumban - Koupa Matapit	6 086,146	9 797,726	9 366,438
	5936I00345 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route Batouri-Ngoura-Kentzou, lot 1 : Batouri-Ngoura	7 000,000	8 000,000	8 677,786
	5936I00349 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route de BABUNGO-OKU-(NKOR) NONI-LASSIN	6 797,725	10 000,000	22 000,000
	5936I00378 — PLANUT : Travaux de bitumage de la route Bonepoupa - Yabassi	2 000,000	0,000	0,000
	5936I00392 — PLANUT : Construction de la route Olounou-Oveng-Frontière Gabon, Phase 2 : Oveng-Frontière Gabon (N17B)	7 000,000	11 000,000	23 355,776
	5836I00025 — Désenclavement du bassin agricole de l'Ouest : Section Carrefour Bagam-Marche de Bamenyam (10.820 km), Departement des Bamboutos	1 400,000	0,000	0,000
	5836I00091 — Bitumage des routes communales de Meyomessala (boucle du Dja phase 3 et projet à maîtrise d'oeuvre communale)	3 289,184	10 902,214	13 446,337
3. Programme de Désenclavement des Bassins de Production	5936I00456 — Aménagement de l'Entrée Ouest de la ville de Douala, Voiries et Réseaux Divers (VRD) dans les zones industrielles de Bassa et de Bonabéri : lot 1 : zone industrielle de Bassa et lot 2 : zone industrielle de Bonaberi dans la Région du Littoral	1 000,000	3 000,000	5 831,484
	6036I00223 — Bitumage de certains tronçons de routes dans la région du Sud, Départements de la Mvila et du Dja et Lobo : Section 1 : Ngallan (village Comice)-Melangue 2-Biwong Bané ; Section 2 : Ebolowa-Nsélan Koungoulou ; Section 3 : Ebolowa-Biwong Bulu-Mvangane ; S	2 000,000	3 700,000	5 000,000
	5936I01054 — Entretien des routes dans le cadre du PIISAH	4 000,000	4 000,000	5 000,000
4. Plateforme Intégrée de Maturation des Projets d'Infrastructures (PIMPI)	6136F00377 — Maturation des projets	90,000	90,000	90,000
	6136F00182 — Gestion des données numériques sur les infrastructures	30,000	30,000	30,000
	6136F00188 — Programmation des études techniques et des travaux	38,000	38,000	38,000
	5936I00034 — Etudes techniques de construction des routes	1 632,900	1 800,000	2 000,000
	5936I01209 — Études Techniques des autoroutes et des voies expresses	731,000	800,000	1 000,000
5. Appui Conseil et Expertise Technique aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)	6136I00320 — Ressources transférées aux Communes	20 800,000	23 600,000	30 700,000
	6136I00321 — Ressources transférées aux régions	3 000,000	5 000,000	5 000,000
	6136F00209 — Conseil technique par rapport au suivi et à l'exécution des travaux de constructions et d'entretien / CT1	30,000	30,000	30,000
	6136F00211 — Conseil technique par rapport au suivi et à l'exécution des travaux de constructions et d'entretien / CT3	30,000	30,000	30,000
	6136F00212 — Conseil technique par rapport au suivi et à l'exécution des travaux de constructions et d'entretien / CT2	30,000	30,000	30,000
6. Renforcement du Secteur Privé BTP et Promotion de l'Approche HIMO	6136F00186 — Suivi des entreprises des BTP	30,000	30,000	30,000
	6136F00187 — Maîtrise et évaluation des prix et coûts des études et travaux	30,000	30,000	30,000
	6036I00157 — Stabilisation de 2000 km des routes en terre aux techniques et produits innovants	2 000,000	2 000,000	2 000,000
	6136F00448 — Convention d'entretien et gardiennage du matériel du génie civil (MATGENIE)	400,000	400,000	400,000
	6136I00225 — Appui institutionnel pour le renouvellement de l'outil de production du LABOGENIE	300,000	300,000	300,000
	6136I00318 — Appui institutionnel pour le renouvellement de l'outil de production du MATGENIE	300,000	300,000	300,000
	5736I00499 — Convention MINTP/MATGENIE pour la réhabilitation et la maintenance du matériel de Génie Civil acquis par l'Administration	100,000	100,000	100,000
	5736I00500 — Contrôle des matériels de génie civil et appui à la réalisation des planches d'essai (MATGENIE)	300,000	300,000	300,000

Les activités les plus consommatrices de ressources, au sein de chaque programme, contribuent de manière directe pour les programmes opérationnels. Il s'agit notamment de :

Pour le programme 370 **:**

- Aménagement des routes nationales (146,67 milliards de FCFA, en 2027)
- Aménagement des autoroutes (67,09 milliards, en 2027)

Contribuant directement à l'accroissement du linéaire de routes bitumées.

Pour le programme 371 :

- Réhabilitation des routes nationales (174,35 milliards)
- appui aux CTD pour les routes rurales non classées et les bacs (33,30 milliards)

Contribuant à l'amélioration de la fonctionnalité du réseau**.**

Pour le programme 372 **:**

- Études techniques et maîtrise d'œuvre des routes nationales (1,63 milliard de FCFA)
- Acquisitions stratégiques et études prospectives**,**

Participent à la maturation et à l'amélioration de la qualité des projets.

II. Examen de la programmation budgétaire triennale

2.1. Respect du cadrage budgétaire à moyen terme

Sur le triennat 2027-2029, le MINTP est parfaitement cadré à hauteur de :

- 111, 346 milliards de FCFA en 2027
- 111, 732 milliards de FCFA en 2028
- 112, 008 milliards de FCFA en 2029.

La répartition entre les grandes masses est cohérente avec la demande du Ministère. **Toutefois l'administration a précisé que le besoin relatif aux études et à la maîtrise d'œuvre demeure important**. Aux CDMT initiaux, Le Ministère n'a pas retenu l'option d'un relèvement de cette ligne compensé par une réduction équivalente des ressources internes ordinaires d'investissement, les besoins sur ressources internes étant eux-mêmes élevés.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière 2027-2029

Nature de dépense	2026	Écart entre CBMT et CDMT 2027-2029								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart	CBMT	CDMT	Écart
DÉPENSES COURANTES										
SALAIRES	6 523 000	6 719 198	6 719 198	0	6 920 774	6 920 774	0	7 197 605	7 197 605	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	644 000	644 000	644 000	0	644 003	644 003	0	644 003	644 003	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	54 315 000	53 253 655	53 253 655	0	53 253 655	53 253 655	0	53 253 655	53 253 655	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS COURANTS	50 730 000	50 730 000	50 730 000	0	50 913 711	50 913 711	0	50 913 711	50 913 711	0
TOTAL DÉPENSES COURANTES	**112 212 000**	**111 346 853**	**111 346 853**	**0**	**111 732 143**	**111 732 143**	**0**	**112 008 974**	**112 008 974**	**0**
DÉPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	213 840 500	254 650 500	254 650 500	0	281 840 500	281 840 500	0	308 940 500	308 940 500	0
FINEX	265 900 000	284 400 000	284 400 000	0	301 100 000	301 100 000	0	320 900 000	320 900 000	0
PLAN D'URGENCE	60 000 000	62 000 000	62 000 000	0	65 000 000	65 000 000	0	65 000 000	65 000 000	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
TOTAL DÉPENSES EN CAPITAL	**539 740 500**	**601 050 500**	**601 050 500**	**0**	**647 940 500**	**647 940 500**	**0**	**694 840 500**	**694 840 500**	**0**
TOTAL	**651 952 500**	**712 397 353**	**712 397 353**	**0**	**759 672 643**	**759 672 643**	**0**	**806 849 474**	**806 849 474**	**0**

Une demande additionnelle de 70,2 milliards de FCFA a été saisie, dont **15 milliards de FCFA** au titre des dépenses courantes et **55,2 milliards de FCFA** au titre des dépenses en capital. En fonctionnement, les besoins jugés prioritaires concernent les neuf subdivisions de travaux publics nouvellement créées à **Bankim**, **Djohong**, **Kontcha**, **Yoko**, **Moloundou**, **Waza**, **Batibo**, **Ekondo-Titi** et **Nguti**, ainsi que les Centres des métiers des travaux publics de **Kumba**, **Maroua** et **Mbouda**. En investissement, la priorité porte notamment sur le maintien du trafic sur les routes structurantes, en particulier **Bekoko-Limbé** et **Douala-Bafoussam**, dans l'attente de la mobilisation des financements extérieurs destinés à apporter une réponse durable.

2.2. Pertinence et cohérence de la programmation

Les recommandations opérationnelles issues des travaux sur les CDMT initiaux ont été globalement prises en compte. Elles portaient notamment sur le partage de l'information relative au Programme spécial, la préparation d'une annexe détaillée sur les **partenariats public-privé**, l'examen des ressources destinées au **MATGENIE** et au **LABOGENIE**.

Les principes de programmation en autorisations d'engagement et crédits de paiement, ainsi qu'en lignes de référence et mesures nouvelles, sont respectés.

Les besoins liés aux projets pluriannuels sur **RIO, FINEX** et à la reprise des projets abandonnés **sont pris en compte dans la limite des moyens disponibles**. Cette contrainte justifie la priorité accordée aux axes structurants ayant une forte incidence sur la circulation des activités économiques, notamment **Edéa-Kribi**, **Douala-Bafoussam**, **Bertoua-Garoua-Boulaï**, **Ebolowa-Kribi**, **Garoua-Ngaoundéré** et **Maroua-Kousséri**. Elle appelle également une meilleure préparation des négociations relatives aux financements extérieurs et la prise en compte des activités relevant du Programme pour les résultats dont l'exécution incombe au **MINTP.**

Les ressources consacrées aux loyers des projets en PPP s'élèvent à **42 milliards** de FCFA en 2027, pour un besoin estimé à **96 milliards de FCFA**. Le taux de couverture est d'environ 44 %, laissant un besoin non couvert de **54 milliards** de FCFA. Cette insuffisance expose l'État à une accumulation des sommes dues et à une augmentation des réclamations contractuelles.

Le volume des arriérés et protocoles d'accord est évalué à 38 milliards de FCFA, contre **74 milliards** de FCFA lors de l'élaboration des CDMT initiaux. Cette baisse traduit l'effort d'apurement engagé en 2026 à travers les ajustements du Budget d'investissement public. Une dotation de **2 milliards** de FCFA est prévue **en 2027**, soit environ **5,2 %** du stock recensé. Aucun plan d'apurement détaillé n'a toutefois été joint ; au rythme de **2 milliards de FCFA par an**, la résorption du stock resterait lente.

Les transferts et subventions aux EEP sont pris en compte, notamment au profit de :

- Écoles nationales supérieures des travaux publics ;
- Centres des métiers des travaux publics ;
- MATGENIE ;
- LABOGENIE **;**
- et du Fonds routier.

Leur codification est conforme. La programmation gagnerait néanmoins à mieux faire ressortir l'objectif de redynamisation du **MATGENIE** et du **LABOGENIE**, notamment lorsque des besoins de recapitalisation ou de subvention d'équilibre sont établis.

Plusieurs nouveaux projets, ont été programmés en 2027 concourant globalement aux objectifs stratégiques du Ministère et portent essentiellement sur des financements extérieurs. Les informations relatives à leur statut de maturité demeurent cependant à compléter et à fiabiliser dans le CDMT.

Les charges récurrentes d'entretien sont prises en compte pour les routes nationales, régionales et communales, ainsi que pour les ouvrages de franchissement, notamment à travers les ressources du Fonds routier et les dotations du Budget d'investissement public. La couverture de ces charges reste toutefois liée à une meilleure connaissance du stock d'infrastructures à entretenir et à l'amélioration du dispositif de cantonnage routier.

Au total, la programmation respecte le cadrage et retrace les principaux engagements du secteur. Les réserves portent surtout sur la couverture des projets en cours, le financement des loyers PPP, le rythme d'apurement des arriérés et la documentation de la maturité de certains projets.

III. Prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des ressources transférées aux collectivités territoriales décentralisées est conforme au CBMT des ressources transférées. Les ressources sont convenablement codifiées.

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses favorables à l'import-substitution sont programmées et marquées dans PROBMIS. Une enveloppe de **4 milliards de FCFA** par an est consacrée au **Plan intégré d'import-substitution agropastoral** et halieutique dans le CDMT. La fiche spécifique préparée par le Ministère des Travaux Publics, présente toutefois une programmation de **8 187 361 000 de FCFA** en 2027, **4 245 780 000 de FCFA en 2028** et **8 191 568 000 de FCFA en 2029**.

3.3. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au genre sont programmées et marquées. L'analyse situationnelle genre n'a cependant pas encore été réalisée. Sa conduite devrait permettre de consolider le choix des dépenses retenues et la qualité du marquage.

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées. Le dispositif reste néanmoins à finaliser et à fiabiliser, le Ministère des Travaux Publics faisant partie des administrations pilotes.

IV. Difficultés et recommandations

4.1. Difficultés

Insuffisance des ressources disponibles au regard des besoins des projets en cours et des engagements contractuels.

4.2. Recommandations

Relativement à la Performance associée

- Veiller à la cohérence des données de réalisation des indicateurs renseignées dans le CDMT avec celles figurant dans le RAP et les autres documents de performance.

Relativement à la pertinence et la cohérence de la programmation budgétaire

- Revoir la programmation en priorisant davantage, les axes routiers structurants ayant une forte incidence sur le développement économique et la circulation des activités, notamment Edéa–Kribi, Douala–Bafoussam, Bertoua–Garoua-Boulaï, Ebolowa–Kribi, Garoua–Ngaoundéré et Maroua–Kousseri ;
- Veiller à la programmation des activités Program for Results (PforR) impact relevant du MINTP ;
- Accélérer la mise en place des préalables nécessaires à l'opérationnalisation des péages automatiques sur la phase 1 de l'autoroute yaoundé-Douala, en liaison avec les autres acteurs impliqués ;
- Poursuivre les échanges avec TollCam, le MINFI et le MINEPAT, afin d'aboutir à un acte juridique constatant formellement la dette relative aux loyers en envisageant leur prise en charge en dehors du budget du MINTP, dans le règlement de la dette notamment;
- Travailler avec le Sectoriel Maturation pour apposer, dans le CDMT, le visa de maturité des nouveaux projets programmés en 2027 ;
- Veiller à une prise en compte au bon niveau des missions de service public dans le secteur routier, notamment celles impliquant la SODECOTON, HEVECAM et les autres partenaires concernés ;
- Accélérer les démarches engagées en vue d'améliorer le dispositif de cantonnage des routes, actuellement dévolu aux CTD ;
- Prévoir des ressources pour conduire une évaluation du stock d'infrastructures à entretenir, afin d'intégrer de manière adéquate les charges récurrentes y afférentes dans la programmation.

Relativement aux autres aspects spécifiques

- Produire une fiche exhaustive retraçant l'évolution des arriérés du MINTP, leur stock actualisé et leur plan d'apurement, afin de mieux les prendre en compte dans la programmation ;
- Mieux traduire dans la programmation l'objectif de redynamisation des structures sous tutelle, notamment le MATGENIE et le LABOGENIE, en prévoyant, le cas échéant, leurs besoins de recapitalisation ou de subventions d'équilibre, y compris dans la demande additionnelle ;
- Programmer des ressources pour la réalisation de l'analyse situationnelle genre et améliorer, sur cette base, le marquage des dépenses sensibles au genre ;
- Revoir et améliorer le marquage des dépenses sensibles climat, étant donné que le MINTP fait partie des administrations concernées par l'indicateur du Program for Results –PforR- Impact (en partenariat avec la Banque mondiale) sur la résilience climatique du budget de l'Etat.

V. Synthèse de l'évaluation

Le CDMT ajusté 2027-2029 du MINTP est validé avec une **note totale de 89/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*46/50*	*18/20*	**89/100**

MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MINT)

La délégation du Ministère des Transports (MINT), conduite par **M. NGIDJOI BEA Roger, Directeur des Affaires Générales (DAG),** a été reçue aux CEPB-PA **le vendredi 11 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, ainsi que la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles sont globalement annualisées. Leur réalisme appelle toutefois quelques précisions. Dans le Programme 462 – Développement d'un système intégré de transport maritime, fluvial et lacustre sûr et compétitif, la trajectoire du délai moyen de passage portuaire doit être rapprochée du niveau de départ et des contraintes persistantes de compétitivité portuaire.

Dans le Programme 463 – Développement des transports ferroviaires, l'évolution des cibles repose fortement sur la mise en œuvre du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail-route Douala–N'Djamena et du Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré, alors que les besoins FINEX restent importants et que ces projets ont connu des retards. Pour le Programme 464 – Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques, la progression des cibles est à mettre en regard d'un niveau d'investissement encore limité au regard des besoins d'équipement.

Tableau 1 : Évolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 460 DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT ROUTIER, DE L'INTERMODALITE ET LA SECURITE ROUTIERE		**Enveloppe** (en milliers)	FCFA	224 800	4 587 825	1 624 325	2 389 689	2 419 105	
	Améliorer la régulation du transport routier	Pourcentage des transporteurs routiers aux normes	%	40	45	60	85	87	90
	Renforcer la sécurité routière	Taux de létalité des accidents de la route	%	6,3	6	5	4	3,8	3
		Pourcentage d'accidents de la route pour 100 millions de km-véhicule	%	12	9	6	5	4,7	4
PROGRAMME 461 DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN ET REGULATION DE L'AVIATION CIVILE		**Enveloppe** (en milliers)	FCFA	104 875	1 239 000	1 291 147	5 766 163	7 679 915	
	Améliorer la compétitivité du secteur aérien national	Nombre d'accords aériens exploités	nb	16	16	18	20	23	25
		Nombre de passagers transportés	nb	2 200 000	2 400 000	2 550 000	2 800 000	2 850 000	2 900 000
PROGRAMME 462 DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME INTEGRE DE TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE SUR ET COMPETITIF		**Enveloppe** (en milliers)	FCFA	74 832 111	5 483 375	3 842 875	916 392	921 808	
	Améliorer la compétitivité dans les ports	Délai moyen de passage portuaire à l'import	jour	14*	14	13	12	11	11
	Renforcer la sécurité et la sûreté dans le secteur	Indicateur de programme non renseigné dans la synthèse du cadre logique	-	-	-	-	-	-	-

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
	maritime et des voies navigables								
PROGRAMME 463 DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS FERROVIAIRES		**Enveloppe** (en milliers)	FCFA	5 152 665	17 714 600	23 713 600	32 598 596	34 527 011	
	Renforcer la sécurité et la sûreté sur la voie ferrée	Nombre d'incidents sur la voie ferrée	nb	10	7	5	-	-	3
		Vitesse moyenne des trains	km/h	20	20	25	-	-	30
	Améliorer la performance du transport ferroviaire	Nombre de passagers transportés	nb	950 000	970 000	985 000	1 000 000	1 100 000	1 200 000
		Volume du trafic fret	t	1 650 000	1 700 000	1 800 000	2 000 000	2 200 000	2 500 000
PROGRAMME 464 DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DES SYSTEMES DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE VULGARISATION DES INFORMATIONS METEOROLOGIQUES		**Enveloppe** (en milliers)	FCFA	2 812 774	1 294 500	1 079 388	482 849	703 764	
	Améliorer la production et la vulgarisation des informations météorologiques	Taux de production des données météorologiques	%	60	70	75	80	85	90
		Taux d'utilisation des informations météorologiques	%	47	50	60	75	78	80
PROGRAMME 465 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORT DU MINISTERE		**Enveloppe** (en milliers)	FCFA	4 395 518	4 329 700	3 791 021	2 424 478	2 506 057	
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Taux de respect des procédures administratives et financières	%	100	100	100	100	100	100
		Nombre de sessions du dialogue de gestion	nb	4	4	4	4	4	4
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilité	%	20	25	35	45	47	50
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des structures sous tutelle	nb	7	8	9	10	10	10
	Assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel	Taux de mise en œuvre moyen des tâches du programme	%	100	100	100	100	100	100
		Taux d'exécution moyen des ressources financières	%	100	100	100	100	100	100
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%	100	100	100	100	100	100
		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	75	78	79	80	81	82

La progression vers 2030 est globalement cohérente, mais plusieurs trajectoires restent à clarifier. Dans le Programme 460 – Développement du transport routier, de l'intermodalité et de la sécurité routière, la proportion de transporteurs aux normes passe de 60 % en 2027 à 85 % en 2028, puis à 90 % en 2030. Dans le Programme 462 – Développement d'un système intégré de transport maritime, fluvial et lacustre sûr et compétitif, le délai moyen de passage portuaire à l'import évolue de 13 jours en 2027 à 11 jours en 2029 et 2030, tandis que l'objectif relatif à la sécurité et à la sûreté maritime ne dispose pas de cible renseignée. Dans le Programme 463 – Développement des transports ferroviaires, les trajectoires du nombre d'incidents sur la voie ferrée et de la vitesse moyenne des trains ne sont pas renseignées jusqu'en 2030. Enfin, dans le Programme 464 – Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques, le taux d'utilisation des informations météorologiques passe de 60 % en 2027 à 75 % en 2028, puis à 80 % en 2030. Ces évolutions restent cohérentes dans leur principe, sous réserve de mieux documenter les ruptures et les leviers attendus.

Les extrants sont globalement renseignés. Les sous-extrants des activités programmées restent cependant à compléter dans la matrice du cadre logique, en cohérence avec les nouvelles orientations de présentation des indicateurs dans les PPA par programme.

1.2. Alignement stratégique

Globalement, les orientations du PM/CG sont prises en compte. Pour la poursuite des Plans de reconstruction et de développement de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'administration rattache la réhabilitation de la Délégation Régionale des Transports du Sud-Ouest, programmée à **25 millions en 2027**, au Programme 465 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère.

Ce rattachement n'est toutefois pas explicité dans le CDMT, les PPA ou les RAP examinés et mérite d'être documenté. La mise en œuvre du Plan National Climat et de la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun est plus nettement visible, notamment à travers les investissements ferroviaires, le développement du transport fluvial et l'équipement des structures météorologiques.

Tableau 2 : Prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la SND30

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1	Poursuivre la mise en œuvre, en liaison avec les administrations et organes parties prenantes, des Plans de reconstruction et de développement des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.	Réhabilitation des infrastructures des services déconcentrés du MINT : - Réhabilitation de la DRT Sud-Ouest (6146I00066). Aucune opération explicitement rattachée, dans le CDMT, aux Plans de reconstruction de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest n'a été identifiée.	2027 : 25 000 2028 : - 2029 : -	Prise en compte très partielle. Une opération de réhabilitation est programmée dans la région du Sud-Ouest, mais le CDMT n'établit pas explicitement son rattachement au Plan de reconstruction. Aucune programmation spécifique aux Plans de reconstruction de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest n'est clairement identifiable.
2	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques.	Dépenses marquées sensibles au climat, notamment : - Surveillance, suivi et analyse du trafic et des accidents sur le réseau routier ; - Projet de développement du transport fluvial sur le fleuve Sanaga ; - Réhabilitation/renouvellement des lignes ferroviaires et Projet de Renouvellement Belabo-Ngaoundéré ; - Fourniture et vulgarisation des services météorologiques et climatologiques ; - Collecte des données météorologiques ; - Suivi des activités auprès de l'Organisation Météorologique Mondiale.	Total des dépenses sensibles au climat : 2027 : 22 719 300 2028 : 30 861 400 2029 : 32 471 900	Prise en compte substantielle à travers plusieurs programmes, notamment les programmes 463 et 464. Le CDMT comporte un marquage climat et des activités d'adaptation/résilience. Toutefois, le lien opérationnel avec le Plan National Climat et les engagements précis de la CDN n'est pas explicitement retracé activité par activité.

Globalement, **les initiatives transformatrices ont été très faiblement prises en compte dans la programmation budgétaire**. Sur les 16 initiatives transformatrices retenues pour le MINT, 8 sont clairement retracées dans la programmation 2027, pour un montant d'environ 23 856 000 000. Les plus importantes concernent le Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail-route Douala–N'Djamena et le Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré. D'autres initiatives sont prises en compte à travers des études ou des dotations plus limitées, notamment l'aéroport international de classe mondiale, le transport fluvial, la densification du réseau météorologique et le transport urbain de masse. Plusieurs initiatives annoncées ne disposent pas, à ce stade, de lignes budgétaires spécifiques clairement identifiables dans le CDMT.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	2027	2028	2029	Observation
1	Construction de la ligne de chemin de fer Edéa–Kribi–Campo					
2	Construction de la ligne de chemin de fer Ngaoundéré vers le Tchad					
3	Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail-route Douala–N'Djamena	Programme 463 – Développement des transports ferroviaires 464630G001 – Réhabilitation/renouvellement des lignes ferroviaires	14 231 000	21 221 900	23 221 400	Prise en compte forte et continue sur le triennat.
4	Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré	Programme 463 – Développement des transports ferroviaires 464630G002 – Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré	9 000 500	10 000 000	10 000 500	Prise en compte forte et continue sur le triennat.
5	Révision de la loi régissant le secteur maritime	Aucune tâche spécifiquement libellée comme révision de la loi maritime n'est identifiée				Des activités générales d'élaboration/renouvellement des textes existent, sans rattachement explicite à cette initiative.
6	Développement du transport fluvial	Programme 462 – Développement d'un système intégré de transport maritime, fluvial et lacustre sûr et compétitif 5946I00105 – Étude de faisabilité relative au développement du transport fluvial sur le fleuve Sanaga	140 000	179 500	105 000	Prise en compte effective au stade de l'étude de faisabilité.
7	Aménagement de la Zone Industrielle Intégrée du Port de Kribi					
8	Aménagement du Complexe industrialo-portuaire de Missolè I					
9	Extension du terminal à conteneurs du Port de Douala					
10	Construction d'un aéroport international de classe mondiale dans la zone littorale	Programme 461 – Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile 6146I00075 – Étude de faisabilité pour la construction d'un aéroport international de classe mondiale	150 000	400 000	400 000	Prise en compte effective au stade de l'étude de faisabilité.
11	Aménagement des aéroports de Bertoua, Tiko et Kribi	Programme 461 – Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile 5946I00098 – Réhabilitation des aéroports de Bertoua, Tiko et Kribi	201 500	3 861 600	5 962 100	Prise en compte effective avec montée en puissance sur 2028-2029.
12	Élaboration d'une loi sur la sécurité routière					
13	Développement du transport urbain de masse	Programme 460 – Développement du transport routier, de l'intermodalité et de la sécurité routière 6146F00767 – Suivi des compétences transférées aux CTD / appui à la mise en place du transport urbain de masse	5 000	5 000	5 000	Prise en compte très limitée au regard de l'ambition de l'initiative.
14	Amélioration de la fluidité du corridor Douala–Bangui					Aucune programmation spécifique identifiable pour le corridor Douala–Bangui.
15	Construction d'un aéroport de classe mondiale dans la zone littorale	Etude de faisabilité pour la construction d'un aéroport international de classe mondiale	150 000	400 000	400 000	Initiative prise en compte à travers les études de maturation du projet. Coût de la tâche : **1 milliard de FCFA**. La tâche est toutefois renseignée **« NON VISA »** dans le CDMT.
16	Densification du réseau de collecte des données météorologiques	Programme 464 – Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques 464640G002 – Équipement des structures de collecte et de traitement des données météorologiques	128 000	80 000	221 000	Prise en compte effective mais faible au regard du coût total du projet (3 916 000).

Les activités les plus consommatrices des ressources contribuent à l'atteinte des objectifs des programmes. Il s'agit notamment de :

Programme 460 : Développement du transport routier, de l'intermodalité et de la sécurité routière

- Suivi de la mise en œuvre des activités à financement Fonds Routier destinées aux Communes : 1,000 milliard de FCFA en 2027 ; sa contribution aux indicateurs du programme reste principalement indirecte ;
- Surveillance, suivi et analyse du trafic et des accidents sur le réseau routier : 125,3 millions de FCFA en 2027 ; cette activité contribue plus directement à l'objectif de renforcement de la sécurité routière.

Programme 461 : Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile

- Suivi de la conception et de la planification de construction/réhabilitation : 203 millions de FCFA en 2027, notamment en lien avec les projets de réhabilitation des aéroports de Bertoua, Tiko et Kribi ;
- Projet de Développement du Secteur des Transports : 150 millions de FCFA en 2027. Ces interventions sont cohérentes avec l'objectif de modernisation des infrastructures et d'amélioration de la compétitivité du sous-secteur aérien, même si le second intitulé reste relativement général.

Programme 462 : Développement d'un système intégré de transport maritime, fluvial et lacustre sûr et compétitif

- Projet de réalisation du système d'alimentation en eau potable du Port Autonome de Kribi et de ses dépendances : 2,001 milliards de FCFA en 2027 ;
- Construction/réhabilitation des infrastructures maritimes et portuaires : 611,5 millions de FCFA en 2027, notamment en lien avec le Port de Kribi. Ces interventions contribuent directement à la modernisation des infrastructures portuaires et à l'amélioration de leur compétitivité.

Programme 463 : Développement des transports ferroviaires

- Réhabilitation/renouvellement des lignes ferroviaires : 14,231 milliards de FCFA en 2027 ;
- Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré : 9,001 milliards de FCFA en 2027..

Programme 464 : Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques

- Équipement des structures de collecte et de traitement des données météorologiques : 128 millions de FCFA en 2027 ;
- Suivi des activités de la Représentation permanente du Cameroun auprès de l'Organisation Météorologique Mondiale : 88 millions de FCFA en 2027.

Programme 465 : Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère

- Coordination, suivi et reporting de la mise en œuvre des activités du programme : 393,021 millions de FCFA en 2027 ;
- Construction des services déconcentrés du Ministère des Transports : 229 millions de FCFA en 2027.

Au total, la programmation concentre une part importante des ressources sur les infrastructures ferroviaires et portuaires, ce qui est cohérent avec les priorités sectorielles. La traduction budgétaire reste toutefois plus faible ou moins lisible pour certaines initiatives transformatrices et pour l'orientation relative aux Plans de reconstruction.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La programmation du MINT respecte le cadrage budgétaire sur l'ensemble du triennat 2027-2029. Elle s'établit à **:**

- 35,342 milliards de FCFA en 2027 ;
- 44,578 milliards de FCFA en 2028 ;
- 48,758 milliards de FCFA en 2029.

Les dépenses d'investissement occupent une place prépondérante dans la programmation, avec 27,4 milliards de FCFA en 2027, 36,5 milliards de FCFA en 2028 et 40,5 milliards de FCFA en 2029.

Elles sont principalement portées par les **FINEX**, programmés à hauteur de **24 milliards de FCFA en 2027**, **30 milliards de FCFA en 2028** et **32 milliards de FCFA en 2029**. Les dépenses courantes demeurent, pour leur part, relativement stables sur le triennat.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029

Nature de dépenses	2026	2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)
DÉPENSES COURANTES										
SALAIRES	4 230 000	4 356 647	4 356 647	0	4 487 346	4 487 347	0	4 666 840	4 666 839	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	131 000	131 000	131 000	0	131 001	131 001	0	131 001	131 001	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 245 000	2 043 709	2 043 709	0	2 043 709	2 043 709	0	2 043 709	2 043 709	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS COURANTS	1 411 000	1 411 000	1 411 000	0	1 416 110	1 416 110	0	1 416 110	1 416 110	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**8 017 000**	**7 942 356**	**7 942 356**	**0**	**8 078 166**	**8 078 167**	**0**	**8 257 660**	**8 257 659**	**0**
DÉPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	6 632 000	3 400 000	3 400 000	0	6 500 000	6 500 000	0	8 500 000	8 500 000	0
FINEX	20 000 000	24 000 000	24 000 000	0	30 000 000	30 000 000	0	32 000 000	32 000 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**26 632 000**	**27 400 000**	**27 400 000**	**0**	**36 500 000**	**36 500 000**	**0**	**40 500 000**	**40 500 000**	**0**
TOTAL	**34 649 000**	**35 342 356**	**35 342 356**	**0**	**44 578 166**	**44 578 167**	**0**	**48 757 660**	**48 757 659**	**0**

Aucune demande additionnelle n'a été saisie dans PROBMIS. Toutefois, l'administration a exprimé cette demande hors-PROBMIS, et elle s'élève à **12,635 Milliards de FCFA en 2027, essentiellement portée vers l'investissement (12,310 milliards).**

Les FINEX constituent, en revanche, la principale composante de l'investissement et soutiennent surtout les grands projets ferroviaires.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les recommandations des CDMT initiaux 2027-2029 ont été partiellement prises en compte. Le respect du cadrage budgétaire constitue le principal progrès observé. Des points restent néanmoins à finaliser, notamment la saisie de la demande additionnelle dans PROBMIS, certaines codifications LR/MN, la maturité de plusieurs projets, la traçabilité des transferts et l'exhaustivité des arriérés. La programmation ajustée apparaît ainsi mieux structurée, sans avoir encore levé l'ensemble des réserves formulées lors de l'examen initial.

Les LR représentent en moyenne 96,5 % de la demande du MINT, avec 96,2 % en 2027. Le principe est globalement appliqué, même si certaines acquisitions ponctuelles restent inscrites en LR2, notamment l'acquisition de deux motos pour la prévention routière et plusieurs acquisitions de matériel informatique. Le traitement AE/CP de certains projets pluriannuels mérite également d'être suivi avec attention.

Les besoins pour la poursuite des projets pluriannuels sont pris en compte dans la limite des ressources disponibles. La programmation est fortement portée par le Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail-route Douala–N'Djamena et le Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré. Leur poids dans le programme

ferroviaire justifie un suivi étroit de l'exécution et des procédures de maturation afin de maintenir une trajectoire d'achèvement compatible avec le triennat.

S'agissant des arriérés, le CDMT prend en compte **58 millions de FCFA d'arriérés en 2027**, dont **9 millions de FCFA** au titre des arriérés de fonctionnement et **49 millions de FCFA** au titre des arriérés d'investissement. Le tableau transmis par l'administration fait pour sa part ressortir **49,1 millions de FCFA** pour l'acquisition et l'installation des équipements des stations de météorologie.

La programmation des besoins des EEP et des structures rattachées n'est pas perceptible dans l'annexe y relative, le tableau récapitulatif n'étant pas renseigné**.** Il s'agit notamment du transfert au Fonds Routier, qui est programmé à hauteur de 3 Milliards de FCFA sur le triennat. Le traitement du soutien à CAMAIR-CO devra également être clarifié dans la programmation.

Plusieurs nouveaux projets d'investissement ont été programmés dans les transports aérien, fluvial et routier ainsi que dans la météorologie. La construction d'un aéroport international de classe mondiale, le Projet de développement du transport fluvial sur le fleuve Sanaga et le Programme de renforcement du système d'observation, de gestion des données et de diffusion des informations météorologiques au Cameroun. Plusieurs de ces projets sont renseignés NON VISA et leur programmation reste partielle au regard de leur coût total.

Les charges récurrentes sont prises en compte dans la programmation budgétaire. Elles concernent notamment l'entretien et la maintenance des bâtiments du MINT, la maintenance courante du réseau ferroviaire par CAMRAIL et la maintenance des réseaux d'observation météorologique.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le MINT n'est pas directement concerné par la production des filières et spéculations visées par le PIISAH. Aucun marquage spécifique à l'import-substitution n'est renseigné dans le CDMT.

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre n'est pas encore réalisée. Des dépenses sensibles au genre sont néanmoins programmées et marquées dans PROBMIS, exclusivement dans le Programme 465 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère, à hauteur de **312 000 000 de FCFA** en 2027, **144 500 000 de FCFA** en 2028 et **144 500 000 de FCFA** en 2029.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont effectivement programmées et marquées à hauteur de **22 719 000 000 de FCFA en 2027**, **30 861 000 000 de FCFA en 2028** et **32 472 000 000 de FCFA en 2029**. Le marquage est désormais très majoritairement concentré sur le Programme 463 – Développement des transports ferroviaires, notamment la réhabilitation/renouvellement des lignes ferroviaires et le Projet de Renouvellement de la ligne ferroviaire Bélabo–Ngaoundéré. La prise en compte est donc substantielle, même si le ciblage de certaines dépenses devra continuer à être affiné.

IV. RECOMMANDATIONS

1. Veiller au réalisme des cibles des indicateurs des programmes ;

2. Renseigner complètement les extrants des activités programmées dans le CDMT, au niveau de la matrice du cadre logique et dans les Projets de performance annuels (PPA) par programme ;
3. Veiller à la qualité des informations contenues dans le RAP 2025 et le traduire en anglais ;
4. Reporter en 2028 les ressources programmées en 2027 au profit de CAMAIR-CO pour le projet d'expansion de sa flotte, dans l'attente de l'obtention de son visa de maturité. Le montage financier actuel du projet, d'un coût de 98 milliards de FCFA, prévoit notamment un apport de l'État de 9,5 milliards de FCFA, un financement de 33,5 milliards de FCFA par les banques locales et un apport propre de CAMAIR-CO de 15 milliards de FCFA ; Transmettre au MINEPAT et au MINFI la liste des Organisations internationales auxquelles le Cameroun adhère à travers le MINT, ainsi que le montant des contributions financières à leur verser, pour une prise en compte exhaustive dans la programmation ;
5. Produire une fiche spécifique sur l'état d'avancement des projets de réhabilitation des aéroports de Bertoua, Tiko et Kribi, et réviser l'intitulé ainsi que le coût total de la tâche programmée afin de les mettre en cohérence avec son objet, qui porte sur la prise en charge de l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO), et non sur les travaux de réhabilitation desdits aéroports ;
6. Examiner la régularité des ressources transférées au Fonds routier ;
7. Conduire l'analyse situationnelle genre, effectuer le marquage des dépenses sensibles au genre, et renforcer la prise en compte de l'inclusion sociale dans la maturation des projets ;
8. Revoir et améliorer le marquage des dépenses sensibles climat, étant donné que le MINT fait partie des administrations concernées par l'indicateur du Program for Results –PforR- Impact (en partenariat avec la Banque mondiale) sur la résilience climatique du budget de l'Etat.

V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le CDMT ajusté 2027-2029 du MINT est validé avec une **note totale de 86/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
26/30	**43/50**	**17/20**	**86/100**

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (MINEE)

La délégation du **Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE**), conduite par **M. ETOUNDI Guy Siméon**, **Chef de Division des Études, de la Prospective et de la Coopération**, a été reçue aux CEPB-PA, le **vendredi 11 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence et la cohérence de la programmation budgétaire triennale 2027-2029, ainsi que sur la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles sont annualisées sur le triennat, mais leur réalisme n'est pas homogène au regard des performances antérieures et des ressources programmées.

Pour le Programme 341 – Accès à l'énergie, les principaux indicateurs progressent en 2028 alors que la dotation passe de **55,703 milliards de FCFA en 2027** à **39,727 milliards en 2028**, soit un recul d'environ 29 %. Pour le Programme 340 – Offre d'énergie, la dotation augmente à 154,296 milliards en 2028 puis revient à 121,523 milliards en 2029, alors que la cible de production d'énergie passe de 8 050,8 à 8 500 MW et que la quantité d'énergie transportée passe de 7 778,78 à 9 500 MW.

Tableau 1 : Évolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs cibles	Valeurs cibles	Valeurs cibles	CSP
				2025	2026	2027	2028	2029	2030
Programme 340 : Offre d'énergie		Enveloppe en milliers	FCFA		173 263 350	144 596 489	154 295 709	121 523 256	
	Produire de l'énergie en quantité abondante	Quantité d'énergie produite	MW	7 778,78	7 778,78	7 953,98	8 050,8	8 500	8 800
		Puissance installée	MW	2 050	1 891	2 070	2 170	3 500	3 500
		Quantité d'énergie transportée	MW	6 893,35	6 893 356*	7 778,78	7 778,78	9 500	9 500
Programme 341 : Accès à l'énergie		Enveloppe en milliers	FCFA		118 258 974	55 702 662	39 726 696	52 676 696	
	Promouvoir la transition énergétique	Part des énergies renouvelables dans le mix électrique	%	3	2	4	6	10	10
	Accroître l'accès à l'énergie	Taux d'accès à l'électricité	%	74,71	74,13	77	81	83	83
		Taux de desserte de l'énergie électrique	%	47,65	46	52	56	60	60
Programme 342 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide		Enveloppe en milliers	FCFA		108 012 884	122 033 990	155 427 582	204 454 035	
	Accroître l'offre en eau	Capacité de production installée	m³/j	1 024 590	1 000 843	1 166 035	1 176 135	2 500 000	2 500 000
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Rendement de distribution en milieu urbain et périurbain	%	47	42,55	60	65	70	70
		Taux de desserte en eau potable en milieu rural	%	56	53,7	60	63	90	90
Programme 343 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère	Assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel	Enveloppe en milliers	FCFA		26 197 292	20 287 491	8 400 924	7 843 092	
		Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%	100	100	100	100	100	100

Pour le Programme 342 – Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide, la progression des ressources est davantage en phase avec les cibles ; les ruptures prévues en 2029, notamment pour la capacité de production installée et la desserte en eau potable en milieu rural, restent cependant à rapprocher des mises en service attendues.

Les extrants sont renseignés. Leur exhaustivité et leur précision restent toutefois à consolider pour chacune des activités programmées.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations sont globalement prises en compte dans le CDMT. Le PforR, l'accès à l'eau potable, le PIISAH, les plans de reconstruction ainsi que la prise en compte du climat sont identifiables.

La réhabilitation et la modernisation de la SONARA sont documentées à travers un projet estimé à environ 700 milliards de FCFA, envisagé en PPP sur financement privé, ce qui explique l'absence de dotation budgétaire directe.

Des réserves demeurent toutefois sur quelques dossiers. Pour la SOCADEL, le CDMT retrace une tâche de restructuration dotée de 40,051 millions de FCFA par an, montant faible au regard de l'enjeu. L'aménagement hydroélectrique de Kikot et ses lignes associées ne ressortent pas de manière identifiable, tout comme le Projet pilote de Gaz Naturel pour Véhicules relevant du P2I.

Tableau 2 : Prise en compte des orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1	Accroître la production et l'accès à l'électricité, notamment à travers la poursuite de la mise en œuvre de l'aménagement hydroélectrique et des lignes associées de Kikot, et la finalisation de la construction des lignes de transport de l'électricité du barrage de Nachtigal	Construction de la ligne 400 kV Nachtigal (Ntui)-Bafoussam et ouvrages connexes ; aménagement hydroélectrique de Kikot et lignes associées	2027 : 2 220 000 2028 : 36 022 000 2029 : 59 394 256	Partiel. Nachtigal est clairement budgétisé. Kikot et ses lignes associées ne ressortent pas de manière identifiable dans la programmation.
2	Poursuivre la restauration de l'équilibre financier du secteur de l'électricité notamment à travers l'accélération de la mise en œuvre des réformes dédiées dans le cadre du PforR conclu avec la Banque Mondiale	PRSEC-PforR – volet Offre d'énergie – Appui budgétaire ; PRSEC-PforR – volet Distribution – Appui budgétaire	2027 : 22 000 000 2028 : 12 000 000 2029 : 12 000 000	Oui. Programmation directement identifiable dans le CDMT ; les deux volets concourent au redressement financier et opérationnel du secteur.
3	Mettre en place, en liaison avec les parties prenantes, des actions visant à promouvoir la santé financière de la SOCADEL	Prise en charge de la restructuration de la Société ENEO entre 2026, 2027 et 2028 (SOCADEL) ; actions PRSEC/PARSEC liées à la viabilité financière et à l'inventaire des actifs	2027 : 40 051 000 2028 : 40 051 000 2029 : 40 051 000	Partiel. La tâche spécifique SOCADEL est bien retracée, mais la dotation de 40,051 millions de FCFA par an demeure marginale au regard de l'enjeu de restructuration.
4	Accélérer la réhabilitation et la restructuration de la SONARA en vue de réduire le volume des importations des produits blancs et de préserver la détérioration des réserves de change	Projet de réhabilitation/modernisation de la SONARA ; PARRAS 24 ; recapitalisation et plan de restructuration	2027 : 0 2028 : 0 2029 : 0	Oui. Le projet est estimé à environ 700 milliards de FCFA et envisagé en PPP/DBFM sur financement privé ; l'absence de dotation budgétaire directe est liée au montage retenu.
5	Poursuivre la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH)	Aménagement de 71 000 ha de périmètres irrigués à travers la construction des prises d'eau ; forages pastoraux et études connexes	2027 : 2 977 343 2028 : 2 637 343 2029 : 2 637 343	Oui. La programmation couvre les prises d'eau, les forages pastoraux et les études EIES du PIISAH.

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
6	Poursuivre la mise en œuvre, en liaison avec les administrations et organes parties prenantes, des Plans de reconstruction et de développement des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	Projet d'électrification rurale de trois régions ; interventions d'accès à l'électricité et à l'eau potable dans les régions concernées	Électrification 3 régions : 2027 : 1 222 612 ; 2028 : 35 000 ; 2029 : 35 000 AEP Buea-Tiko-Mutengene : 2027 : 22 329 800 ; 2028 : 22 688 005 ; 2029 : 4 000 000	Oui, avec une prise en compte identifiable pour l'Extrême-Nord et le Sud-Ouest. Le rattachement au Plan du Nord-Ouest est moins explicite.
7	Poursuivre la mise en œuvre des projets inscrits dans le Programme d'Impulsion Initiale (P2I), en vue de densifier et de diversifier le tissu productif industriel	Projet pilote de Gaz Naturel pour Véhicules	2027 : Non identifié 2028 : Non identifié 2029 : Non identifié	Non. La composante relevant de la tutelle technique du MINEE n'est pas identifiable dans le CDMT 2027-2029.
8	Accroître l'offre et l'accès à l'eau potable, notamment à travers la poursuite de la mise en œuvre des divers projets pertinents visant la reconfiguration, l'extension et la modernisation du système d'approvisionnement en eau potable dans les villes	Projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de Yaoundé ; Programme de Sécurité de l'Eau (SEWASH) ; autres systèmes d'AEP et volets du Compact National Eau	Au moins : 2027 : 66 347 552 2028 : 96 843 033 2029 : 109 822 612	Oui. Minimum constitué de la reconfiguration de Yaoundé, du SEWASH, du Méga-Projet de Douala et du Compact National Eau ; d'autres projets d'AEP s'y ajoutent.
9	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques	Dépenses sensibles au climat du programme 342 ; actions PRSEC en faveur des énergies renouvelables ; Compact énergétique	Programme 342 : 2027 : 53 999 505 2028 : 47 607 005 2029 : 87 620 046	Oui. Montants du programme 342 identifiés comme sensibles au climat ; les interventions énergétiques liées aux EnR, à la cuisson propre et à l'efficacité énergétique complètent la prise en compte.

La prise en compte des initiatives transformatrices est substantielle, mais reste inégale. Les grands projets de transport de l'électricité, le PforR, les investissements solaires, le SEWASH, le Méga-Projet d'alimentation en eau potable de Douala, le Compact National Eau et la reconfiguration du système d'alimentation en eau de Yaoundé sont bien retracés. D'autres initiatives sont engagées à travers des études ou des opérations préparatoires, notamment Minkouma et Mbakaou. En revanche, la Composante 2 de l'interconnexion Cameroun-Tchad, le MPA, le barrage-réservoir de Pont Rail et le PAEA-MRU apparaissent sans dotation sur le triennat, tandis que Kikot, le PRONAME, le SMARTEC et certaines réformes réglementaires ne sont pas clairement individualisés.

Tableau 3 : Prise en compte des initiatives transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1	Projet d'interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad, Composante 1, interconnexion RIS-RIN	Projet d'interconnexion Tchad-Cameroun – Composante 1, interconnexion RIS-RIN	2027 : 56 216 181 2028 : 20 820 835 2029 : 0	Oui. Projet retracé sur FINEX en 2027-2028.
2	Projet d'interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad, Composante 2, Construction de la ligne 225 KV	Projet d'interconnexion Tchad-Cameroun – Composante 2, construction de la ligne 225 kV	2027 : 0 2028 : 0 2029 : 0	Partiel. Initiative inscrite dans le CDMT mais non dotée sur le triennat.
3	Programme de Réforme du Secteur de l'Electricité (PforR)	PRSEC-PforR – volet Offre d'énergie – Appui budgétaire ; volet Distribution – Appui budgétaire	2027 : 22 000 000 2028 : 12 000 000 2029 : 12 000 000	Oui. Cumul des volets Offre d'énergie et Distribution du PforR dans la programmation de référence.
4	Construction des lignes 225 kV Ebolowa-Kribi, 90 kV Mbalmayo-Mekin ainsi que les ouvrages connexes	Travaux de construction des lignes 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbalmayo-Mekin ainsi que prestations connexes	2027 : 30 822 000 2028 : 165 000 2029 : 8 000	Oui. Travaux, maîtrise d'œuvre, assistance géotechnique et recette technique compris.
5	Construction de la ligne 400 kV Nachtigal (Ntui)-Bafoussam ainsi que les ouvrages connexes	Construction de la ligne 400 kV Nachtigal (Ntui)-Bafoussam et ouvrages connexes	2027 : 2 220 000 2028 : 36 022 000 2029 : 59 394 256	Oui. Travaux et prestations connexes compris.

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
6	Projet de Renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Douala	Projet de renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Douala ; maîtrise d'œuvre résiduelle	2027 : Non isolé 2028 : Non isolé 2029 : Non isolé	Partiel. Projet retracé parmi les opérations en cours, mais les montants résiduels ne sont pas isolés dans l'annexe analysée.
7	Construction de la centrale thermique à gaz de Limbé	Construction des centrales thermiques à gaz	2027 : 0 2028 : 0 2029 : 0	Partiel. L'activité existe dans le programme 340, mais elle n'est pas dotée sur 2027-2029.
8	Projet d'extension des centrales solaires photovoltaïques de Maroua et Guider	Électrification de 200 localités par systèmes photovoltaïques et autres projets solaires	2027 : Non isolé 2028 : Non isolé 2029 : Non isolé	Partiel. Des investissements solaires sont programmés, mais le rattachement à l'extension spécifique des centrales de Maroua et Guider n'est pas établi.
9	Projet de fourniture et d'installation de luminaires LED et lampadaires solaires avec système (SMARTEC)		2027 : 2028 : 2029 :	Non. Initiative non identifiable de manière explicite dans la programmation financière examinée.
10	Programme de Redressement et d'Accès au Secteur de l'Electricité au Cameroun : Approche Programmatique à Phase Multiples (MPA)	Programme de Redressement et d'Accès au Secteur de l'Électricité au Cameroun – MPA	2027 : 0 2028 : 0 2029 : 0	Partiel. Programme inscrit mais non doté sur le triennat.
11	Construction du barrage hydroélectrique de Kikot			
12	Construction du barrage hydroélectrique de Minkouma	Sécurisation foncière du projet de barrage hydroélectrique de Minkouma	2027 : 200 000 2028 : 0 2029 : 0	Partiel. Seule une tâche préparatoire de sécurisation foncière est budgétée en 2027.
13	Projet de construction de l'aménagement de Mbakaou	Finalisation des études de faisabilité du projet de construction de l'aménagement de Mbakaou	2027 : 2 500 000 2028 : 450 000 2029 : 549 000	Oui. Deux inscriptions relatives à Mbakaou sont cumulées en 2027.
14	Programme National de la Maitrise de l'Énergie (PRONAME)	Actions de maîtrise et d'efficacité énergétique non rattachées explicitement au PRONAME		Partiel. Des actions convergentes existent, mais le PRONAME n'est pas individualisé sous cet intitulé.
15	Mise en place d'un cadre de subventionnement ciblées des projets d'énergies renouvelables (EnR)			
16	Projet de construction du barrage réservoir de Pont Rail	Projet de construction du barrage-réservoir de Pont Rail	2027 : 0 2028 : 0 2029 : 0	Partiel. Projet inscrit mais non doté sur 2027-2029.
17	Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural au Cameroun (PAEA MRU)	Tâches du Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural au Cameroun (PAEA MRU)		Partiel. Tâches inscrites dans le CDMT mais non dotées sur le triennat.
18	Programme de Sécurité de l'Eau (SEWASH)	Programme de Sécurité de l'Eau (SEWASH) – composante principale	2027 : 22 971 919 2028 : 23 163 628 2029 : 24 143 207	Oui. Montants du projet SEWASH, FINEX et contrepartie nationale compris.
19	Projet d'alimentation en eau potable des villes de Douala et de Yaoundé	Grands projets d'AEP de Douala ; reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de Yaoundé	2027 : 39 054 005 2028 : 68 054 005 2029 : 80 054 005	Oui. Cumul du Méga-Projet d'AEP de Douala et de la reconfiguration du système d'alimentation en eau de Yaoundé.
20	Construction des retenues collinaires et des aménagements agro-sylvo-pastoraux dans les régions septentrionales	SEWASH – construction de deux retenues collinaires à Mousgoy et Bassira	2027 : 9 142 500 2028 : 0 2029 : 0	Oui. Deux retenues collinaires à Mousgoy et Bassira, sur FINEX et contrepartie nationale.
21	Mise en place des cadres réglementaires pour les systèmes autonomes (normes pour l'installation, la connexion, la vente d'énergie de mini-réseaux)	Compact énergétique – assistance à la mise en place d'un cadre harmonisé de tarification, de raccordement et de gestion des interconnexions	2027 : 400 000 2028 : 0 2029 : 0	Partiel. Assistance technique à la mise en place du cadre harmonisé de tarification, raccordement et gestion des interconnexions.
22	Installation des mini-centrales solaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord	Projets d'électrification solaire et rurale dans les régions septentrionales		Partiel. Prise en compte indirecte ; l'intitulé exact de

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
				l'initiative n'est pas repris dans la programmation.
23	Réalisation du Mega-Projet d'adduction d'Eau Potable de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri	Méga-Projet d'alimentation en eau potable de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri – travaux	2027 : 3 447 000 2028 : 32 447 000 2029 : 44 447 000	Oui. Ensemble des tâches du Méga-Projet de Douala, y compris travaux, maîtrise d'œuvre, assistance géotechnique et études.
24	Compact National Eau : réalisation des mini systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu rural	Compact National Eau – composantes BAD, BID et AFD	2027 : 4 321 628 2028 : 5 625 400 2029 : 5 625 400	Oui. Composantes BAD, BID et AFD du Compact National Eau sur ressources internes.
25	Projet de reconfiguration du système d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé	Projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de Yaoundé – composante FINEX	2027 : 35 607 005 2028 : 35 607 005 2029 : 35 607 005	Oui. Composantes FINEX et RIO du projet de reconfiguration de Yaoundé.
26	Projet de construction des petites centrales hydroélectriques sur les rivières du Nkam, Menoua et Mezoung dans les Départements du Haut Nkam, Menoua et du Moungo	Projet de construction des petites centrales hydroélectriques sur les rivières du Nkam, Menoua et Mezoung	2027 : 100 000 2028 : 25 000 2029 : 25 000	Oui. Initiative prise en compte mais faiblement dotée.
27	Mise en place des cadres réglementaires pour les systèmes autonomes en ce qui concerne les normes pour l'installation, la connexion, la vente d'énergie de mini-réseaux	Compact énergétique – assistance à la mise en place d'un cadre harmonisé de tarification, de raccordement et de gestion des interconnexions		Partiel. Même initiative que la ligne 21, formulée de manière quasi identique ; prise en compte partielle et non individualisée.
28	Réhabilitation de 350 stations SCANWATER alimentées en énergie solaire	Réhabilitation de 350 stations SCANWATER alimentées en énergie solaire	2027 : 250 000 2028 : 0 2029 : 52 013 041	Oui. Forte montée en charge en 2029, avec FINEX et ressources internes.
29	Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural au Cameroun (PAEA MRU) phase 2			Non. Phase 2 non identifiable avec une dotation spécifique dans la programmation actuelle.
30	Elaboration d'une loi spécifique aux énergies renouvelables			Non. Initiative non identifiable comme tâche budgétaire spécifique dans le CDMT.
31	Révision de la Loi régissant le secteur de l'électricité et ses textes d'application			Non. Initiative non identifiable comme tâche individualisée dans la programmation financière examinée.

Les activités les plus consommatrices de ressources, au sein de chaque programme, contribuent de manière directe pour les programmes opérationnels. Il s'agit notamment de :.

Programme 340 – Offre d'énergie :

- Modernisation et maintenance des réseaux de transport de l'électricité (103,295 milliards de FCFA);
- Construction des centrales solaires (28,120 milliards de FCFA).

Programme 341 – Accès à l'énergie :

- Électrification urbaine (28, 550 milliards de FCFA) ;
- Appui aux CTD pour l'électrification rurale (13,847 milliards de FCFA).

Programme 342 – Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide :

- Construction des infrastructures de production d'eau potable d'une capacité journalière supérieure à 100 m³ (54, 857 milliards de FCFA).
- Maintenance, renforcement et requalification des infrastructures de production d'eau potable d'une capacité journalière supérieure à 100 m³ (35,857 milliards de FCFA).

Programme 343 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère :

- Contrôle, suivi et évaluation de l'exécution physico-financière du sous-secteur Eau et Énergie (7,785 milliards de FCFA)
- Construction des bâtiments abritant les services du MINEE (3,605 milliards de FCFA).

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat 2027-2029, le MINEE est parfaitement cadré à hauteur de :

- 342, 620 milliards de FCFA en 2027
- 357, 851 milliards de FCFA en 2028
- 386, 497 milliards de FCFA en 2029.

La programmation financière du MINEE se présente comme suit :

Tableau 5 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2027-2029								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart (*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	3 444 000	3 547 765	3 547 765	0	3 654 198	3 654 198	0	3 800 366	3 800 366	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	605 000	605 000	605 000	0	605 003	605 000	-3	605 003	605 000	-3
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 858 000	2 577 367	2 577 367	0	2 577 367	2 577 367	0	2 577 367	2 577 367	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS COURANTS	1 247 000	1 062 000	1 062 000	0	1 065 846	1 065 846	0	1 065 846	1 065 846	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**8 154 000**	**7 792 132**	**7 792 132**	**0**	**7 902 414**	**7 902 411**	**-3**	**8 048 582**	**8 048 579**	**-3**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	199 578 500	88 828 500	88 828 500	0	107 748 500	107 748 500	0	131 448 500	131 448 500	0
FINEX	218 000 000	224 000 000	224 000 000	0	230 200 000	230 200 000	0	235 000 000	235 000 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	22 000 000	22 000 000	0	12 000 000	12 000 000	0	12 000 000	12 000 000	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**417 578 500**	**334 828 500**	**334 828 500**	**0**	**349 948 500**	**349 948 500**	**0**	**378 448 500**	**378 448 500**	**0**
TOTAL	**425 732 500**	**342 620 632**	**342 620 632**	**0**	**357 850 914**	**357 850 911**	**-3**	**386 497 082**	**386 497 079**	**-3**

Les dépenses en capital restent très largement majoritaires, avec 334,829 milliards de FCFA en 2027, 349,949 milliards en 2028 et 378,449 milliards en 2029, portées principalement par le FINEX, le RIO et le C2D investissement.

La demande additionnelle saisie dans PROBMIS s'élève à **125,763 milliards de FCFA en 2027**, soit environ 126 milliards. Elle est principalement portée par le PforR, avec 85 milliards de FCFA pour le volet Distribution et 35 milliards pour le volet Offre d'énergie, auxquels s'ajoutent 5,1 milliards de fonds de contrepartie du volet Offre ainsi qu'une inscription de 663 millions pour les études du barrage-réservoir Ntem-Memve'ele 2. La demande additionnelle se réduit à 8,962 milliards en 2028 et à 5,2 milliards en 2029. Les échanges ont, par ailleurs, porté sur le manque à gagner du secteur de l'électricité, estimé à près de 360 milliards de FCFA en 2026, et sur le déficit de production annoncé pour 2027, évalué à environ 125 MW.

2.2. Pertinence et cohérence de la programmation

Les LR représentent en moyenne près de 89 % de la programmation du MINEE sur le triennat 2027-2029. Les principes de programmation en AE/CP et en LR/MN sont globalement respectés.

Les besoins de poursuite des projets pluriannuels sont pris en compte dans la limite des ressources disponibles. Les échanges ont toutefois insisté sur le suivi du PAEPYS et du projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau de Yaoundé, sur la mise en service de la ligne Nachtigal 400 kV et sur la nécessité de disposer d'un point actualisé concernant l'usine de pied de Lom Pangar, le barrage de Mekin, la centrale solaire à Mvélé et le barrage de Chollet. Le projet de barrage-réservoir de Pont Rail figure dans le CDMT, mais sans dotation sur 2027-2029. L'administration a été invitée à s'assurer de la programmation en 2027 de projets FINEX disposant effectivement d'une convention de financement.

Les ressources consacrées aux loyers des projets en PPP, sont appréciées à travers un état détaillé de la situation des factures de NHPC qui a été produit. La documentation du mécanisme de « Take or Pay » reste néanmoins à compléter, notamment sur les dispositions conventionnelles, les montants annuels à acquitter, leur inscription dans le CDMT et le circuit de transmission et de validation des factures.

Le MINEE prévoit en 2027 **1,730 milliard de FCFA** p**our la prise en charge des arriérés** liés aux travaux d'hydraulique, d'électrification solaire et d'électrification rurale, auxquels s'ajoutent **100 millions de FCFA** au titre des arriérés de droits de régulation des marchés publics.

Les transferts et subventions aux établissements et entreprises publics sont pris en compte, notamment au bénéfice de l'AER et de l'ARSEL. Le principal point d'attention porte sur la dette de la SOCADEL, dont la situation exacte et le plan d'apurement doivent être précisés, avec les modalités de prise en charge dans la programmation 2027-2029.

Des charges récurrentes sont prises en compte, notamment à travers le PforR pour le remplacement des poteaux en bois par des poteaux en béton. Il a été recommandé toutefois de renforcer les ressources destinées à la maintenance des équipements et infrastructures du secteur, en particulier dans le cadre du plan de maintenance de la SOCADEL.

La programmation demeure ainsi centrée sur la poursuite des principaux projets et sur les priorités du sous-secteur. Les réserves portent moins sur le cadrage global, qui est respecté, que sur la sécurisation de certains engagements, la maturité d'une partie des nouvelles opérations et la documentation de quelques dossiers structurants.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des ressources transférées aux CTD est jugée conforme au cadrage budgétaire à moyen terme et leur codification est considérée comme satisfaisante. Le CDMT retrace notamment 20,347 milliards de FCFA en 2027 et **21,802 milliards par an en 2028** et 2029 au titre des transferts aux communes pour l'électrification des zones nécessiteuses.

3.2. Contribution à la politique d'import-substitution

La prise en compte de l'import-substitution est jugée effective et la fiche PIISAH a été renseignée. Le marquage du CDMT fait notamment ressortir, en 2027, 33,048 milliards de FCFA au Programme 341 – Accès à l'énergie et 9,143 milliards au Programme 342 – Accès à l'eau potable et à

l'assainissement liquide. L'enjeu reste d'assurer une traçabilité régulière et homogène de ces dépenses dans PROBMIS.

3.3. Programmation sensible au genre

Le marquage des dépenses sensibles au genre a été effectué et des dépenses sont effectivement retracées dans le CDMT. L'analyse situationnelle genre n'est cependant pas encore réalisée ; elle demeure nécessaire pour mieux asseoir le ciblage et consolider le marquage.

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées. Le CDMT retrace notamment, pour le Programme 340 – Offre d'énergie, 25,461 milliards de FCFA en 2027, 55,156 milliards en 2028 et 24,322 milliards en 2029 ; pour le Programme 342 – Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide, les montants s'établissent à 53,999 milliards, 47,607 milliards et 87,620 milliards.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

1. forte pression financière dans le secteur de l'électricité, avec un manque à gagner signalé pour 2026 et un déficit de production annoncé pour 2027 ;
2. maturité incomplète de plusieurs nouvelles tâches d'investissement ;

4.2. Recommandations

1. Veiller à l'exhaustivité et à la fiabilité des informations renseignées dans le cadre stratégique de performance des programmes, notamment les cibles, les unités de mesure et les sources de vérification ;
2. Veiller à la cohérence de l'évolution des cibles des indicateurs, notamment celles relatives à la production d'énergie et à la quantité d'énergie transportée ;
3. Renseigner de manière complète et précise les extrants attendus pour chacune des activités programmées dans le CDMT, au niveau de la matrice du cadre logique ;
4. Relire et finaliser le RAP 2025, y compris sa traduction.
5. Statuer urgemment, avec les instances décisionnelles concernées, sur les modalités de prise en charge du manque à gagner pétrolier, estimé à près de 360 milliards de FCFA en 2026, compte tenu de son incidence attendue sur les profils budgétaires 2026 et 2027-2029 ;
6. Produire une documentation précise sur le mécanisme de « Take or Pay » avec Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), en précisant les dispositions conventionnelles, les montants annuels à acquitter, leur programmation dans le CDMT ainsi que le circuit institutionnel de transmission et de validation des factures ;
7. Assurer, en liaison avec CAMWATER, un suivi étroit de la mise en œuvre du PAEPYS et du projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau de Yaoundé, afin de garantir le respect des délais de livraison prévus en 2028 et l'injection effective des volumes d'eau attendus ;
8. Produire et transmettre au MINEPAT et au MINFI un état exhaustif de la dette de la SOCADEL, assorti d'un plan d'apurement chiffré, et proposer les modalités permettant de traiter ce passif en dehors de la société ;Produire des mémos spécifiques sur certains projets structurants - Centrale à gaz, du PIISAH et de la réhabilitation de la SONARA -, en précisant la demande

nationale, les déficits constatés et les mesures urgentes envisagées, afin de mieux les adresser les problématiques soulevées par ceux-ci;

9. Produire un point exhaustif sur l'état d'exécution et les perspectives de certains projets de barrages et centrales, notamment : l'usine de pied de Lom Pangar, le barrage de Mekin, la centrale solaire à Mvélé et le barrage de Chollet ;
10. Intégrer dans le CDMT le projet de barrage-réservoir de Pont Rail, dès l'année 2028 et dans la demande additionnelle ;
11. Programmer à partir de 2028 les projets à financement extérieur ne disposant pas encore de convention de financement signée ;
12. Faire un pont détaillé sur les s mesures destinées à atténuer les déficits de production en énergie électrique (notamment le déficit estimé à 125 MW en 2027), à travers : le plan d'urgence solaire ; la maintenance des barrages existant et l'optimisation de la centrale à gaz de Kribi.;
13. Prévoir les allocations budgétaires nécessaires pour anticiper la prise en charge des périodes d'étiage sur le triennat 2027-2029 ;
14. Poursuivre les échanges avec le MINEPAT en vue d'optimiser les modalités de financement des infrastructures de barrages, notamment lorsque les inscriptions en BIP RIO restent très faibles au regard du coût total des projets ;
15. Conduire effectivement l'analyse situationnelle genre du MINEE afin d'améliorer le marquage des dépenses sensibles au genre ;
16. Revoir et améliorer le marquage des dépenses sensibles climat, étant donné que le MINEE fait partie des administrations concernées par l'indicateur du Program for Results –PforR- Impact (en partenariat avec la Banque mondiale) sur la résilience climatique du budget de l'Etat ;
17. Renforcer la collaboration avec le MINAS, notamment au niveau des commissions internes de maturation des établissements publics sous tutelle.

V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le CDMT ajusté 2027-2029 du MINEE est validé avec **une note totale de 85/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
24/30	45/50	16/20	**85/100**

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU)

La délégation du **Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, conduite par Monsieur NDENGUE SAMBA, Directeur des Affaires Générales (DAG),** a été reçue aux CEPB-PA, le **9 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur la performance associée aux programmes, l'alignement stratégique des interventions, la pertinence de la programmation budgétaire et la prise en compte des enjeux transversaux.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIEE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Evaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les extrants sont globalement renseignés, mais leur exhaustivité et leur articulation avec les activités et les ressources doivent être consolidées.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	REALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP
				2025	2026	2027	2028	2029	2030
PROGRAMME 390 DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			38 677 913	58 111 185	53 658 638	50 632 887	
	Améliorer l'accès à l'habitat décent	Nombre de logements construits annuellement	Nombre	3 714	4 278	4 578	4 800	5 000	4 760
		Superficie d'espaces constructibles sécurisée, aménagée ou restructurée	ha	2 838	2 938	3 038	3 138	3 250	3 250
		Proportion de ménages vivant dans un habitat décent	%		35,14				38,2
	Améliorer le niveau d'assainissement des villes	Linéaire de drains construits ou aménagés	ml	3 644	3 800	4 400	5 500	6 500	7 000
PROGRAMME 391 AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL URBAIN		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			3 903 547	6 124 783	6 188 335	8 106 688	
	Améliorer le cadre de vie des habitants des zones urbaines sous-structurées et sous-équipées	Superficie d'espace aménagé en zone d'habitats sous-structurés et sous-équipés	ha	47,13	47,13	65	85	125	125
	Promouvoir l'inclusion sociale et la participation communautaire en milieu urbain	Nombre de jeunes formés par sexe	Nombre		6 727	7 227	7 727		8 727
	Renforcer l'efficacité, la transparence et la durabilité des processus de planification et de gestion dans les environnements urbains	Proportion des villes disposant d'au moins un outil de gestion urbaine en vigueur	%	47,13	49,13	53,15	56,02	58,14	58,14
PROGRAMME 392 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ DURABLE		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			116 744 699	123 935 220	173 486 198	180 844 798	
	Améliorer la mobilité urbaine	Linéaire de voiries entretenues et réhabilitées	km	1 379	1 579	1 979	2 179	2 779	2 779
		Linéaire de voiries construites	km	15	25	35	65	120	120
	Promouvoir la mobilité douce	Linéaire de voies dédiées au transport sur site propre aménagé	km		0	0	40		52
PROGRAMME 393 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			9 538 532	8 716 208	12 271 669	14 655 266	
	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINHDU	Taux de réalisation des activités budgétisées des programmes	%	80	100	100	100	100	100

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	REALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP
				2025	2026	2027	2028	2029	2030
SUPPORT DU MINISTÈRE									

Plusieurs indicateurs atteignent dès 2029 leur cible 2030, notamment la superficie d'espaces constructibles, la proportion de villes dotées d'un outil de gestion urbaine et le linéaire de voiries entretenues et réhabilitées. La hausse des résultats du Programme 390 intervient alors que ses crédits de paiement diminuent de **58 111 185 000 de FCFA** en 2027 à **50 632 887 000 de FCFA** en 2029 ; le nombre de logements agrège toutefois les réalisations des promoteurs privés non retracées dans le budget du ministère.

1.2. Alignement stratégique

Les trois orientations stratégiques du PM/CG sont globalement prises en compte. La mobilité urbaine est fortement dotée ; les interventions dans l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest concourent aux plans de reconstruction sans être regroupées sous un marquage budgétaire unique ; et le Plan National Climat ainsi que la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun sont retracés à travers la stratégie de résilience urbaine et le mémo climat.

Tableau 2 : Prise en compte des Orientation stratégique du PM/CG

N°	Orientation stratégique du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	2027	2028	2029	Observation
1	Améliorer la mobilité urbaine, à travers la poursuite de la construction et de la réhabilitation des voiries urbaines	Programme 392 – Développement des infrastructures de transport et de mobilité durable : • Construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen ; • Construction de la voie de contournement de la ville de Yaoundé ; • Projet de Mobilité Urbaine de Douala ; • Réhabilitation de la voirie urbaine ; • Programme Villes et Gestion Foncière Durable ; • Programme C2D Yaoundé Cœur de Ville.	Autoroute : 5 328,283 Contournement : 4 700,000 PMUD : 18 732,106 Voirie : 37 383,598 Villes/Foncier : 15 467,894 Cœur de Ville : 26 371,955	Autoroute : 8 118,865 Contournement : 19 300,000 PMUD : 27 600,000 Voirie : 62 532,447 Villes/Foncier : 26 100,000	Autoroute : 11 052,000 Contournement : 15 500,000 PMUD : 32 400,000 Voirie : 59 316,621 Villes/Foncier : 33 502,573	Prise en compte substantielle. Les montants annuels correspondent aux principales activités identifiables et ne constituent pas un total exhaustif de l'orientation. Le CDMT ne comporte pas de marquage budgétaire propre aux orientations PM/CG.
2	Poursuivre la mise en œuvre, en liaison avec les administrations et organes parties prenantes, des Plans de reconstruction et de développement des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	Programme 390 – Développement de l'habitat : • Travaux de construction des drains de Maroua phase 2 et maîtrise d'œuvre ; • Travaux de construction des drains dans la ville de Buea, maîtrise d'œuvre et étude ; Programme 392 – Développement des infrastructures de transport et de mobilité durable : interventions de voirie et d'accès aux logements sociaux à Bamenda.	Maroua : 1 090,000 Buea : 789,601 Autres opérations régionales : montants non consolidés	Maroua : 1 072,000 Buea : 990,000 Autres opérations régionales : montants non consolidés	Maroua : 0 Buea : 990,000 Autres opérations régionales : montants non consolidés	Les interventions sont localisables dans les trois régions, mais ne sont pas explicitement rattachées à un plan unique dans le CDMT. Le périmètre financier global de l'orientation ne peut donc pas être isolé sans retraitement géographique exhaustif.
3	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun CDN, en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques	• Élaboration de la Stratégie nationale de résilience et d'adaptation urbaine face aux effets du changement climatique au Cameroun ; • Dépenses marquées climat relatives aux logements, à l'assainissement, aux déchets, aux ouvrages de drainage, à la mobilité durable et à la gestion foncière. Programmes concernés : 390 – Développement de l'habitat ; 391 – Amélioration de l'environnement social urbain ; 392 – Développement des infrastructures de transport et de mobilité durable ; 393 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère.	75 215,160 P390 : 33 928,381 P391 : 4 051,887 P392 : 37 134,892 P393 : 100,000	78 075,933 P390 : 20 060,329 P391 : 3 642,000 P392 : 54 273,604 P393 : 100,000	106 442,609 P390 : 34 040,393 P391 : 6 026,039 P392 : 66 376,177 P393 : 0	Orientation explicitement retracée dans le mémo climat ajusté. Les montants correspondent aux dépenses marquées climat du chapitre 38 ; ils ne préjugent pas, à eux seuls, de la qualité du marquage ni du degré d'attribution à la CDN.

La prise en compte des initiatives transformatrices est substantielle, mais elle reste partielle pour les initiatives limitées aux études. Il convient de mieux faire ressortir le Programme National de Restructuration et de Rénovation Urbaine, le Plan National d'Aménagement de la Voirie Urbaine, le

Plan d'Urgence de Réinstallation et d'Aménagement des zones à risques de Yaoundé et la composante relative au train de ville.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiative	Niveau	Total 2027-2029
1	Section urbaine de l'Autoroute Yaoundé-Nsimalen	Partiel	24 499 148
2	Voie de contournement de Yaoundé	Oui	39 500 000
3	Voie de contournement de Buea	Partiel	400 000
4	Voie de contournement de Bertoua	Partiel	656 464
5	Construction des logements sociaux	Oui	Au moins 59 879 183
6	Programme de Lutte contre les Inondations à Douala et Yaoundé	Oui	36 524 369
7	Projet de Mobilité Urbaine de Douala	Oui	78 732 106
8	Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de Yaoundé	Oui	8 107 821
9	Voies de mobilité et de connectivité dans certaines communes	Partiel	24 000 000
10	Infrastructures de gestion des déchets urbains à Douala et Yaoundé	Oui	20 455 329
11	Plan d'Urgence de Réinstallation et d'Aménagement des zones à risques de Yaoundé	Partiel	503 199
12	Système d'aménagement urbain de Douala et Yaoundé y compris le train de ville	Non	-
13	Programme National de Restructuration et de Rénovation Urbaine	Partiel	2 322 669
14	Plan National d'Aménagement de la Voirie Urbaine	Partiel	159 232 666
15	Construction des drains principaux de Maroua	Oui	2 162 000

Les activités bénéficiant du maximum de ressources contribuent directement à la mise en œuvre des objectifs des trois programmes opérationnels :

Programme 390 : Développement de l'habitat

- Projet de conception-réalisation de 10 000 logements et équipements socioculturels : 15,370 milliards de FCFA ;
- Projet d'assainissement de Yaoundé : 10,588 milliards de FCFA ;

Programme 391 : Amélioration de l'environnement social urbain

- Projet d'éclairage durable de 21 500 lampadaires solaires : 2 milliards de FCFA ;
- Appui aux Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'aménagement des espaces publics : 1,5 milliard de FCFA ;

Programme 392 : Développement des infrastructures de transport et de mobilité durable

- Réhabilitation de la voirie urbaine : 37,384 milliards de FCFA ;
- Aménagement des voies dédiées au transport rapide par bus : 18,732 milliards de FCFA ;

Programme 393 : Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère

- Dépenses communes du ministère : 2,850 milliards de FCFA ;
- Équipement des services centraux et déconcentrés : 1,182 milliard de FCFA ; cette activité contribue plus directement à l'amélioration des conditions de travail et des capacités opérationnelles des services.

Pour le Programme 393, la contribution est indirecte. Il est par ailleurs recommandé de travailler avec la Société Immobilière du Cameroun afin d'améliorer la qualité des logements construits et mis en commercialisation.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du cadrage budgétaire à moyen terme

La programmation respecte le cadrage budgétaire à moyen terme, par nature de dépenses et par grande masse. Les montants du CDMT s'établissent à **196 887 396 000 de FCFA en 2027**, **245 604 839 000 de FCFA en 2028** et **254 239 639 000 de FCFA en 2029**.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers de FCFA)

	202-	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	Ecart	CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	3 177 000	3 271 827	3 271 828	0	3 369 982	3 369 982	0	3 504 781	3 504 781	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	555 000	555 000	555 000	0	555 003	555 003	0	555 003	555 003	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	5 382 000	4 635 711	4 635 711	0	4 635 711	4 635 711	0	4 635 711	4 635 711	0
C2D COURANT	193 000	346 857	346 857	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	4 458 000	4 458 000	4 458 000	0	4 474 144	4 474 144	0	4 474 144	4 474 144	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**13 765 000**	**13 267 395**	**13 267 396**	**0**	**13 034 840**	**13 034 840**	**0**	**13 169 639**	**13 169 639**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	87 800 000	100 300 000	100 300 000	0	148 470 000	148 470 000	0	150 970 000	150 970 000	0
FINEX	56 000 000	55 000 000	55 000 000	0	84 100 000	84 100 000	0	90 100 000	90 100 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0		0	0		0	0		0
C2D INVESTISSEMENT	11 299 691	28 320 000	28 320 000	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**155 099 691**	**183 620 000**	**183 620 000**	**0**	**232 570 000**	**232 570 000**	**0**	**241 070 000**	**241 070 000**	**0**
TOTAL	**168 864 691**	**196 887 395**	**196 887 396**	**0**	**245 604 840**	**245 604 839**	**0**	**254 239 639**	**254 239 639**	**0**

Une demande additionnelle de 5 milliards de FCFA est saisie dans PROBMIS en 2027 pour renforcer les travaux de réhabilitation de certaines voies sur l'étendue du territoire. Elle répond à un besoin d'interventions d'urgence, mais doit être hiérarchisée au regard de l'état de dégradation des axes et des besoins en fonds de contrepartie des projets à financements extérieurs.

Les LR représentent **95,25 %** de la programmation en 2027, 94,36 % en 2028 et **95,12 %** en 2029. Les principes de programmation en AE/CP sont globalement respectés, même si quelques activités pluriannuelles demeurent inscrites avec des autorisations d'engagement égales aux crédits de paiement.

La plupart des projets pluriannuels en cours sont programmés jusqu'à leur achèvement sur le triennat. La programmation demeure cependant insuffisamment lisible pour certains financements extérieurs, notamment la voie de contournement de Yaoundé et l'autoroute Yaoundé-Nsimalen. Le suivi doit être renforcé pour le Programme d'Habitat et de Développement Urbain, le projet PIZZAROTI et le Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de Yaoundé. Les besoins de fonds de contrepartie, en particulier pour le projet PIZZAROTI, doivent être explicitement intégrés à la demande additionnelle.

Environs 29 nouvelles tâches sont programmées en 2027 : 16 sont assorties d'un visa de maturité, 5 sont marquées non visées et 8 portent la mention non applicable. Les tâches concourent globalement aux objectifs des programmes, mais la qualité de leur inscription dans la Banque des projets et dans le CDMT doit être améliorée, notamment pour les intitulés, la codification et le statut de maturité.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation et s'élèvent à un peu plus **de 4 milliards de FCFA ;** ils concernent la section rase campagne de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen.

Une dotation de **1 milliard de FCFA** est inscrite en 2027. En l'absence d'un stock arrêté plus précisément et d'un échéancier complet, la proportion effectivement couverte sur le triennat ne peut être établie avec suffisamment de fiabilité.

Aucun transfert ni aucune subvention aux établissements et entreprises publics n'est retracé dans le CDMT.

Les charges d'entretien sont prises en compte à travers une action dédiée à l'entretien et à la réhabilitation des voiries ainsi que par les transferts aux collectivités territoriales décentralisées. L'effort demeure à renforcer compte tenu de la dégradation avancée des infrastructures urbaines et des ouvrages de drainage.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES

3.1. Ressources transférées aux collectivités territoriales décentralisées

Les ressources transférées aux communes s'élèvent à **9 milliards de FCFA** en 2027, **10 milliards en 2028** et **11 milliards** en 2029, soit **30 milliards** sur le triennat. Elles financent l'aménagement et l'entretien des espaces verts, parcs et jardins communautaires ainsi que la planification urbaine. Leur programmation et leur codification sont jugées conformes au cadrage.

3.2. Import substitution

Aucune dépense favorable à l'import substitution n'est programmée et marquée dans PROBMIS. Le ministère n'est pas recensé parmi les administrations pilotes du dispositif examiné. Les unités de production de matériaux locaux prévues au Programme 391 peuvent soutenir indirectement cette politique, mais elles ne sont pas retracées sous un marquage import-substitution.

3.3. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre est programmée en 2027. En l'état, l'annexe du CDMT ne retracent pas de dépenses marquées. La conduite effective de l'analyse doit permettre d'identifier les écarts, de définir des mesures correctives et de densifier le marquage des dépenses sensibles au genre.

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées dans les quatre programmes. Elles totalisent **75,215 milliards de FCFA** en 2027, **78,075 milliards de FCFA** en **2028** et **106,443 Milliards de FCFA** en **2029**, soit **259,734 milliards de FCFA sur le triennat**. Elles portent principalement sur les logements, l'assainissement et la lutte contre les inondations, la gestion des déchets, les espaces publics, l'éclairage solaire, la mobilité durable et la gestion foncière. Le marquage atteste la prise en compte de l'enjeu, sans préjuger de sa qualité ni du degré d'attribution de chaque dépense au Plan National Climat ou à la Contribution Déterminée Nationale.

IV. DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

Au terme de l'examen du CDMT et des échanges avec l'administration, les points ci-après ont été relevés.

4.1. Difficultés relevées

- Traçabilité incomplète de certains financements extérieurs et de leurs fonds de contrepartie, ainsi que suivi préoccupant de certains projets FINEX.

- Couverture limitée et échéancier insuffisamment détaillé des arriérés liés à la section rase campagne de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen.

4.2. Recommandations

1. Réviser certaines trajectoires des indicateurs dont les cibles 2030 sont atteintes ou dépassées dès 2029, et compléter les cibles intermédiaires manquantes ;
2. Veiller à renseigner de manière exhaustive et cohérente les extrants des activités, en lien avec les ressources allouées auxdites activités ;
3. . Conduire une réflexion sur la restructuration urbaine, notamment aux abords des axes structurants des grandes métropoles, en vue d'accélérer la modernisation de nos villes.Travailler avec le MINJEC afin de d'harmoniser les interventions respectives des centres d'insertion des jeunes (rattachés au MINDHU) et des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes –CMPJ- (rattachés au MINJEC).
4. Renforcer les ressources destinées à la prise en charge des interventions d'urgence ;
5. Faire apparaître explicitement dans le CDMT les financements extérieurs relatifs au projet de voie de contournement de Yaoundé et à l'autoroute Yaoundé-Nsimalen ;
6. Renforcer le suivi des projets FINEX jugés préoccupants, notamment le projet PIZZAROTTI et le PCADY, et inscrire leurs fonds de contrepartie dans la demande additionnelle ;
7. Améliorer l'inscription et la structuration des projets dans la Banque des projets et dans le CDMT, en veillant notamment au renseignement correct et complet de leurs intitulés et de leur statut de maturité ;
8. Mener une réflexion au MINDHU sur l'opérationnalisation de la loi portant patrimoine routier, afin de prévenir la dégradation des infrastructures urbaines, notamment les ouvrages de drainage ;
9. Poursuivre et renforcer la priorisation des interventions sur les grands axes urbains, notamment dans les capitales régionales, en privilégiant les opérations ayant un impact immédiat sur l'image des villes et la qualité de vie urbaine.
10. Produire un plan détaillé d'apurement des arriérés et préciser la proportion de ceux-ci pris en charge dans la programmation 2027-2029 ;
11. Conduire effectivement l'analyse situationnelle genre afin d'améliorer et de densifier le marquage des dépenses sensibles au genre ;
12. Veiller à la qualité et à l'exhaustivité du marquage des dépenses sensibles au climat.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT ajusté 2027-2029 du MINHDU est validé avec une **note totale de 85/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
23/30	45/50	17/20	85/100

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES (MINDCAF)

La délégation du **Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF),** conduite par Monsieur **NKA Charles, Directeur des Affaires Générales (DAG),** a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 10 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, ainsi que la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles sont globalement annualisées. Les trajectoires apparaissent donc prudentes, mais insuffisantes pour induire une évolution substantielle de la performance à l'horizon 2030.

Tableau 1 : Évolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles		Valeurs Cibles	
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 380 MODERNISATION DU CADASTRE		**Enveloppe** (en milliers de FCFA)		7 443 736	874 046	1 601 937	2 750 000	2 918 726	
	Disposer d'un Cadastre national numérique apte à répondre aux défis de gouvernance foncière moderne	Nombre de services du Cadastre disposant de récepteur GNSS bi-fréquence, station totale et GPS de navigation fonctionnel	nb*	40	40	44	48	52	56
	Disposer d'un Cadastre national numérique apte à répondre aux défis de gouvernance foncière moderne	Proportion de communes disposant d'un plan cadastral numérique	%	0,28	0,54	0,81	1,08	1,30	1,50
	Numériser et géoréférencer des plans cadastraux urbains	Proportion des titres fonciers rattachés au Réseau Géodésique National du Cameroun	%	ND	51,5	52,01	52,52	53,03	53,54
	Numériser et géoréférencer des plans cadastraux urbains	Proportion de plans cadastraux numérisés et géoréférencés par an	%	ND	0	10	20	30	40
	Moderniser le plateau technique	Proportion de zones urbaines cadastrées	%	ND	0,17	0,34	0,51	0,68	0,85
	Moderniser le plateau technique	Proportion des services du Cadastre disposant d'un système d'information cadastrale (SIC)	%	ND	1,47	2,94	4,41	5,88	7,35
PROGRAMME 381 PROTECTION ET DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT		**Enveloppe** (en milliers de FCFA)		11 484 846	209 700	12 600 042	12 124 201	10 909 630	
	Maîtriser et sécuriser le patrimoine de l'État	Proportion d'arrondissements dont les propriétés administratives sont géolocalisées	%	0,35	0,75	0,75	0,90	0,90	0,90
	Améliorer la gestion du patrimoine de l'État	Mise en place d'un système de gestion informatique du patrimoine de l'État			ND	ND	ND	ND	ND
	Améliorer la gestion du patrimoine de l'État	Proportion de logements administratifs réhabilités	%		ND	ND	ND	ND	ND
PROGRAMME 382 PROTECTION ET VALORISATION DES DOMAINES		**Enveloppe** (en milliers de FCFA)		1 926 389	1 465 318	2 643 288	3 369 299	3 108 362	
	Améliorer la gestion domaniale et faciliter l'accès à la terre	Proportion de départements pour lesquels les domaines sont maîtrisés et sécurisés	%	5	5	10	15	20	25

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles		Valeurs Cibles	
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
	Améliorer la gestion domaniale et faciliter l'accès à la terre	Proportion d'hectares de terrains sécurisés et incorporés dans le domaine privé de l'État	%	24,96	25	28	30	32	35
	Valoriser les domaines public et privé de l'État	Proportion de départements pour lesquels les domaines sont maîtrisés et sécurisés	%	1	5	10	15	20	25
	Valoriser les domaines public et privé de l'État	Nombre de titres fonciers de l'État aménagés et physiquement sécurisés	nb	25	26	28	30	32	34
	Rationaliser le processus d'expropriation et les modalités d'indemnisation	Cadre juridique révisé et disponible	nb	ND	ND	ND	ND	ND	1
	Rationaliser le processus d'expropriation	Délai moyen de paiement des personnes victimes d'expropriation	année	ND	6	4	2	2	ND
PROGRAMME 383 OPTIMISATION DE LA GESTION DES AFFAIRES FONCIERES		**Enveloppe** (en milliers de FCFA)		238 277	236 000	1 740 893	1 430 000	1 370 000	
	Réduire les délais et coûts des procédures foncières	Nombre de guichets uniques installés et opérationnels	nb	6	10	12	12	12	ND
	Moderniser les procédures foncières	Délai moyen d'obtention d'un titre foncier à la conservation foncière	jour	25	18	15	10	5	0
	Moderniser les procédures foncières	Taux d'accroissement des recettes issues des services des affaires foncières	%	ND	20	25	30	35	ND
	Garantir la fiabilité des documents fonciers	Nombre d'actes fonciers digitalisés produits par les services fonciers	nb	ND	0	7 000	15 000	20 000	2 500
	Garantir la fiabilité des documents fonciers	Nombre de conservations foncières disposant d'une salle d'archives aux normes	nb	ND	0	2	4	6	8
	Valoriser le Domaine national	Taux d'accroissement annuel des recettes issues du domaine national	%	ND	20	25	30	30	30
	Valoriser le Domaine national	Taux de baux et concessions enregistrés dans le sommier informatisé	%	ND	10	20	10	35	ND
PROGRAMME 384 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORT DU MINISTERE		**Enveloppe** (en milliers de FCFA)		4 943 246	26 042 935	10 345 773	11 279 361	13 344 369	
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues	nb	8	12	12	12	12	ND
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Taux de respect des procédures administratives et financières	%	ND	90	100	100	100	100
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%	ND	40	45	45	45	40
	Renforcer la représentativité féminine	Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance sous tutelle	%	ND	45	45	45	45	45
	Assurer l'opérationnalisation effective du PTA	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINDCAF	%	100	100	100	100	100	100

La progression vers 2030 est globalement cohérente avec les ressources.

Plusieurs indicateurs ne disposent pas d'une trajectoire complète ; de même, les extrants sont encore partiellement renseignés.

1.2. Alignement stratégique

De manière générale, les orientations notifiées ont été prises en compte, mais avec des niveaux de couverture différents. La mise en œuvre du PIISAH est visible à travers les opérations de sécurisation des réserves foncières de la Plaine Centrale ; la réforme foncière se poursuit avec les travaux de finalisation et la digitalisation des services ; la prise en compte du Plan National Climat et de la Contribution Déterminée Nationale reste plus limitée et apparaît essentiellement à partir de 2028.

Tableau 2 : Prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la SND30

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1	Poursuivre la mise en œuvre du PIISAH	Sécurisation juridique et physique des réserves foncières de la Plaine Centrale ; indemnisations ; travaux du TF 1085/Mbéré ; plateforme MINDCAF/MINADER.	Environ 900 millions de FCFA identifiés en 2027 sur les principales opérations ; la fiche PIISAH fait ressortir environ 1,2 milliard de FCFA de besoins détaillés pour 2027.	Prise en compte effective mais partielle ; tous les besoins PIISAH ne sont pas intégrés au cadrage ni marqués dans PROBMIS.
2	Accélérer la réforme foncière pour catalyser les investissements privés dans l'agro-industrie	Suivi de la finalisation de la réforme foncière et domaniale ; étude de faisabilité du projet e-Foncier ; études et concertations stratégiques.	42 millions de FCFA pour le suivi de la finalisation de la réforme et 60 millions de FCFA pour l'étude e-Foncier en 2027.	Orientation prise en compte ; les travaux de réforme restent à poursuivre et à articuler avec un programme intégré de digitalisation.
3	Mettre en œuvre le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun	Dépenses sensibles au climat retracées au Programme 382 – Protection et valorisation des domaines.	2027 : 0 ; 2028 : 100 millions de FCFA ; 2029 : 200 millions de FCFA.	Prise en compte partielle ; le lien entre les dépenses marquées et les dimensions climatiques demeure insuffisamment explicité.

La prise en compte des cinq initiatives transformatrices est assez significative dans la programmation. Les efforts portent principalement sur la digitalisation des procédures foncières et cadastrales. Certaines initiatives, notamment, la finalisation de la réforme foncière et la digitalisation du patrimoine de l'État, disposent encore d'enveloppes limitées.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1	Finalisation de la réforme foncière et domaniale	Suivi des activités de finalisation de la réforme foncière et domaniale.	2027 : 42 millions ; 2028 : 0 ; 2029 : 0.	Initiative identifiée, mais faiblement dotée.
2	Réserves foncières et sécurisation des terres pour la Plaine Centrale / PIISAH	Sécurisation juridique et physique ; indemnisations ; plateforme interministérielle ; étude sur l'installation des grands producteurs.	2027 : 1,095 milliard ; 2028 : 2,113 milliards ; 2029 : 1,445 milliard.	Initiative la mieux dotée ; une partie des besoins demeure toutefois hors cadrage.
3	Système digitalisé de gestion des recettes et procédures cadastrales, foncières et domaniales	e-Foncier ; numérisation des archives ; dématérialisation des procédures ; GUTF.	2027 : 260,893 millions ; 2028 : 80 millions ; 2029 : 1 milliard.	Prise en compte progressive ; besoin d'un programme intégré de digitalisation.
4	Système digitalisé pour la gestion du patrimoine de l'État	Étude en vue de l'élaboration de la politique d'optimisation de la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État.	2027 : 60 millions ; 2028 : 0 ; 2029 : 0.	Programmation encore au stade préparatoire.
5	Informatisation des conservations foncières	Informatisation des conservations foncières de la Mefou-et-Afamba, Mefou-et-Akono, Lékié, Océan, Sanaga-Maritime, Wouri et Mfoundi.	2027 : 150 millions ; 2028 : 100 millions ; 2029 : 120 millions.	Prise en compte effective mais progressive.

De manière globale, les activités les plus consommatrices de ressources au MINDCAF participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes. Il s'agit notamment :

Programme 380 – Modernisation du cadastre **:**

- Acquisition des matériels techniques spécifiques du Cadastre (88 millions de FCFA en 2027);

- Acquisition, installation et mise en fonctionnement des stations GNSS permanentes (73 millions de FCFA).

Ces deux activités contribuent directement au renforcement du plateau technique et à la modernisation de l'infrastructure géodésique.

Programme 381 – Protection et développement du patrimoine de l'État :

- Paiement des charges locatives de l'État (10,6 milliards de FCFA en 2027);
- Réhabilitation des immeubles interministériels (467 millions de FCFA).

Programme 382 – Protection et valorisation des domaines :

- Sécurisation juridique des sites (900 millions de FCFA en 2027) ;
- Inventaire et protection physique du domaine privé de l'État (175 millions de FCFA).

Ces activités contribuent directement à la constitution, à la maîtrise et à la sécurisation des réserves foncières.

Programme 383 – Optimisation de la gestion des affaires foncières :

- Informatisation des conservations foncières et de la chaîne d'établissement des titres fonciers (175 millions de FCFA en 2027) ;
- Archivage numérique des documents fonciers (141 millions de FCFA).

Elles contribuent directement à la réduction des délais, à la fiabilité des actes et à la sécurisation des archives.

Programme 384 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère :

- Suivi des activités des services déconcentrés (3,191 milliards de FCFA en 2027) ;
- Suivi des activités liées aux dépenses communes (1,206 milliard de FCFA).

Leur contribution est essentiellement transversale et fonctionnelle et gagnerait à être mieux reliée aux indicateurs de performance du programme.

De manière globale, la cohérence entre les orientations du PM/CG, les initiatives transformatrices et la programmation est réelle.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINEPAT est parfaitement cadré. La programmation s'établit à :

- 28,932 milliards de FCFA en 2027 ;
- 30,944 milliards en 2028
- et 31,636 milliards en 2029.

Elle reste toutefois très largement portée par les dépenses courantes, qui représentent environ 90 % de la dotation en 2027, 85 % en 2028 et 84 % en 2029. Les dépenses d'investissement, exclusivement financées sur RIO, passent de 2,8 milliards de FCFA en 2027 à 4,6 milliards en 2028 puis 5 milliards en 2029.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	2027			2028			2029		
Rubriques		**CBMT**	**CDMT**	**Ecart(*)**	**CBMT**	**CDMT**	**Ecart(*)**	**CBMT**	**CDMT**	**Ecart(*)**
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	6 874 000	7 080 726	7 080 726	0	7 293 148	7 293 148	0	7 584 874	7 584 874	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	409 000	409 000	409 000	0	409 002	409 002	0	409 002	409 002	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	19 044 000	18 641 207	18 641 207	0	18 641 207	18 641 207	0	18 641 207	18 641 207	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS COURANTS	1 000	1 000	1 000	0	1 004	1 004	0	1 004	1 004	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**26 328 000**	**26 131 933**	**26 131 933**	**0**	**26 344 361**	**26 344 361**	**0**	**26 636 087**	**26 636 087**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	2 500 000	2 800 000	2 800 000	0	4 600 000	4 600 000	0	5 000 000	5 000 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**2 500 000**	**2 800 000**	**2 800 000**	**0**	**4 600 000**	**4 600 000**	**0**	**5 000 000**	**5 000 000**	**0**
TOTAL	**28 828 000**	**28 931 933**	**28 931 933**	**0**	**30 944 361**	**30 944 362**	**0**	**31 636 087**	**31 636 087**	**0**

Une demande additionnelle a été saisie dans PROBMIS, à hauteur d'environ 69,782 milliards de FCFA en 2027, 8,764 milliards en 2028 et 8,473 milliards en 2029. Elle est principalement portée, en 2027, par le :

- Programme 381 – Protection et développement du patrimoine de l'État, notamment pour l'acquisition de 192 ha par la SIC en vue de la construction de logements sociaux, évaluée à 56 milliards de FCFA, ainsi que par les besoins de charges locatives.
- Le Programme 382 – Protection et valorisation des domaines retrace également des besoins liés à la Plaine Centrale et au projet Massoumbou-Diwom. La demande répond ainsi à des besoins identifiés, même si son ampleur, la justification de certaines opérations et leur niveau de maturité appellent encore des arbitrages.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent environ 43,5 % de la demande du MINDCAF en 2027, contre 56,5 % pour les mesures nouvelles. Les principes de programmation en AE/CP et en ligne de référence/mesure nouvelle sont globalement appliqués, mais des limites subsistent dans la classification de certaines dépenses. En effet, plusieurs opérations à caractère récurrent ou relevant de la poursuite d'activités existantes apparaissent classées en MN2. Des points restent néanmoins à consolider, notamment la cohérence de certaines codifications LR/MN, la maturation des opérations nouvelles, la prise en charge des besoins structurants et la traçabilité des transferts aux EEP.

La charge locative est désormais chiffrée, une fiche spécifique au projet Massoumbou-Diwom a été produite et la fiche PIISAH est renseignée.

Le MINDCAF ne dispose d'aucun projet FINEX sur le triennat 2027-2029 et aucun projet pluriannuel en cours.

La couverture repose ainsi essentiellement sur les RIO. Le projet Massoumbou-Diwom illustre la contrainte : 500 millions de FCFA par an sont prévus en demande additionnelle, pour un projet dont le coût annoncé est de 1 000 milliards de FCFA et dont la part attendue de l'État est estimée à 40 %. Ce niveau de financement appelle donc une clarification du schéma de mise en œuvre et du phasage financier.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation, plusieurs dépenses y relatives sont programmées. Il s'agit notamment de :

- Paiement des Charges locatives de l'Etat, (10,6 milliards de FCFA en 2027, 10 milliards en 2028 et 8 milliards en 2029);
- Paiement des arriérés et acquisition des Documents d'établissement des titres fonciers, (132,25 millions de FCFA en 2027) ;
- Prise en charge des arriérés dûs à la réhabilitation de certaines locations Administratives, (70 millions de FCFA) ;
- Paiement des arriérés et acquisition des Documents du cadastre, (20 millions de FCFA en 2028 et 20 millions de FCFA en 2029).

Plusieurs nouveaux projets ont été programmés au MINDCAF en 2027. Toutefois, leur maturité reste à vérifier. Il s'agit notamment de :

- Études en vue de la confection et de la digitalisation du cadastre ;
- Fourniture et installation de cinq (05) ascenseurs à l'Immeuble ministériel n°2 ;
- Travaux de renforcement de la vidéosurveillance à l'Immeuble ministériel n°2 ;
- Travaux de réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses de l'Immeuble ministériel n°1 ;
- Travaux de rénovation de la clôture du garage administratif.

Le tableau spécifique aux établissements et entreprises publics n'est pas renseigné dans le CDMT ajusté. Toutefois, cette situation contraste avec les besoins exprimés au profit de la MAETUR dans le cadre du projet Massoumbou-Diwom. La prise en compte et la codification du transfert correspondant restent donc à clarifier.

Les charges récurrentes ont été prises en compte. Elles concernent notamment la maintenance et le renouvellement des équipements techniques et du Réseau Géodésique National au Programme 380 – Modernisation du cadastre ; la réhabilitation et l'entretien des immeubles ministériels, logements et services déconcentrés au Programme 381 – Protection et développement du patrimoine de l'État ; ainsi que le petit entretien des bureaux et la maintenance de certains équipements au Programme 384 – Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère. La couverture reste toutefois limitée au regard des besoins de réhabilitation du patrimoine immobilier de l'État.

- La réparation et maintenance des bornes du Réseau Géodésique (15,5 millions de FCFA en 2027) ;
- La réhabilitation des immeubles interministériels (466,8 millions de FCFA en 2027, 371,8 millions en 2028 et 277,8 millions en 2029) ;
- La réhabilitation des locaux des services déconcentrés (402,4 millions de FCFA en 2028 et 881,8 millions en 2029) ;
- La maintenance du matériel technique (10 millions en 2028 et 20 millions en 2029) ;
- L'entretien ordinaire des bâtiments (15 millions de FCFA en 2027).

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le MINDCAF a procédé au marquage effectif**.** L'annexe dédiée fait ressortir 20,464 millions de FCFA en 2027 pour les travaux de sécurisation physique partielle du TF 1085/Mbéré dans le cadre

du PIISAH, sans dotation marquée en 2028 et 2029. La fiche PIISAH est néanmoins renseignée et recense environ 1,2 milliard de FCFA de besoins pour 2027, notamment pour les indemnisations, la sécurisation juridique et physique et les stations GNSS. Le principal enjeu reste donc l'intégration effective de ces besoins dans le cadrage et leur marquage dans PROBMIS.

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre n'a pas encore été conduite. Des dépenses sensibles au genre sont néanmoins programmées et marquées dans PROBMIS. Toutes les sections dédiées au genre sont renseignées.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées. Ce marquage est effectif à travers une programmation à partir de 2028 au Programme 382 – Protection et valorisation des domaines (100 millions de FCFA en 2028 et 200 millions en 2029, soit 300 millions de FCFA sur le triennat).

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Le financement de plusieurs projets majeurs, notamment Massoumbou-Diwom et la Plaine Centrale, demeure insuffisant au regard des besoins et de leur calendrier de mise en œuvre.

4.2. Recommandations

1. Justifier davantage, dans le Rapport Annuel de Performance, les résultats de l'exercice 2025, notamment en ce qui concerne le PIISAH.
2. Programmer, dès 2027, l'élaboration d'une stratégie du sous-secteur des domaines, du cadastre et des affaires foncières, au regard de la quasi-stabilité des cibles projetées sur le triennat, afin de définir clairement les objectifs poursuivis, les actions à mettre en œuvre pour les atteindre, ainsi que leurs coûts et sources de financement ;
3. Renforcer dans la programmation, l'informatisation du cadastre, au regard de son caractère déterminant dans la gestion foncière ;
4. Prévoir, dans la limite des ressources disponibles, une dotation en 2027 pour assurer la poursuite du projet structurant de désengorgement de la ville de Douala, à travers l'aménagement par la MAETUR des espaces destinés à la ville nouvelle de Massoumbou-Diwoum, les besoins y relatifs étant exclusivement présentés en demande additionnelle ;
5. Produire des fiches spécifiques sur l'état d'avancement des projets Massoumbou-Diwoum et Plaine Centrale, afin de mieux apprécier leur prise en compte dans la programmation 2027-2029
6. Reclasser en lignes de référence (LR) toutes les activités pérennes, notamment les salaires et les activités récurrentes des services déconcentrés ;
7. Corriger le fonctionnement masqué (Exple : les frais de commission programmés en investissement) ;
8. Procéder à une ventilation des salaires du personnel du MINDCAF par programme opérationnel ;
9. Recenser exhaustivement les arriérés et présenter un plan d'apurement triennal, avec une attention particulière à la dette locative ;

10. Intégrer dans la programmation les besoins en subventions exprimés par la MAETUR., notamment pour la mise en œuvre du projet de ville.

V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le CDMT ajusté 2027-2029 du MINDCAF est validé avec une **note totale de 80/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
22/30	43/50	15/20	**80/100**

SECTEUR SOUVERAINETÉ

CONSEIL CONSTITUTIONNEL (CC)

La délégation du Conseil Constitutionnel, conduite par **Monsieur AKONI Terrence Asuh, Directeur des Affaires Administratives Financières,** a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 8 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

1.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est respecté en grande masse et en nature de dépense, soit 4, 376 milliards de FCFA sur le triennat.

Tableau 1 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	*0*	0	0	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	1 598 000	1 598 000	1 598 000	0	1 598 008	1 598 000	*0*	1 598 008	1 598 000	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 546 000	2 278 801	2 278 801	0	2 278 801	2 278 801	*0*	2 278 801	2 278 801	*0*
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	0	0	0	0	0	0	*0*	0	0	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**4 144 000**	**3 876 801**	**3 876 801**	0	**3 876 809**	**3 876 801**	***0***	**3 876 809**	**3 876 801**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	500 000	500 000	500 000	0	500 000	500 000	*0*	500 000	500 000	*0*
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	500 000	500 000	500 000	0	500 000	500 000	0	500 000	500 000	0
TOTAL	4 644 000	4 376 801	4 376 801	0	4 376 809	4 376 801	-8	4 376 809	4 376 801	-8

Le CC a adressé une demande additionnelle de 837 199 000 de FCFA, dont 250 millions en investissement saisie dans PROBMIS. Prenant en compte les acquisitions du mobilier de bureau et des logiciels et équipements.

1.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés, pour illustration, environ 3 milliards de FCFA ont été programmés en LR contre 567 millions de FCFA en MN.

Le Conseil Constitutionnel a programmé **5 nouveaux projets d'investissement** qui concourent à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Cependant, deux ne disposent pas du visa de maturité il s'agit notamment de l'Acquisition du matériel roulant 300 millions de FCFA et de l'Acquisition du mobilier de bureau 50 millions de FCFA. Néanmoins, Ces projets sont programmés à bon niveau, en cohérence avec l'espace budgétaire disponible.

Les charges récurrentes d'entretien sont programmées à hauteur de 121 500 000 de FCFA**.**

II. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

2.1. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au genre n'ont pas été marquées, aussi, les sections dédiées à la description n'ont pas été renseignées. De même, aucune ressource n'a été prévue pour l'analyse situationnelle genre.

2.2. Programmation sensible au climat

Aucune dépense n'a été marquée sensible au climat.

III. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Difficultés

L'instabilité du dispositif PROBMIS est un véritable frein à la programmation de certains aspects, notamment en ce qui concerne l'affichage des visas de maturité sur les projets d'investissement public.

3.2. Recommandations

- ✓ Se conformer à la réglementation en vigueur pour l'acquisition du site de construction de l'immeuble siège, en produisant et en soumettant une note conceptuelle à la Commission interne de maturation du Conseil de Cabinet (CC), avant sa transmission à la Commission Nationale de Maturation des Projets (CNMP) ;
- ✓ Programmer les ressources nécessaires à la conduite de l'analyse situationnelle genre, en vue d'effectuer le marquage budgétaire des tâches y afférentes ;
- ✓ Finaliser le Rapport Annuel de Performance (RAP) 2025 et renseigner les indicateurs d'extrants de la matrice du cadre logique ;
- ✓ Veiller à intégrer dans le système PROBMIS les visas de maturité requis pour les nouveaux projets d'investissement.

IV. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du Conseil Constitutionnel est validé avec une note totale de **92/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
30/30	47/50	15/20	**92/100**

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME (CNPBM)

La délégation de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), conduite par le **Dr CHI ASAFOR Cornelius, Secrétaire Général**, a été reçue aux Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (**CEPB-PA**) le **mardi 1er septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

L'analyse de la performance projetée des programmes sur la période affiche une déconnexion persistante entre la trajectoire des cibles de performance et l'évolution des enveloppes financières. Au niveau du Programme 500, l'indicateur lié à la pratique des deux langues officielles affiche des ambitions croissantes (+5 points par an) malgré une baisse budgétaire de 200 millions de FCFA entre 2026 et 2027. Ce manque de cohérence allocative est encore plus marqué pour le second indicateur (sensibilisation sur les textes), qui subit une baisse drastique de sa cible de 15 points de pourcentage en 2026 en dépit d'une rallonge budgétaire de près de 200 millions de FCFA, avant d'afficher une hausse de sa cible en 2027 sur fond de compression budgétaire, et une absence totale de cible pour l'échéance 2030.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs cibles			CSP
					2025	2026	2027	2028	2029	2030
500 - Promotion, suivi et évaluation de la politique nationale des langues officielles	Améliorer la pratique des deux langues officielles dans les entités publiques et privées visées par la loi	Proportion d'entités publiques mettant en pratique les deux langues officielles	%	**Enveloppe (FCFA)**	306 555	518 728	372 528	440 528	440 528	
				Cible	28	35	40	45		45
		Proportion d'entités privées mettant en pratique les deux langues officielles	%	Cible						
	Améliorer l'appui conseil en matière de promotion du bilinguisme	Nombre d'avis émis à l'intention du Président de la République	%	Cible	0	10	10	10		10
	Améliorer la connaissance des textes relatifs aux langues officielles dans les entités publiques et autres entités privées visées par la loi	Proportion d'entités publiques et Privées sensibilisées sur les textes relatifs aux langues officielles.	%	Cible	35	20	30	30		
501 - Promotion du multiculturalisme	Contribuer à l'amélioration du vivre	Taux des communes sensibilisées sur le vivre-ensemble	%	**Enveloppe (FCFA)**		553 228	409 228	440 528	440 528	
				Cible		40	40	40		40

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs cibles			CSP
					2025	2026	2027	2028	2029	2030
et du vivre ensemble	ensemble entre les communautés	Nombre de leaders communautaires touchés	Nb	Cible		250	250	250		250
	Améliorer l'appui conseil en matière de multiculturalisme et de vivre-ensemble	Nombre d'avis émis à l'intention du Président de la République	Nb	Cible	12	10	10	10		10
		Nombre de rencontres scientifiques organisées	Nb	Cible		2	2	2		2
502 - Gouvernance et gestion des fonctions supports	Assurer l'opérationnalisation du PTA	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%	**Enveloppe (FCFA)**	211 473	2 428 243	2 716 244	2 617 472	2 617 472	
				Cible	80	90	90	90		90
		Taux d'exécution des ressources financières des programmes	%	Cible		90	90	90		90
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique entretenue	Nb	Cible		3	3	3		3
		Proportion des structures contrôlées et/ou auditées par an	%	Cible		2	2	2		2
	Améliorer le cadre de travail	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%	Cible		100	100	100		100
		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	Cible	100	80	90	100		100
	Renforcer la représentativité féminine	Taux d'accès des femmes aux postes	%	Cible		40	40	40		40
		Part des femmes dans les organes de gouvernance	%	Cible		30	30	30		30

Concernant les Programmes 501 et 502, les cibles demeurent figées et stables sur le triennat, ignorant totalement les fluctuations à la hausse comme à la baisse du budget alloué. Cette rigidité témoigne d'une faible sensibilité des indicateurs au niveau des ressources financières. Par ailleurs, pplusieurs extrants ne figurent pas dans la matrice de cadre logique des activités.

1.2. Alignement stratégique

Les déterminants de la dépense dans l'ensemble sont de nature à impacter significativement les objectifs de leurs programmes respectifs.

Pour le Programme 500 : Promotion suivi et évaluation de la politique nationale des langues officielles, il s'agit de :

- Suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Promotion des Langues officielles (AN): 135 000 000 FCFA ;
- Élaboration des avant-projets de textes portant modalités des incitations à la pratique du bilinguisme : 150 136 000 FCFA.

Pour le Programme 501 : Promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble, il s'agit de :

- Elaboration des projets de textes règlementaires en matière du multiculturalisme et du Vivre-ensemble : 144 528 000 FCFA ;
- Lutte contre le discours de la haine et de la xénophobie : 104 000 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage est respecté avec notamment 3 331,9 millions de FCFA sur l'ensemble du triennat bien que l'on note un dépassement très négligeable de 134 000 FCFA en 2027.

De manière générale, la répartition est cohérente, même si on observe une diminution du budget alloué en Biens et Services quittant de 1,583 millions en 2026 à 1,417 millions en 2027 soit une différence de 166 millions.

Cette diminution à des répercussions directes sur les ressources allouées au fonctionnement général des antennes mais aussi sur le partenariat avec la société civile en rapport avec la lutte contre les discours de haine.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	1 395 000	1 395 000	1 395 000	0	1 395 007	1 395 000	-7	1 395 000	1 395 000	-7
AUTRES BIENS ET SERVICES	1 583 000	1 416 866	1 417 000	134	1 416 866	1 417 000	134	1 416 866	1 417 000	134
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**2 978 888**	**2 811 866**	**2 812 000**	134	**2 811 873**	**2 812 000**	127	**2 811 873**	**2 812 000**	127
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	520 000	520 000	520 000	0	520 000	520 000	0	520 000	520 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**520 000**	**520 000**	**520 000**	**0**	**520 000**	**520 000**	**0**	**520 000**	**520 000**	**0**
TOTAL	**3 498 000**	**3 331 866**	**3 332 000**	**134**	**3 331 873**	**3 332 000**	**127**	**3 331 873**	**3 332 000**	**0**

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et en LR/MN sont bien respectés.

Cinq (05) nouveaux projets sont programmés en 2027 dans le CDMT, et un ne revêt pas de visa de maturité. Il s'agit de la *Réhabilitation des locaux devant abriter les Antennes Régionales de la CNPBM du sud-Ouest à Buea* : 70 000 000 FCFA.

Les charges récurrentes de maintenance et d'entretien sont correctement prises en compte dans la programmation et évaluées à 92 000 000 FCFA. Il s'agit de :

- Entretien, maintenance et sécurisation du patrimoine de la CNPBM : 79 000 000 FCFA ;
- Développement et Maintenance réseau des équipements informatique à la CNPBM : 13 000 000 FCFA.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

Des activités genre sensibles ont été marquées à hauteur de 40 000 000 FCFA en 2027.

L'analyse situationnelle genre a été menée bien que celle-ci ne figure pas dans le CDMT.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Les difficultés rencontrées par la CNPBM portent essentiellement sur :

- La mise à disposition tardive des ressources financières, générant des retards notables dans l'exécution de son budget ;
- L'insuffisance de partenariats pour la vulgarisation des messages de lutte contre les discours de haine, en raison de l'étroitesse de l'enveloppe budgétaire allouée.

4.2. Recommandations

- ✓ Allouer des ressources budgétaires spécifiques aux statistiques et désigner un point focal chargé de la collaboration interinstitutionnelle ;
- ✓ Inscrire les visas de maturité requis pour les nouveaux projets et programmes au titre de l'exercice 2027 ;
- ✓ Veiller à la saisie et à l'affichage corrects des cibles d'indicateurs dans le tableau du cadre logique ;
- ✓ Renseigner l'exhaustivité des extrants d'activités dans la matrice du cadre logique ;
- ✓ Formaliser les demandes de ressources additionnelles conformément au canevas requis par le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et à la documentation y relative ;
- ✓ Instituer une ligne d'action dédiée à la CNPBM (Bilinguisme et Multiculturalisme) au sein de toutes les administrations publiques ;
- ✓ Poursuivre le partenariat avec le MINAS et le MINPROFF afin d'affiner l'intégration de l'approche genre.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme est validé avec une note totale de **90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
26/30	*44/50*	*20/20*	***90/100***

CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ÉTAT (CONSUPE)

La délégation du Conseil Supérieur de l'État, conduite par **Monsieur TCHINDA Isidore, Sous-directeur du budget**, a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 7 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées sur le triennat sont annualisées et réalistes au regard des performances antérieures et des dotations budgétaires. La progression des cibles programmées est de nature à atteindre les cibles projetées à l'horizon 2030.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
					2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 140 RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	Promouvoir la culture de la reddition des comptes et prévenir les irrégularités et les mauvaises pratiques de gestion des finances publiques	Proportion d'acteurs de la gestion des finances publiques hommes et femmes formés	%	Enveloppes (FCFA)		924 000 000	632 530 000	714 966 000	756 966 000	
				Cibles		20	40	100		100
		Proportion d'outils de bonnes pratiques élaborés et diffusés (manuels d'audit, Chartes d'audit, lignes directrices, supports législatifs et réglementaires, dépliants, brochures et supports électroniques)	%	Cibles		20	40	60		100
PROGRAMME 141 CONTRÔLE, AUDITS ET SANCTIONS	Garantir la transparence, la reddition des comptes et la bonne utilisation des ressources de l'Etat	Taux de réalisation des missions d'audit et de contrôle déployées par an	%	Enveloppes (FCFA)		2 089 000	2 047 000	1 929 000	1 937 000	
				Cibles		20	20	80		100
	Sanctionner les Gestionnaires indélicats et suivre la mise en application des décisions du Conseil de discipline Budgétaire et Financière	Proportion des sessions du Conseil de discipline Budgétaire et Financière (CDBF) tenues par an	%	Cibles		20	20	100		100
PROGRAMME 142 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CONSUPE	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	Enveloppes (FCFA)		4 104 000	4 573 000	5 145 000	5 095 000	
				Cibles		100	100	100		100

1.2. Alignement stratégique

Les orientations du PM/CG ont été effectivement prises en compte.

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029		
			2027	2028	2029
1.	Poursuivre les actions de lutte contre les atteintes à la fortune publique afin d'assainir la gouvernance financière.	Formation et sensibilisation des ordonnateurs et gestionnaires des crédits des Administrations publiques, des Collectivités Territoriales décentralisées, des Etablissements et Entreprises publics à la protection de la fortune publique	100 000	80 000	80 000

Les Initiatives Transformatrices ont été effectivement prises en compte dans la programmation.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029			Observation
			2027	2028	2029	
1.	Elaboration et diffusion du guide des bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques au profit des Administrations publiques, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des Etablissements et Entreprises publics ;	Mise en place et opérationnalisation de la Fonction de l'Audit Interne dans les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) AU CAMEROUN	195 516	150000	150000	
2.	Renforcement de la digitalisation des processus de contrôle des finances publiques ;	Mise à jour et numérisation des décisions du CDB	15000	15000	15000	
		Production et numérisation des décisions du CDBF	15000	15000	15000	
3.	Mise à jour du cadre normatif et méthodologique de l'Audit Interne.	Réalisation des missions de suivi des recommandations formulées à l'issue des missions de contrôle et d'audit	1100000	1 100 000	1 100 000	

Les activités techniques les plus consommatrices des ressources contribuent significativement à la performance de leurs programmes respectifs**.** De même, elles prennent en compte au moins deux initiatives transformatrices.

Pour le programme 140 : Renforcement de la prévention des atteintes a la fortune publique, il s'agit de :

- Formation initiale, continue et certifiante du personnel de l'ISC : 305 000 000 FCFA ;
- Mise en place et opérationnalisation de la Fonction de l'Audit Interne dans les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) AU CAMEROUN : 195 516 000 FCFA.

Pour le programme 141 : Contrôle, audits et sanctions, il s'agit de :

- Réalisation des missions d'audit et de contrôle (DIAP, DICTD, DIEPOS, DIESP) : 1 100 000 000 FCFA ;
- Management de la qualité : 532 000 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage n'est pas respecté sur le triennat et notamment en investissement du fait d'un bug technique de l'application PROBMIS, qui a rendu impossible la poursuite des travaux de cadrage.

En outre, la répartition des ressources entre les grandes masses n'est pas cohérente avec la demande budgétaire notamment en Autres Dépenses de Personnel.

Il convient de préciser que, à la suite d'un plaidoyer, le CONSUPE a reçu en 2026, une dotation en ADP à hauteur de 250 millions de FCFA. Cependant, cette dotation n'a pas été prise en compte dans leur enveloppe budgétaire pour ce triennat, en conséquence, le relèvement des indemnités qui a eu lieu cette année ne pourra pas être considéré l'année prochaine.

L'actuelle dotation en ADP (420 millions) leur permet à peine de payer les charges liées aux comités et groupes de travail statutaires, les frais de téléphones statutaires mais aussi les indemnités sur travaux spéciaux (ITS).

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	1179000	1 214 530	1 214 530	0	1 250 966	1 250 966	0	1 301 005	1 301 005	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	420000	420 000	420 000	0	420 002	420 002	0	420 002	420 002	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 618 000	3 257 816		0	3 257 816	3 257 816	0	3 257 816	3 257 816	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**3217000**	**4 892 346**	**4 892 346**	0	**4 928 784**	**4 928 784**	0	**4 978 823**	**4 978 823**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	1900 000	2 000 000	1 907 000	-93 000	2 500 000	1 228 000	-1 272 000	2 500 000	1 382 000	**-1 118 000**
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**1900 000**	**2 000 000**	**1 907 000**	**-93 000**	**2 500 000**	**1 228 000**	**-1 272 000**	**2500 000**	**1 382 000**	**-1 118 000**
TOTAL	**7 117 000**	**6 892 346**	**6 799 346**	**-93 000**	**7 428 784**	**6 156 784**	**-1 272 000**	**7 478 823**	**6 360 823**	**-1 118 000**

Le CONSUPE a saisi une demande additionnelle à hauteur de 500 000 000 FCFA, soit **300 000 000 FCFA** affectés aux ADP, pour la prise en compte des Indemnités pour travaux spéciaux et des indemnités Téléphoniques (ITS), et **200 000 000 FCFA** en ABS pour le Renforcement du dispositif de contrôle interne dans les administrations publiques qui font tous partir du programme 140.

Au sujet de cette seconde demande en particulier, elle découle d'une recommandation aux termes des CDMT initiaux 27-29 pour laquelle, il fallait accentuer la formation des ordonnateurs et gestionnaires de crédit. Cependant, le niveau de déploiement des missions déjà fixé et établi, couplé aux contraintes du cadrage budgétaire, ne leur permettent pas de programmer davantage d'activités. D'où la nécessité de cette demande additionnelle.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en LR/MN sont respectés par contre les principes en AE/CP ne le sont pas. Nous notons quelques activités pluriannuelles programmées en AE=CP. C'est le cas de :

- Acquisition des véhicules de service dans les services du CONSUPE ;
- Équipement de l'immeuble AFROSAI.

L'unique projet pluriannuel en cours est effectivement programmé : la Construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI : environ 1 450 000 000 FCFA et sa Maitrise d'œuvre.

Le CONSUPE a programmé les arriérés à hauteur de 70 000 000 FCFA en 2027, comme suit :

- Arriérés et réception des projets BIP du CONSUPE : 10 000 000 FCFA ;
- Paiement des arriérés et Fonctionnement de la commission interne de passation des marchés : 60 000 000 FCFA.

Deux nouveaux projets ont été sont prévus :

- L'acquisition de 02 groupes électrogènes : 70 000 000 FCFA ;
- L'acquisition des véhicules de service de liaison : 80 000 000 FCFA.

Les charges récurrentes de maintenance et d'entretien sont correctement prises en compte dans la programmation, à travers quelques activités :

- Maintenance du parc automobile : 75 000 000 FCFA ;
- Maintenance et entretien des bâtiments : 100 000 000 FCFA ;
- Maintenance des équipements informatiques : 5 000 000 FCFA ;
- Mise en place d'un cadre adéquat pour la gestion et la maintenance des ressources documentaires et d'informations : 2 000 000 FCFA.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

Des activités genre sensibles ont été marquées à hauteur de 205 000 000 FCFA en 2027 bien que l'analyse situationnelle genre n'ait pas encore été menée.

3.2. Programmation sensible au climat

Des activités sensibles au climat ont été marquées à hauteur de 1 345 000 000 FCFA en 2027.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

- Instabilité du logiciel PROBMIS ;
- La dotation en ADP ne permet pas de couvrir l'intégralité des charges salaires ;

- La rigidité du cadrage actuel et les contraintes budgétaires ne leur permettent pas d'allouer plus de ressources au programme 140.

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit du CONSUPE

- Renseigner les extrants des activités dans la matrice du cadre logique dans la perspective de l'élaboration des PPA par programme ;
- Renforcer les ressources au niveau du programme 140 pour le renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
- Assurer un suivi étroit de la programmation du projet AFROSAI dans la perspective de son achèvement en 2028 ;
- Inscrire des ressources pour mener l'analyse situationnelle dans une perspective d'amélioration du marquage genre ;
- Mettre à jour la demande additionnelle.

4.2.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

- Poursuivre la collaboration avec le MINFOPRA pour la mise à jour des outils de réforme (guide de l'usager, manuel de procédure etc…).

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du CONSUPE est validé avec une note totale de **89/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*48/50*	*16/20*	***89/100***

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN (CDHC)

La délégation de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun conduite par **Monsieur ABOUEM ESSEBA Jean Pierre, Secrétaire Permanent**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 10 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les données disponibles dans le cadre logique font état de ce que les cibles du programme 490 et 491 sont annualisées tandis que celles des programmes 492 et 493 sont incomplètes voire biaisées du fait que la CDHC n'exécute pas son budget dans PROBMIS. Cette situation a aussi un impact sur la disponibilité du RAP 2025.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
					2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
Programme 490 : PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun et réduire les violations	Nombre de sollicitations adressées à la CDHC	nb	**Enveloppes (FCFA)**	356 490 000	419 400 000	419 400 000	370 502 000	370 503 000	
				Cibles	6 000	13 000	13 000	15000	15000	15000
Programme 491 : PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à une réparation	Nombre d'allégations de violation des Droits de l'homme adressée à la CDHC et proportion de celles qui ont effectivement été traitées (élucidées ou classées)	nb	**Enveloppes (FCFA)**	371 620 000	437 200 000	437 200 000	346 800 000	346 800 000	
				Cibles	50	60	78	78	80	85
Programme 492 : PREVENTION DE LA TORTURE	Eradiquer le recours à la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains et dégradants, dans les lieux de privation de liberté au Cameroun			**Enveloppes (FCFA)**	406 895 000	478 700 000	478 700 000	391 700 000	391 700 000	
				Cibles						
Programme 493 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Améliorer la Qualité et L'efficacité de La dépense			**Enveloppes (FCFA)**	2 799 709 000	3 460 700 000	3 151 700 000	3 578 000 000	4 078 000	
				Cibles						
	Mettre a Disposition des Décideurs et des Usagers des Informations Informatiques Et statistiques Fiables									
	Consolider la Paix, la Tolérance et le Vivre-ensemble									
	Accroitre la Visibilité des Actions menées									
	Augmenter L'offre en Termes D'infrastructures, D'équipements et De ressources Humaines	Taux d'exécution du plan d'acquisition des équipements	%		100	100	100	100	100	100
		Taux d'évolution de la masse salariale	%		18	18	19	20	20	20
		Taux d'exécution physique des travaux de	%		35,26	50	60	75	100	100

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
					2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
		construction de l'immeuble siège								
	Assurer la Cohérence et L'efficacité des Interventions de la CDHC									
	Assurer le bon Fonctionnement Des autres Programmes de L'institution	Taux de Réalisation des Activités Budgétisées	%		100	100	100	100	100	100
	Suivre et Evaluer la mise En œuvre des Lois et Règlements									

Le cadre logique tel qu'il s'affiche dans le CDMT de la CDHC n'est pas conforme au modèle arrêté. On y retrouve des programmes ayant plus de 4 objectifs. De plus, les extrants des activités ne sont pas renseignés dans la matrice du cadre logique.

1.2. Alignement stratégique

Les activités les plus consommatrices des ressources sont de nature à favoriser l'atteinte des objectifs de leurs programmes respectifs.

Pour le programme 490 - PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME, il s'agit de :

- Formation et renforcement des capacités des acteurs (institutionnels et non institutionnels) en matière des Droits de l'homme au niveau du siège: 110 400 000 FCFA;
- Célébration des journées commémoratives des Droits de l'homme: 76 000 000 FCFA.

Pour le programme 491 - PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME, il s'agit de :

- Renforcement et optimisation du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme : 200 900 000 FCFA ;
- Auto saisine pour les faits qui sont de nature à constituer des violations graves, récurrentes ou systémiques des Droits de l'homme : 81 600 000 FCFA.

Pour le programme 492 - PREVENTION DE LA TORTURE, il s'agit de :

- Visites des lieux de privation de liberté : 202 000 000 FCFA ;
- Renforcement des capacités des responsables des lieux de privation de liberté et autres acteurs en matière de prévention de la torture : 97 000 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La répartition des ressources entre les grandes masses est peu cohérente avec la demande budgétaire.

Il convient de relever que le budget de la CDHC passe de 4 796 000 000 FCFA à 4 400 000 000 FCFA en 2027. Leur fonctionnement a diminué de 310 000 000 FCFA (B&S) accentuant ainsi les problèmes déjà existant, de gestion de la masse salariale.

Depuis plus de 5 ans le montant alloué aux ADP est constant de 550 000 000 FCFA, pour une masse salariale estimée à plus de 2 milliards annuellement. Ces 550 000 000 FCFA ne leur permettent même pas de s'acquitter de 3 mois de salaire. A titre d'exemple, depuis 2019, 15 commissaires

travaillent à temps plein : la CDHC a reçu une rallonge de près de 1 500 000 000 FCFA pour couvrir ces charges salariales mais par la suite, les dotations en ADP sont restées constantes à 550 000 000 FCFA.

Afin de s'acquitter d'une partie de ses charges salariales, la CDHC vire à son personnel, une partie des crédits alloués aux activités. Cette pratique impacte quelque peu la performance des programmes, puisqu'elle y est contrainte.

Par ailleurs, depuis mi-Aout 2026, tous les engagements financiers ont été arrêtés, parce que tous les crédits ont été épuisés.

Couplé à cela, le problème lié au fait que le siège n'exécute pas leur budget dans PROBMIS persiste et donc toutes leurs activités ne figurent pas dans leur CDMT.

Les difficultés sus mentionnées engendrent des lenteurs dans l'exécution de leur budget.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	550 000	550 000	550 000	0	550 003	550 000	-3	550 003	550 000	-3
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 946 000	2 636 821	2 637 000	179	2 636 821	2 637 002	181	2 636 821	2 637 003	182
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**3 496 000**	**3 186 821**	**3 187 000**	179	**3 186 824**	**3 187 002**	178	**3 186 824**	**3 187 003**	179
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	1 300 000	1 300 000	1 300 000	0	1 500 000	1 500 000	0	2 000 000	2 000 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**1 300 000**	**1 300 000**	**1 300 000**	**0**	**1 500 000**	**1 500 000**	**0**	**2 000 000**	**2 000 000**	**0**
TOTAL	**4 796 000**	**4 486 821**	**4 487 000**	**179**	**4 686 824**	**4 687 002**	**178**	**5 186 824**	**5 187 003**	**179**

La CDHC a saisi une demande additionnelle à hauteur de 3 200 200 000 FCFA, soit :

- 1 700 200 000 FCFA, affectée aux Autres Dépenses de Personnel, pour des activités liées à la gestion de carrière des personnels ;
- 1 500 000 000 FCFA pour le projet de construction de l'immeuble siège.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Le principe en LR/MN est respecté. Les LR représentent 84% de la programmation tandis que le principe en AE/CP ne l'est pas. C'est le cas des Travaux de construction de l'immeuble Siège de la CDHC, programmé en AE=CP.

La CDHC n'a programmé aucun nouveau projet et l'unique projet pluriannuel en cours porte sur les Travaux de construction de l'immeuble Siège de la CDHC : 1 300 000 000 FCFA.

Les charges récurrentes ne sont pas évaluées dans le CDMT ajusté.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

Des activités genre sensibles ont été marquées à hauteur de 150 400 000 FCFA en 2027, bien que l'analyse situationnelle genre n'ait pas été menée.

3.2. Programmation sensible au climat

Aucune activité sensible au climat n'a été marquée.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

- Inexécution du budget dans PROBMIS ;
- Non-paiement des charges incompressibles liées aux indemnités du personnel permanent, largement supérieures aux dotations allouées aux ADP ;
- Besoin de renouvellement du parc automobile dont la gestion génère des couts élevés d'entretien du fait de son ancienneté ;
- Difficultés liées à la finalisation d'un avenant concernant la construction de l'immeuble siège.

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit de la CDHC

- Travailler avec les équipes du MINFI pour statuer sur la meilleure modalité d'exécution du budget puisque pour le moment, la CDHC s'exécute sous le format de compte de correspondant au Trésor avec des conséquences sur le rendu de la performance ;
- Inscrire le projet de la construction de l'immeuble siège dans une perspective d'achèvement avant la fin du triennat et veiller à la programmation de sa maitrise d'œuvre ;
- Dresser l'Etat exhaustif des arriérés de toutes natures et les transmettre aux équipes du MINFI et du MINEPAT ;
- Renseigner tous les extrants dans la matrice du cadre logique des activités, dans la perspective de l'élaboration des PPA par programme ;
- Conduire l'analyse situationnelle genre ;
- Insérer la cartographie sexo-désagrégée.

4.2.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

- Travailler avec les équipes MINFI-MINEPAT pour mettre en conformité le cadre de mesure de la performance des programmes en cohérence avec le nouveau manuel du Budget-Programme ;
- Travailler conjointement avec les équipes MINFI-MINEPAT pour la production du RAP 2025 dans PROBMIS ;
- Poursuivre la coopération avec le MINAS pour la prise en compte des aspects spéciaux et de l'ensemble des vulnérabilités.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun est validé avec une note totale de 82/100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
19/30	*47/50*	*16/20*	*82/100*

COMITÉ NATIONAL DE DÉSARMEMENT, DE DÉMOBILISATION ET DE RÉINSERTION (CNDDR)

La délégation du **Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration**, conduite par **Monsieur ELAT Sylvère, Chef de département des Affaires Administratives et Financières,** a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 2 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

De manière générale, les cibles sont annualisées mais semblent très peu réalistes au regard des performances antérieures et des dotations budgétaires pour les programmes 470 et 471. Pour tous les programmes du CNDDR, les cibles des indicateurs sont statiques, elles restent les même sur toutes les années y compris en 2030

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 470 DÉSARMEMENT DES COMBATTANTS ET DÉMOBILISATION DES EX-COMBATTANTS		**Enveloppes** En milliers	FCFA	694 150	949 000	943 000	904 000	799 000	
	Encourager les combattants à déposer les armes	Nombre de combattants ayant déposé volontairement les armes intégrées dans les centres DDR	Nb		200	200	200	200	200
	Assurer l'encadrement des ex-combattants dans les centres DDR	Taux d'ex-combattants encadrés dans les centres DDR	Nb		100	100	100	100	100
PROGRAMME 471 REINTEGRATION DES EX-COMBATTANTS		**Enveloppes** En milliers	FCFA	735 750	667 000	978 000	654 004	629 006	
	Renforcer l'autonomisation des ex-combattants dans les centres régionaux DDR en vue de leur réintégration dans les communautés	Taux des ex combattants autonomisés	%		50	50	50	50	50
	Assurer la réintégration des ex-combattants dans les communautés	Taux des ex combattants réintégrés chaque année	%		5	5	5	5	5
PROGRAMME 472 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DU CNDDR		**Enveloppes** En milliers	FCFA	3 032 100	3 096 000	2 490 000	2 852 996	2 982 994	
	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes du CNDDR	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CNDDR	%		100	100	100	100	100

Programme 471 : La progression des cibles est décroissante pour l'indicateur *nombre d'ex combattants autonomisé.* Pour un nombre de **1235** projeté en 2024, **708** seulement ont été autonomisés contre **3680** en 2025 dont la projection était de **100**, avec des taux de consommation de ressources qui évoluent avec la dotation. Soit 99,90% pour 749 millions consommés sur 749 millions214 en 2024 et 99,70 en 2025 pour 735millions536 consommés sur 735millions750. **En 2024, le taux de réalisation (57,32%) de l'indicateur n'a pas été atteint par contre, les crédits ont été consommés à 99,90%.**

Par ailleurs, les extrants des activités figurants dans la matrice du cadre logique des activités ont été tous renseignés.

1.2. Alignement stratégique

Prise en compte des orientations du PM/CG : tendance générale et constats majeurs.

Tableau 2 : Prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la SND30

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	**Mettre prioritairement en œuvre le plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions affectées par les crises sécuritaires, en particulier celles du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord.**	• Mise en œuvre des mesures incitatives ; • Organisation des Campagnes de lutte contre la prolifération des ALPC à Yaoundé et dans les zones en crise ; • Suivi des activités des projets "Silencing the guns" et de "Africa Amnesty Mouth"	• 95 millions • 5millions • 5millions

Les activités les plus consommatrices des ressources sont en parfaite cohérence avec les objectifs de leurs programmes. Il s'agit :

Pour le programme 470 :
- Prise en charge des ex-combattants : 604 000 000 ;
- Formation des ex-combattants : 140 000 000

Pour le programme 471 :
- La formation des ex-combattants aux petits métiers : 699 000 000 ;

Suivi médico-psychologique : 120 000 000.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Analyse du cadrage et des grandes masses : Tendance générale et constats majeurs (Évolution de la part des dépenses courantes et concentration des investissements sur les RIO).

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	544 000	544 000	544 000	0	544 003	544 000	-3	544 003	544 000	-3
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 868 000	2 567 007	2 567 000	-7	2 567 007	2 567 000	-7	544 003	2 567 000	2 022 997
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	3 412 000	3 111 007	3 111 000	-7	3 111 010	3 111 000	-10	1 088 006	3 111 000	2 022 994
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	1 300 000	1 300 000	1 300 000	0	1 300 000	1 300 000	0	1 300 000	1 300 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	1 300 000	1 300 000	1 300 000	0	1 300 000	1 300 000	0	1 300 000	1 300 000	0
TOTAL	**4 712 000**	**4 411 007**	**4 411 000**	**-7**	**4 411 010**	**4 411 000**	**-10**	**2 388 006**	**4 411 000**	**2 022 994**

Une demande additionnelle de **500 millions** en **investissement** a été saisie dans le dispositif PROBMIS. Elle est justifiée par les besoins en financement pour **l'équipement des 03 centres régionaux (DDR), Mora, Bamenda et Buea.**

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en LR/MN et en AE/CP sont respectés. En 2027, les LR représentent 65,69% de l'enveloppe budgétaire du CNDDR, cette demande en LR évolue de manière croissante sur le triennat soit 67,73% en 2028 et 2029.

Le seul projet pluriannuel au CNDDR est celui de la *construction de l'immeuble siège*. Il est inscrit dans la programmation à hauteur de **500 millions de FCFA**. D'un coût total de **3 milliards**, ce projet n'est pas programmé de manière consistante pour son achèvement en 2029 au plus tard.

Les arriérés n'apparaissent pas dans la programmation. Cependant, **le CNDDR a programmé 21 nouveaux projets d'investissement** qui concourent à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et tous disposent d'un visa de maturité. Ces nouveaux projets annuels sont programmés de manière consistante (AE=CP) pour une réalisation efficace, et selon l'espace budgétaire disponible.

Des charges récurrentes ont été programmées notamment, la **maintenance des équipements des services du CNDDR** à hauteur de 38 millions.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses favorables à l'import substitution ont été effectivement programmées et marquées dans PROBMIS à hauteur de 210 millions.

3.2. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au genre sont effectivement programmées et marquées. Il s'agit des taches de couvertures médiatiques 20 millions et de rencontres trimestrielles de suivi-évaluation avec les Rescom 50 millions. Cependant, l'analyse situationnelle genre n'a pas été programmée.

3.3. Programmation sensible au climat

Les activités sensibles au climat ne sont pas marquées.

IV. RECOMMANDATIONS

- ✓ Accorder une attention particulière à la fixation des cibles des indicateurs de programmes du CNDDR qui pour le moment sont constants de 2026 à 2030 ;
- ✓ Veiller à une formulation complète, exhaustive et précise des extrants des activités dans la matrice du cadre logique des programmes ;
- ✓ Rééquilibrer la programmation pour que les ressources consacrées au métier réelle du CNDDR soient d'au moins 50% contrairement à 30% observé actuellement ;
- ✓ Remonter toutes les activités qui relèvent des métiers du CNDDR au niveau des programmes opérationnels ;

- ✓ Réidentifier les taches genres et climats avec les administrations pilotes ;

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du CNDDR est validé avec une note totale de **90/100.**

Examen de la performance associée des programmes	**Examen de la programmation budgétaire triennale**	**Autres aspects spécifiques à la programmation**	Note totale
27/30	*44/50*	*19/20*	*90/100*

COUR SUPRÊME DU CAMEROUN (CSC)

La délégation de la **Cours Suprême**, conduite par **Monsieur ZAMBO Norbert, Directeur des Affaires Administratives et Financières,** a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 3 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

1.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est respecté en nature de dépenses. Cependant, des écarts sont observés au niveau des grandes masses, notamment pour les biens et services et les ADP, bien que ces écarts se neutralisent. Ils traduisent par ailleurs la nécessité de revoir le cadrage afin d'améliorer la cohérence entre la répartition du CBMT par grandes masses et la demande budgétaire. La dotation en autres dépenses de personnel pourrait ainsi bénéficier de 90 millions supplémentaires, prélevés sur les biens et services.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	35 000	35 999	35 999	*0*	37 079	37 079	*0*	38 563	38 563	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	362 000	362 000	452 000	*90 000*	362 002	452 002	*90 000*	362 002	452 002	*90 000*
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 512 000	3 144 155	3 054 155	*-90 000*	3 144 155	3 054 155	*-90 000*	3 144 155	3 054 155	*-90 000*
C2D COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**3 909 000**	**3 542 154**	**3 542 154**	***0***	**3 543 236**	**3 543 236**	***0***	**3 544 720**	**3 544 720**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	2 200 000	1 500 000	1 500 000	*0*	1 600 000	1 600 000	*0*	1 700 000	1 700 000	*0*
FINEX	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
PLAN D'URGENCE	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
C2D INVESTISSEMENT	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**2 200 000**	**1 500 000**	**1 500 000**	***0***	**1 600 000**	**1 600 000**	***0***	**1 700 000**	**1 700 000**	***0***
TOTAL	**6 109 000**	**5 042 154**	**5 042 154**	**0**	**5 143 236**	**5 143 236**	**0**	**5 244 720**	**5 244 720**	**0**

1.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés.

Le projet en cours dans le portefeuille de La Cours Suprême est programmé à bonne hauteur, il s'agit du **projet de construction du centre des archives de la chambre des comptes** à hauteur de **1 123 000 000 de FCFA**.

La Cours Suprême a **4 nouveaux projets d'investissement** qui concourent à l'atteinte de ses objectifs stratégiques, cependant, seule deux disposent du visa de maturité celui de *l'acquisition des véhicules* et celui de *l'aménagement d'une salle de conférence moderne pour visioconférence*. Ces projets sont programmés suivant l'espace budgétaire disponible et programmer à bon niveau.

Les charges récurrentes d'entretien sont programmées à hauteur de 480 155 000 de FCFA**.**

II. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

2.1. Programmation sensible au genre

Des taches genre sensible ont été marquées, cependant, les sections dédiées à la description n'ont pas été renseignées. Aussi, aucune ressource n'a été prévue pour l'analyse situationnelle genre.

2.2. Programmation sensible au climat

Aucune activité n'a été marquée comme sensible au climat.

III. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Difficultés

L'instabilité du dispositif PROBMIS est un véritable frein à la programmation de certains aspects, notamment en ce qui concerne l'affichage des visas de maturité sur les projets d'investissement public.

3.2. Recommandations

- ✓ Assurer le suivi et l'achèvement du projet de construction du centre des archives ;
- ✓ Adresser au bon niveau la question des ADP, en liaison avec les équipes du MINFI et du MINEPAT en diminution à due concurrence la dotation en biens et services ;
- ✓ Travailler avec le MINFOPRA pour les aspects de réforme, administrative ;
- ✓ Finaliser le RAP 2025, et renseigner tous les extrants de la matrice du cadre logique ;
- ✓ Associer le MINAS aux travaux de la CIM de la CS, à l'effet de la prise en compte de la conformité sociale.

IV. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT de la **CSC** est validé avec une note totale de 91/100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
30/30	*45/50*	*16/20*	***91/100***

SENAT

La délégation du **SENAT**, conduite par **Monsieur EBOTO Yvon, Directeur du budget du SENAT** a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 10 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

1.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est respecté en nature de dépense, notamment 14,913 milliards de FCFA en 2027 ; 2028 et 2029.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	62 000	62 000	62 000	*0*	62 000	62 000	*0*	62 000	62 000	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	11 900 000	10 651 111	10 651 111	*0*	10 651 111	10 651 111	*0*	10 651 111	10 651 111	*0*
C2D COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**11 962 000**	**10 713 111**	**10 713 111**	***0***	**10 713 111**	**10 713 111**	***0***	**10 713 111**	**10 713 111**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	4 200 000	4 200 000	4 200 000	*0*	4 200 000	4 200 000	*0*	4 200 000	4 200 000	*0*
FINEX	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
PLAN D'URGENCE	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
C2D INVESTISSEMENT	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**4 200 000**	**4 200 000**	**4 200 000**	***0***	4 200 000	4 200 000	***0***	4 200 000	4 200 000	***0***
TOTAL	**16 162 000**	**14 913 111**	**14 913 111**	**0**	**14 913 111**	**14 913 111**	**0**	**14 913 111**	**14 913 111**	**0**

1.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés. Le SENAT n'a pas de nouveaux projets visibles à notre niveau et **la prise en compte des charges récurrentes d'entretien** n'est pas bien perceptible.

II. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

2.1. Programmation sensible au genre

Des taches sensibles au genre ont été marquées, cependant, les sections dédiées à la description n'ont pas été renseignées. Aussi, aucune ressource n'a été prévue pour l'analyse situationnelle genre.

2.2. Programmation sensible au climat

Aucune activité n'a été marquée comme sensible au climat.

III. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Difficultés

L'instabilité du dispositif PROBMIS est un véritable frein à la programmation de certains aspects, notamment en ce qui concerne l'affichage des visas de maturité sur les projets d'investissement public.

3.2. Recommandations

- ✓ Conduire une analyse situationnelle de l'organisation des services du SENAT, en vue de mettre en place un dispositif de production des documents budgétaires et d'améliorer la lisibilité de son budget ;
- ✓ Travailler avec le MINFOPRA pour la modernisation des instruments de gestion ;
- ✓ Programmer des ressources pour conduire l'analyse situationnelle genre.

IV. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du **SENAT** est validé avec une note totale de 76/100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
30/30	*30/50*	*16/20*	*76/100*

ELECTIONS CAMEROON (ELECAM)

La délégation de Elections Cameroon, conduite par **Monsieur DIPITA Jean Lucien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 3 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les valeurs cibles des programmes sont stables et les réalisations 2025 sont renseignées dans le cadre logique.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 510 Gouvernance et appui Institutionnel du sous-secteur ELECAM	Assurer l'opérationnalisation et la coordination des Services d'ELECAM	Taux de réalisation des Activités au sein d'ELECAM.	**Enveloppes** (En milliers de FCFA)	**7 344 300**	7 972 000	7 558 980	8 083 980	8 578 980	
				100	100	100	100	100	100
PROGRAMME 511 Coordination et pilotage des élections au Cameroun.	Organiser, gérer et Superviser le processus Électoral et Référendaire.	Pourcentage des Bureaux de vote Opérationnels le jour du scrutin.	**Enveloppes** (En milliers de FCFA)	**5 238 700**	4 611 000	3 808 400	3 808 400	3 788 400	
				71%	75	80	90	95	100

Tous les extrants ont été renseignés dans la matrice du cadre logique des activités.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations du PM/CG ont été effectivement prises en compte.

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	**Mettre prioritairement en place des mesures pour le déroulement harmonieux des échéances électorales à venir**.	- Supervision du processus électoral et référendaire - Gestion des élections et du processus électoral et référendaire - Gestion des élections	**3 808 400**	

Les activités les plus consommatrices de ressources sont en cohérence avec les objectifs du programme opérationnel d'ELECAM qui vise à Organiser, gérer et Superviser le processus Électoral et Référendaire. Elles sont également cohérentes avec les orientations du PM/CG.

Les deux activités hors salaires les plus consommatrices de ressources sont :

Pour le programme 510 :

- Construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua et de l'Agence départementale de la Vina 678 683 000 FCFA ;
- La gestion des réhabilitations, des réfections et aménagements des DT 330 000 000 FCFA.

Pour le programme 511

- Organisation et descente des Membres du Conseil sur le terrain (Démembrements Territoriaux et diaspora 340 000 000 FCFA ;
- Inscription sur les listes électorales 495 000 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

<u>Tableau 4</u> : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	11 583 000	10 367 380	10 367 380	0	10 367 380	10 367 380	0	10 367 380	10 367 380	
AUTRES BIENS ET SERVICES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	11 583 000	10 367 380	10 367 380	0	10 367 380	10 367 380	0	10 367 380	10 367 380	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 500 000	1 500 000	0	2 000 000	2 000 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	1 500 000	1 500 000	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	**12 583 000**	**11 367 380**	**11 367 380**	**0**	**11 867 380**	**11 867 380**	**0**	**12 367 380**	**12 367 380**	**0**

Une **demande additionnelle d'un montant de 1 837 188 000** a été saisie dans le dispositif PROBMIS et est structurée de manière correcte. Elle est justifiée par les besoins en financement pour le Fonctionnement des DT 300millions, l'Acquisition des équipements photographiques et audiovisuels d'ELECAM 35millions662, la Maintenance du parc biométrique d'ELECAM 85millions, la Gestion des commissions mixtes de révision et inscription sur les listes électorales 65millions.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en LR/MN et en AE/CP sont respectés. En 2027, les LR représentent 97% de l'enveloppe budgétaire d'ELECAM soit la presque totalité du budget, cette demande en LR est décroissante sur le triennat soit 87% et 83% respectivement en 2028 et 2029, justifiée par la programmation de nouvelles taches en lien avec une meilleure préparation des échéances électoral.

Le seul projet pluriannuel programmé est celui de la **construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua et l'Agence Départementale de la Vina et sa maitrise d'œuvre** à hauteur de **282,038 millions** en **2027** et **714 834** en **2028**. Cependant, cette programmation n'intègre pas le **projet de construction de la délégation régionale de l'Est et l'agence départementale du Lom et Djerem** dont le reste à couvrir est de **336 millions.**

ELECAM a programmé **02 nouveaux projets d'investissement** qui concourent à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et tous disposent d'un visa de maturité :

- L'acquisition des équipements photographiques et audiovisuels d'Elections Cameroon **35,662 millions ;**
- Acquisition de 155 Motocyclettes **249millions504.**

Ces acquisitions sont des outils opérationnels qui serviront à renforcer la transparence du processus électoral et le déploiement des équipes d'inscriptions. Ce qui rentre en droite ligne avec la recommandation du Premier Ministre sur la mise en place des mesures pour le déroulement harmonieux des échéances électorales à venir.

Des charges récurrentes ont été programmées, notamment la maintenance des unités d'impression 100millions, des unités de traitement 70millions, la maintenance du système biométrique 40millions, **l**a gestion des réhabilitations, des réfections et aménagements des DT 330millions.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au genre sont effectivement programmées et marquées. Il s'agit des taches de couvertures médiatiques (20 millions) et des rencontres trimestrielles de suivi-évaluation avec les Rescom (50 millions). Cependant, l'analyse situationnelle genre n'a pas été programmée.

3.2. Programmation sensible au climat

Les activités sensibles au climat ne sont pas marquées.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

ELECAM relève des difficultés liées à la modicité de l'enveloppe budgétaire dont le budget de fonctionnement, qui ne permet pas de couvrir toutes les activités importantes de la préparation d'une élection.

4.2. Recommandations

- ✓ Veiller à l'affichage complet des cibles dans le cadre logique des programmes ;
- ✓ Veiller à systématiser la disponibilité des RAP ;
- ✓ Veiller au réalisme des cibles du programme 081 ;
- ✓ Veiller à ce que tous les extrants issus des rapports de revue des activités soient bien renseignés dans la matrice y relative et dans le CDMT ;
- ✓ Faire préparer avant les CEPB-PA et les conférences budgétaires les documents budgétaires de ELECAM et le faire valider par le conseil électoral comme le prévoit le code électoral et faire en sorte que les procédures de validation par le Conseil Electoral s'ajuste au calendrier budgétaire de l'Etat ;
- ✓ Veiller à faire ressortir dans la programmation les dépenses incompressibles relatives aux prochaines échéances électorales et le cas échéant dans la demande additionnelle qui doit être bien documentée dans le contexte de dégrossissement des chapitres communs ;
- ✓ Programmer en priorité les aérés et les projets en cours avant d'envisager de nouveaux projets ;
- ✓ Inscrire les ressources pour mener l'analyse situationnelle genre ;
- ✓ Renseigner les sections genre dans le CDMT ;
- ✓ Travailler avec le MINFOPRA et le MINAS pour la mise en place des outils de gouvernance interne au sein d'ELECAM (guide de l'usager et conformité sociale des projets).

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT d'ELECAM est validé avec une note totale **de 81/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
22/30	*44/50*	*15/20*	*81/100*

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN)

La délégation de la **Délégation Générale à la Sureté Nationale**, conduite par **Monsieur AMOUGUI ATANGANA ELIE SERGE, Sous-directeur des affaires financières,** a été reçue aux CEPB-PA **le vendredi 4 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles sont annualisées. La plupart des indicateurs sont nouveaux. Les cibles ne sont pas toujours renseignées du fait notamment du caractère sensible et confidentiel de certains programmes. Pour cas spécifique du programme 150, le budget entre 2026 et 2027 augmente considérablement d'environ 13 milliards tandis que les indicateurs diminuent de 3 points de pourcentage.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation RAP	Estimation	VALEURS CIBLES			
					2025	2026	2027	2028	2029	2030
Programme 150 - Consolidation de la sécurité publique	Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens	Taux de couverture sécuritaire du territoire national	%	**Enveloppe (FCFA)**			28 904 773	42 681 345	45 713 258	
				Cible	95,7	67	70	67		80
Programme 151 - Renforcement de la sécurité frontalière		Proportion d'actes criminels et d'infractions transfrontaliers maîtrisés	%	**Enveloppe (FCFA)**			6 523 547	8 840 151	8 840 151	
				Cible	60,8	67	70	75		80
Programme 152 - Redynamisation du système de renseignement				**Enveloppe (FCFA)**			6 234 338	14 973 360	13 900 560	
				Cible						
Programme 153 - Gouvernance et gestion des fonctions supports	Assurer l'opérationnalisation effective du PTA	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%	**Enveloppe (FCFA)**			130 881 147	111 206 805	118 538 924	
				Cible						
		Taux d'exécution des ressources financières des programmes	%	Cible						
	Améliorer la qualité de la dépense des programmes	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenue	Nb	Cible	100					
		Taux de respect des procédures administratives et financières	%	Cible						
	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%	Cible						
		Proportion de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	%	Cible	94,7	98,5	98,5			
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%	Cible						
		Part des femmes dans les organes de gouvernance	%	Cible						

L'analyse faite des données disponibles démontre que la progression des cibles programmées est de nature à tendre vers l'atteinte des cibles projetées en 2030. Par ailleurs, les extrants ne figurent pas dans la matrice du cadre logique.

1.2. Alignement stratégique

Globalement les orientations du PM/CG, ont été prises en compte. Il s'agissait de :

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Le renforcement de la sécurité aux frontières, ainsi que dans les grandes agglomérations, notamment contre les menaces d'attaques terroristes	Opérations de contrôle du séjour des étrangers	165 000 000
		Reconduite aux frontières	1 552 000 000
2.	L'intensification des activités de recherche su renseignement et de lutte contre toutes formes de criminalités	Renforcement de la police de proximité	1 252 500 000
3.	Le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité à travers le recrutement de personnels dans la police	Contrôle des Mouvements transfrontaliers des personnes, organisation des patrouilles le long des frontières et lutte contre les trafics divers	33 000 000
4.	La lutte contre la criminalité urbaine et transfrontalière		
5.	La lutte contre le terrorisme et l'insécurité dans les régions en crise notamment l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest à travers le déploiement des fonctionnaires de police	Construction, suivi et équipement des Unités de sécurité publique	62 625 803 000
6.	La poursuite de l'installation du système de vidéosurveillance matérialisée par l'opérationnalisation de cinq (05) Command-Center dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord	Opérationnalisation de la Vidéosurveillance	33 500 000
7.	La densification des unités opérationnelles pour la sécurisation des frontières dans la Région de l'EST, de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest à travers la mobilisation d'un effectif de 1074 fonctionnaires de police en renfort	Lutte contre les nouvelles formes de menace ; intégrisme religieux, intelligence économique, flux des refugies, cybercriminalité et terrorisme	76 900 000
8.	La lutte contre la cybercriminalité, le pays a adhéré à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité adoptée le 23 novembre 2001 suivant le décret n°2022/169 du 23 mai 2022	Densification de la lutte contre les incursions et la piraterie	244 400 000
9.	La mise en service d'un nouveau système de production des passeports biométriques	Production des passeports sécurisés	22 453 849 000

Globalement, **les initiatives transformatrices ont été prises en compte dans la programmation budgétaire**

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités programmées dans le CDMT	Programmation		
			2027	2028	2029
1	Mettre en place un atelier moderne pour la confection des uniformes des fonctionnaires de police	Amélioration de la tenue vestimentaire des personnels de la Sûreté Nationale	383 944 000		
2	Acquisition de matériels didactiques au Centre d'Instruction et d'Application de Police de Mutengene	Organisation du fonctionnement et régime des études	4 000 000		
3	Mettre en éveil et à contribution tous les ingénieurs et techniciens (maçons, électriciens, menuisiers, plombiers…) recrutés dans le domaine à la Sûreté Nationale (150-151-152-153)	Entretien ordinaire des bâtiments	14 275 280		
4	Mettre en éveil et à contribution tous les ingénieurs et techniciens recrutés dans le domaine mécanique à la Sûreté Nationale véhicules dans les dix (10) régions				

Les activités les plus consommatrices des ressources prennent en compte au moins deux initiatives transformatrices et contribuent significativement à la performance de leurs programmes respectifs.

Pour le programme 150 : Consolidation de la sécurité publique, il s'agit de :

- Projet de vidéo surveillance : 12 140 000 000 FCFA ;
- Construction, suivi et équipement des Unités de sécurité publique : 16 464 338 000 FCFA.

Pour le programme 151 : Renforcement de la sécurité frontalière, il s'agit de :

- Production des passeports sécurisés : 6 239 547 000 FCFA ;
- Reconduite aux frontières : 250 000 000 FCFA.

Pour le programme 152 : Redynamisation du système de renseignement, il s'agit de :

- Couverture des événements d'intérêt national : 5 924 388 000 FCFA;
- Renforcement des méthodes d'enquête : 37 500 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage est parfaitement respecté sur l'ensemble du triennat avec notamment 172 543,8 millions de FCFA en 2027, 177 668,8 millions en 2028 et 186 959,9 millions en 2029.

De manière générale, la répartition des ressources entre les grandes masses est cohérente avec la demande budgétaire.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	101 120 000	104 153 698	104 153 698	0	107 278 309	107 278 309	0	111 569 441	111 569 441	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	280 000	280 000	280 000	0	280 001	280 001	0	280 001	280 001	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	45 683 000	45 015 107	45 015 107	0	45 015 107	45 015 107	0	45 015 107	45 015 107	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**95 000**	**95 000**	**95 000**	0	**95 344**	**95 344**	0	**95 344**	**95 344**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**147 178 000**	**149 543 805**	**149 543 805**	0	**152 668 761**	**152 668 761**	0	**156 959 893**	**156 959 893**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	11 200 000	11 000 000	11 000 000	0	15 000 000	15 000 000	0	20 000 000	20 000 000	0
FINEX	10 000 000	12 000 000	12 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**21 200 000**	**23 000 000**	**23 000 000**	**0**	**25 000 000**	**25 000 000**	**0**	**30 000 000**	**30 000 000**	**0**
TOTAL	**168 378 000**	**172 543 805**	**172 543 805**	**0**	**177 668 761**	**177 668 761**	**0**	**186 959 893**	**186 959 893**	**0**

La DGSN a saisi une demande additionnelle de 4 500 000 000 FCFA, affectée aux Autres Biens et Services, pour des activités liées à l'amélioration de la qualité de la dépense.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Le principe en LR/MN n'est que partiellement respecté. Il en est de même pour les principes de programmation en AE/CP. Ces erreurs de codification sur certaines activités, créent la fausse impression qu'il existe plusieurs projets pluriannuels. C'est le cas de :

- Réhabilitation de 10 unités de Police sur l'étendue du Territoire National ;
- Equipement en mobiliers de bureau de 10 unités nouvellement construis ou réhabilitée ;
- Acquisition du matériel spécialisé pour la lutte contre les incursions et la piraterie.

Le Projet De La Vidéosurveillance, unique projet pluriannuel en cours a été programmé à hauteur de 12 140 000 000 FCFA soit 12 000 000 000 FCFA en **FINEX** et 140 000 000FCFA en **FCP**.

La programmation des arriérés est effective, avec en 2027 :

- Paiement des arriérés de la Maitrise d'œuvre des Travaux d'achèvement de l'Hôtel de Police d'Hippodrome (Planut) : 60 000 000 FCFA ;
- Paiement des arriérés des travaux de construction d'un Hôtel de police R+1 servant de case de passage pour le DGSN et un t2 plus six (06) studios au CIAP de Mutengene : 86 000 000 FCFA.

Conformément à l'annexe dédiée à l'État des arriérés, le montant total des arriérés est de **471 323 992 FCFA.** La proportion des arriérés couverte en 2027 représente 31% soit 146 000 000 FCFA. Toutefois, le paiement des arriérés de la Maitrise d'œuvre des Travaux d'achèvement de l'Hôtel de Police d'Hippodrome (Planut) : 60 000 000 FCFA ne figure pas dans ladite annexe.

Toutefois, il convient de préciser que la programmation des arriérés en investissement, couplé à l'étroitesse de leur espace budgétaire, ont des répercussions tant sur l'efficacité de la programmation des projets d'investissements mais aussi sur la programmation même des projets de grande envergure envisagés.

Tableau 5 : Etat des arriérés de la DGSN en 2027

N°	Projets	Ref. Marché	Prestataires	Montant TTC Marché y (compris Avenants)	Sources de Financement	N° Décompte	Montant Arriérés
1	Travaux de construction d'un dortoir de 300 places au CIAP de Mutengene	MARCHE N° 61/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2019 DU 15 MAI 2019	SOCIETE PERFECTO INDUSTRIAL GROUP SARL BP: 8180 DOUALA	131 081 000	Ligne 94	00	6 711 032 (retenue de garantie)
2	Travaux de construction d'un hôtel de police r+1 servant de case de passage pour le DGSN et un t2 plus six (06) studios au CIAP de Mutengene (Kolayop)	MARCHE 60/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2019 DU 15 MAI 2019	SOCIETE PERFECTOR INDUSTRIAL GROUP SARL BP : 8180 DOUALA	165 714 987	Ligne 94	00	86 000 000
3	Travaux de construction de sept (07) logements d'astreinte t2 pour certains encadreurs au CIAP de Mutengene	MARCHE N°0000161/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2016 DU 01 NOVEMBRE 2016	ETS ZAC BP.11 898 YAOUNDE	126 000 000	Ligne 94	00	126 000 000
4	Paiement des prestations supplémentaires du contrôle des travaux de construction du centre médical de type r+1 avec logement du médecin chef t2 au CIAP de Mutengene	LETTRE-COMMANDE N°0000151/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2016 DU 01 NOVEMBRE 2016 de l'avenant 2 N°143/AV/DGSN/SG/SDAF/SPM/2021 DU 20 OCTOBRE 2021	CABINET YOMETA ENTREPRISE BP. 304 LIMBE	3 712 000	Ligne 94	00	3 712 000

N°	Projets	Ref. Marché	Prestataires	Montant TTC Marché y (compris Avenants)	Sources de Financement	N° Décompte	Montant Arriérés
5	Travaux de construction du command center de Buea, dans la région du sud-ouest.	**MARCHE N°0000102/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2020 DU 18 SEPTEMBRE 2020**	SOCIETE MANU SARL BP : 11 504 YAOUNDE	169 991 434	**Ligne 94**	00	134 991 434
6	Maitrise d'œuvre des travaux de construction du command center de Buea (bâtiment r+1), dans la région du sud-ouest	**LETTRE COMMANDE N°79/LC/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2020 24 AOUT 2020**	CABINET METHOD AND ENGINEERING SARL B.P : 1398 DOUALA	16 436 352	**Ligne 94**	00	16 436 352
7	Travaux de construction du command center de Maroua, dans la région de l'extrême-nord	**MARCHE N°92/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2020 DU 07/09/2020**	ETABLISSEMENTS SOLPACE BP.12 336 YAOUNDE	169 905 188	**Ligne 94**	00	62 694 371
8	Maitrise d'œuvre des travaux de construction du command center de Maroua (bâtiment r+1), dans la région de l'extrême-nord	**LETTRE COMMANDE N°78/LC/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2020 15 JUILLET 2020**	CABINET METHOD AND ENGINEERING SARL B.P : 1398 DOUALA	16 983 919	**Ligne 94**	00	4 778 803
9	Travaux de terrassement du champ de tir et aménagement des servitudes au CIAP de Mutengene	**MARCHE N°0000156/M/DGSN/SG/DFGIL/SDAF/SPM/2016 DU 01 NOVEMBRE 2016**	STE ASS SARL BP.11 704 DOUALA	50 000 000	**Ligne 94**	00	30 000 000
	TOTAL						**471 323 992**

Trente-trois (33) nouveaux projets ont été programmés en 2027 dans le CDMT, 7 ne revêtent pas de visa de maturité. Les charges récurrentes de maintenance et d'entretien sont correctement prises en compte dans la programmation à travers quelques activités comme :

- Entretien du réseau de la vidéo-surveillance : 90 000 000 FCFA ;
- Acquisition du matérielle d'entretien bâtiments : 3 997 000 FCFA ;
- Maintenance et entretien des équipements de musique et des infrastructures sportives : 1 200 000 FCFA ;
- Entretien et maintenance des équipements des transmissions : 800 000 FCFA.

S'agissant des subventions aux EEP, des transferts à l'EIFORCES ont été programmés à hauteur de 50 000 000 FCFA.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Des dépenses liées à l'IS ont été marquées. Il s'agit notamment de **l'Amélioration de la qualité de la dépense** : 583 044 000 FCFA. Le lien réel avec l'import substitution n'est véritablement perceptible.

3.2. Programmation sensible au genre

Les activités sensibles au genre n'ont pas été marquées et l'analyse situationnelle genre n'a pas été menée.

3.3. Programmation sensible au climat

Aucune activité sensible au climat n'a été marquée.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

- Lenteur des décaissements des fonds de contrepartie par la CAA en vue de l'achèvement de la 2eme phase du projet de vidéo surveillance ;

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit de la DGSN

- Réduire le montant alloué au projet d'acquisition des ordinateurs au vue de la présence d'autres dépenses prioritaires ;
- Améliorer la codification en LR/MN ;
- respecter le principe de programmation en AE/CP ;
- Programmer une séance de travail avec le MINEPAT pour le traitement des projets engagés dans la ligne 94 les années précédentes ;
- Veiller à ce que tous les nouveaux projets figurant en 2027 revêtent les visas de maturité ;
- Ajouter les arriérés de la Maitrise d'œuvre des Travaux d'achèvement de l'Hôtel de Police d'Hippodrome (Planut) : 60 000 000 FCFA, pour un état exhaustif des arriérés de la DGSN ;
- Veiller à la qualité des cibles des indicateurs par programme ;
- Veiller au renseignement complet des extrants des activités dans la perspective de l'élaboration des PPA par programme ;
- Renseigner les sections genre du CDMT ;
- Conduire l'analyse situationnelle genre ;
- Considérer les sensibilités sociales (Voies d'accès pour les personnes à mobilité réduite etc..) telles que défini par le MINAS lors de la construction des infrastructures.

4.2.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

- Poursuivre les travaux avec l'INS dans le cadre de la production des métadonnées (formules de calcul, variables etc…) qui devront accompagner les indicateurs ;
- Travailler en collaboration avec le MINFOPRA pour l'élaboration des outils de réforme (guide de l'usager, manuels de procédures etc..) ;
- Conjointement avec le MINEPAT, saisir le MINFI pour la mise à disposition des fonds de contrepartie afin d'accélérer la mise en œuvre du projet de vidéosurveillance.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT de la DGSN est validé avec une note totale de 90/100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
26/30	*47/50*	*17/20*	*90/100*

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE (MINDEF)

La délégation du **Ministère de la DEFENSE,** conduite par **Monsieur NKOA Jean Christophe, Chef Service Préparation du Budget,** a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 14 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Toutefois, certains programmes présentent des objectifs sans indicateurs associés. Le cas notamment de l'objectif 3 du Programme 251.

Par ailleurs, les cibles des indicateurs sont en général bien annualisées, avec néanmoins des données manquantes qui demeurent pour certaines années notamment en 2025, 2026 et 2030.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 160 DEFENSE DE L'INTEGRITE DU TERRITOIRE NATIONAL		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)					178 763 991	199 165 552	215 885 203	
	Assurer de manière efficace la protection terrestre, aérienne du territoire et la sécurisation du plan d'eau (mer, fleuve et lac)	Taux de réalisation du contrat opérationnel des Armées	%	Statistiques MINDEF		0	0	0	0	0
		Taux de réalisation des besoins en formation exprimés	%	Statistiques MINDEF		100	100	100	100	100
	Optimiser la gestion logistique des Forces et assurer leur autonomie stratégique tout en contribuant à l'import substitution	Taux de satisfaction des besoins logistique et technique des forces	%	Statistiques MINDEF		0	0	0	0	0
		Taux de réalisation des projets inscrits dans le Programme de Développement des Capacités Militaro-industrielles	%	Statistiques MINDEF		20	40	80	100	100
	Accroitre la recherche des renseignements opérationnels en vue d'appuyer la prise de décision opérationnelle pour les Forces de Défense	Taux de réalisation des besoins en renseignement militaire	%			0	0	0	0	0
	Coordonner la préparation et l'emploi des Forces	Taux de réalisation des activités opérationnelles programmées	%	Statistiques MINDEF		100	100	100	100	100
PROGRAMME 161 PARTICIPATION A LA SECURITE DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)				91 681 219	98 054 931	89 633 275	92 098 066	
	Optimiser le fonctionnement des juridictions militaires	Proportion des contentieux traités dans les délais requis	%	Rapport sur le fonctionnement de la justice militaire		100	100	100	100	100
	Renforcer la prévention et les activités de lutte contre les infractions sur les voies de communication	Evolution du taux des infractions sur les voies de communication	%	Statistiques MINTRANS et Gendarmerie Nationale		83	81	50	50	50

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2025	2026	2027	2028	2029	
	Optimiser les interventions des sapeurs-pompiers dans la lutte contre les calamités et les catastrophes	Taux de réduction des effets des calamités et des catastrophes	%	Statistiques CNSP		50	70	100	100	100
		Temps moyen mis par les unités des Sapeurs-pompiers pour traiter un sinistre	mn	Statistiques CNSP		19,5	19	14	14	14
	Améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et la criminalité	Taux de criminalité évalué par la Gendarmerie Nationale	°°/	Statistiques MINDEF		18,3	18,1	16	16	16
		Taux de préparation des Unités de Gendarmerie mobiles	%	Rapport évaluation Gendarmerie nationale		100	100	100	100	100
PROGRAMME 162 ASSISTANCE, RECONVERSION DES MILITAIRE ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)				42 076 491	42 871 714	42 547 714	42 470 714	
	Encadrement et assistance des ACVG	Proportion annuelle des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) ou leurs ayants cause pris en charge	%	Statistiques MINDEF		50	60	80	100	100
	Promotion du Devoir sacré de mémoire, du souvenir et de l'Histoire Militaire	Taux de réalisation des activités mémorielles programmées	%	Statistiques MINDEF		100	100	100	100	100
	Faciliter les reconversions et les réinsertions des ACVG	Proportion annuelle d'ACVG réinsérés	%	Statistiques MINDEF		100	100	100	100	100
	Améliorer le Fonctionnement, la production et la supervision administrative des services centraux et déconcentrés du SED/CAVG	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	Statistiques MINDEF		93	95	100	100	100
PROGRAMME 163 PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)				9 777 288	11 246 514	19 240 565	18 327 426	
	Accroitre la participation du Génie Militaire à l'effort national et à la réalisation des projets infrastructurels pour le développement	Taux de réalisation des diverses sollicitations infrastructurelles à l'endroit du Génie Militaire	%	Statistiques MINDEF ou Rapports du Génie Militaire		98	99	100	100	100
	Améliorer la contribution des écoles de la Défense à l'offre d'éducation nationale et de formation professionnelle	Taux de réalisation des actions socioéducatives programmées	%	Statistiques ou rapport et d'activités de la DAAR		97	98	100	100	100
	Améliorer la contribution de la santé militaire à l'offre de santé publique	Pourcentage de patients soignés au sein des formations sanitaires militaires	%	Statistiques ou Rapports d'activités de la santé militaire		90	95	100	100	100
PROGRAMME 164 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DEFENSE	Renforcer l'efficacité institutionnelle du MINDEF à travers l'amélioration du suivi évaluation des activités et la rationalisation des Interventions administratives et opérationnelles courantes	**Enveloppes** (en milliers de FCFA)				59 740 608	56 726 472	80 334 493	63 599 400	
		Taux de réalisation des recommandations et Instructions ministérielles	%	Statistiques MINDEF		100	100	100	100	100
		Taux de réalisation des activités budgétisées	%	statistiques MINDEF		100	100	100	100	100
	Améliorer l'apport de la coopération militaire de défense	Taux de mise en œuvre des accords de coopération de défense signés	%	Statistiques MINDEF		80	90	100	100	100
	Renforcer la gouvernance inclusive au sein du MINDEF par la promotion du multiculturalisme et du bilinguisme	Proportion des documents officiels rédigés dans les deux langues officielles (français et anglais) au sein des formations du MINDEF	%	Statistiques MINDEF		50	55	65	85	100
	Renforcer le pilotage de la performance des programmes du MINDEF	Taux de mise en œuvre du dispositif de pilotage de la performance	%	Statistiques MINDEF		75	80	90	100	100

L'évolution des indicateurs est assez cohérente avec les ressources. Par ailleurs, quelques activités sont affichées sans extrants dans le cadre logique des activités. Cela est due à la nature particulière de ces activités.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations stratégiques du PM/CG sont effectivement prises en compte.

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Mettre sur pied une usine de confection des vêtements professionnels comme premier objet du plan de développement des capacités militaro-industrielles	Construction et équipement de l'Atelier Central de Confection des Armées et de la Gendarmerie		Cet atelier, inauguré à la fin de l'année 2025, est déjà opérationnelle. Les premières tenues y ont été confectionnées et leur livraison est imminente, en vue de leur distribution au personnel à l'occasion de la célébration de la fête nationale du 20 mai. Dans une logique de consolidation et de montée en puissance de cet outil industriel, il est prévu la réalisation d'infrastructures d'accompagnement pour renforcer la chaîne de production locale.
		Construction d'une usine de textile moderne de confection d'effets militaires	8 000 000 000	Cette usine se veut être un moyen de réduire la dépendance aux importations de tissus et de satisfaire les besoins des FDS. Une convention relative à sa construction est actuellement en cours d'examen en vue de sa signature.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINDEF est parfaitement cadré à hauteur de : 387, 663 milliards de FCFA en 2027 ; 410, 921 milliards de FCFA en 2028 ; 432, 380 milliards de FCFA en 2029.

La répartition de ses ressources entre les grandes masses est cohérente, Cependant en biens et services il y'a eu réduction d'environ 5 milliards ce qui impacte gravement le budget de fonctionnement. De plus, depuis les CDMT initiaux le MINDEF avait émis le vœu de voir ajouté dans son budget les ressources octroyés par les anciens chapitres comment pour un besoin de discipline budgétaire interne.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	270 035 000	278 136 182	278 136 182	-	286 480 267	286 480 267	-	297 939 478	297 939 478	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	6 320 000	6 320 000	6 320 000	-	6 320 032	6 320 032	-	6 320 032	6 320 032	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	73 651 000	68 780 440	68 780 440	-	68 780 440	68 780 440	-	68 780 440	68 780 440	-
C2D COURANT	0	0	0	-	0	0	-	0	0	-
FINEX COURANT	0	0	0	-	0	0	-	0	0	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	3 827 000	3 827 000	3 827 000	-	3 840 859	3 840 859	-	3 840 859	3 840 859	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**353 833 000**	**357 063 622**	**357 063 622**	**-**	**365 421 598**	**365 421 598**	**-**	**376 880 809**	**376 880 809**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	22 500 000	22 000 000	22 000 000	-	35 500 000	35 500 000	-	35 500 000	35 500 000	-
FINEX	6 000 000	8 600 000	8 600 000	-	10 000 000	10 000 000	-	20 000 000	20 000 000	-
PLAN D'URGENCE	-		-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT	-		-	-		-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**28 500 000**	**30 600 000**	**30 600 000**	**-**	**45 500 000**	**45 500 000**	**-**	**55 500 000**	**55 500 000**	**-**
TOTAL	382 333 000	387 663 622	387 663 622	-	410 921 598	410 921 598	-	432 380 809	432 380 809	-

Le MINDEF sollicite des ressources additionnelles d'environ 268 milliards en 2027, dont environ une trentaine de milliards en investissement. En fonctionnement, cette demande intègre également les ressources qui normalement devraient être issues du dégrossissement des chapitres communs.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés. **Les projets pluriannuels en cours** ont été globalement pris en compte.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation, tel que détaillé dans le tableau.

Tableau 5 : Etat des arriérés du MINDEF en 2027

N°	Projets	Ref. Marché	Prestataires	Montant TTC DU marché Y (Compris Avenants)	SOURCES DE FINANCEMENT	MONTANTS ARRIERES
1	Fonctionnalisation des aires dédiées aux organismes du MINDEF sur le site de Ndokoa	N°258642/MP/MINDEF/01 DU 15/12/2025 N°20250007/FC/MINDEF/ EMA/105 DU 21/11/2025	BN SARL	94 828 702	RIO	94 828 702
2	Baux administratifs (propriétaires des locaux occupés par les formations et loyers des officiers stagiaires)	/	/	250 000 000	Fonctionnement	250 000 000
3	Frais relatifs à la prise en charge de l'accueil officiel des personnalités dans les Aéroports de Paris	/	/	100 000 000	Fonctionnement	100 000 000
4	Acquisition des sites occupés par les unités et formations du MINDEF	/	/	260 000 000	Fonctionnement	260 000 000
5	Billets d'avion	/	/	545 000 000	Fonctionnement	545 000 000
		TOTAL		**1 249 828 702**		**1 249 828 702**

Le MINDEF A 90 nouveaux projets d'investissement qui concourent à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et tous disposent d'un visa de maturité. **Ces nouveaux projets sont programmés de manière consistante**.

Les charges récurrentes ont été effectivement programmées pour près **600 millions de FCFA** en 2027.

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques sont effectivement pris en compte dans la programmation.

- Pour **l'École Internationale des Forces de Sécurité** à hauteur 1,9 milliard pour 2027 ;
- Pour **l'Office National des Anciens Combattants** à hauteur de 600 millions.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Les ressources dédiées à l'import-substitution sont codifiées dans le CDMT à hauteur d'environ 15 milliards.

3.2. Programmation sensible au genre

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Toutes les sections dédiées au genre sont renseignées.

3.3. Programmation sensible au climat

Le marquage est effectif.

IV. RECOMMANDATIONS

4.1. Recommandations à l'endroit du MINDEF

1. Considérant le dégrossissement des chapitres communs, envisager une concertation avec le MINFI et le MINEPAT relative aux activités relevant des interventions d'urgence et chapitres communs ;
2. Envisager des séances de travail avec les Programmes de reconstructions des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord, à l'effet de prendre en compte les infrastructures de défense détruites, et assurer une cohérence d'intervention ;
3. Pour les indicateurs classés secret défense, envisager des séances de travail restreintes pour permettre une meilleure appréhension des préoccupations et objectifs poursuivis par le MINDEF **;**
4. Programmer en priorité les arriérés dans le CDMT (lesdits arriérés apparaissant en demande additionnelle),
5. Bien structurer le profil des projets à financement extérieur ;
6. Programmer l'analyse situationnelle genre dans le CDMT.

4.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

- A l'endroit du MINFI, bien évaluer les baux administratifs ainsi que les frais de justice.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du **MINDEF** est validé avec une note totale de **91 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
26/30	*46/50*	*19/20*	*91/100*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (SPM)

La délégation des Services du Premiers Ministre, conduite par **Monsieur SCHOUAME Alexandre Magloire, Chargé de Mission,** a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 7 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

1.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat les Services du PM sont cadrés en fonctionnement notamment de :

- 20,968 milliards de FCFA en 2027 ;
- 21,021 milliards de FCFA en 2028 ;
- 21,087 milliards de FCFA en 2029.

Cependant, en investissement l'on note une sous absorption de crédit pour les années 2028 et 2029 de 11 milliards de FCFA ; les équipes ayant indiqué que des arbitrages en interne étaient en cours.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	1 556 000	1 602 576	1 602 576	0	1 650 653	1 650 653	*0*	1 716 679	1 716 679	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	1 520 000	1 520 000	1 520 000	0	1 520 008	1 520 008	*0*	1 520 008	1 520 008	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	18 176 000	16 345 066	16 345 066	0	16 345 066	16 345 066	*0*	16 345 066	16 345 066	*0*
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	1 505 432	1 505 432	*0*	1 505 432	1 505 432	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**22 752 000**	**20 967 642**	**20 967 642**	0	**21 021 159**	**21 021 159**	***0***	**21 087 185**	**21 087 185**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	9 900 000	10 000 000	10 000 000	0	11 000 000	0	*-11 000 000*	11 000 000	0	*-11 000 000*
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**9 900 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	**0**	**11 000 000**	**0**	**-11 000 000**	**11 000 000**	**0**	**-11 000 000**
TOTAL	**32 652 000**	**30 967 642**	**30 967 642**	**0**	**32 021 159**	**21 021 159**	**-11 000 000**	**32 087 185**	**21 087 185**	**-11 000 000**

Les Services du Premier Ministre ont exprimé une demande additionnelle d'environ 4,802 milliards de FCFA, qui reste à être saisie dans le dispositif PROBMIS.

1.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés. En effet environ 21 milliards sont programmés en LR, contre environ 9milliards en MN.

Les projets en cours dans le portefeuille des SPM sont programmés à bonne hauteur, il s'agit notamment :

- Travaux de réhabilitation de l'immeuble principal à hauteur de 1 135 978 000 de FCFA ;
- Construction de l'immeuble 2SS+R+4 des SPM à hauteur de 2 797 056 000 de FCFA.

Les SPM ont programmé **19 nouveaux projets en 2027**. Seules 2 ne sont pas revêtus du visa de maturité. Il s'agit de *l'avenant aux travaux de construction de l'immeuble 2SS+R+4 des SPM* et du *Marché complémentaire de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble 2SS+R+4 des SPM*. Cependant, Ces projets sont programmés suivant l'espace budgétaire disponible et programmer à bon niveau.

Les charges récurrentes d'entretien sont programmées à hauteur de 914 100 000**.**

II. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

2.1. Programmation sensible au genre

Des taches sensibles au genre ont été marquées, cependant, les sections dédiées à la description n'ont pas été renseignées. Aussi, aucune ressource n'a été prévue pour l'analyse situationnelle genre.

2.2. Programmation sensible au climat

Aucune activité n'a été marquée comme sensible au climat.

III. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Difficultés

L'instabilité du dispositif PROBMIS est un véritable frein à la programmation de certains aspects, notamment en ce qui concerne l'affichage des visas de maturité sur les projets d'investissement public.

3.2. Recommandations

- ✓ Finaliser le RAP, et renseigner tous les extrants de la matrice du cadre logique ;
- ✓ Améliorer la qualité de la programmation budgétaire 2028,2029 en Investissement ;
- ✓ Renseigner la demande additionnelle dans le dispositif PROBMIS ;
- ✓ Veiller à l'apposition du VISA de maturité sur l'ensemble des projets ;
- ✓ Bien codifier dans PROBMIS les services rattachés qui reçoivent des ressources de l'Etat ;
- ✓ Veiller au marquage des aspects liés à l'import-substitution ;
- ✓ Renseigner l'ensemble des sections dédié au genre et prévoir des ressources pour l'analyse situationnelle genre ;
- ✓ Veiller au marquage des aspects liés au climat.

IV. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT des **SPM** est validé avec une note totale de **93/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
30/30	*48/50*	*15/20*	*93/100*

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (CES)

La délégation du **Conseil Economique et Social**, conduite par **Monsieur MOUSSA, Chef de cellule de la programmation du comité PPBS,** a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 8 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

1.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage est respecté en nature de dépenses et en grande masse. Soit 2,680 milliards de FCFA en 2027, 2028 et 2029, dont 1,880 milliards de FCFA en 2027 en Fonctionnement et 800 millions de FCFA en Investissement chaque année.

L'on relève une baisse de 160 571 000 en dépenses courantes par rapport à l'année 2026, par contre, les dépenses en capital restent constantes sur le triennat.

Tableau 1 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	490 000	490 000	490 000	0	490 002	490 000	-2	490 002	490 000	-2
AUTRES BIENS ET SERVICES	1 551 000	1 390 429	1 390 429	0	1 390 429	1 390 429	0	1 390 429	1 390 429	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**2 041 000**	**1 880 429**	**1 880 429**	**0**	**1 880 431**	**1 880 429**	**-2**	**1 880 431**	**1 880 429**	**-2**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	800 000	800 000	800 000	0	800 000	800 000	0	800 000	800 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**800 000**	**800 000**	**800 000**	**0**	**800 000**	**800 000**	**0**	**800 000**	**800 000**	**0**
TOTAL	**2 841 000**	**2 680 429**	**2 680 429**	**0**	**2 680 431**	**2 680 429**	**-2**	**2 680 431**	**2 680 429**	**-2**

Une demande additionnelle de **905 millions de FCFA sur le triennat** a été saisie dans le dispositif PROBMIS et est structurée de manière correcte. Soit 660 millions en Investissement et 245 millions en fonctionnement. Elle est justifiée par la construction des infrastructures au CES (660 millions); l'Elaboration des documents de la chaîne PPBS (70 millions) et le Fonctionnement des comités, commissions et groupe de travail.

1.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en LR/MN et en AE/CP sont respectés. En 2027, les LR représentent 79,29% de l'enveloppe budgétaire du CES, cette demande en LR évolue de manière croissante en 2028 soit 91,79% puis décroît (81,24%) en 2029, justifiée par l'inscription de nouvelles taches en 2029.

D'après le rapport sur l'espace budgétaire, le CES enregistre un **reste à couvrir de 2 milliards 319 millions,** nécessaires pour l'achèvement du projet de construction de la résidence du PCE. La programmation de ce projet n'a pas été faite de manière consistante afin de permettre son achèvement avec notamment **250 millions** en 2027 et 2028, **302, 230 millions** en 2029, Soit un reste de **900, 770 millions** à programmer.

Le CES a programmé 07 nouveaux projets d'investissement qui ne concourent pas tous directement à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et dont 06 ne disposent pas de visa de maturité. Cependant, La modicité de la dotation du CES ne permet pas de les programmer de manière consistante pour une réalisation efficace. Il s'agit de :

- Construction et équipement de la résidence du CES ;
- Acquisition de deux 02 véhicules d'apparat ;
- Aménagement et équipement de l'Infirmerie du Conseil Économique et Social du Cameroun.

Des charges récurrentes ont été programmées notamment, la maintenance du matériel de communication (5millions), la maintenance du petit matériel d'électricité, de la climatisation et de la plomberie (225millions), la maintenance des infrastructures au CES (110millions).

II. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

2.1. Programmation sensible au genre

Des activités sensibles au genre ont été marquées à hauteur de 40 millions. Il s'agit entre autres des taches de Participation à la journée internationale de la femme 20 millions, Participation à la célébration de fête internationale du travail 20 millions. De même, la mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer un rapport sur l'analyse situationnelle de l'aspect genre est Programmée pour l'exercice 2027.

2.2. Programmation sensible au climat

Les activités sensibles au climat ont été programmées et marquées pour un total de 30 millions.

III. RECOMMANDATIONS

- ✓ Inscrire le projet de construction de la résidence du Président du conseil économique et social dans une perspective d'achèvement en 2029 ;
- ✓ Produire une fiche qui présente l'état détaillé d'exécution du projet de construction de la résidence du PCES ;
- ✓ Travailler avec la cellule de maturation au MINEPAT pour l'apposition des visas des projets programmés en 2027 ;
- ✓ Finaliser l'analyse situationnelle genre ;
- ✓ Poursuivre l'identification et le marquage des activités genre-sensibles ;
- ✓ Solliciter un accompagnement du MINAS relativement à la conformité sociale des projets (avant, pendant et après) leur mise en œuvre.

IV. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du CES est validé avec une note totale de **90/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
30/30	*42/50*	*18/20*	*90/100*

SECTEUR GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES MARCHÉS PUBLICS (MINMAP)

La délégation **du Ministère des Marchés Publics**, conduite par **Monsieur PALDOU Christophe, Directeur Général des Marchés des Infrastructures (DGMI)**, a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 3 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions du CIEP. L'évolution des cibles est globalement cohérente avec celle des ressources, mais elle révèle des stratégies différenciées selon la nature des programmes.

Hausse des enveloppes des programmes opérationnels (+40 % pour le P130, +53 % pour le P132 et +2,6 % pour le P 131 entre 2027 et 2029) cohérente avec l'évolution des cibles, qui présentent des sauts assez significatifs entre 2027 et 2028. L'enveloppe du programme support est quant à elle en baisse continue (-10 % entre 2027 et 2029), tout en visant des taux de mise en œuvre de 100 %.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	Enveloppes/ cibles	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 130 ADMINISTRATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS				Enveloppes			**5 897 792**	**6 583 945**	**8 263 712**	
	Améliorer la qualité du système des marchés publics	Proportion des marchés dont les procédures ont été sanctionnées	%			**1,5**	**1**	**1**	**1**	**1**
		Proportion des marchés passés suivant la procédure de gré à gré	%			**9,3**	**9,2**	**9**	**9**	**9**
	Contribuer à l'augmentation de la part de la commande publique en biens et services produits localement	Nombre de textes renforçant le contenu local dans les marchés publics	nb			**0**	**1**	**1**	**2**	**2**
		Nombres de MO/MOD sensibilisés à la prise en compte des considérations économiques et sociales dans les marchés publics	nb			**0**	**500**	**1500**	**2500**	**3500**
	Améliorer l'efficience du système des marchés publics	Proportion des sanctions prononcées par l'ACMP dans les délais prévus	%			**70**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Proportion des avis émis par les CCCM dans les délais réglementaires	%			**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
	Augmenter la capacité du système des marchés publics	Nombre d'acteurs formés à la passation en ligne des marchés	nb			**3000**	**3500**	**4 000**	**4500**	**5 000**
		Nombre d'entreprises du secteur des BTP catégorisées	nb			**700**	**800**	**900**	**1000**	**1100**
PROGRAMME 131 PROGRAMMATION ET SUIVI DES MARCHES PUBLICS				Enveloppe			**3 471 040**	**3 516 313**	**3 564 313**	
	Améliorer la préparation des marchés publics	Proportion des marchés ayant fait l'objet de mesures correctives de leur maturation	%			**10**	**7**	**0**	**0**	**0**
		Proportion des DAO ayant fait l'objet de mesures correctives	%			**35**	**30**	**15**	**15**	**15**

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	Enveloppes/ cibles	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2025	2026	2027	2028	2029	
	Veiller à la conformité des marchés signés	Proportion des marchés signés ayant fait l'objet de contrôle de conformité	%			100	100	100	100	100
		Proportion des marchés ayant fait l'objet de corrections de conformité	%			0	0	0	0	0
	Améliorer la gestion des marchés publics	Proportion des marchés programmés	%			98	98,2	100	100	100
		Proportion des marchés ayant fait l'objet de suivi	%			94	96	100	100	100
	Améliorer la qualité de la passation des marchés publics	Proportion des marchés ayant fait l'objet du contrôle de la passation	%			70	75	100	100	100
		Proportion des marchés passés en ligne	%			100	100	100	100	100
PROGRAMME 132 CONTRÔLE EXTERNE DE L'EXECUTION DES MARCHES				Enveloppe			3 847 194	5 157 209	5 913 923	
	Améliorer la qualité des prestations réalisées et réceptionnées	Proportion des marchés ayant fait l'objet de contrôle externe de l'exécution sur le terrain	%			70	75	100	100	100
		Proportion des marchés ayant fait l'objet de mesures correctives	%			0	0	0	0	0
	Améliorer l'effectivité des prestations réalisées et réceptionnées	Taux de participation du MINMAP aux réceptions et recettes techniques des prestations	%			30	40	50	60	70
		Proportion des marchés ayant fait l'objet de mesures correctives	%			10	10	10	10	
	Veiller au respect des délais d'exécution des marchés publics	Proportion des rapports de l'exécution des marchés examinés	%			100	100	100	100	100
		Proportion des documents de paiement ayant fait l'objet de corrections visant la prise en compte des pénalités de retard	%			10	7 ,5	5	2,5	2,5
	Améliorer l'adéquation entre les prestations facturées, les paiements effectués et les prestations réalisées	Proportion des marchés ayant fait l'objet de contrôle sur pièces	%			100	100	100	100	100
		Proportion des documents de paiement ayant fait l'objet de corrections	%			20	15	10	5	5
PROGRAMME 133 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES MARCHES PUBLICS				**Enveloppes**			5 950 458	5 654 344	5 361 308	
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilité	%			30	35	40	45	50
		Femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous-tutelle	nb			0	0	0	0	0
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%			80	90	100	100	100
		Proportion des personnels disposant d'un poste de travail	%			90	95	97	100	100
	Assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%			100	100	100	100	100
		Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes	%			100	100	100	100	100
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenue	nb			24	24	24	24	24
		Taux de respect des procédures administrative et financière	%			100	100	100	100	100

La progression des cibles semble assez bonne par rapport aux objectifs de 2030. La cible 2030 étant souvent atteinte dès 2028.

Par ailleurs, sous réserve de l'amélioration de certaines formulations des extrants, le cadre logique des activités présente pour la majorité des activités des extrants.

1.2. Alignement stratégique

Globalement les orientations du PM/CG, ont été prises en compte. Il s'agissait de :

.**Tableau 2 :** Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Poursuivre l'implémentation du Plan Global de Réforme des Finances Publiques et du PforR impact de la Banque Mondiale, en vue d'assainir la gouvernance financière ;	Mise en œuvre satisfaisante de PforR-Impact au sein du MINMAP	168,642 millions de FCFA chaque année du triennat	Demande additionnelle exprimée à hauteur de 1,84 milliards de FCFA chaque année du triennat
		Mise en œuvre des activités de l'UGP prévues dans le cadre du PforR Impact	400 millions de FCFA en 2027, 150 millions en 2028 et 25 millions en 2029	
		Poursuite de la mise en place du plan global de réformes des finances publiques et de l'implémentation de la politique de l'import-substitution	200 millions de FCFA chaque année du triennat	
2.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques.	- Élaboration d'une stratégie des achats publics durables	150 millions de FCFA en 2027, 100 millions en 2028 et 2029	

Les 3 initiatives transformatives retenues par le MINMAP, sont prises en compte de manière peu significative, soit un montant total de **200 millions en 2027**.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
	1. Elaboration du projet d'arrêté fixant une réservation de 30% du nombre et de la valeur des marchés de travaux et fournitures à fort contenu local aux PME nationales à capitaux majoritairement nationaux labellisées	- Elaboration du projet d'arrêté fixant une réservation de 30% du nombre et de la valeur des marchés de travaux et fournitures à fort contenu local aux PME nationales à capitaux majoritairement nationaux labellisées	**50 000**		
	2. Elaboration d'une Stratégie des achats publics durables	- Élaboration d'une stratégie des achats publics durables	**150 000**	**100 000**	**100 000**
	3. Promotion de la commande publique au service du développement de l'économie nationale	- Accompagnement des acteurs dans la promotion des services et produits locaux dans les marchés publics		-	-
		- Promotion de la commande publique au service du développement de l'économie nationale		**100 000**	**100 000**
		- Mise en œuvre du plan de promotion du contenu local **(en demande additionnelle)**	*1000 000*	*1000 000*	*100 0000*

Les activités les plus consommatrices de revenus sont principalement orientées vers l'atteinte des objectifs des programmes techniques à la hauteur des ressources disponibles.

Pour le Programme 130 : administration du Système des marches publics (5, 897 milliards), il s'agit de :

- Vulgarisation des bonnes pratiques et Contribution à la formation des acteurs en matière de passation des Marchés Publics (1, 5 milliards de FCFA chaque année du triennat) ;
- Projet E - Procurment (1, 64 milliards de FCFA EN 2027, 2,2 milliards de FCFA en 2028 et 3,6 milliards de FCFA EN en 2029) ;

Pour le Programme 131 : Programmation et Suivi des marches Publics (3, 471 milliards), il s'agit de :

- Suivi de la qualité de la passation des marchés publics (814,7 millions de FCFA chaque année du triennat).

Pour le Programme 132 : Contrôle externe De l'exécution des marches (3,847 milliards), il s'agit de :

- Contrôle sur le terrain (CST) de l'exécution des marchés des approvisionnements et des services (241, 430 millions FCFA)
- Contrôle sur le terrain (CST) de l'exécution des marches des infrastructures (895 millions de FCFA).

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat 2027-2029, le MINMAP est parfaitement cadré à hauteur de :

- 19, 166 milliards de FCFA en 2027
- 20, 911 milliards de FCFA en 2028
- 23, 103 milliards de FCFA en 2029.

Une dotation portée en moyenne à 82% par les dépenses courantes, avec une tendance décroissante sur le triennat (84% en 2027, 84% et 78% respectivement en 2028 et 29). L'investissement est exclusivement concentré sur des RIO. En baisse en 2027 par rapport à 2026, il connait néanmoins une évolution croissante sur le triennat.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	4 511 000	4 646 723	4 646 723	-	4 786 124	4 786 124	-	4 977 569	4 977 569	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	4 496 000	4 496 000	4 496 000	-	4 496 023	4 496 023	-	4 496 023	4 496 023	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	7 909 000	5 393 761	5 393 761	-	5 393 761	5 393 761	-	5 393 761	5 393 761	-
C2D COURANT			-	-		-	-		-	-
FINEX COURANT			-	-		-	-		-	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	2 659 000	1 630 000	1 630 000	-	1 635 903	1 635 903	-	1 635 903	1 635 903	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**19 575 000**	**16 166 484**	**16 166 484**	**-**	**16 311 811**	**16 311 811**	**-**	**16 503 256**	**16 503 256**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	3 650 000	3 000 000	3 000 000	-	4 600 000	4 600 000	-	6 600 000	6 600 000	-
FINEX			-	-		-	-		-	-
PLAN D'URGENCE			-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT			-	-		-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**3 650 000**	**3 000 000**	**3 000 000**	**-**	**4 600 000**	**4 600 000**	**-**	**6 600 000**	**6 600 000**	**-**
TOTAL	**23 225 000**	**19 166 484**	**19 166 484**	**-**	**20 911 811**	**20 911 811**	**-**	**23 103 256**	**23 103 256**	**-**

Le MINMAP a saisi une demande additionnelle de 6,841 milliards de FCFA en 2027, 6,821 milliards de FCFA en 2028 et 6,841 milliards de FCFA en 2029. Principalement en Biens et services (3,3 milliards de FCFA) et en RIO (3 milliards dont 1 en FCP) pour :

- La Mise en œuvre satisfaisante de PforR-Impact au sein du MINMAP ;
- La Contribution de l'Etat au projet e-procurement ;
- La Mise en œuvre du plan de promotion du contenu local ;
- L'Acquisition des équipements spécifiques de contrôle afin de vérifier la qualité des prestations réalisés conformément à l'article 47 du Code des marchés publics.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 93% de la demande du MINMAP. Cependant cette demande en LR est décroissante sur le triennat. De 98% en 2027 elle se situe à 91% en 2029. Par ailleurs, les principes de programmation en ligne de référence et mesure nouvelle ne sont pas toujours bien respectés. Plusieurs projets d'acquisition ponctuelle sont programmés en LR au lieu de MN : *Acquisition de pick up pour contrôle ; Acquisition de motocyclettes pour contrôle.*

Le principe de programmation en AE/CP, n'est pas toujours respectés, surtout s'agissant des projets pluriannuels qui sont programmés en AE=CP sur plusieurs longues années sans que l'on ait une visibilité sur le coût total du projet.

Tous les projets en cours sont effectivement pris en compte dans la programmation, mais pas toujours à la hauteur souhaitée pour une sortie rapide du portefeuille, en raison de ressources insuffisantes pour prendre en compte notamment les besoins du projet e-procurement, qui sollicite en conséquence des ressources additionnelles de 8,145 milliards répartit ainsi qu'il suit :

- 5,146 milliards pour la mise en œuvre satisfaisante de PforR-Impact au sein du MINMAP (fonctionnement de l'UGP + activité du projet) ;
- 3 milliards comme contribution de l'Etat au projet e-procurement.

Le MINMAP a programmé les arriérés relatifs à la maitrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord (14,5 millions de FCFA).

Trois (03) nouveaux projets d'acquisition ont été programmés, quoique codifiés en LR avec la mention *Non visa* : Acquisition de pick up pour contrôle ; Acquisition de motocyclettes pour contrôle ; Acquisition véhicules.

Les charges récurrentes sont programmées. Elles sont notamment relatives à :

- l'Entretien et maintenance des bâtiments et équipements (13,7 millions par an) ;
- l'Entretien des équipements GPS et surveillance des véhicules du MINMAP par Géolocalisation (GPS) (21,6 millions par an) ;
- l'Entretien du parc automobile du MINMAP (flotte DAG) (22,5 millions ;
- l'Entretien et maintenance des équipements (climatiseurs, extincteurs, sanitaires, plomberies (14,4 millions par an) ;
- l'Entretien et nettoyage des Bâtiment A et B (55,2 millions par an).

La programmation prend également en compte les besoins de l'ARMP, soit 1,5 milliards en 2027, 2028 et 2029.

De manière générale, les échanges avec le MINMAP ont porté sur :

- La mise en service de COLEPS, la plateforme numérique officielle dédiée à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics au Cameroun, envisagée pour le 1er janvier 2027 ;

- Le renforcement du contenu local dans les marchés publics ;
- L'étroitesse des ressources consacrées au contrôle et au suivi des marchés, face à des besoins particulièrement significatifs.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Des actions concrètes sont menées dans le cadre de la politique d'import substitution, mais celles-ci ne sont pas mises en valeur par le marquage, qui ne laisse apparaitre que deux tâches :

- Comité chargé de l'Elaboration des textes et recueils dans le cadre de l'élaboration et la mise en place des mesures incitatives en faveur de la production locale ;
- Le Suivi-évaluation du contenu local dans les marchés publics.

Or, d'autres actions envisagées pourraient être relevées :

- La poursuite de la mise en place du plan global de réformes des finances publiques et de l'implémentation de la politique de l'import-substitution ;
- La Promotion des entreprises nationales dans les marchés publics ;
- L'Elaboration d'un arrêté fixant une réservation de 30% du nombre et de la valeur des marchés de travaux et de fournitures à fort contenu local aux PME nationales à capitaux majoritairement nationaux labelisés.

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle est en cours de réalisation dans le cadre du budget 2026, et la prise en compte du genre est programmée sur le triennat (28 millions de FCFA par an) mais n'est pas marquée comme sensible au genre. Le marquage fait reste insuffisant.

3.3. Programmation sensible au climat

Une dépense a été marquée sensible au climat mais l'analyse n'est pas complétée : Élaboration et suivi de la mise en œuvre de la stratégie des achats publics durables.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Les difficultés relevées par le MINMAP sont davantage d'ordre organisationnel et budgétaire. Elles portent notamment sur :

- **L'insuffisance de l'enveloppe budgétaire** allouée au MINMAP en termes de moyens logistiques et de fonctionnement, ce qui limite l'assurance de ses missions de suivi et de contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics ;
- **Le manque de collaboration** de certains acteurs du système avec le Ministère des Marchés Publics, qui se traduit par la non-transmission systématique, par la plupart des Maîtres d'ouvrage, de la liasse documentaire générée au cours du processus de passation et d'exécution des marchés de leur portefeuille ;
- **La finalisation attendue** des nouveaux Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG), indispensables à l'arrimage avec la dernière réforme du système des marchés publics ;
- **L'absence de certains textes d'application** (notamment les résolutions spécifiques) visés par les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, ainsi que le besoin de parachèvement des textes d'application du Code des Marchés Publics ;

- **Le déficit logistique** nécessaire à l'utilisation du système **COLEPS** dans certaines administrations, marqué notamment par l'obsolescence du matériel informatique ainsi que par la mauvaise qualité ou l'instabilité de la connexion internet ;
- **La résistance au changement** observée chez certains Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués (MO/MOD) face à la passation des marchés publics par voie électronique ;
- **L'insuffisance et la forte mobilité** du personnel formé à l'utilisation du système **COLEPS** au sein des Secrétariats Permanents des Commissions de Passation des Marchés (SIGAMP).

Outre les difficultés susmentionnées, l'attente prolongée du nouveau texte organique du MINMAP freine le déploiement optimal de ses activités et entretient, chez certains Maîtres d'Ouvrage, une réticence vis-à-vis des contrôles exercés par le Ministère.

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit du MINMAP

1. Produire un document exhaustif qui présente la programmation souhaitée et celle actuellement faite dans le CDMT pour accompagner efficacement l'objectif de passer tous les marchés en ligne dès le 1er janvier 2027 ;
2. Se conformer au principe de maturation/programmation suivant l'approche programme instituée dans la nouvelle démarche de maturation, pour les acquisitions d'équipement ;
3. Travailler avec les équipes dédiées pour l'apposition des visas conformes dans le système ;
4. Compléter les données de réalisation de 2025 pour chaque indicateur dans le cadre logique en cohérence avec celles inscrites dans le RAP ;
5. Accélérer les études et les travaux engagés au MINMAP, à l'effet de mettre en œuvre l'orientation du PM/CG sur la promotion de la commande publique locale ;
6. Renseigner intégralement les extrants associés aux activités programmées dans le CDMT en veillant à bien les formuler (notamment les extrants des activités relatives aux actions 2, 4, 6 et 7 du programme 133) ;
7. Poursuivre le marquage pour donner plus de visibilité aux actions contribuant à l'import substitution ;
8. Finaliser l'analyse situationnelle genre en cours afin de densifier le marquage au regard du potentiel existant au MINMAP ;
9. Poursuivre le marquage des dépenses sensibles au climat et finaliser l'analyse par marqueur.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINMAP est validé avec une note totale de **90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
26/30	*46/50*	*18/20*	*90/100*

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE (MINFOPRA)

La délégation du MINFOPRA, conduite par **Monsieur DIKOUME BATINDI Herve Brice, Chef de Division de la Règlementation, de la Prospective et du Contrôle des Effectifs (CDRPEC)**, a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 02 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles des indicateurs sont globalement renseignées sauf pour la donnée 2029 du sixième indicateur du programme 480 et la réalisation 2025 pour tous les programmes.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 480 Amélioration de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat		**Enveloppes**	Milliers de FCF)			**8 185 644**	**8 804 800**	**9 774 845**	
	Optimiser la gestion des dossiers Disciplinaires et Contentieux	Proportion des dossiers disciplinaires et contentieux traités dans les délais	%		80	85	90	95	100
		Proportion des dossiers sanctionnés dans les délais	%		80	85	90	95	100
	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des ressources humaines de l'Etat	%		75	80	85	90	95
		Proportion des personnels de l'Etat dont la carrière est à jour	%		100	100	100	100	100
	S'assurer de l'efficacité de la digitalisation de la gestion des ressources humaines	Proportion d'incidents résolus dans l'exploitation d'AIGLES par les départements ministériels et universités d'Etats	%		80	85	90	95	100
		Proportion des fonctionnalités des modules opérationnels de AIGLES.	%		80	85	95	100	100
	Maîtriser les effectifs de l'Etat	Pourcentage d'utilisation des outils de gestion des effectifs	%		75	80	85	90	100
PROGRAMME 481 Modernisation des Services publics		**Enveloppes**	milliers de FCFA			**3 352 735**	**3 115 228**	**3 378 746**	
	Mettre en cohérence et suivre l'ensemble des reforme administratives	Nombre de projets de réforme innovants implémentés dans les Administrations publiques	nb		13	14	14	14	14
	Assurer l'appropriation et l'évaluation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires	Nombre de campagnes de vulgarisation et de sessions d'évaluation de la mise en œuvre des outils et projets de reformes	Nb		12	14	20	20	20
	Améliorer l'organisation et le fonctionnement des services publics pour une meilleure qualité de service rendu à l'usager/citoyen	Pourcentage d'administrations cibles qui disposent et utilisent les outils organiques modernes	%		80	85	100	100	100
	Contribuer à accroitre la performance des Services publics	Proportion d'Administrations dotées et utilisant les outils et projets de réformes	%		80	85	100	100	100
PROGRAMME 482		**Enveloppes**	milliers de FCFA			**6 867 661**	**7 007 060**	**6 561 978**	

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
Gouvernance et Appui Institutionnel au MINFOPRA	Assurer la mise en Œuvre optimale des Programmes du MINFOPRA	Taux de réalisation des Activités budgétisées au MINFOPRA	%		100	100	100	100	100
	Assurer le bon Fonctionnement de Toutes les structures	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégiques tenues par an	nb		6	6	6	6	6
	Doter les services D'infrastructures et Équipements adéquats	Proportion des personnels disposant d'un poste de travail	%		100	100	100	100	100
	Accroître qualitativement les Ressources humaines du Ministère	Taux de mise en œuvre du cadre organique du ministère	%		100	100	100	100	100

La progression des cibles semble assez bonne par rapport aux objectifs de 2030. Les cibles semblent annualisées et alignées au niveau des ressources.

Par ailleurs, sous réserve de l'amélioration de certaines formulations des extrants, le cadre logique des activités présente pour chaque activité des extrants.

1.2. Alignement stratégique

Globalement les orientations du PM/CG, ont été prises en compte. Cette prise en compte est décrite dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Poursuivre les actions visant la modernisation de l'administration publique ;	- Mise en œuvre de la revue générale des politiques publiques - Poursuite de la mise en œuvre du plan global de réforme des finances publiques ;	165 millions de FCFA environ chaque année du triennat 100 millions de FCFA environ chaque année du triennat
2.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques.	Une Etude pour la mise à niveau du système autonome d'assainissement des eaux, est	Programmée en 2027 à hauteur de 36 millions de FCFA

Sur 3 initiatives transformatives retenues par le MINFOPRA, la prise en compte d'une n'est pas clairement perceptible dans le CDMT, quant aux deux autres elles sont prises en compte de manière peu significative.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1	Mise en place d'un système intégré de planification des emplois publics et de gestion de la performance	Il est prévu dans le programme **480**, - ***Coordination et suivi des activités relatives à la réglementation, la prospective, la planification et le contrôle des effectifs*** - ***Ateliers sur les questions de planification budgétaire, des effectifs des agents publics et de l'évolution du cadre juridique y afférent***	45 500 6000	45 500 26000	45 500 26000
2	Harmonisation des textes régissant les différents corps de métiers, notamment par la révision des textes particuliers	**La prise en compte n'est pas bien perceptible dans le CDMT**			
3	Renforcement des mécanismes d'évaluation de la performance des agents publics	Il est prévu dans le programme **481**, ***la Mise en place d'un système d'évaluation de la performance individuelle des agents publics***	3 500	3 500	3 500

Les activités les plus consommatrices de revenus sont principalement orientées vers la coordination et pas suffisamment sur les réformes en cours de mise en œuvre et notamment les initiatives retenues comme transformatrices au MINFOPRA.

Pour le Programme 480 - Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat (8,386 milliards), il s'agit de :

- Amélioration de la Gouvernance à l'ENAM (2, milliards) ;
- Coordination du programme 040 (2,3 milliards) ;
- Finalisation de la mise en œuvre de AIGLES ((1,4 milliard de FCFA) ;
- Mise en œuvre du cadre de référence de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences au sein de l'Administration Publique Camerounais (19 millions en 2027, 27 millions en 2028 et 2029_ Initiative transformatrice)
- Coordination et suivi des activités relatives à la réglementation, la prospective, la planification et le contrôle des effectifs (45,5 millions en 2027, 2028 et 2029_ Initiative transformatrice).

Pour le Programme 481 - Modernisation des services publics (3,352 milliards de FCFA), il s'agit de :

- Coordination du programme 041 (2,8 milliards de FCFA soit environ 84%) ;
- Mise en œuvre de la revue générale des politiques publiques (165 millions de FCFA) ;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan global de réforme des finances publiques (100 millions de FCFA) ;
- Mise en place d'un système d'évaluation de la performance individuelle des agents publics (3,5 millions de FCFA chaque année_ Initiative transformatrice).

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat 2027-2029, le MINFOPRA est parfaitement cadré à hauteur de : 18, 406 milliards de FCFA en 2027 ; 18, 927 milliards de FCFA en 2028 et 19, 715 milliards de FCFA en 2029.

Une dotation portée en moyenne à 86% par les dépenses courantes avec une tendance décroissante sur le triennat (88% en 2027, 86% et 84% respectivement en 2028 et 29). L'investissement est exclusivement concentré sur des RIO. En baisse par rapport à 2026 en 2027, il connait néanmoins une évolution croissante sur le triennat.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	6 798 000	7 001 834	7 001 834	-	7 211 889	7 211 889	-	7 500 365	7 500 365	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	794 000	794 000	794 000	-	794 000	794 000	-	794 004	794 004	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	4 747 000	4 274 206	4 274 206	-	4 274 206	4 274 206	-	4 274 206	4 274 206	-
C2D COURANT			-	-		-	-		-	-
FINEX COURANT	**1 000 000**	**1 000 000**	1 000 000	-	**1 000 000**	1 000 000	-	**1 000 000**	1 000 000	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	3 036 000	3 036 000	3 036 000	-	3 046 994	3 046 994	-	3 046 994	3 046 994	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**16 375 000**	**16 106 040**	**16 106 040**	**-**	**16 327 089**	**16 327 089**	**-**	**16 615 569**	**16 615 569**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	2 500 000	2 300 000	2 300 000	-	2 600 000	2 600 000	-	3 100 000	3 100 000	-
FINEX	1 000 000		-	-		-	-		-	-
PLAN D'URGENCE			-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT			-	-		-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**3 500 000**	**2 300 000**	**2 300 000**	**-**	**2 600 000**	**2 600 000**	**-**	**3 100 000**	**3 100 000**	**-**
TOTAL	**19 875 000**	**18 406 040**	**18 406 040**	**-**	**18 927 089**	**18 927 089**	**-**	**19 715 569**	**19 715 569**	**-**

Contrairement à 2026 ou 1 milliard de FCFA était prévu en FINEX Capital, rien n'est prévu pour le MINFOPRA sur le triennat, alors que le MINFOPRA exprime un besoin en FINEX de 1,95 milliards de FCFA en 2027, 3,25 milliards en 2028 et 1,3 milliards en 2029, pour le projet de Transformation digitale de l'ENAM (FINEX), sous réserve de la disponibilité du visa de maturité.

Ce besoin en FINEX est précisé dans la demande additionnelle du MINFOPRA estimée à de 4,039 milliards de FCFA en 2027, 1,97 milliards en 2028 et en 2029. Elle est Principalement portée par le projet de Transformation digitale de l'ENAM) (FINEX), le renforcement de l'opérationnalité de Aigles et le paiement des arriérés dus au projet de Conception, Développement et mise en service des fonctionnalités de base du Nouveau SIGIPES II.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 97% de la demande du MINFOPRA. Cependant cette demande en LR est décroissante sur le triennat. De 99% en 2027 elle se situe à 92% en 2029. Par ailleurs les principes de programmation en ligne de référence et mesure nouvelle, et en AE/CP sont bien respectés.

Tous les projets en cours sont effectivement pris en compte dans la programmation mais pas toujours à la hauteur souhaitée pour une sortie rapide du portefeuille

Le MINFOPRA connait des d'arriérés de paiement du Projet SIGIPES II (AIGLES) de 2, 167 milliards de FCFA en investissement, et des arriérés liés au paiement des Indemnités des sessions de la commission ministérielle de passation des marchés (29 millions de FCFA). Les arriérés liés Indemnités devraient être soldées progressivement à travers la provision annuelle dédiée au paiement desdites indemnités (25 millions de FCFA par année du triennat). Les arriérés de paiement du Projet SIGIPES II (AIGLES) sont inscrits en demande additionnelle pour être soldés en 2027.

Comme nouveaux projets, deux études ont été programmées de manière assez consistante, soit 86 millions de FCFA en 2027 dont un avec la mention NON VISA. Cependant, lesdits projets sont régulièrement passés en commission de maturation de maturité, il reste à apposer le Visa dans Probmis. Il s'agit de :

- Etudes architecturales et techniques en vue de la construction de la délégation régionale du MINFOPRA DE L'EXTRÊME-NORD (R+2) pour 50 millions en 2027 (NON VISA) ;
- Etudes pour la mise a niveau du système autonome d'assainissement d'eaux usées au bâtiment principal du MINFOPRA pour 50 millions en 2027 (VISA).

Les charges récurrentes sont programmées à hauteur de 180 millions en 2027, et 149 millions respectivement en 2028 et 2029. Elles sont notamment relatives à :

- L'Entretien des bâtiments des Délégations Régionales ;
- L'Entretien et réparation des véhicules des Délégations Régionales ;
- L'Entretien courant des bâtiments dans les services centraux ;
- La Maintenance des installations électriques, climatiseurs, groupe électrogène et plomberie dans les services centraux ;
- L'Entretien des véhicules dans les services centraux ;
- L'Entretien et reprogrammation des ascenseurs ;
- La Maintenance du matériel de télécommunication.

La programmation prend effectivement en compte les besoins de l'ENAM et de l'ISMP dans la mesure des ressources disponibles. Les subventions allouées aux établissements publics ont été bien codifiées au niveau des bénéficiaires et des grandes masses. Ainsi, pour **l'ENAM** il est prévu 2,5 milliards en 2027, 2028 et 2029 ; pour **l'ISMP** : 505 millions en 2027, 2028 et 2029.

De manière générale, les échanges avec le MINFOPRA ont porté sur :

- Le calibrage réel du projet Aigles et ses perspectives d'achèvement ;
- L'implémentation de ce progiciel et son impact sur la configuration actuelle des administrations, certains emplois ayant été absorbés par l'outil ;
- La gestion des effectifs de la fonction publique, qui connaît actuellement une forte tendance au redéploiement ;
- La formation continue du personnel de l'État, en lien avec la nécessité de valoriser davantage l'ISMP.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

L'Analyse situationnelle de la prise en compte du genre est programmée pour 2028 et 2029, à côté de 4 autres tâches marquées sensibles au genre. Une Cartographie sexo-désagrégée du personnel nommé a été produite et insérée dans le CDMT.

3.2. Programmation sensible au climat

L'Etude pour la mise à niveau du système autonome d'assainissement des eaux (36 millions) a été marquée, il reste à finaliser l'analyse par rapport aux différents marqueurs climatiques et environnementaux

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

En termes de difficultés, le MINFOPRA relève :

- La survenance d'un incendie au bâtiment principal du MINFOPRA, qui a considérablement ralenti les activités des structures et grevé leur rendement, en dépit des mesures palliatives prescrites par le Chef de Département ;
- L'instabilité de l'application PROBMIS ainsi que le caractère perfectible du rendu des saisies ;
- Le cadrage budgétaire de plus en plus contraignant, limitant la capacité du Ministère à déployer pleinement ses activités ;
- L'appropriation encore laborieuse du processus de maturation des projets d'investissement, malgré les efforts de renforcement des capacités entrepris ;
- Les difficultés d'ouverture des autorisations d'engagement pour les projets pluriannuels, qui fragilisent le suivi du Budget d'Investissement Public (BIP) et affectent la traçabilité des ressources allouées ;

- Le taux anormalement faible d'absorption du BIP dans les régions.

4.2. Recommandations

1. Doter le MINFOPRA de ressources FINEX pour la couverture de ces besoins en FINEX soit 1,95 milliard de FCFA en 2027, 3,25 milliards en 2028 et 1,3 milliard en 2029, pour le projet de Transformation digitale de l'ENAM ;
2. Veiller à une programmation à bonne hauteur des projets en cours notamment la modernisation de la gestion publique par Aigles, dans la perspective de leur prompte finalisation ;
3. Produire et transmettre au MINEPAT et au MINFI un calendrier précis qui décline les besoins et l'échéance d'achèvement du projet de modernisation de la gestion publique par Aigles ;
4. Mettre à jour la situation des Visas de maturité dans le CDMT ;
5. Réaliser une étude sur la situation de sous-emploi fonctionnel des agents publics, à l'effet de rationaliser le déploiement du personnel
6. Optimiser le positionnement institutionnel de l'ISPM dans le processus de formation des agents publics, pour notamment lui offrir un "marché captif" et rationaliser les coûts de certaines de ces formations souvent orientées vers l'étranger ;
7. Élaborer un document de politique sur la formation continue des agents publics.
8. Compléter la donnée de 2025 pour chaque indicateur dans le cadre logique en cohérence avec celle inscrite dans le RAP ;
9. Veiller à une amélioration de la formulation des extrants dans la matrice de cadre logique dans la perspective de l'élaboration des PPA ;
10. Prendre en compte les initiatives transformatrices dans la programmation de manière significative.
11. Programmer en priorité une partie des arriérés présentés en demande additionnelle ;
12. Poursuivre avec la finalisation des contrats de performance avec vos structures sous tutelle ;
13. Finaliser l'analyse situationnelle genre et densifier le marquage au regard du potentiel existant au MINFOPRA ;
14. Compléter dans les sections dédiées du CDMT l'analyse sur la prise en compte du genre ;
15. Finaliser l'analyse sensible au climat par marqueur et poursuivre le marquage avec les autres éléments oubliés.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINFOPRA est validé avec une note totale de **89 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*46/50*	*16/20*	***89/100***

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (MINDDEVEL)

La délégation du **Ministère de la Décentralisation et du Développement Local**, conduite par **Monsieur ANTIBE Alain Michel, Directeur des Affaires Générales**, a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 8 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Toutefois, les cibles des indicateurs ne sont pas toujours renseignées, notamment pour les programmes 291 et 292. Pour l'année 2025 particulièrement les cibles renseignées Sont quasi systématiquement reconduites comme estimation de 2026.

Par ailleurs, les cibles bien qu'annualisées, ne sont pas toujours cohérentes avec l'évolution des ressources. S'agissant du programme 290, après une légère hausse des ressources entre 2026 et 2027, nous observons une décroissance le long du triennat, tandis que les cibles croissent en continu avec un saut significatif entre 2027 et 2028. A contrario dans le programme 291 malgré la hausse significative des ressources le long du triennat, le rythme de croissance est assez stable pour l'essentiel des indicateurs. Ce qui interroge sur le réalisme de certaines cibles, si l'on prend également en compte la stabilité des cibles observées entre 2025 et 2026.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 290 : Approfondissement du processus de décentralisation et modernisation des CTD		**Enveloppes**	**Milliers de FCFA**		**21 071 180**	**21 195 251**	**20 282 381**	**19 763 235**	
	Renforcer l'autonomie administrative et financière des CTD	Taux d'augmentation des ressources mobilisées pour le financement de la décentralisation	**%**	**10,07**	**14,08**	**0**	**0**	**3**	**5**
		Proportion de personnels des CTD dont les profils correspondent aux postes prévus par l'organigramme	**%**	**55**	**55**	**60**	**70**	**75**	**80**
	Renforcer la gouvernance locale	Proportion de communes ayant produit et déposé les comptes de gestion dans les délais	**%**			85	85	**90**	100
		Proportion des irrégularités constatées à l'occasion des missions, dévaluation, d'audit et de contrôle dans les CTD	**%**	**25**	25	35	35	**20**	10
	Contribuer à la modernisation de la gestion des CTD	Proportion des CTD disposant d'un système de gestion administrative et financière digitalisé et fonctionnel et de services digitalisés	%	0	0	10	20	30	40
		Proportion de centres d'état civil principaux informatisés et fonctionnels	%	11,49	11,49	48,93	66,58	84,22	50
PROGRAMME 291 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF		**Enveloppes**	**Milliers de FCFA**		**121 839 500**	**127 274 272**	**153 457 790**	**164 945 422**	
	Contribuer à l'amélioration de la réalisation des projets dans les CTD	Taux d'exécution physique des projets financés par la dotation multisectorielle logée dans le chapitre 27	%			90	100	100	100

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
	et garantir le développement harmonieux des territoires	Taux d'exécution financière des projets financés par la dotation multisectorielle logée dans le chapitre 27	%			90	100	100	100
	Renforcer la contribution des CTD à la croissance économique, inclusive et durable	Proportion des CTD disposant des outils de planification (PRD, PDC-CU, SIGCOM) arrimés aux thématiques transversales et innovantes	**%**			25	50	**75**	80
		Proportion de CTD disposant de budgets sensibles au genre et au climat		15	15	25	30	35	100
	Renforcer la coopération décentralisée, l'intercommunalité et les partenariats	Proportion de CTD engagée dans une convention de coopération décentralisée	%	100	100	125	140		140
	Accroître les financements dans les secteurs prioritaires	Proportion des CTD ayant sollicité et obtenus des financements pour la réalisation des projets à fort impact	%	3	3	4	5	6	7
		Taux d'augmentation des recettes d'intercommunalité et d'inter-régionalité mis à la disposition des CTD pour la réalisation des projets	%						
PROGRAMME 292 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		**Enveloppes**	**Milliers de FCFA**		**4 412 806**	**3 774 040**	**3 912 436**	**3 062 414**	
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de session de dialogue de gestion stratégique tenue	NB			3	3	3	3
		Taux de respect des procédures administrative et financière	%			70	80	90	100
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%	45	45	70	80	90	100
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%	66,89	66,89	80	85	90	100
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%	41,76	41,76	45	46	50	50
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle	%						
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des taches des programmes	%		0	97	98	100	100
		Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes	%	53,7	53,7	100	100		100

Les cibles renseignées ne sont pas toujours très réalistes dans l'absolu. En effet l'évolution de certaines cibles soulève des questionnements :

- Qu'est ce qui peut expliquer que la Proportion de CTD engagée dans une convention de coopération décentralisée soit projetée à 125% (2027), 140% (2028 et 2030) ?

Les extrants associés aux activités sont assez renseignés dans le cadre logique des activités, sauf pour le programme 291 ce qui ne permet pas de percevoir concrètement ce que l'on est supposé acquérir avec les ressources mises à disposition. Page 91 à 97 du CDMT.

1.2. Alignement stratégique

Globalement les orientations du PM/CG, ont été prises en compte. Il s'agissait de :

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Poursuivre, en liaison avec les parties prenantes, l'implémentation de la loi sur la fiscalité locale, afin de doter les Collectivités Territoriales Décentralisées de ressources nécessaires à la fourniture des biens collectifs locaux de qualité ;	Il est prévu : - Le Suivi de l'implémentation de la loi portant fiscalité locale ;	Aucune ressource prévue sur le triennat depuis le CDMT initial
2.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution	**Il est prévu**	

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
	Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques.	✓ Appui aux CTD pour l'enlèvement des ordures ménagères (**23,8 milliards programmés en 2027)** ✓ Organisation des sessions de Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des CTD (formalisation et le suivi des conventions de coopération ; atteinte des objectifs mondiaux des ODD et les défis locaux, **notamment ceux liés au changement climatique**), **7,5 millions programmés chaque année du triennat** ✓ Suivi des activités d'hygiène et d'assainissement dans les CTD programmé dans deux actions différentes - 13,5 millions en 2027, pour le « **Suivi des activités d'hygiène et d'assainissement dans les CTD »**, dans l'action 4 - Rien pour l'action 3 qui prévoit le **« Suivi de la mise en œuvre des PCGD »**	

Globalement, **les initiatives transformatrices ont été très faiblement prises en compte dans la programmation budgétaire**. Sur les cinq initiatives listées, **les Unités de Suivi de la Fiscalité Locale et le renforcement de la participation citoyenne** ne bénéficient d'aucune allocation financière spécifique ou restent peu perceptibles dans le CDMT. Seules sont programmées :

- le déploiement de la nouvelle approche des Plans Communaux de Développement (PCD) ;
- La Mise en œuvre et suivi du projet DIGI-CoR à travers la Provision à transférer à certaines instances ou projets du secteur de la décentralisation et du développement local ;
- L'élaboration de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local est en cours et supportée par le PROLOG à travers une ligne dédiée.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
	1. Elaboration de la Stratégie Nationale de Décentralisation et du Développement Local	L'élaboration de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local est en cours et supportée par le PROLOG à travers une ligne dédiée			
	2. Programme National de Digitalisation des Communes et des Régions (DIGI CoR)	La Mise en œuvre et suivi du projet DIGICoR est programmée et dotée de ressources pour ***la Provision à transférer à certaines instances ou projets du secteur de la décentralisation et du développement local.*** Les autres tâches y relatives ne sont pas pourvues en ressources sur le triennat. Il s'agit notamment de - La Mise à niveau de l'infrastructure numérique - Développement d'une solution logicielle en vue de la digitalisation des fonctions clés des CTD	**915000**		

		(Planification, Ressources humaines, finances locales, état civil, fiscalité, participation citoyenne…)			
	3. Opérationnalisation des Unités de Suivi de la Fiscalité Locale (USFL)	Il est prévu dans le CDMT le Suivi de l'implémentation de la loi portant fiscalité locale ;	Aucune ressource prévue sur le triennat depuis le CDMT initial		
	4. Renforcement de la participation citoyenne	C'est une problématique qui intégrée dans plusieurs actions du MINDDEVEL mais qui sur le plan budgétaire n'est pas spécifiquement adressée dans la CDMT			
	5. Déploiement de la nouvelle approche d'élaboration et de mise en œuvre des Plans Communaux de Développement (PCD)	Il est prévu l'Accompagnement des communes à l'élaboration des PCD suivant la nouvelle approche méthodologique	3500	3500	3500

Les activités les plus consommatrices de ressources au MINDDEVEL, sont en droite ligne avec les objectifs majeurs des programmes, même si elles ne rencontrent pas encore les initiatives transformatrices retenues au MINDDEVEL.

Programme 290 - Approfondissement du processus de décentralisation et modernisation des CTD (21, 195 milliards de FCFA en 2027), il s'agit de :

- Fonctionnement des Conseils Régionaux et des PIC (12 milliards en 2027), qui permet : des Transfert en fonctionnement pour les Conseils Régionaux (10 milliards chaque année) et des Transfert en fonctionnement pour les PIC (2 milliards chaque année) ;
- Fonctionnement des organes de suivi de la décentralisation (5 milliards en 2027) ;

Programme 291 - Promotion du développement local durable et inclusif (127,274 milliards de FCFA en 2027), il s'agit de :

- DGD au profit des Communes pour la mise en œuvre des projets de développement (59 milliards chaque année du triennat)
- Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (25,8 milliards en 2027, 37,8 en 2028 et 39,8 en 2029)
- DGD au profit des Régions pour la mise en œuvre des projets de développement socioéconomique (20 milliards en 2027, 47 en 2028 et 57 en 2029).

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Analyse du cadrage et des grandes masses : Tendance générale et

Sur le triennat 2027-2029, le MINDDEVEL est parfaitement cadré à hauteur de :

- 152, 243 milliards de FCFA en 2027
- 177, 652 milliards de FCFA en 2028
- 187, 771 milliards de FCFA en 2029.

Une dotation croissante sur le triennat, portée en moyenne à 62% par les dépenses en capital avec une tendance croissante sur le triennat (57% en 2027, 63% et 65% respectivement en 2028 et 29). Le fonctionnement est principalement concentré sur les autres transferts et subventions courants et les autres biens et services.

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT est assez cohérente avec la demande budgétaire du MINDDEVEL.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	2 792 000	2 875 331	2 875 331	-	2 961 590	2 961 590	-	3 080 054	3 080 054	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	271 000	271 000	271 000	-	271 001	271 001	-	271 001	271 001	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	20 610 000	20 183 460	20 183 460	-	20 183 460	20 183 460	-	20 183 460	20 183 460	-
C2D COURANT	80 000	174 772	174 772	-	-	-	-		-	-
FINEX COURANT	**15 000 000**	**15 000 000**	15 000 000	-	**15 000 000**	15 000 000	-	**15 000 000**	15 000 000	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**26 939 000**	**26 939 000**	26 939 000	-	**27 036 556**	27 036 556	-	**27 036 556**	27 036 556	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**65 692 000**	**65 443 563**	**65 443 563**	**-**	**65 452 607**	**65 452 607**	**-**	**65 571 071**	**65 571 071**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	64 000 000	64 600 000	64 600 000	-	90 200 000	90 200 000	-	98 200 000	98 200 000	-
FINEX	17 000 000	22 000 000	22 000 000	-	22 000 000	22 000 000	-	24 000 000	24 000 000	-
PLAN D'URGENCE	-		-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT	631 486	200 000	200 000	-	-	-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**81 631 486**	**86 800 000**	**86 800 000**	**-**	**112 200 000**	**112 200 000**	**-**	**122 200 000**	**122 200 000**	**-**
TOTAL	**147 323 486**	**152 243 563**	**152 243 563**	**-**	**177 652 607**	**177 652 607**	**-**	**187 771 071**	**187 771 071**	**-**

Le MINDDEVEL a exprimé une demande additionnelle de 2,288 milliards de FCFA en 2027, 3,035 milliards de FCFA en 2028 et 2,65 milliards de FCFA en 2029 soit 7,9 milliards de FCFA pour l'ensemble du triennat. Cette demande additionnelle est principalement orientée vers les transferts courant en capital aux EEP (Appui au fonctionnement du BUNEC, Appui au fonctionnement de la NASLA).

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 99% de la demande du MINDDEVEL. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat. Par ailleurs les principes de programmation en AE/CP en ligne de référence et mesure nouvelle sont globalement respectés.

Les besoins en FCP et FINEX ont été pourvus de moitié selon détail donné dans le tableau joint en annexe. Toutefois, **tous les projets en cours n'ont pas été couverts**, le projet PROSAFEC n'est pas pris en compte dans la programmation mais est inscrit en demande additionnelle à hauteur 40 millions de FCFA sur une demande annuelle de 200 millions de FCFA.

Les arriérés ont été programmés. Il s'agit notamment de la *Provision pour arriérés de salaires des exécutifs municipaux de la mandature 2013 – 2020 (1,1 milliard de FCFA en 2027).*

Plusieurs nouveaux projets de petite envergure programmés :

- Acquisition de cent (100) climatiseurs au profit des services centraux et déconcentrés du MINDDEVEL
- Acquisition du matériel informatique au profit des services centraux et déconcentrés du MINDDEVEL

- Acquisition du mobilier de bureau au profit des services centraux et déconcentrés du MINDDEVEL
- Construction de la Délégation Départementale du Nyong et So'o etc.

La programmation des nouveaux projets est assez consistante. Les délégations départementales programmées devraient être achevées au courant de l'exercice budgétaire correspondant à chaque programmation.

La programmation prend effectivement en compte les besoins des EEP et des structures rattachées. Il s'agit de :

- BUNEC : 2,845 milliards en 2027 dont 2,180 milliards en fonctionnement ;
- NASLA : 1,145 milliard en 2027 dont 780 millions en fonctionnement pour la mise en œuvre des activités de la NASLA ;
- FEICOM : 38,340 milliards en 2027 dont 15 en fonctionnement.

Les charges récurrentes sont programmées à minima :

- Fonctionnement et entretien de trois groupes électrogènes, à hauteur de 25 millions en 2027, et 15 millions respectivement en 2028 et 2029
- Fonctionnement et entretien du réseau local d'adduction en eau potable de l'annexe C, 15 millions respectivement en 2028 et 2029.

De manière générale, les échanges ont porté sur le suivi de l'enlèvement des ordures, pour lequel des ressources significatives sont affectées aux CTD, ainsi que sur l'accompagnement de ces dernières dans l'appropriation des nouvelles approches des PCD. Les discussions ont également exploré les pistes de solution pour accélérer le Prolog, la prise en compte des vulnérabilités dans les activités du MINDDEVEL, et la problématique de la dette des CTD. Enfin, l'accent a été mis sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation et sur la pérennisation des équipements devant être acquis par le FEICOM dans le cadre du projet de constitution d'un parc intercommunal d'engins de génie civil et d'hydraulique.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

Les transferts aux CTD sont effectifs environ 109,554 milliards en 2027, 148,982 milliards en 2028 et 160,466 milliards en 2029. En 2027, 70,8 milliards sont orientés investissement et 38,754 milliards Orientés fonctionnement, répartis ainsi qu'il suit :

- DGD au profit des Communautés Urbaines (4 milliards chaque année)
- DGD au profit des Régions (20 milliards en 2027 et 2028)
- Appui aux Communes pour la mise en œuvre des projets de développement socioéconomique (36 milliards en 2027 et 2028)
- Appui aux CTD pour l'enlèvement des ordures ménagères (23, 834 milliards en 2027)
- Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (25,8 milliards de FCFA).

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Cet aspect n'est pas suffisamment perceptible dans la programmation du MINDDEVEL

3.3. Programmation sensible au genre

Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) a conduit une analyse situationnelle genre, qui met en évidence des avancées notables, mais également des disparités persistantes entre les hommes et les femmes dans le sous-secteur de la décentralisation et du développement local. Les dépenses sensibles au genre sont significativement marquées, sous réserve de contrôle qualité

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont significativement marquées assorties d'une analyse des tâches par marqueur, sous réserve du contrôle qualité

IV. RECOMMANDATIONS

1. Renforcer les mesures au niveau du MINDDEVEL en vue d'accélérer la mise en œuvre du PROLOG, pour lequel le coût global est d'environ 200 milliards de FCFA et qui est classé parmi les projets préoccupants ;
2. Veiller à la pérennisation du Projet de constitution et de gestion d'un parc d'engins hydrauliques et de génie civil, au niveau des CTD ;
3. Accélérer la finalisation de l'audit pour une évaluation précise des impacts techniques et financiers pour le projet PROSAFEC, en vue d'une restructuration ou d'une clôture anticipée ;
4. Accorder une attention particulière à l'évaluation de la dette des CTD et au suivi de leur règlement ;
5. Veiller à une programmation au bon niveau des activités de suivi évaluation de la décentralisation ;
6. Prendre en compte les initiatives transformatrices dans la programmation de manière significative ;
7. Compléter les données manquantes dans la matrice du cadre logique ;
8. Mettre en cohérence l'évolution des ressources et celles des cibles ;
9. Veiller au réalisme des cibles projetées et à leur cohérence avec les indicateurs formulés ;
10. Renseigner intégralement les extrants associés aux activités programmées dans le CDMT en veillant à bien les formuler ;
11. Veiller à la qualité des tâches marquées comme sensibles au genre et au climat.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du **MINDDEVEL** est validé avec une **note totale de 91/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
26/30	*47/50*	*18/20*	***91/100***

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)

La délégation du **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,** conduite par **Monsieur BOUBA OUMAROU, Directeur des Affaires Générales (DAG),** a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 14 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Toutefois, certains programmes présentent des objectifs sans indicateurs associés. Le cas notamment de l'objectif 3 du Programme 251.

Par ailleurs, les cibles des indicateurs sont en général bien annualisées, avec néanmoins des données manquantes qui demeurent pour certaines années notamment en 2025, 2026 et 2030.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 250 Planification stratégique et aménagement du territoire		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)		54 603 413	79 114 284	79 339 609	81 297 928	88 295 061	
	Intensifier les actions d'aménagement du territoire dans les zones d'intervention prioritaire	Taux de réalisation des infrastructures et équipements	%		75	100	100	100	100
	Coordonner la mise en œuvre de la SND30	Taux de production de rapport national et rapports sectoriels de mise en œuvre de la SND30	%	91,83	100	100	100	100	100
	Coordonner la mise en œuvre du PIISAH	Taux de réalisation des projets inscrits dans le PIISAH	%	15	15	40	50	100	100
	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du territoire et de ses frontières	Taux de production des outils d'aménagement du territoire	%		95	91	95	95	100
PROGRAMME 251 Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)		58 005 669	122 732 803	118 368 681	120 275 658	121 114 145	
	Améliorer la qualité et la quantité des investissements productifs	Volume annuel de financements mobilisés par le MINEPAT en faveur du secteur productif	Mds			100	125		
		Pourcentage d'entreprises publiques suivies	%			100	100	100	100
	Contribuer à la transformation structurelle de l'économie en vue de l'accélération de la croissance économique	Taux d'exécution physique du BIP	%	64,17		100	100	100	100
		Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	%	76		100	100	100	100
	Mettre en place et préserver un cadre adéquat à la production et l'utilisation des données de qualité au niveau national								
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics	Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	%			100	100	100	100
		Proportion des projets de l'année n+2 du CDMT élaboré en année n, pris en compte en première année dans le CDMT élaboré en année n+1	%			100	100	100	100
PROGRAMME 252		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)		17 144 191	7 946 951	7 697 241	7 726 455	7 768 030	

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
Coopération économique, technique et intégration régionale	Renforcer les partenariats et mobiliser des financements et expertises auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux internationaux	Taux de mise en œuvre des recommandations issus des réunions statutaires, fora et foires internationales des institutions bilatérales et multilatérales internationales	%		52,5	60	65	68	
		Volume annuel des financements mobilisés auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux internationaux (Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances)	Mds	91,1%	297,14	450	450	500	
	Suivre la mise en œuvre des engagements régionaux/ sous-régionaux contribuant à l'intégration économique et politique en Afrique	Taux de mise en œuvre des Recommandations issues des réunions statutaires et consultations des institutions régionales et sous régionales	%		50,5	60	65	70	70
		Volume annuel des financements mobilisés auprès des partenaires de la coopération sous régionale et régionale Africaine	Mds		0	250	250	450	450
	Assurer la mobilisation des ressources de la coopération économique et technique conformément à la réglementation en vigueur	Taux de performance global de mobilisation des ressources de l'aide	%		31,27	100	100	100	100
	Renforcer la coordination et l'efficacité du partenariat au développement	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des cadres de dialogue et de coordination du partenariat	%		62	80	100	100	
		Nombre d'accords signés avec de nouveaux partenaires	nb		0	5	5	5	
PROGRAMME 253 Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)		10 173 201	9 810 962	11 345 051	10 971 961	10 288 481	
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de session de dialogues de gestion stratégique tenus	nb		2	2	2	2	2
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de Travail Annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%	95	94	96	98	100	100
		Taux d'exécution moyen des ressources Financières des programmes	%		95	100	100	100	100
	Améliorer le cadre de travail au sein Des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%		100	100	100	100	100
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%		100	100	100	100	100
PROGRAMME 254 Participation et réhabilitation des entreprises non financière									

L'évolution des indicateurs est assez cohérente avec les ressources.

Plusieurs activités sont encore affichées sans extrants dans le cadre logique des activités. Une limite qui est partagée par tous les programmes.

1.2. Alignement stratégique

En général les orientations stratégiques du PM/CG sont effectivement prises en compte. Toutefois, la prise en compte de certaines de ces orientations n'est cependant pas clairement perceptible dans le CDMT. C'est le cas de celles qui visent à :

- Poursuivre résolument, en liaison avec le Ministère en charge des Finances, l'exploration et la mobilisation des ressources alternatives susceptibles de participer au financement des projets et programmes de la SND 30'
- Mettre en place, en liaison avec les parties prenantes, des actions visant à promouvoir la santé financière de la SOCADEL ;

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Mettre en place un système de transfert sociaux direct par la pérennisation du projet filets sociaux ;	Dans la cadre de la mise en œuvre du projet filet sociaux, le MINEPAT a programmé des ressources pour : la - Contribution de l'Etat pour le projet	Ces tâches sont programmées à hauteur de 450 millions de FCFA, 18 milliards de FCFA et 3 milliards respectivement en	

		Filets Sociaux ; Mise en œuvre du Projet Filets Sociaux ; Contribution du bailleur pour le Projet Filets Sociaux	2027 et pour les deux autres années du triennat	
2	Poursuivre la mise en œuvre des interventions prévues dans le cadre du Plan intégré d'Import-substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) ;	La Mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), est programmée	6,285 milliards de FCFA en 2027 ; 6,150 milliards de FCFA en 2028 et 2029	
3	Promouvoir la densification et la diversification du tissu productif industriel, à travers la capitalisation de SNI dans la mise en œuvre du Plan d'impulsion initial (P2I);	Appui à la recapitalisation de la Société Nationale d'Investissement (SNI), pour la *Mise en œuvre du programme d'Impulsion Initiale*	25 milliards de FCFA chaque année du triennat	
4	Améliorer la prise en compte des questions transversales en matière de genre et de changement climatiques dans tous les maillons de la chaine de conception et de budgétisation des politiques publiques	Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles.	Les dépenses sensibles au genre sont estimées à 30,916 milliards de FCFA en 2027 ; 29,294 milliards de FCFA en 2028 et 28,789 milliards de FCFA 2029. Les dépenses sensibles au Climat sont estimées à 1,5 milliards de FCFA chaque année du triennat	Le marquage climat reste insuffisant et incomplet
5	Mettre en place, en liaison avec les parties prenantes, des actions visant à promouvoir la santé financière de la SOCADEL ;	Une attention particulière y a été accordée en 2026 à hauteur de 70 milliards de FCFA dans le cadre du rachat des actifs d'Actis. Le cadrage dédié reste attendu		
6	Promouvoir I 'emploi à travers notamment la systématisation des approches à Haute intensité de Main d'œuvre (HIMO) dans les Projets d'investissements Publics ;	Vulgarisation, diffusion et suivi-évaluation des approches HIMO	1,730 milliards de FCFA chaque année du triennat	
7	Poursuivre résolument, en liaison avec le Ministère en charge des Finances, l'exploration et la mobilisation des ressources alternatives susceptibles de participer au financement des projets et programmes de la SND 30'	Il est prévu dans le programme 252 une activité qui vise à *Prospecter de nouveaux partenariats et développer des mécanismes de financements innovants avec les partenaires du Nord,* sans précisions les alternatives de financements innovants recherchées		
8	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques.	Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles.	Les dépenses sensibles au Climat sont estimées à 1,5 milliards de FCFA chaque année du triennat	

La prise en compte des initiatives transformatrices est assez significative dans la programmation du MINEPAT.

<u>Tableau 3</u> : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	

1	Implémentation du Programme Intégré d'Import Substitution Agropastorale et Halieutique (PIISAH)	La Mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), est programmée	6,285 milliards de FCFA	6,150 milliards de FCFA	6,150 milliards de FCFA	
2	Opérationnalisation du P2I-SND30 en liaison avec la SNI	Appui à la recapitalisation de la Société Nationale d'Investissement (SNI), pour la Mise en œuvre du programme d'Impulsion Initiale	25 milliards de FCFA	25 milliards de FCFA	25 milliards de FCFA	
3	Mise en place d'un fonds souverain pour accompagner les investissements dans les secteurs moteurs d'industrialisation à travers la Société Nationale d'Investissement (SNI)	Le programme 254 prévoit **la Participation dans les entreprises non financières à travers la SNI** et notamment l'Acquisition *des parts dans les entreprises non financières*				

Ces initiatives sont par ailleurs, assez cohérentes avec les orientations du PM/CG et les activités qui absorbent le plus de ressources au MINEPAT.

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINEPAT participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Programme 250 : Planification stratégique et aménagement du territoire (79, 339 milliards de FCFA)

- Mise en œuvre des projets et programmes d'aménagement du territoire (32,7 milliards de FCFA en 2027)
- Appui à la mise en œuvre des programmes et projets de développement (23,45 milliards de FCFA en 2027)
- Poursuite de la mise en œuvre du PLANUT (8, 226 milliards de FCFA) ;
- Mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) (6, 2 milliards de FCFA)

Programme 251 : Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance (118, 368 milliards de FCFA)

- Interventions en investissement (30 milliards de FCFA en 2027)
- Appui à la recapitalisation de la Société Nationale d'Investissement (SNI) (25 milliards de FCFA, chaque année du triennat) ;
- Projet d'appui au développement économique par la promotion des chaînes de valeurs et de l'initiative privée (AD-CV) (23,08 milliards de FCFA, chaque année du triennat) ;

Programme 252 : Coopération économique, technique et intégration régionale (7, 697 milliards de FCFA) ;

- Prospecter de nouveaux partenariats et développer des mécanismes de financements innovants avec les partenaires du Nord (2,256 milliards de FCFA en 2027) ;
- Suivi de la mise en œuvre des programmes régionaux et sous régionaux (2,520 milliards de FCFA en 2027)**.**

Tout ceci traduit, **une bonne cohérence entre la programmation budgétaire du MINEPAT et les orientations stratégiques du Gouvernement**.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINEPAT est parfaitement cadré à hauteur de :

- 216,750 milliards de FCFA en 2027 ;
- 220,272 milliards de FCFA en 2028 ;
- 227,490 milliards de FCFA en 2029.

Une dotation croissante sur le triennat, portée en moyenne à 70% par les dépenses en capital avec une tendance croissante sur le triennat (68% en 2027, 69% en 2028 et 70% en 29). Sur 148 milliards de FCFA d'investissement en 2027, les FINEX absorbent 25 milliards et les RIO 123 milliards ; une tendance étalée sur le triennat. Le fonctionnement est principalement concentré sur les autres transferts et subventions courants et les FINEX Courants, sur le triennat.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	5 154 000	5 308 621	5 308 621	-	5 467 880	5 467 880	-	5 686 595	5 686 595	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	1 301 000	1 301 000	1 301 000	-	1 301 007	1 301 007	-	1 301 007	1 301 007	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	15 193 000	12 970 961	12 970 961	-	12 970 961	12 970 961	-	12 970 961	12 970 961	-
C2D COURANT	387 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FINEX COURANT	**18 400 000**	**18 200 000**	18 200 000	-	**18 200 000**	18 200 000	-	**18 200 000**	18 200 000	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**30 970 000**	**30 970 000**	30 970 000	-	**31 082 153**	31 082 153	-	**31 082 153**	31 082 153	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**71 405 000**	**68 750 582**	**68 750 582**	**-**	**69 022 001**	**69 022 001**	**-**	**69 240 716**	**69 240 716**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	296 413 507	123 000 000	123 000 000	-	126 250 000	126 250 000	-	131 250 000	131 250 000	-
FINEX	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000	-	27 000 000	27 000 000	-
PLAN D'URGENCE	-		-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT	-		-	-		-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**321 413 507**	**148 000 000**	**148 000 000**	**-**	**151 250 000**	**151 250 000**	**-**	**158 250 000**	**158 250 000**	**-**
TOTAL	**392 818 507**	**216 750 582**	**216 750 582**	**-**	**220 272 001**	**220 272 001**	**-**	**227 490 716**	**227 490 716**	**-**

La problématique du traitement budgétaire des Structures sans personnalité juridique demeure. Ces structures continuent d'être pourvues à partir de la grande masse autres transferts et subventions.

Le MINEPAT a exprimé une demande additionnelle de 21,266 milliards de FCFA en 2027, 17,516 milliards de FCFA en 2028 et 17,918 milliards de FCFA en 2029 soit environ 59 milliards de FCFA pour l'ensemble du triennat.

Cette demande additionnelle est principalement orientée vers les autres biens et services, autres transferts et subventions courants et les Etudes pour projet d'investissement/ maîtrise d'œuvre. Elle porte notamment sur :

- Maitrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières (4,99 milliards de FCFA en 2027)

- Appui à la mise en œuvre des activités de l'Institut National de la Statistique (INS) (3,365 milliards de FCFA en 2027)
- Appui au développement des filières et à la production manufacturière (1,161 milliards de FCFA en 2027)
- Programmation des dépenses (Interventions en investissement) : 3, 923 milliards de FCFA en 2027.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 96% de la demande du MINEPAT. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat. Par ailleurs les principes de programmation en AE/CP en ligne de référence et mesure nouvelle sont globalement respectés, malgré quelques limites persistantes en LR, notamment du fait du Système Probmis.

Plus encore des efforts restent à faire dans l'application de la codification des bénéficiaires et des grandes masses malgré les corrections effectuées.

- La codification des transferts n'est pas suffisamment affinée, notamment pour les transferts courants aux EEP, les transferts aux OI qui ne sont pas systématiquement précisés (137 et suivant du CDMT)
- La cohérence entre la codification des transferts et des bénéficiaires est également à améliorer, plusieurs activités des services centraux programmées en transfert (fonctionnement de comité technique suivi SND30_ page 142
- La cohérence entre la codification des grandes masses et la nature de la dépense, des FINEX programmés en transferts (181-183.

Les projets pluriannuels en cours ont été globalement pris en compte mais pas de manière exhaustive. Les projets ayant bénéficié de ressources sont significativement pourvus même si ce n'est pas souvent à la hauteur du besoin :

- Les FCP sont programmés pour accompagner les décaissements en FINEX ;
- Considérant la liste des PLANUT disponibles, ils sont peu couverts.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation, une partie directement et l'autre partie inscrite en demande additionnelle.

Il s'agit notamment des paiements relatifs à la :

- Tenue des sessions des commissions supplémentaire de passation des marchés (94) (arriéré/ «35 millions par an sur le triennat)
- Prise en charge des prestations des partenaires et arriérés (750 millions en 2027 et 2028, 500 millions en 2029)
- Production des actes de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés (arriérés) (30 millions par an sur le triennat.

En demande additionnelle, le Paiement SOPECAM et imprimerie Nationale et arriérés (20 millions par an sur le triennat en demande additionnelle) a été programmé.

Environ 30 nouveaux projets sont programmés, généralement **avec la mention Non Visa**. Il s'agit principalement Des réhabilitations des délégations ; De l'équipement de certaine délégation ; De l'acquisition de petits équipements ; la Contribution de l'État pour le Projet Facilité de Coopération Technique de l'Union Européenne.

Ces nouveaux projets sont programmés de manière consistante. Il s'agit des projets qui s'exécutent sur une seule année en général, mis à part la Contribution de l'État pour le Projet Facilité de Coopération Technique de l'Union Européenne.

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques sont effectivement pris en compte dans la programmation.

- **BC-PME :** 5 milliards en 2027
- Autre Établissement Public de l'État dans la Région du Sud-Ouest : 700 millions en 2027
- Autre Établissements Public de l'État : 25,5 milliards en 2027
- **BUCREP :** 1, 5 milliards en 2027
- **CARPA :** 300 millions en 2027
- **Institut National de la Statistique :** 4, 047 milliards en 2027
- **MEAO :** 400 millions en 2027
- **Mission d'Études pour l'Aménagement du Nord :** 1,250 milliards en 2027
- **UNVDA :** 700 millions en 2027
- **MIDENO :** 750 millions en 2027
- **MIDIMA :** 1,6 milliards en 2027
- **SNI :** 25 milliards en 2027.

Les charges récurrentes ont été effectivement programmées pour près **920 millions de FCFA en 2027**, principalement dédié à :

- Entretien, maintenance et sécurisation du patrimoine des services centraux et déconcentrés (363 millions de FCFA par an entre 2027 et 2028 et 383 millions de FCFA en 2029) ;
- Entretien, maintenance et sécurisation du patrimoine (555 millions de FCFA en moyenne par an sur le triennat) ;
- Entretien et réparation du matériel roulant du courrier (10 millions par an sur le triennat) ;
- Entretien de infrastructures, réseau informatique et téléphone (aucune dotation sur le triennat).

De manière générale, les échanges avec les équipes du MINEPAT ont porté sur :

- la nécessité du renforcement des statistiques de genre dans les administrations ; la programmation du CAS Emploi jeune (**21 milliards**) ;

- la mobilisation effective des ressources dédiées à la recapitalisation de la SNI ; la prise en charge du fonctionnement et du personnel des structures sans personnalité juridique rattachées au **MINEPAT** ;

- la contraction significative des dotations prévues pour le financement de la préparation du budget ; la prise en compte des PPP ;

- l'arrimage nécessaire à l'approche programme dans la maturation des projets ;

- le faible niveau de marquage des dépenses sensibles au climat, dans un contexte où l'exemplarité du **MINEPAT** en la matière est déterminante pour la mobilisation des fonds verts ;

- la nécessité de mettre en place un cadre de suivi permanent, formel et efficace des variables macroéconomiques et de leur incidence sur l'économie (chômage, inflation, liquidité bancaire, etc.), pour un suivi du tableau économique d'ensemble en temps réel.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Les dépenses qui contribuent à l'IS au MINEPAT sont estimées à 16,541 milliards de FCFA en 2027 ; 18,789 milliards de FCFA en 2028 et 18,750 milliards de FCFA 2029. Il s'agit notamment de :

- Accompagnement des initiatives de développement régional et local ;
- Appui à la mise en œuvre des programmes et projets de développement ;
- Poursuite de la mise en œuvre du PLANUT ;
- Mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) ;
- Renforcement de la Diversification et du Développement des filières de croissance ;
- Mise en œuvre du Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI) ;
- Projet d'appui au développement économique par la promotion des chaînes de valeurs et de l'initiative privée (AD-CV).

3.2. Programmation sensible au genre

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Toutes les sections dédiées au genre sont renseignées.

3.3. Programmation sensible au climat

Le marquage est effectif mais très insuffisant au regard du potentiel existant au MINEPAT. Par ailleurs les dépenses marquées ne sont pas analysées par marqueur.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Au rang des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la préparation du budget, le MINEPAT relève :

- la faible remontée des informations relatives à l'exécution physico-financière des projets (davantage le cas Programmes/Projets de développement sans personnalité juridique rattachées au MINEPAT) ;
- le peu d'intérêts des prestataires à soumissionner pour les acquisitions du matériel roulant au motif des montants prévisionnels insuffisants par rapport aux prix pratiqués actuellement dans le marché;
- la lenteur dans le processus de contractualisation des marchés, du fait du non-respect des délais d'examen des dossiers en commission. Cette situation est davantage attribuée aux marchés annuels et aux marchés des Programmes/Projets de développement sans personnalité juridique rattachées au MINEPAT ;
- la faible consommation des crédits inscrits pour le PLANUT et les Projets pluriannuels due à l'absence des décomptes;
- le rallongement des délais d'exécution des projets Pluriannuels et du PLANUT;
- l'incapacité d'engager certains projets en raison de l'incohérence des montants inscrits en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiements (CP);
- la faible attention portée sur la gestion des cycles de vie des projets et programmes de développement du MINEPAT, à l'origine des arriérés accumulés par les projets et programmes supposés clôturés;
- le faible arrimage des Programmes/Projets de développement au processus d'élaboration du budget programme ;
- les tensions de trésorerie des entreprises en raison du non-paiement des décomptes en instance;
- la faible implication des ingénieurs et chefs service des marchés dans le suivi et la remontée d'information sur les projets;
- la validation tardive des mémoires de dépenses des Projets/Programmes de Développement et ceux des Etablissements Publics.

4.2. Recommandations

Sur la performance associée :

- Renseigner complètement le cadre logique des programmes, notamment les sources de vérification, les réalisations 2025 et les cibles de 2026 à 2030 ;
- Relire et produire dans les deux langues officielles le Rapport Annuel de Performance (RAP) 2025, en vue de son examen au Parlement dans le cadre de l'adoption de la loi de Règlement ;
- Renseigner intégralement les extrants associés aux activités programmées dans le CDMT, dans la perspective de l'élaboration du PPA par programme ;
- Procéder à une bonne structuration des activités au niveau des programmes, en lien avec la nécessité de disposer et d'afficher, pour chaque activité, les extrants fiables nécessaires à la finalisation des PPA par programme, certaines tâches d'envergure étant logées dans des activités qui ne reflètent pas suffisamment leurs résultats (programmation des dépenses) ;

Relativement à la programmation financière triennale 2027-2029 :

- Poursuivre, avec le MINFI, les discussions sur la prise en charge des activités antérieurement financées sur les chapitres communs 65, 94 et 95, l'enveloppe actuelle ne permettant pas de couvrir l'ensemble des besoins concernés ;
- Suivre, auprès du MINFI, la mobilisation effective des ressources ordonnancées pour la SNI, afin de constituer au moins le quart du capital de cette société publique, comme l'exige le régime OHADA (Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique) ;
- Envisager, en collaboration avec le MINFI, l'institutionnalisation d'une plateforme d'échanges sur les grands agrégats macroéconomiques (croissance économique, inflation, liquidité bancaire, chômage, financement de l'économie,), afin de favoriser la veille économique.
- Finaliser la mise en place du dispositif d'auscultation de l'économie ;
- Travailler avec les équipes de la DGEPIP et de la DGB pour statuer sur la meilleure modalité de prise en charge des dépenses de fonctionnement des structures rattachées au MINEPAT sans personnalité juridique, pour notamment assurer un traitement efficace du personnel qui fait face à de lourds impayés de salaire ;
- Renforcer les ressources dédiées à la formation en partenariats public-privé (PPP), en cohérence avec les exigences de la directive communautaire de la CEMAC ;
- Travailler avec les équipes d'accompagnement du MINEPAT pour l'arrimage à l'approche programme prescrite par le nouveau décret sur la maturation des projets ;
- Veiller, avec le MINEPAT (Maturation), à apposer dans PROBMIS le visa de maturité sur les nouveaux projets programmés et déjà matures.

Concernant les aspects spécifiques :

- Améliorer la codification des transferts et subventions ;
- Améliorer substantiellement le marquage des dépenses sensibles au climat à l'effet de satisfaire à l'exigence d'exemplarité attendue du MINEPAT dans le cadre de la mobilisation des financements verts en cours de négociation.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINEPAT est validé avec une note totale de 90 /100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*46/50*	*19/20*	***90/100***

MINISTÈRE DE LA JUSTICE (MINJUSTICE)

La délégation du Ministère de la Justice, conduite par **Madame GALEGA FEH Helen, Secrétaire Général**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 4 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Toutes les valeurs des indicateurs des programmes ne sont pas affichées dans le cadre logique du fait de dysfonctionnements du dispositif informatique. Il s'agit notamment des références 2025 et des cibles 2029. Pour celles qui sont affichées, la progression montre une évolution, certes timide mais réelle des indicateurs, ce qui montre la volonté du MINJUSTICE de résoudre les problèmes posés dans les programmes opérationnels. Cette progression est extrêmement faible entre 2026 et 2027, les valeurs sont quasiment les mêmes à l'image du budget qui est resté à 77 milliards entre 2026 et 2027.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 120 : ACTIVITÉ JURIDICTIONNELLE		**Enveloppes**	**FCFA**			**35 369 131**	**41 306 741**	**44 861 233**	
	Garantir la répression des atteintes aux biens publics et la restitution du corps du délit	Pourcentage des affaires devant le juge d'instruction ou le juge de jugement effectivement réglées	%		44	47	55		55
		Montant de restitution du corps du délit par an	nb		0	0	0		0
	Améliorer la qualité et l'accès équitable au service public de la Justice	Proportion des affaires traitées dans les délais raisonnables	%		66,7	67,4	68		70
		Taux de couverture en TPI	%		20,83	20,83	21		22
	Renforcer le rôle de régulation sociale de la Justice en rétablissant la victime dans ses droits	Taux d'exécution des grosses reçues par les Huissiers de Justice	%		41	42	43		45
		Pourcentage des affaires jugées par rapport aux affaires enrôlées	%		70	72	85		85
	Renforcer la sécurité juridique et judiciaire des affaires	Nombre de tribunaux de commerce opérationnels	Nb		0	2	2		2
PROGRAMME 121 : POLITIQUE PÉNITENTIAIRE		**Enveloppes**	**FCFA**			**26 246 480**	**25 871 377**	**25 009 749**	
	Préparer les détenus à la réinsertion sociale	Taux de détenus préparés à la réinsertion sociale	%		19	20,5	24		24
	Améliorer les conditions de détention	Nombre de prisons construites	Nb		0	1	2		
		Nombre de prisons réaménagées	Nb		5	5	7		7
	Accroître la prise en charge alimentaire et sanitaire des détenus	Proportion des détenus souffrant de carences alimentaires	%		9	8,5	6,2		5
		Proportion des détenus pris en charge	%		65,96	68,97	73		73
	Lutter contre la surpopulation carcérale	Taux d'occupation carcérale	%		173,78	172,78	169,78		169,78
		Proportion de détenus disposant d'une place dans les prisons	%		23	24	25		25
PROGRAMME 122 : GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		**Enveloppes**	**FCFA**			**15 957 190**	**15 579 776**	**15 511 237**	
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme			92	95	100		50
		Pourcentage de personnel disposant d'un poste de travail			61	65	72		30
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre effective des activités du PTA			96	97,5	98		98
		Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes			75	80	82		85

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues	nb		2	2	2		2
		Proportion des structures contrôlées et/ou auditées par an	%		80	80,5	83		83
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%		18	21	25		27
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle	%		20	20	25		25

Une progression plus importante est envisagée entre 2027 et 2028 à l'image du budget qui a connu une évolution d'environ 5 milliards soit 4 milliards en dépenses de capital et un peu moins de 1 milliard pour les salaires. Toutefois, pour le P120 qui porte sur l'activité juridictionnelle, les valeurs de l'indicateur « Montant de restitution du corps du délit par an » sont nulle sur le triennat et même à l'horizon 2030. Plusieurs cibles évoluent à des pas constants de sorte à assurer leur atteinte en 2030 d'autres seront atteintes en 2028.

Par ailleurs, tous les extrants n'ont pas été renseigné. Vingt-une (21) activités dont les extrants ne sont pas renseignés en annexe 1 ont été identifiées.

1.2. Alignement stratégique

A l'exception de la production d'un état actualisé ressortant le stock initial des arriérés et leur prise en compte dans la programmation selon un plan d'apurement, **toutes les autres orientations du PM/CG ont été mises en œuvre.**

Les Initiatives Transformatrices sont quant à elles toutes inscrites dans le CDMT, mais elles ne bénéficient pas toutes de ressources.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Informatisation des services judiciaires, de la chancellerie et du système pénitentiaire camerounais	Coordination du Centre de Documentation Juridique et Judiciaire Multimédia.	
2.	Création, construction et opérationnalisation des Tribunaux de Commerce et des Tribunaux des Comptes Régionaux	Projet PARIJ-CAM	
3.	Construction et équipements de nouvelles Prisons à travers l'activité	Construction, réhabilitation et équipement des prisons	1,9 milliards en 2027

Les activités les plus consommatrices des ressources contribuent à la réalisation des objectifs des programmes techniques. Il s'agit de :

Pour le Programme 120 : Construction, équipement et maintenance du complexe moderne des services judiciaires de Yaoundé (2,7 milliards) et Règlement des litiges par les Cours et Tribunaux (825 millions). Ces deux activités contribuent à améliorer la qualité et l'accès équitable au service public de la Justice et Renforcer le rôle de régulation sociale de la Justice en rétablissant la victime dans ses droits.

Pour le Programme 121 : construction, réhabilitation et équipement des prisons (1,9 milliards) et alimentation des détenus (6 milliards). Qui contribuent à améliorer les conditions de détention, lutter contre la surpopulation carcérale et accroître la prise en charge alimentaire et sanitaire des détenus.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est parfaitement respecté, selon les grandes masses et les natures de dépense. La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT n'est pas cohérente avec la demande budgétaire du MINJUSTICE qui sollicite une allocation budgétaire en FINEX pour l'exercice 2027 pour prendre en charge le projet PARIJ-CAM. La programmation triennale de ce besoin est exprimée en demande additionnelle et affiche 25 milliards en AE et 11 milliards en CP pour 2027 ; 13 milliards en AE et 15 milliards en CP pour 2028 et 12,9 milliards en AE et 19 milliards en CP pour milliards en 2029.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	38 277 000	39 425 351	39 425 351	0	40 608 111	40 608 111	0	42 232 436	42 232 436	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	160 000	160 000	160 000	0	160 001	160 001	0	160 001	160 001	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	29 841 000	29 013 451	29 013 451	0	29 013 451	29 013 451	0	29 013 451	29 013 451	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	300 000	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0	300 000	300 000	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	644 000	644 000	644 000	0	646 332	646 332	0	646 332	646 332	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**69 222 000**	**69 542 802**	**69 542 802**	0	**70 727 895**	**70 727 895**	0	**72 352 220**	**72 352 220**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	7 880 000	8 030 000	8 030 000	0	12 030 000	12 030 000	0	13 030 000	13 030 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	7 880 000	8 030 000	8 030 000	**0**	12 030 000	12 030 000	**0**	13 030 000	13 030 000	**0**
TOTAL	**77 102 000**	**77 572 802**	**77 572 802**	**0**	**82 757 895**	**82 757 895**	**0**	**85 382 220**	**85 382 220**	**0**

Une demande additionnelle a été formulée sur le triennat et saisie dans le dispositif Probmis et porte notamment sur l'opérationnalisation du projet PARIJ-CAM qui contribuera entre-autre à l'achèvement et l'équipement des juridictions en cours de construction.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Dans l'ensemble les principes **de programmation en ligne de référence et mesure nouvelle, en AE et CP** sont respectés. Toutefois, il a été identifié un projet dont le besoin en financement affiche 0 mais qui a bénéficié de crédit sur le triennat.

Les projets pluriannuels en cours ont été pris en compte dans la programmation. Il s'agit notamment de la Construction des Palais de Justice d'Edea, de Tombe, de Ngambe, de la Construction, équipement et maintenance du complexe moderne des services judiciaires de Yaoundé. Néanmoins, plusieurs de ces projets n'ont pas bénéficié de provision financière suffisante pour permettre leur achèvement sur le triennat.

Les arriérés n'ont pas été pris en compte dans le programmation et l'état de leur stock ainsi que leur plan d'apurement ne sont pas disponibles.

Tous les nouveaux projets affichent NON VISA.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

Toutes les sections genre ont été renseignée, l'analyse situationnelle genre conduite et validé. Les dépenses genres programmées sont cohérentes avec les recommandations de ladite analyse et sont marquées.

3.2. Programmation sensible au climat

Quelques dépenses sensibles au climat sont affichées en annexe et portent notamment sur Electrification solaire des prisons.

IV. RECOMMANDATIONS

4.1. Recommandations à l'endroit du MINJUSTICE

- Finaliser la saisie des valeurs (références et cibles) manquantes pour les indicateurs du cadre logique des programmes budgétaires ;
- Finaliser la saisie des extrants inscrits dans le cadre logique figurant à l'annexe 1 du CDMT ;
- Garantir une meilleure intégration des initiatives transformatrices dans la programmation, notamment celle relative à l'informatisation des services judiciaires ;
- Envisager l'organisation d'une séance de travail avec les équipes du MINFI et du MINEPAT afin d'identifier les contraintes techniques et financières liées à l'achèvement des projets en cours;
- Prioriser les projets en cours lors de l'allocation des ressources pour garantir leur achèvement au cours du triennat ;
- Restructurer l'activité relative aux salaires et émoluments en veillant à distinguer clairement ces deux composantes ;
- S'assurer de la disponibilité du visa de maturité pour l'ensemble des projets intégrés dans la programmation ;
- Élaborer la note conceptuelle du projet PARIJCAM et la transmettre au MINEPAT et au MINFI;
- Affiner la budgétisation en Autorisations d'Engagements et Crédits de Paiement (AE-CP).

4.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

- Envisager le réajustement des grandes masses du cadrage communiqué au MINJUSTICE en prenant notamment en examinant le besoin en financement du projet PARIJCAM.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINJUSTICE est validé avec une note totale de **85/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*44/50*	*16/20*	*85/100*

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE (MINAT)

La délégation du MINAT, conduite par **Monsieur ABDOURAHMANE Ibrahim, Directeur des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)**, a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 8 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Toutefois, les cibles des indicateurs ne sont pas toujours renseignées, c'est le cas notamment des réalisations 2025 et des projections 2029. Les cibles 2028 sont quasi systématiquement alignées à celles de 2030 sans visibilité sur celles de 2029.

Par ailleurs, les cibles bien qu'annualisées, ne sont pas toujours cohérentes avec l'évolution des ressources. La tendance projetée depuis l'année 2025 est maintenue malgré la croissance de la dotation sur le triennat et la redistribution différentiée entre les programmes (‘stagnation des programmes 110 et 112, décroissance programme 111 et croissance manifeste pour le programme 113).

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGAMME 110 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		**Enveloppes**	**FCFA**			**6 426 536**	**6 425 582**	**6 425 483**	
	Renforcer la légitimité de la chefferie traditionnelle	Cadre juridique et institutionnel de la chefferie traditionnelle actualisé (00=non ; 01=oui).	**nb**		0	1	1		1
		Fichier actualisé des chefferies et chefs traditionnels disponible (00=non ; 01=oui)	**nb**		0	1	1		1
	Asseoir la maîtrise du territoire à travers les Chefs de circonscriptions administratives	Nombre des rapports de tournées des Chefs des circonscriptions administratives	**nb**		428	428	428		428
		Nombre de CCO /CCA tenus	**nb**		136	136	136		136
	Préciser le tracé des frontières afin de réduire l'insécurité dans les zones transfrontalières	Nombre de kilomètres de frontières ayant fait l'objet d'une évaluation.	**nb**		3605	3905	4305		4305
	Régler les litiges de limites entre circonscriptions administratives et unités de commandement traditionnel	Nombre de Procès-verbaux de règlement de litiges issus des travaux des Commissions compétentes.	**nb**		20	20	20		20
PROGRAMME 111 CONTRIBUTION A LA PROMOTION DES LIBERTES PUBLIQUES ET SECURITE DES		**Enveloppes**	**FCFA**			**1 043 100**	**802 293**	**802 293**	
	Veiller au respect par les établissements de jeux de la règlementation en vigueur	Nombre d'établissements de jeux contrôlés par an	**nb**		20	20	20		20
	Contribuer au maintien de l'ordre public à travers l'intensification de la collecte, du recoupement et de l'exploitation du	Nombre de rapports sur la situation sécuritaire élaborés par an	**nb**		140	145	160		160

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PERSONNES ET DES BIENS	renseignement prévisionnel								
	Veiller au respect par les Organismes à but non lucratif (OBNL) de la règlementation en vigueur	Nombre d'OBNL contrôlés par an	nb		**80**	**84**	**90**		**90**
	Veiller au respect de la règlementation en vigueur dans le secteur de la sécurité privée	Nombre d'armureries contrôlées par an.	nb		24	26	34		34
		Nombre de sociétés privées de gardiennage contrôlées par an	nb		20	22	30		30
PROGRAMME 112 DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE		**Enveloppes**	**FCFA**			**2 490 500**	**2 509 500**	**2 419 500**	
	Assurer la gestion efficace et durable des catastrophes naturelles	Nombre de personnes ayant bénéficié de l'assistance de l'Etat suite à une catastrophe naturelle par an	nb		9156	9156	10 000		10 000
	Contribuer au renforcement de la résilience des populations, des biens et de l'environnement face aux risques et aux catastrophes	Nombre d'Arrondissements dotés d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) impliquant les populations	nb		20	40	80		80
		Nombre de circonscriptions administratives disposant d'un plan de réponse aux catastrophes	nb		34	42	60		60
PROGRAMME 113 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		**Enveloppes**	**FCFA**			**33 838 315**	**33 697 597**	**40 659 120**	
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de Travail Annuel (PTA)	Taux de mise en Œuvre moyen des tâches des programmes	%		100	100	100		100
		Taux d'exécution moyen des ressources financières des programme	%		100	100	100		60
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de de mise en Œuvre de l'organigramme	%		100	100	100		100
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%		100	100	100		100
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de session de dialogue de gestion stratégique tenue	nb		2	2	2		2
		Taux de respect des procédures administratives et financières	%		100	100	100		100
	Renforcement de la représentativité féminine dans les postes de responsabilités	Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilités	%		0	80	0		0
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance, organes sous-tutelle	%						

La trajectoire des cibles programmées sur le triennat s'inscrit parfaitement dans la logique d'atteinte des cibles fixées. Les cibles indiquées ne sont pas toujours très réalistes dans l'absolu. En effet l'évolution de certaines cibles soulève des questionnements :

- Qu'est ce qui peut expliquer la chute brutale du Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilités entre 2027 (80%) et 2028 /2030 (0%) ? (P_113)
- Qu'est ce qui peut expliquer la chute du Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes entre 2027/2028 (100%) et 2030 (60%) ? (P_113).

Les extrants associés aux activités sont renseignés dans le cadre logique des activités, ce qui permet d'avoir une vue concrète sur ce que l'on est supposé acquérir avec les ressources mises à disposition.

1.2. Alignement stratégique

Globalement les orientations du PM/CG ont été prises en compte. Il s'agissait de :

Tableau 2 : Prise en compte des orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Poursuivre la mise en œuvre du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions affectées par les crises sécuritaires, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord	**Poursuite des travaux de construction des services du Gouverneur du Nord-Ouest**	**500 000 000**

2.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques	**Elaboration en 2027 de quatre (04) Plans Généraux de Réponse parmi lesquels un Plan Régional de Contingence de l'Extrême-Nord.**	

Toutes les initiatives transformatrices retenues au MINAT ont été prises en compte.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
1	Actualisation du cadre juridique de la chefferie traditionnelle	Actualisation du fichier et du cadre juridique de la chefferie traditionnelle	856 000 000			
2	Développement d'une application de suivi des armes et munitions	Extension du Système de Gestion Intégré des Détenteurs d'Armes et Munitions (SYSGIAM)	64 100 000	69 000 000	69 000 000	
3	Elaboration des textes d'application de la loi relative à la protection civile	Elaboration des textes d'application de la loi relative à la protection civile	25 000 000			
4	Elaboration de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques des Catastrophes	Elaboration de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et Catastrophe 70 000 000	70 000 000			

Les activités techniques les plus consommatrices de revenus sont principalement orientées vers l'atteinte des objectifs des programmes techniques qui **absorbent moins de 23% des ressources disponibles.**

Programme 110 (6,426 milliards de FCFA en 2027)

- Coordination des activités des Services Déconcentrés de l'Etat au niveau des Arrondissements 2,215 milliards FCFA (chaque année du triennat) ;
- Organisation des tournées des Autorités administratives au niveau des arrondissements 738 millions de FCFA (chaque année du triennat).

Programme 111 (1, 043 milliard de FCFA en 2027)

- Collecte, recoupement et analyse du renseignement prévisionnel au niveau des arrondissements 252 millions de FCFA (chaque année du triennat) ;
- Organisation des pèlerinages 220 millions de FCFA en 2027, 69 millions de FCFA en 2028 et en 2029.

Programme 112 (2,49 milliards de FCFA en 2027)

- Assistance humanitaire d'urgence aux victimes de catastrophes 2 milliards de FCFA (chaque année du triennat) ;
- Elaboration des Plans Généraux de Réponse (140 millions de FCFA (chaque année du triennat).

Programme 113 (33,838 milliards de FCFA en 2027 soit 77%)

- Gestion des dépenses communes au MINAT 3,737 milliards de FCFA (chaque année du triennat) ;

- Construction des bureaux des Autorités Administratives 1, 955 milliard de FCFA en 2027, 875 millions en 2028 et 4, 525 milliards en 2029.

A l'analyse, les activités les plus consommatrices des ressources au MINAT rencontre dans certains les orientations du PM/CG et les initiatives transformatrices, c'est le cas avec *l'Assistance humanitaire d'urgence aux victimes de catastrophes programmée à hauteur de 2 milliards de FCFA chaque année*. Ce qui traduit un bon encrage stratégique des dépenses du MINAT.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le MINAT est parfaitement cadré sur le triennat à hauteur de :

- 43,798 milliards de FCFA en 2027
- 45,434 milliards de FCFA en 2028
- 50,306 milliards de FCFA en 2029.

La répartition des ressources entre les grandes masses est par ailleurs, assez cohérente avec la structure de la demande du MINAT.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*	CBMT	CDMT	*Ecart (*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	20 537 000	21 153 462	21 153 462	-	21 788 066	21 788 066	-	22 659 589	22 659 589	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	4 752 000	4 752 000	4 752 000	-	4 752 024	4 752 024	-	4 752 024	4 752 024	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	13 185 000	12 397 990	12 397 990	-	12 397 990	12 397 990	-	12 397 990	12 397 990	-
C2D COURANT	-		-	-		-	-		-	-
FINEX COURANT	-		-	-		-	-		-	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**495 000**	**495 000**	495 000	-	**496 793**	496 793	-	**496 793**	496 793	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**38 969 000**	**38 798 452**	**38 798 452**	**-**	**39 434 873**	**39 434 873**	**-**	**40 306 396**	**40 306 396**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	3 600 000	5 000 000	5 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
FINEX			-	-		-	-		-	-
PLAN D'URGENCE			-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT			-	-		-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**3 600 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	**-**	**6 000 000**	**6 000 000**	**-**	**10 000 000**	**10 000 000**	**-**
TOTAL	**42 569 000**	**43 798 452**	**43 798 452**	**-**	**45 434 873**	**45 434 873**	**-**	**50 306 396**	**50 306 396**	**-**

Le MINAT a exprimé **une demande additionnelle dans PROBMIS, dont le montant est 1, 972 milliards de FCFA en 2027, 2,074 milliards de FCFA en 2028 et 974,120 millions FCFA en 2029**. Cette demande porte principalement sur les grandes masses *autres dépenses de personne, autres biens et services et RIO*.

Elle vise notamment :

- Actualisation et assainissement du fichier des chefs traditionnels ;
- Tenue des sessions des commissions de passation des marchés ;
- Organisation et tenue des CCA et CCO ;

- Règlement des litiges relatifs entre circonscriptions administratives et unités de commandement traditionnel ;
- Réforme du cadre juridique sur les OBNL et mise en place d'un portail WEB dédié aux OBNL ;
- Elaboration des Plans Généraux de Réponse ;
- Elaboration de la cartographie des zones à risque ;
- Elaboration et validation des outils de planification sur la gestion des risques de catastrophes ;
- Réalisation des études statistiques, production et diffusion statistique au MINAT.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en LR/MN a été globalement respecté. Le principe de programmation en AE/CP est également globalement respecté.

La programmation budgétaire couvre une partie des projets en cours, jadis abandonnés suivant un plan de couverture arrêté. Les crédits alloués sur le triennat sont consistants pour permettre leur achèvement dans les délais prévus.

Il s'agit notamment de :

- Reprise des travaux de construction des services du Gouverneur de la Région du Nord-ouest ;
- Reprise travaux de construction de la sous-préfecture de Ntui ;
- Reprise travaux de construction de la Sous-Préfecture de Bafoussam 1er ;
- Poursuite construction de la Sous-préfecture de Ngoro ;
- Reprise travaux construction sous-préfecture Santchou ;
- Reprise travaux construction Sous-Préfecture NJIMOM ;
- Reprise travaux construction Sous-préfecture BANWA ;
- Reprise travaux construction de la Sous-Préfecture de NKONGSAMBA 3e.

500 millions de FCFA ont été programmés pour le Paiement des arriérés liés à la construction des services du Gouverneur de la Région du Nord-ouest.

Les nouveaux projets programmés en 2027 concourent directement à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'administration. La quasi-totalité de ces projets disposent du visa de maturité. Par rapport aux couts totaux les nouveaux projets sont programmés de manière constante.

Des crédits pour l'entretien et la maintenance des investissements au niveau de l'administration centrale ont été programmés à hauteur de 193 847 000. Cependant, du fait des contraintes budgétaires, ces charges récurrentes sont inexistantes pour les investissements dans les services locaux.

Entretien des infrastructures publiques : tendance générale et constats majeurs (Analyse de la prise en compte des charges récurrentes (bâtiments, véhicules, maintenance IT).

De manière générale, les échanges ont porté sur la gestion des projets abandonnés en vue de leur clôture, la prise en compte de toutes les vulnérabilités sociales dans la mise en œuvre des activités du MINAT, ainsi que sur l'évaluation des besoins nécessaires à l'accompagnement efficace des prochaines élections. Enfin, les discussions ont abordé la sécurisation des zones à risque et l'encadrement des activités illicites (drogue, toxicomanie, etc.) visant leur éradication.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre a été programmée à hauteur de 20 millions chaque année du triennat. Les dépenses sensibles au genre sont programmées et marquées.

3.2. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont effectivement programmées et marquées, avec au bout une analyse des dépenses par marqueur.

IV. RECOMMANDATIONS

1. Poursuivre et assurer un suivi étroit du programme de reprise des chantiers abandonnés au MINAT ;
2. Veiller à ce que tous les projets disposent du visa de maturité ;
3. Compléter les données sur la performance des indicateurs 2025 et 2029 dans le CDMT ;
4. Veiller à la cohérence de l'évolution des cibles des indicateurs de programme avec celles des cibles et veiller à leur réalisme ;
5. Veiller à la bonne relecture du RAP et du cadre logique et veiller à bien expliquer les taux de réalisation technique des indicateurs ;
6. Avancer avec les réflexions sur la sécurisation des zones à risque en lien avec les textes en préparation y relatifs ;
7. Conduire l'analyse situationnelle genre et renseigner les sections genre dans le CDMT.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINAT est validé avec une **note totale de 90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	47/50	18/20	**90/100**

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES (MINREX)

La délégation du Ministère des Relations Extérieures, conduite par **Monsieur OUMAROU CHIMOUN, Secrétaire Général**, a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 08 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées sont annualisées mais toutes les valeurs des indicateurs des programmes ne sont pas affichées dans le cadre logique du fait de disfonctionnements du dispositif informatique. Il s'agit notamment de quelques références 2025 et cibles 2029.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 100 Relations Bilatérales		**Enveloppes**	**FCFA**			**21 304 179**	**23 304 179**	**26 304 360**	
	Optimiser les retombées des relations bilatérales sur le développement durable et inclusif du Cameroun	Taux d'accords bilatéraux mis en œuvre	%	46	46	50	55	65	65
	Améliorer la configuration du réseau diplomatique à l'aune des impératifs nationaux de développement inclusif	Taux de couverture diplomatique	%		40	40	55	60	60
	Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des services extérieurs	Taux d'exécution physico-financière du BIP dans les services extérieurs	%		57	59	60		65
PROGRAMME 101 Relations multilatérales, décentralisées et non gouvernementales		**Enveloppes**	**FCFA**			**2 789 449**	**2 789 449**	**2 789 449**	
	Accroître la visibilité et l'accompagnement du rôle du MINREX dans la négociation d'opportunités de la coopération décentralisée et non gouvernementale.	Taux de croissance de la représentation camerounaise dans les instances internationales	%	71	45	73	76	82	82
		Taux des opportunités de développement captées à travers les mécanismes de la coopération décentralisée et non gouvernementale	%	4	6	8	10	14	14
PROGRAMME 102 Diaspora et migration internationale		**Enveloppes**	**FCFA**			**2 345 885**	**6 247 058**	**6 247 058**	
	Amélioration de la contribution de la diaspora à la réalisation des projets prioritaires	Taux d'accroissement des transferts de fonds de la diaspora	%		8	8	8	10	10
		Taux de migrants réintégrés bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement	%	10	10	15	25	80	80
PROGRAMME 103 Gouvernance et gestion des fonctions supports dans le sous-secteur des relations extérieures		**Enveloppes**	**FCFA**			**41 063 730**	**37 943 218**	**39 015 119**	
	Objectif 2 : assurer l'opérationnalisation effective du Plan de Travail Annuel (PTA)	Taux d'exécution des ressources financières	%		98	100	100	100	100
		Nombre de sessions de dialogues de gestion stratégiques	nb		0	3	4	4	4
	Objectif 1 : Soutenir la mise en œuvre de la politique des relations extérieures	Taux de mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur des relations extérieures	%		0	30	40	50	50
	Objectif 4 : Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%		0	20	25	30	30
	Objectif 3 : Améliorer le cadre de travail au sein des Programmes	Proportion des personnels disposant d'un cadre de travail adéquat	%		0	76	78	80	80
		Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%		0	80	85	90	90

Pour celles des cibles affichées, la progression des cibles montre une évolution à des pas relativement stables, des indicateurs ce qui montre la volonté du MINREX de résoudre les problèmes posés dans les programmes opérationnels. Cette progression positive est cohérente avec celle du budget du MINREX qui évolue sur le triennat notamment en dépenses de capital. Les pas proposés pour la progression des cibles projetées sur le triennat peuvent permettre d'atteindre les objectifs fixés en 2030 si les dépenses sont correctement exécutées.

Tous les extrants n'ont pas été renseigné. Nous avons identifié 21 activités dont les extrants ne sont pas renseignés en annexe 1

1.2. Alignement stratégique

Prise en compte des orientations du PM/CG : toutes les orientations stratégiques du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029 ont été prises en compte.

Focus sur les Initiatives Transformatrices : tendance générale et constats majeurs.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Elargissement de la carte diplomatique et consulaire du Cameroun	Opérationnalisation du HAUCOCAM/New Delhi Seoul, Guangzhou, Mexico en demande additionnelle	500 millions pour chaque année du triennat	
2.	Renforcement de la réforme en matière de prestations consulaires (e-visa, services, etc.)	Suivi du recouvrement des recettes non fiscales	8 milliards	
3.	Elaboration de la Stratégie nationale de la Diaspora	Renforcement des liens avec la diaspora	85 millions chaque année du triennat	

Les deux activités (hors salaires) les plus consommatrices de ressources, par programme, contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs.

Pour le Programme 101 il s'agit de : Optimisation de la Représentation du Cameroun auprès des Organisations et Organismes intergouvernementaux (1,9 milliard) et Rationalisation de la coopération avec le Commonwealth, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Organisation de la Conférence Islamique (660 millions). Ces deux activités contribuent effectivement à accroître la visibilité et l'accompagnement du rôle du MINREX dans la négociation d'opportunités de la coopération décentralisée et non gouvernementale.

Pour le Programme 102 il s'agit de : Gestion des postes consulaires (2,1 milliards) et Examen périodique de la mise en œuvre des facilitations gouvernementales en faveur de l'investissement (94 millions). Ces deux activités contribuent effectivement à l'amélioration de la contribution de la diaspora à la réalisation des projets prioritaires.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire n'a pas été respecté notamment en fonctionnement où l'on observe un dépassement de 4,7 millions soit moins de 5% de l'enveloppe communiquée.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	25 263 000	26 021 390	26 021 390	0	26 802 032	26 802 032	0	27 874 113	27 874 113	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	28 065 000	26 167 109	26 167 109	0	26 167 109	26 167 109	0	26 167 109	26 167 109	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	1 310 000	1 310 000	1 314 744	4 744	1 314 744	1 314 744	0	1 314 744	1 314 744	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**58 638 000**	**57 498 499**	**57 503 243**	4 744	**58 283 905**	**58 283 905**	0	**59 355 986**	**59 355 986**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	7 000 000	10 000 000	10 000 000	0	12 000 000	12 000 000	0	15 000 000	15 000 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**7 000 000**	**10 000 000**	**10 000 000**	0	**12 000 000**	**12 000 000**	0	**15 000 000**	**15 000 000**	0
TOTAL	**65 638 000**	**67 498 499**	**67 503 243**	**4 744**	**70 283 905**	**70 283 905**	**0**	**74 355 986**	**74 355 986**	**0**

Un besoin budgétaire additionnel d'environ 33 milliards de FCFA a été exprimé sur le triennat selon la saisie faite dans le dispositif informatique selon la programmation suivante : en 2027 et 2028 de 10,885 milliards et de 11 milliards en 2029. La demande est notamment formulée pour assurer la prise en charge de personnel sous contrat en poste à l'étranger, de certains arriérés, des assurances et de quelques initiatives transformatrices.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les projets d'investissement sont programmés en tranche annuelle (AE=CP), y compris les projets pluriannuels à l'instar du projet AMBACAM/GABON : acquisition d'un terrain de 5000 m^2 devant abriter le nouveau complexe diplomatique du Cameroun au Gabon. L'approche adoptée par le MINREX ne permet pas de prévoir les crédits pour des projets en cours et suivre efficacement leur exécution financière.

Plusieurs projets sont en cours au MINREX mais la programmation en AE/CP faite dans l'administration ne donne pas de visibilité sur leur achèvement effectif, leur niveau de mise en œuvre (aspect financier) ainsi que le reste à couvrir. Ces projets ne sont d'ailleurs pas affichés dans le rapport de l'espace budgétaire élaboré annuellement par le MINEPAT.

Le stock des arriérés présenté couvre les arriérés de loyers et des frais d'assurance. Le plan de leur apurement n'est pas disponible. Les arriérés des frais d'assurance des différents programmes ont été pris en compte dans la programmation à hauteur de 250 millions pour chaque année du triennat.

Le tableau ci-dessous montre le stock d'arriérés présenté par le MINREX lors de son passage.

Libellé	Stock initial (milliers de FCFA)	CDMT ajusté			Nature de la dépense (I/F)	Grande masse
		2027	2028	2029		
Arriérés des frais d'assurance	1 881 210	250 000	250 000	250 000	F	ADP
Arriérés des loyers	2 659 653	/	/	/	F	ABS
Traitement du personnel sous contrat en poste à l'étranger (ambassades, représentations)	871 389	/	/	/	F	ADP
Arriérés des charges incompressibles (eau, électricité, gaz, téléphone,	364 155	/	/	/	F	ABS

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques ont été pris en compte dans la programmation mais n'ont pas tous été bien codifiées car certains apparaissent dans le tableau généré par le dispositif informatique et d'autres pas. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des transferts et subventions programmées par le MINREX.

Etablissements Publics/années	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Subvention à l'EIFORCES	40 000	40 000	40 000	40 000	160 000
Subvention à INBAR	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
Subvention à DIPLOCAMU	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
Subvention de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)	40 000	40 000	40 000	40 000	160 000
CAMPOST	8 000	8 000	8 000	8 000	32 000
Subvention AXA (Assurance maladie)	102 133	102 133	102 133		
TOTAL	**260 133**	**260 133**	**260 133**	**260 133**	

La programmation en AE/CP faite par le MINREX laisse penser que tous les projets sont nouveaux. La plupart de ces projets n'ont pas de visa de maturité.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Quelques dépenses favorables à l'import substitution sont programmées et marquées dans PROBMIS. A titre d'exemple nous avons l'organisation du Forum Economique sur l'Import substitution avec les Pays d'Amérique Latine (FEIPAL) à hauteur de 30 millions pour chaque année du triennat.

3.2. Programmation sensible au genre

Toutes les sections genre ont été renseignées. Quelques dépenses genre ont été programmées et marquées. L'analyse situationnelle genre a été entamée en 2025 mais n'a pas été achevée.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat n'ont pas identifiées dans la programmation.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Le cadre de passation des marchés par les services extérieurs fluctue d'un pays à l'autre. Ainsi, les Missions Diplomatiques camerounaises font face à de réels défis aussi bien dans l'exécution du budget de fonctionnement que dans la consommation des crédits d'investissement. L'autre difficulté est liée à la mise à disposition tardive des crédits des Missions Diplomatiques ce qui fait que leur exécution ne peut s'aligner au calendrier utilisé en contexte camerounais.

4.2. Recommandations

- Finaliser la saisie des valeurs manquantes (références et cibles) pour les indicateurs du cadre logique des programmes budgétaires ;
- Finaliser la saisie des extrants inscrits dans le cadre logique figurant à l'annexe 1 du CDMT ;
- Rendre plus visibles et exhaustives, dans le RAP 2025, les actions menées dans le cadre du programme 102 ;
- Produire une fiche détaillée des projets pluriannuels en cours d'exécution au MINREX ;
- Veiller à l'ouverture des Autorisations d'Engagement Prévisionnelles (AEP) pour les projets pluriannuels ;
- Désactiver la codification FINEX appliquée à la provision pour dépenses au titre des recettes affectées d'E-VISA ;
- Accélérer les travaux, en liaison avec le MINFI et le MINEPAT, visant à élaborer une nomenclature des dépenses des Missions Diplomatiques, afin de les harmoniser, d'en améliorer la lisibilité et d'optimiser la programmation budgétaire ;
- S'assurer de la disponibilité du visa de maturité pour l'ensemble des projets d'investissement programmés pour 2027 ;
- Envisager une séance de travail dédiée aux problématiques de maturation, en concertation avec le MINFI et le MINEPAT ;
- Affiner la codification des transferts et subventions alloués aux établissements et entreprises publics ;
- Finaliser l'analyse situationnelle du genre actuellement en cours au MINREX.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINREX est validé avec une **note totale de 91/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*46/50*	*18/20*	***91/100***

MINISTÈRE DES FINANCES (MINFI)

La délégation du Ministère des Finances, conduite par **Monsieur ABE'ELE MBANZO'O Prosper, Directeur des Ressources Financières (DRFI),** a été reçue aux CEPB-PA **le lundi 14 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance est globalement cohérent. Les cibles des indicateurs sont en général bien annualisées. Toutefois, quelques données de réalisation 2025 demeurent manquantes pour plusieurs indicateurs, notamment les nouveaux retenus à l'issue du CIEP 2025.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	Objectif	Indicateur	Enveloppe cible	Réalisation 2025	Estimation 2026	Cible			
						2027	2028	2029	CSP 2030
Programme 050 : Dépenses accidentelles et imprévisibles en fonctionnement									
Programme 051 : Pensions et autres prestations sociales									
Programme 052 : Allocations en cas de défaut de remboursement, garanties et demandes de garantie									
Programme 053 : Dettes publiques									
Programme 230 : Mobilisation des recettes internes non pétrolières		**Enveloppes**	**FCFA**			22 416 291	22 200 325	22 086 325	
	Améliorer le recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières	Taux de recouvrement des recettes fiscales internes non pétrolières	%	91,3	100	100	100	100	100
		Indice d'évolution des recettes fiscales internes non pétrolières	%		9,5	9,5	9,5	9,5	9,5
Programme 231 : Gouvernance douanière, protection de l'espace économique et participation à la sécurité nationale		**Enveloppes**	**FCFA**			30 135 437	16 344 458	15 237 500	
	Faciliter le commerce extérieur	Taux de dématérialisation des procédures douanières	%	100	85	87	90	95	100
	Contribuer à la sécurité nationale	Nombre de saisies des marchandises illicites	**nb**		6100	6200	6 300	6400	7000
	Accompagner l'économie nationale	Taux d'évolution des importations de marchandises visées par les mesures douanières incitatives	%		22	24	26	28	30
		Taux d'évolution des importations de produits finis du fait des mesures douanières dissuasives	%		-13	-14	-15	-16	-25
	Améliorer le recouvrement des recettes douanières	Taux de progression des recettes douanières	%		5	6	7	8	9
Programme 232 :		**Enveloppes**	**FCFA**			25 791 368	30 977 822	30 795 754	

PROGRAMME	Objectif	Indicateur	Enveloppe cible	Réalisation 2025	Estimation 2026	Cible			
						2027	2028	2029	CSP 2030
Gestion du trésor public et suivi du secteur financier	Optimiser le financement de l'économie	Crédits à l'économie en % du PIB	%		18,5	19	19,5	20	21
	Améliorer l'efficacité du Trésor public	Durée moyenne de paiement des dépenses après leur prise en charge par les services du Trésor	%		90	90	90	90	90
Programme 233 : Gestion budgétaire de l'Etat		**Enveloppes**	**FCFA**			64 659 506	64 233 793	71 717 593	
	Améliorer la qualité de l'exécution du budget de l'Etat	Proportion des dépenses exécutées en procédure dérogatoires (seuil 5 % des dépenses totales ordonnancées)			7,5	6,5	5,5	4,5	3,5
		Proportion des programmes et dotations qui respectent la limite des virements de 2% des crédits ouverts dans la LF			100	100	100	100	100
	Taux de recouvrement des recettes non fiscales	Taux de recouvrement des recettes non fiscales			100	100	100	100	100
	Assurer la préparation adéquate des Projets de Loi de Finances	Proportion des rendez-vous budgétaires incombant au programme 233 respectés			100	100	100	100	100
		Proportion des documents budgétaires nécessaires à l'élaboration du PLF produits et transmis dans les délais			100	100	100	100	100
	Renforcer la qualité des services rendus en matière budgétaire	Taux de disponibilité des principaux applicatifs budgétaires			100	100	100	100	100
		Délai moyen de traitement des dossiers de dépense de matériels et de personnels		84,82	24	20	15	10	5
Programme 234 : gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur finances		**Enveloppes**	**FCFA**			44 759 746	37 065 127	37 807 437	
	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées		96,54	100	100	100	100	100
	Améliorer l'accessibilité, la réactivité et la qualité des services publics au MINFI	Taux de satisfaction des usagers			60	70	80	100	90
Programme 235 : Prise de participation dans les institutions financières et réhabilitation des établissements publics									

L'évolution des indicateurs est cohérente avec les jalons de la SND30 et les ressources allouées, même si dans l'absolu certaines cibles stables sur l'ensemble du triennat semblent peu réalistes.

Sous réserve de l'amélioration de certaines formulations des extrants, le cadre logique des activités présente des extrants pour toutes les activités programmées. Toutefois, si quelques activités sont encore affichées sans extrants dans le cadre logique des activités (programmes 232 et 233), il s'agit des activités supprimées mais qui demeurent apparentes dans le système.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations du PM/CG sont globalement prises en compte mais pas de manière exhaustive. Celles relatives à ***la mobilisation des ressources alternatives*** et ***la santé financière de la SOCADEL*** ne sont pas clairement perceptibles dans le CDMT

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation

1.	Poursuivre l'implémentation du Plan Stratégique de Réformes de la gestion des finances publiques et du PforR Impact	Mise en œuvre du PforR et réforme des finances publiques	Ressources allouées au Prog. 234. PforR : 4 Mds FCFA/an en FINEX.	Effectif, mais solde post-2029 à clarifier.
2	Améliorer la prise en compte des questions transversales en matière de genre et de changements climatiques	Marquage BSG et budget climato-sensible	Dépenses sensibles au genre : ~30 Mds FCFA/an. Dépenses climat : ~1,5 Md FCFA/an.	Le marquage climat est effectif sous réserve du contrôle qualité
3	Poursuivre l'implémentation de la loi sur la fiscalité Locale	Suivi et accompagnement budgétaire, financier et comptable des CTD	4 rapports de suivi annuels programmés.	Effectif
4	Poursuivre la mise en place des incitations fiscales en vue d'encourager la mise en œuvre du PIISAH	Promotion des mesures d'incitations à l'investissement	10 millions FCFA chaque année du triennat.	Effectif
		- Organisation des campagnes de vulgarisation par secteur d'activité	5 millions FCFA chaque année du triennat.	Effectif
		Accompagnement des Entreprises bénéficiant des régimes d'incitation à l'investissement privé		
5	Mettre en place, en liaison avec les parties prenantes, des actions visant à promouvoir la santé financière de la SOCADEL			
6	Poursuivre résolument, en liaison avec le Ministère en charge de I 'Economie, I 'exploration et la mobilisation des ressources alternative susceptibles de participer au financement des projets et programmes de la SND 30.			

Les initiatives transformatrices ont été prises en compte mais pas de manière exhaustive. **Certaines sont inscrites en demande additionnelle, il s'agit notamment de celles relatives à :**

1. Mise en place d'un dispositif de Taxation en Temps Réel (TTR) et Facturation électronique.
2. Déploiement de l'Opération HALCOMI

<u>Tableau 3</u> : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
1	Mise en place d'un dispositif de Taxation en Temps Réel (TTR) et Facturation électronique	Déploiement d'un système de facturation électronique	1,657 Mds	1,657 Mds	1,657 Mds	En demande additionnelle
2	Dématérialisation des procédures douanières (CAMCIS)	Entièrement prise en charge par le partenaire technique et financier				
3	Implémentation du Compte Unique du Trésor et nouveau cadre juridique	Réforme du compte unique du Trésor et révision du mécanisme de mise à disposition des fonds aux correspondants	20 millions	20 millions	20 millions	
4	Renforcement de l'inclusion financière	Approfondissement de l'inclusion financière et facilitation de l'accès publics aux services financiers	50 millions	50 millions	50 millions	
5	Déploiement de l'Opération HALCOMI (Halte au Commerce Illicite)	Déploiement de l'opération HALCOMI (Halte au Commerce illicite	1 milliard	1 milliard	1 milliard	En demande additionnelle

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
6	Renforcement des capacités de préparation du budget de l'Etat et amélioration de la budgétisation par programme					
7	Mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances des entreprises bénéficiaires des incitations et prendre des mesures correctrices contre tout dérapage constaté					
8	Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des financements climatiques/verts/innovants	Mise en œuvre Programme Finance Climatique et Mobilisation des Financements Innovants	160 millions	160 millions	160 millions	
9	Mise en place d'un système d'information sur la performance	Mise en place du système d'information	350 millions			
10	Mise en place de la facturation électronique					

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINFI participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques.

Pour le programme 230 : Mobilisation Des Recettes Fiscales Internes Non Pétrolières (22, 416 milliards de FCFA en 2027), il s'agit de :

- Gestion stratégique des services fiscaux (3,855 milliards en 2027)
- Construction, aménagement, entretien et équipement des locaux (4,044 milliards en 2027) ;
- Recouvrement et Apurement des arriérés fiscaux (1,296 milliards en 2027)

Pour le programme 231 : Gouvernance Douanière, Protection De L'espace Économique Et Participation À La Sécurité Nationale (30, 135 milliards de FCFA en 2027), il s'agit de :

- Construction et équipements des infrastructures (15,930 milliards de FCFA EN 2027) ;
- Organisation des manifestations de la fête de l'unité nationale (600 millions de FCFA en 2027)

Pour le programme 232 : Gestion Du Trésor Public Et Suivi Du Secteur Financier (25, 792 milliards de FCFA en 2027), il s'agit de :

- Exécution du budget de la DGTCFM (4,730 milliards de FCFA en 2027)
- Tenue de la comptabilité publique (3,701 milliards de FCFA EN 2027) ;

Pour le programme 233 : Gestion Budgétaire De l'Etat (64, 659 milliards de FCFA en 2027), il s'agit de :

- Régulation budgétaire de l'Etat (43,314 milliards de FCFA en 2027)
- Suivre les relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques (3,013 milliards de FCFA en 2027) ;
- Pilotage et coordination des activités de la réforme budgétaire (2,098 milliards de FCFA en 2027) .

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat 2027-2029, le MINFI est parfaitement cadré à hauteur de :

- 187,762 milliards de FCFA en 2027
- 170,821 milliards de FCFA en 2028
- 177,644 milliards de FCFA en 2029.

Une dotation qui, après une augmentation de 10,899 milliards de FCFA entre 2026 et 2027, s'inscrit en baisse sur le reste du triennat. Il convient de souligner que la hausse observée en 2027, principalement portée par les besoins en investissement (21,150 milliards de FCFA), masque une baisse importante de 10,939 milliards de FCFA au niveau de la grande masse « Autres Biens et Services ».

Par ailleurs, l'enveloppe du MINFI reste dominée en moyenne à 88 % par les dépenses courantes, suivant une trajectoire en dent de scie sur la période (83 % en 2027, 91 % en 2028 et 89 % en 2029). Enfin, sur les 32,150 milliards de FCFA alloués à l'investissement en 2027, les FINEX absorbent 5 milliards de FCFA contre 27,150 milliards de FCFA pour les RIO.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	42 960 000	44 248 477	44 248 477	-	45 575 931	45 575 931	-	47 398 968	47 398 968	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	9 335 000	9 335 000	9 335 000	-	9 335 000	9 335 000	-	9 335 047	9 335 047	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 393 311 000	88 091 882	88 091 882	-	88 091 882	88 091 882	-	88 091 882	88 091 882	-
C2D COURANT	1 315 000	1 313 989	1 313 989	-		-	-		-	-
FINEX COURANT			-	-		-	-		-	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	424 192 000	12 623 000	12 623 000	-	12 668 712	12 668 712	-	12 668 712	12 668 712	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**3 871 113 000**	**155 612 348**	**155 612 348**	**-**	**155 671 525**	**155 671 525**	**-**	**157 494 609**	**157 494 609**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	21 500 000	27 150 000	27 150 000	-	10 150 000	10 150 000	-	15 150 000	15 150 000	-
FINEX	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-
PLAN D'URGENCE			-	-		-	-		-	-
C2D INVESTISSEMENT	600 000		-	-		-	-		-	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**27 100 000**	**32 150 000**	**32 150 000**	**-**	**15 150 000**	**15 150 000**	**-**	**20 150 000**	**20 150 000**	**-**
TOTAL	**3 898 213 000**	**187 762 348**	**187 762 348**	**-**	**170 821 525**	**170 821 525**	**-**	**177 644 609**	**177 644 609**	**-**

La répartition des ressources est globalement cohérente, mais les besoins en fonctionnement des services notamment déconcentrés sont fortement affectés par la perte de près de 11 milliards en Biens et services, qui d'ailleurs est stabilisée le long du triennat, en même temps que la bonification observée en investissement en 2027 est perdue dès 2028, avec des risques sur les importants prévus pour être bouclé entre 2027 et 2028 (Bâtiment C MINFI, etc..).

Le MINFI a exprimé une demande additionnelle de 96,207 milliards de FCFA en 2027, 94,398 milliards de FCFA en 2028 et 94,365 milliards de FCFA en 2029.

Cette demande additionnelle est principalement orientée vers le Déploiement d'un Système de Suivi Electronique de Marchandises en Transit (Nexus Cameroun Customs GPS) , la couverture des besoins non satisfaits en maintenance des SI, en équipement et fonctionnement des services notamment déconcentrés (arriérés de primes, etc..)..

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 90% de la demande du MINFI. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat.

Par ailleurs les principes de programmation en AE/CP en ligne de référence et mesure nouvelle sont globalement respectés. Indépendamment des défis du système Probmis. Toutefois, des efforts restent à faire dans l'application de la codification des bénéficiaires notamment les services déconcentrés (SD) encore codifiés en services centraux (SC).

Les projets pluriannuels en cours ont été pris en compte, de manière assez significative pour envisager la sortie de certains dès la fin de 2028 :

- PforR : 1,5 milliards par an
- PAGFI 3 : 500 millions par an
- Bâtiment "C" : 9,679 milliards en 2027 et 1,895 milliards en 2028
- Programme de modernisation du système d'information de la DGI (PMSI-DGI) (3 milliards chaque année) et 500 millions sollicités par an en demande additionnelle pour la prise en charge des équipes de l'unité de gestion du programme.

Dans le cadre du suivi des PPP, 119,311 millions de FCFA sont prévus chaque année pour la Formulation et la délivrance des avis de soutenabilité budgétaires des projets PPP. Il s'agit concrètement de :

- La Mise en exploitation des péages de Lobo et de Bibodi sur l'autoroute Yaoundé-Douala (20 millions par an);
- L'Organisation des réunions du comité sur la soutenabilité des projets PPP (14 millions par an) ;
- La Collecte des données sur les PPP (10 millions par an) ;
- La Mise en œuvre des recommandations du comité sur la soutenabilité des projets PPP (20,311 millions par an)
- Le Suivi de la performance du péage de Mbeka'a sur l'autoroute Kribi Lolabe (15 millions par an)
- L'Elaboration et validation d'une grille d'analyse de la soutenabilité budgétaire des projets PPP conforme aux nouvelles directives CEMAC (20 millions par an) ;
- La Contribution à l'élaboration et production du rapport annuel à annexer à la loi des finances (20 millions par an).

Dans le cadre de la gestion des arriérés à payer, le MINFI a prévu un Recensement des arriérés des loyers et mise en paiement (1,391 millions chaque année).

Quelques nouveaux projets d'équipement et d'études sont programmés. De même que **Le projet de Construction de l'immeuble siège de la Douane,** qui bien qu'en cours d'exécution

est couvert pour la première fois dans le CDMT. Tous ces projets sont matures et cohérents avec les besoins stratégiques du MINFI. Ces nouveaux projets sont programmés de manière consistante, majoritairement sur une seule année. La cohérence avec l'espace budgétaire disponible semble respectée. Le projet de Construction de l'immeuble siège de la Douane bénéficie également d'une programmation pertinente avec 15 milliards en 2027

Les charges récurrentes sont effectivement prises en charge dans la programmation. Elles sont notamment relatives à :

- Suivi de l'entretien des bâtiments (500 millions en 2027 ;
- Entretien des Systèmes d'Informations du MINFI (35 millions en 2027 ;
- Entretien des locaux et du matériel au sein du Programme 233 (8,6 millions en 2027) ;
- Entretien et maintenance du CID (25 millions en 2027.

La programmation prend effectivement en compte les besoins des EEP et des services rattachés. S'agissant des EEP, il est pour la **CAA** : **1,5 milliard de FCFA sur le triennat** en fonctionnement, et pour **la CDEC : 1,5 milliard de FCFA** sur le triennat en fonctionnement. Les **services rattachés bénéficient globalement de 1,9 Milliard chaque année** du triennat.

De manière générale, **les échanges avec le MINFI ont porté sur :**

- la baisse significative de la dotation en Biens et Services (d'environ 11 milliards de FCFA), qui accentue les difficultés à couvrir les besoins de fonctionnement des services ;
- l'utilisation des ressources supplémentaires accordées en investissement, lesquelles ont été pour l'essentiel orientées vers le bâtiment C du MINFI et l'immeuble des Douanes ;
- les mesures envisagées pour la mise à niveau de PROBMIS ;
- les échéances prévues pour l'aboutissement de la réforme relative au compte unique du Trésor ;
- la programmation de l'audit de la Société Générale ;
- la finalisation des travaux relatifs aux formats des documents budgétaires des institutions bénéficiant de dotations ;
- le réalisme des cibles projetées.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le marquage des dépenses qui contribuent à l'import substitution est effectif mais pas exhaustif. Toutes les actions menées par la douane ne sont pas valorisées par ce marquage et certaines pas véritablement en lien avec **l'import substitution** y sont retenues. C'est le cas de la Préparation de la LF et animation des séminaires pour la vulgarisation de la L ; la Finalisation des projets de loi de Finances et de ses annexes (sans annexe IS).

Le MINFI contribue concrètement à l'IS via la politique tarifaire et fiscale, l'élaboration d'une annexe au projet de Loi de Finances sur la politique d'import-substitution entre autres.

3.2. Programmation sensible au genre

Les sections dédiées à la BSG sont renseignées. Le marquage est effectué sous réserve du contrôle qualité.

3.3. Programmation sensible au climat

La description de la prise en compte du climat par programme est effective. Le marquage est significatif, et l'analyse est faite par marqueur. Toutefois l'analyse qui est faite présente beaucoup de limites. Plusieurs tâches marquées par exemple à l'analyse sont classées *neutre* pour tous les marqueurs ce qui suppose qu'elles ne sont pas sensibles au climat.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Plusieurs difficultés ont été relevées par le MINFI, qu'elles soient d'ordre stratégique ou opérationnel. **Au plan stratégique**, il y a lieu de souligner que la persistance des crises sécuritaires mondiales et des tensions sécuritaires dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont des effets néfastes sur l'activité économique et sur la mobilisation des recettes budgétaires.

Au plan opérationnel, des préoccupations récurrentes ont été relevées concernant le respect du plan d'engagement devant permettre de juguler la forte pression sur la trésorerie de l'Etat. En outre, d'autres dysfonctionnements ont été observés notamment : L'instabilité de l'application PROBMIS ; Les retards dans le paiement des prestations ; L'inadéquation entre certains codes de la nomenclature budgétaire utilisés et les besoins réels ; Les retards dans la transmission des autorisations des quotas de consommation à utiliser ; Les montants des allocations budgétaires de certaines lignes qui sont insignifiants pour constituer un bon d'engagement consistant.

4.2. Recommandations

1. Accélérer, en liaison avec le MINEPAT, la finalisation du format de présentation des dotations budgétaires dans les documents de toute la chaine PPBS ;
2. Réajuster la programmation du supplément de BIP accordé dans le cadrage par rapport à l'exercice précédent, en le réaffectant en priorité au projet de taxation en temps réel (en lien avec les PforR), dont l'enveloppe globale est estimée à environ 39 milliards de FCFA ;
3. Prendre systématiquement en compte les plans d'engagement dans la programmation budgétaire ;
4. Compléter les données manquantes pour l'exercice 2025 ;
5. Garantir la qualité et la fiabilité des données de réalisation ainsi que des cibles des indicateurs sur le triennat ;
6. Assurer la relecture du RAP (Rapport Annuel de Performance) 2025 dans la perspective de l'élaboration de la loi de règlement ;
7. Optimiser la formulation de l'ensemble des extrants ;
8. Prendre les dispositions nécessaires pour améliorer la qualité de service des applicatifs informatiques dédiées à la préparation du budget ;
9. Réajuster la programmation de l'audit des comptes de la Société Générale (actuellement prévu en 2029) en cohérence avec les opérations de remise sur le marché envisagées ;
10. Renforcer la visibilité dans le CDMT (Cadre de Dépenses à Moyen Terme) de la programmation budgétaire des actions en faveur de l'optimisation du compte unique du trésor (CUT) et de la facturation électronique ;

11. Poursuivre et améliorer le marquage des dépenses favorables à l'IS ;
12. Conduire effectivement dès 2027 l'analyse situationnelle genre ;
13. Maintenir la dynamique de marquage et approfondir l'analyse qualitative des dépenses sensibles au genre ;
14. Poursuivre avec une meilleure analyse qualitative des dépenses marquées sensible au climat, par type de marqueur.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINFI est validé avec une **note totale de 90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*45/50*	*18/20*	***90/100***

SECTEUR RURAL

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED)

La délégation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, conduite par **Monsieur FOPA LANGOUO Georges, Chef Cellule de Suivi,** a été reçue aux CEPB-PA, **le lundi 7 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles des indicateurs sont annualisées et renseignées pour l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, les cibles sont alignées au niveau des ressources. La progression des cibles semble cohérente par rapport aux objectifs de 2030 pour l'ensemble des indicateurs.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
Programme 300 : CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE	Réduire la vulnérabilité es activités de développement des populations aux effets néfastes des changements climatiques, de la désertification et la sécheresse.	**Enveloppes**	**FCFA**		4 991 620	5 006 500	6 306 735	7 331 735	
		Quantité des émissions de Gaz à Effet de serre (GES) réduites	Mt CO2 éq	18	21	24	27	30	33
		Superficie des terres et paysages restaurés	(ha)	61 797	64297	66797	68 297	70 397	73 297
Programme 301 : BIODIVERSITE	Conserver et utiliser durablement la biodiversité	**Enveloppes**	**FCFA**		2 091 500	2 051 463	1 991 000	1 830 000	
		Taux de réduction des superficies des écosystèmes dégradés		10	20	30	40	50	60
		Pourcentage de plans de gestion de biodiversité élaborés et validés		20	40	60	80	90	95
Programme 302 : DEVELOPPEMENT DURABLE	Promouvoir la prise en compte des questions environnementales dans les programmes et projets de développement	**Enveloppes**	**FCFA**		1 677 000	2 042 000	2 052 000	2 022 000	
		Pourcentage de programmes et projets de développement intégrant les questions environnementales dans leurs mises en œuvre	(%)	65,3	68,3	71,3	75	80	85
Programme 303 : POLLUTIONS, NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET / OU DANGEREUSES	Réduire les pollutions et nuisances environnementales	**Enveloppes**	**FCFA**		2 382 500	2 199 500	1 879 500	1 924 500	
		Pourcentage d'installations inspectées conformes	(%)	58,7	65	70	75	80	85
		Quantités des déchets gérés de manière écologiquement rationnelle	Tonnes (T)	320 000	345 000	355 000	365 000	375 000	385 000
Programme 304 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINEPDED)		**Enveloppes**	**FCFA**		3 017 380	2 480 623	2 331 650	2 253 678	
	Améliorer la Qualité et l'efficacité cité de la dépense des programmes	Nombre de session de dialogue de gestion stratégique tenue	Nbre	04	04	04	04	04	04
		Taux de respect des procédures administratives et financières	(%)	90	93	94	94	95	96
	Assurer L'opérationnalisation Effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des taches des programmes	(%)	90%	92%	93%	94%	95%	98%
		Taux d'exécution Moyen des ressources financières des programmes	(%)	89,25%	97%	97%	98%	98%	100%

Plusieurs activités sont encore affichées sans extrants dans le cadre logique des activités. Une limite qui est partagée par tous les programmes.

1.2. Alignement stratégique

L'orientation du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029 à l'endroit du MINEPDED porte uniquement sur la mise en œuvre du Plan National Climat et de la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN) : Cette orientation a globalement été prise en compte.

Tableau 2 :

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	**Mettre en œuvre le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes aux changements climatiques**	-**Action 04 (P300) :** Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) : -**Action 0 (P300) :** Sensibiliser et vulgariser le Plan National Climat, la CDN et les différents guides y relatifs (demande additionnelle)	547 millions de FCFA en 2027 150 millions de FCFA en 2027	Le Plan National Climat (PNC) est disponible et approuvé par le Premier Ministre via l'arrêté N°106/PM du 11 juillet 2025. Le Comité National de facilitation de la mise en œuvre de l'Agenda Climatique est opérationnel. La validation du Plan National Climat et son Plan d'Investissement.

La prise en compte des initiatives transformatrices est assez significative dans la programmation du MINEPDED. Sur 07 initiatives transformatives retenues par le MINEPDED, 05 sont prises en compte dans la programmation dès 2027 :

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1.	Réduction des PCB au Cameroun par le recours aux compétences locales et le développement des capacités nationales	FCP- Phasing out of PCB use and its elimination in Cameroon	70 000	70 000	70 000
2.	Mise en œuvre du Plan de Gestion et d'Elimination des Hydro chlorofluorocarbones phase 2	FCP-Mise en œuvre du Plan de Gestion et d'Elimination des Hydro chlorofluorocarbones phase 2	30 000	30 000	30 000
3.	Gestion des savoirs	Audit de MINI CIDE pôle Sud et Est	20 000	20 000	0
		Audit de MINI CIDE pôle NOSO	0	20 000	20 000
4.	Fourniture des équipements d'opérationnalisation du Système d'Information Environnementale (SIE) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable	Fourniture des équipements d'opérationnalisation du Système d'Information Environnementale (SIE) du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable	40 000	30 000	
5.	Programme à impact pour la gestion durable des paysages forestiers du Cameroun dans le Bassin du Congo	FCP - Programme à impact pour la gestion durable des paysages forestiers du Cameroun dans le Bassin du Congo	30 000	30 000	30 000
TOTAL			**190 000**	**200 000**	**150 000**

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINEPDED participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Programme 300 : Changements climatiques, désertification et sècheresse :

- Appui aux CTDs pour les opérations de reboisements et la création des bois communaux : 1,04 milliards de FCFA en 2027 ;
- Appui à l'ONACC: 844 millions de FCFA en 2027 ;

Programme 301 : Biodiversité

- Projet de Plans participatifs de gestion intégrée des services écosystémiques pour l'écosystème post-conflit de Bakassi (PINESMAP-BPCE) : 1,01 milliard de FCFA en 2027 ;
- Appui aux CTDs pour la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles : 120 millions de F CFA en 2027

Programme 302 : Développement durable

- Programme à impact pour la gestion durable des paysages forestiers du Cameroun dans le Bassin du Congo : 700 milliards de FCFA en 2027 ;
- Opérationnalisation des Comités Départementaux de Suivi de la Mise en Œuvre des PGES : 282 millions de FCFA en 2027 ;

Programme 303 : Pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses :

- Accompagnement des CTD et autres parties prenantes dans les opérations d'assainissement et de traitement des déchets : 675 milliards de FCFA en 2027 ;
- Réduction des PCB au Cameroun par le recours aux compétences locales et le développement des capacités nationales : 570 millions de F CFA en 2027.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat 2027-2029, le MINEPDED est parfaitement cadré à hauteur de :

- 13, 780 milliards de FCFA en 2027
- 14, 561 milliards de FCFA en 2028
- 15, 362 milliards de FCFA en 2029

Les dépenses courantes représentent 76% de l'enveloppe globale en 2027, 73% en 2028 et 69% en 2029.

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT semble cohérente avec la demande budgétaire de l'administration.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	2 381 000	2 452 123	2 452 123	*0*	2 525 686	2 525 686	*0*	2 626 714	2 626 714	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	267 000	267 000	267 000	*0*	267 001	267 001	*0*	267 001	267 001	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 414 000	2 062 963	2 062 963	*0*	2 062 963	2 062 963	*0*	2 062 963	2 062 963	*0*
C2D COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	3 700 000	3 700 000	3 700 000	*0*	3 700 000	3 700 000	*0*	3 700 000	3 700 000	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	1 998 000	1 998 000	1 998 000	*0*	2 005 235	2 005 235	*0*	2 005 235	2 005 235	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**10 760 000**	**10 480 086**	**10 480 086**	***0***	**10 560 885**	**10 560 885**	***0***	**10 661 913**	**10 661 913**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	3 400 000	3 300 000	3 300 000	*0*	4 000 000	4 000 000	*0*	4 700 000	4 700 000	*0*
FINEX	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
PLAN D'URGENCE	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
C2D INVESTISSEMENT	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**3 400 000**	**3 300 000**	**3 300 000**	***0***	**4 000 000**	**4 000 000**	***0***	**4 700 000**	**4 700 000**	***0***
TOTAL	**14 160 000**	**13 780 086**	**13 780 086**	***0***	**14 560 885**	**14 560 885**	***0***	**15 361 913**	**15 361 913**	***0***

La demande additionnelle est estimée à de 1,64 milliards de FCFA en 2027, 1,45 milliards en 2028 et en 2029. Elle vise principalement la mise en œuvre du Plan National Climat et est essentiellement constituée de la grande masse « AUTRES BIENS ET SERVICES ».

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 76% de la demande du MINEPDED en 2027. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat. Par ailleurs, les principes de programmation en AE/CP, en ligne de référence et mesure nouvelle ont été globalement respectés.

Les projets pluriannuels en cours ont été effectivement pris en compte dans la programmation et à bonne hauteur.

S'agissant des Arriérés, le MINEPDED indique qu'il ne dispose pas d'arriérés de paiement.

En ce qui concerne les Subventions aux EEP, la programmation prend effectivement en compte les besoins de l'ONACC et du CILSN dans la mesure des ressources disponibles.

ONACC : 844 millions en 2027, 826 millions en 2028 et en 2029
Comité Interrégional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord (CILSN) : 600 millions en 2027, 500 millions en 2028 et en 2029

Quelques nouveaux projets ont été programmés en 2027 et pourraient globalement concourir à l'atteinte des objectifs stratégiques du MINEPDED. Toutefois, ces projets ne disposeraient pas encore de visa de maturité :

- Développement et promotion des modes de vie alternatifs et activités permettant de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles (50 millions en 2027, **NON VISA**) ;
- Projet de Renforcement de la résilience climatique des communautés rurales au Cameroun par le développement de chaînes de valeur intégrales zéro déchet dans les filières bananier-plantain, ananas et manioc, intégrant les énergies renouvelables, les textiles (40 millions en 2027, **NON VISA**)
- Integrated landscape management sustainable use of biodiversity and drought resilience in the North and Far North region of Cameroon (40 millions en 2027, **NON VISA**)

- Fourniture des équipements d'opérationnalisation du Système d'Information Environnementale (SIE) du ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (40 millions en 2027, NON VISA)

Entretien des infrastructures publiques : tendance générale et constats majeurs (Analyse de la prise en compte des charges récurrentes (bâtiments, véhicules, maintenance IT).

Les dépenses d'entretien et de maintenance des infrastructures ont été programmées ainsi que les ressources (40 millions en 2027) pour l'évaluation du patrimoine du MINEPDED en vue de l'estimation des charges récurrentes. Elles sont notamment relatives à :

- Entretien ordinaire du Bureau du Secrétaire Général
- Entretien des infrastructures
- Fonctionnement du de la Plateforme Interministérielle de Gestion de l'Immeuble n°2
- Entretien de l'Immeuble CIDE
- Entretien du parc automobile Composante 1 PSFE

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des RT aux CTD est conforme au Cadrage budgétaire à moyen terme des Ressources transférées.

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Le MINEPDED n'est pas concerné par le PIISAH et n'a pas effectué de marquage Import-substitution.

3.3. Programmation sensible au genre

La section 1.2.3.1 sur le genre n'a pas été renseignée. La cartographie sexo-désagrégée du personnel nommé n'a pas également été produite. Toutefois, le marquage genre a été effectué dans l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, le MINEPDED conduit cette année une analyse situationnelle genre.

3.4. Programmation sensible au climat

La section 1.2.3.2 sur le climat n'a pas été renseignée. Le MINEPDED a procédé au marquage des dépenses sensibles au climat pour l'ensemble des programmes.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Dans la mise en œuvre de ses activités, le MINEPDED a rencontré plusieurs difficultés aux nombres desquelles :

- L'insuffisance de matériel de travail (matériel de prise de vue, ordinateur portable, modems de connexion à internet, manque de moyens de transport, ligne téléphonique, etc.) ;
- Le manque d'infrastructures adéquates pour hébergement des Archives du MINEPDED ;
- La difficile capitalisation des résultats acquis dans le cadre de crédit transférés au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Les disfonctionnements de Probmis.

4.2. Recommandations

Au niveau de la performance associée

- Veiller au renseignement exhaustif des extrants par activité dans la matrice du cadre logique du CDMT, dans la perspective du Budget-Programme (PPA) et en ciblant particulièrement les projets financés par les dons des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- Renseigner les données d'exécution de l'ensemble des indicateurs du MINEPDED dans le RAP, y compris pour les programmes qui disposent de plus d'un indicateur ;
- Intégrer dans le cadre logique des indicateurs mesurant l'empreinte carbone du Cameroun, afin de disposer de données fiables pour optimiser le suivi de la finance climatique ;
- Engager de véritables réflexions stratégiques pour orienter la prise de décision dans le domaine de l'environnement, notamment sur :
    - La fiscalité environnementale : en organisant au préalable une concertation élargie avec la DGI, la DGD, la DGB et la DGEPIP ;
    - L'assèchement des cours d'eau ;
    - La gestion des déchets.

Au niveau de la programmation budgétaire

- Veiller à l'intégration des activités relevant du PFOR Impact dans le CDMT du MINEPDED ;
- Adresser une correspondance aux Services du Premier Ministre (SPM), avec copie au MINEPAT et au MINFI, pour formuler la demande de ressources additionnelles et exposer les contraintes de cadrage budgétaire qui empêchent de couvrir les besoins de l'ONACC de manière satisfaisante ;
- S'assurer de la correcte codification en Liquide Réel (LR) et Monnaie Nationale (MN) ;
- Dresser un état de performance de l'ensemble des projets sur financements extérieurs (FINEX-dons) et le transmettre conjointement au MINEPAT et au MINFI.

Au niveau des aspects spécifiques

- Conduire des travaux autour du MINEPDED avec ses structures sous tutelles afin de mieux structurer les interventions desdites structures dans la protection de l'environnement (ONACC, CILSS) à travers, notamment les contrats de performances ;

- Prendre en compte dans la programmation budgétaire l'instruction relative au relèvement des subventions de la dotation allouée à ONACC.

VI. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINEPDED est validé avec une **note totale de 80 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
23/30	*42/50*	*15/20*	***80/100***

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MINADER)

La délégation du **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural,** conduite par **Madame MVENG Pauline Marie, Inspecteur Général (IG),** a été reçue aux CEPB-PA **le Mardi 08 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles des indicateurs sont annualisées et globalement renseignées, à l'exception des cibles 2029 qui ne sont pas renseignées pour l'ensemble des programmes. Les réalisations 2025 ne sont pas également renseignées.

La progression des cibles pour certaines filières prioritaires du PIISAH à l'instar du Soja, Mil/sorgho et farines locales, indique que les objectifs de production fixés dans le document PIISAH dans ces filières ont été atteints. Par contre, pour les filières les riz, maïs et huile de palme, les objectifs de production fixés dans le document PIISAH pour l'année 2026, ne semblent pas atteignables d'ici 2030, au regard des performances antérieures.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 320 : PRODUCTION ET PRODUCTIVITE DES FILIERES AGRICOLES		**Enveloppes**	**FCFA**		**49 672 767**	**41 489 878**	**54 348 526**	**75 451 228**	
	Accroitre la production annuelle des principales filières agricoles	Taux d'évolution de la production des principales filières agricoles	%		9,51	10	10,5		
		Taux de rendement de la filière riz	%		45	50			
PROGRAMME 321: GESTION DURABLE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE		**Enveloppes**	**FCFA**		**4 763 000**	**4 085 605**	**5228 080**	**6 315 870**	
	Améliorer l'exploitation durable des terres arables et diminuer le taux d'insécurité alimentaire	Proportion des exploitants agricoles ayant adopté au moins une technique d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques	%		35	37,5	40		
		Prévalence de l'insécurité alimentaire	%		10,3	10	9,6		
PROGRAMME 322 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES, RURALES ET MECANISATION AGRICOLE	Améliorer l'accès aux infrastructures de production et équipements agricoles en milieu rural	**Enveloppes**	**FCFA**		**37136 121**	**50 338 765**	**50743697**	**47 539 802**	
		Proportion des communes dotées d'une mini infrastructure rurale	%		100	100	100	100	100
		Superficie des terres arables emblavées par outils mécanisée	%		10 000	10 000	10 000		
PROGRAMME 323 : GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORT DU MINISTERE		**Enveloppes**	**FCFA**		**23021 112**	**22 340 815**	**24161265**	**24 930 550**	
	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINADER	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINADER			100	100	100	100	100

L'évolution des indicateurs est assez cohérente avec les ressources. Par ailleurs, les extrants des activités dans la matrice du cadre logique sont globalement renseignés.

1.2. Alignement stratégique

En général les orientations stratégiques du PM/CG sont effectivement prises en compte. Il s'agissait de :

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Accélérer la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), en vue d'accroitre la production agricole ;	La Mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), est programmée	24,83 milliards de FCFA en 2027 ; 33,14 milliards de FCFA en 2028 34,83 milliards de FCFA en 2029	Les ressources sont en nette amélioration par rapport à 2026, notamment pour les filières riz, maïs et palmier à huile. Toutefois, les objectifs de production projetés sur la période 2027-2029, ne laissent pas entrevoir une accélération significative de la mise en œuvre du PIISAH.
2	Faciliter l'accès des agriculteurs aux infrastructures, équipements et intrants agropastoraux	Développement des infrastructures agricoles, rurales et mécanisation agricole	50,3 milliards en 2027 50,7 milliards en 2028 47,5 milliards en 2029	S'agissant des infrastructures et équipements agropastoraux, l'évolution substantielle de la dotation du programme 322 - Développement des infrastructures agricoles, rurales et mécanisation agricole (50,3 milliards en 2027 contre 37,1 milliards en 2026) traduit sans doute la prise en compte de cette orientation. Par ailleurs, s'agissant des intrants, notamment les engrais et les semences, les efforts restent à faire.
3	Mettre en œuvre en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, les actions définies dans la cadre de la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue du respect des engagements internationaux sur le changement climatique	Gestion durable des systèmes de production Agricole et sécurité alimentaire	4,1 milliards en 2027 5,2 milliards en 2028 6,3 milliards en 2029	Au-delà du marquage des dépenses sensibles au Climat, le MINADER à travers son programme 321 - Gestion durable des systèmes de production agricole et sécurité alimentaire, adresse les questions d'adaptation dans les systèmes de production. Toutefois, cette problématique est faiblement prise en compte avec moins de 2% des ressources (hors salaire) affectées à ce programme.

Sur 10 initiatives transformatives retenues par le MINADER, 02 sont prises en compte dans la programmation dès 2027 :

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
1	Renforcement des capacités de stockage de l'Office Céréalier en vue de l'atteinte de la sécurité alimentaire	Transferts et subventions à l'Office Céréalier	1,2 milliard	1,0 milliard	1,1 milliard	
2	Redynamisation de la Vulgarisation agricole (semences, itinéraire cultural...)	Structuration, appui conseil et vulgarisation agricole auprès des acteurs	2,1 milliards	2,2 milliards	3,9 milliards	

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINADER participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Programme 320 : Production et productivité des filières agricoles :

- Soutien à la production de la filière riz: 19,97 milliards de FCFA en 2027 ;

- Projet d'appui au développement des filières agricoles, phase II (PADFA II): 2,41 milliards de FCFA en 2027 ;

Programme 321 : Gestion durable des systèmes de production agricole et sécurité alimentaire

- Promouvoir et diversifier les stocks de sécurité alimentaire : 1,67 milliard de FCFA en 2027 ;
- Développement de l'irrigation/drainage :341 millions de F CFA en 2027

Programme 322 : Développement des infrastructures agricoles, rurales et mécanisation agricole

- Projets de développement des Infrastructures et Chaines de Valeurs Riz : 24,81 milliards de FCFA en 2027 ;
- Développement des mécanismes de financement adaptés aux spécificités du crédit agricole : 5,5 milliards de FCFA en 2027 ;

Programme 323 : Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère

- Construction, réhabilitation et réfection des bâtiments administratifs et d'astreinte : 3,57 milliards de FCFA en 2027 ;
- Coordination des activités du MINADER : 2,21 milliards de F CFA en 2027

Tout ceci traduit, **une bonne cohérence entre la programmation budgétaire du MINADER et les orientations stratégiques du Gouvernement**.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINADER est parfaitement cadré à hauteur de :

- 118, 232 milliards de FCFA en 2027
- 134, 481 milliards de FCFA en 2028
- 154, 237 milliards de FCFA en 2029.

Les dépenses courantes représentent 36,5% de l'enveloppe globale en 2027, 32,7% en 2028 et 28 ,9% en 2029. Les FINEX représentent entre 35% à 46% des dépenses en capital sur la période.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	17 812 000	18 346 650	18 346 650	-	18 897 050	18 897 050		19 652 932	19 652 932	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	1 130 000	1 130 000	1 130 000	-	1 130 006	1 130 006		1 130 006	1 130 006	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	6 304 000	5 408 288	5 408 288	-	5 408 288	5 408 288		5 408 288	5 408 288	-
C2D COURANT	501 000	0	0	-	0	0		0	0	-
FINEX COURANT	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000		10 000 000	10 000 000	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	8 346 000	8 346 000	8 346 000	-	8 376 224	8 376 224		8 376 224	8 376 224	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**44 093 000**	**43 230 938**	**43 230 938**	**-**	**43 811 568**	**43 811 568**		**44 567 450**	**44 567 450**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	40 200 000	39 990 000	39 990 000		54 370 000	54 370 000		71 370 000	71 370 000	-
FINEX	30 300 000	34 700 000	34 700 000		36 300 000	36 300 000		38 300 000	38 300 000	-
PLAN D'URGENCE	0	0	0		0	0		0	0	-
C2D INVESTISSEMENT	0	311 200	311 200		0	0		0	0	-
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**70 500 000**	**75 001 200**	**75 001 200**		**90 670 000**	**90 670 000**		**109 670 000**	**109 670 000**	**-**
TOTAL	**114 593 000**	**118 232 138**	**118 232 138**		**134 481 568**	**134 481 568**		**154 237 450**	**154 237 450**	**-**

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT semble cohérente avec la demande budgétaire de l'administration.

La demande additionnelle est estimée à de 3,56 milliards de FCFA en 2027. Elle vise principalement le paiement des arriérés (1,967 milliard en 2027) et des contributions statutaires du Cameroun auprès des organisations internationales (1,588 milliard en 2027).

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 65% de la demande du MINEPAT. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat. Par ailleurs les principes de programmation en AE/CP en ligne de référence et mesure nouvelle sont globalement respectés, malgré quelques limites persistantes en LR.

Plus encore des efforts restent à faire dans l'application de la codification des grandes masses malgré les corrections effectuées, notamment celle relative aux arriérés dans le titre 1 « charges financières de la dette » au lieu du titre 3 sur les « autres biens et services ».

Les projets pluriannuels en cours ont été effectivement pris en compte dans la programmation et à bonne hauteur. Les FCP sont programmés pour accompagner les décaissements en FINEX.

S'agissant des arriérés, seul 02 arriérés ont été prises en compte dans la programmation. Il s'agit notamment du :

- Paiement des arriérés des factures de la SOCAF-TBC (8, 697 millions de F CFA)
- Paiement des arriérés de semences du GIC MANDJOUC (14, 228 millions de F CFA)

Par ailleurs, certains arriérés ont été programmés dans la demande additionnelle pour un montant global de 1,967 milliard en 2027 :

- Paiement des arriérés PARPAC : DRFP (2 millions en 2027) ;
- Paiement des arriérés PLANUT (315 millions en 2027) ;
- Arriérés fourniture des plants et semences (650 millions en 2027) ;
- Arriérés prestations diverses (200 millions en 2027) ;
- Arriérés ressources transférées (500 millions en 2027) ;
- Paiement arriérés personnels occasionnels des projets (300 millions en 2027).

S'agissant des nouveaux projets, la programmation ne révèle pas véritablement de nouveaux projets à l'exception de ceux portés par les établissements et entreprises sous tutelle, financés par les transferts. Cette programmation des nouveaux projets semble assez consistante au regard du coût total affiché.

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques sont effectivement pris en compte dans la programmation.

- **BC-PME :** 6,5 milliards en 2027
- **SEMRY :** 600 millions en 2027
- **CENEEMA :** 200 millions en 2027

- **CAPEF :** 1,6 milliards en 2027
- **Comité de Gestion FAO/PAM/CNCCF :** 362 millions en 2027
- **UNVDA:** 6,392 milliards en 2027
- **MIDENO :** 971 millions en 2027
- **Office Céréalier :** 1,2 milliards en 2027
- **PAMOL :** 630 millions en 2027
- **SOWEDA :** 1,068 milliards en 2027

Les charges récurrentes ont été effectivement programmées pour près **920 millions de FCFA en 2027**, principalement dédié à :

S'agissant des charges récurrentes, la programmation ne fait pas ressortir en 2027, la prise en compte des dépenses d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements des services du MINADER.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Les dépenses qui contribuent à l'IS au MINEPAT sont estimées à 24,830 milliards de FCFA en 2027 ; 33,144 milliards de FCFA en 2028 et 34,829 milliards de FCFA 2029. Il s'agit notamment de :

- Développement des mécanismes de financement adaptés aux spécificités du crédit agricole
- Développement des pools d'engins
- Soutien à la production de la filière riz
- Soutien à la production de la filière maïs
- Soutien à la production de la filière blé
- Soutien à la production de la filière sorgho/mil
- Soutien à la production de la filière palmier à huile
- Soutien à la production de la filière manioc
- Soutien à la production de la filière Patate douce
- Renforcement de la production locale des équipements de conditionnement, conservation et transformation des produits agricoles en Milieu Rural dans les filières prioritaires dont les filières genre sensibles
- Appui aux projets, programmes et EPA pour le développement des mini infrastructures socio-économiques et communautaires en milieu rural

La programmation des dépenses spécifique au PIISAH pour l'exercice 2027 est de 21, 24 milliards FCFA, 19,78 milliards FCFA en 2028 et 17,78 milliards FCFA en 2029.

3.2. Programmation sensible au genre

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Toutes les sections dédiées au genre sont renseignées. Par ailleurs, le MINADER conduit cette année une analyse situationnelle genre.

3.3. Programmation sensible au climat

Le MINADER a procédé au marquage des dépenses sensibles au climat pour l'ensemble des programmes. Par ailleurs les dépenses marquées ne sont pas analysées par marqueur, notamment le programme 323.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Au rang des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la préparation du budget, le MINADER relève :

- la faible remontée des informations relatives à l'exécution physico-financière des projets, notamment au niveau des ressources transférées aux CTD et aux EEP ;
- Gouvernance approximative du secteur qui se traduit une mauvaise coordination des activités et des résultats mitigés au regard du nombre important d'acteurs intervenants dans ce secteur;
- Le retard dans la conduite des travaux d'aménagement des périmètres agricoles devant permettre l'installation des grands producteurs, notamment au niveau de la plaine centrale ;
- Le retard dans la mobilisation des ressources transférées à la BCPME au profit des producteurs privés dans le cadre du PIISAH ;
- Le non-paiement des arriérés PARPAC (environ 11 milliards) du fait de la non prise en compte dans le cadrage budgétaire ;
- La faible accessibilité des engrais du fait des prix élevés ;

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit du MINADER

1. Veiller à l'efficacité de l'intervention des différents acteurs de la chaine de production et à un bon alignement des résultats ;
2. Renforcer le suivi des actions des structures impliquées dans la mise en œuvre du PIISAH au MINADER à l'effet d'améliorer leur performance et rattraper le retard observé dans le pourcentage des objectifs atteints pour 2026 ;
3. Faire ressortir dans le chapitre 1, un tableau présentant les performances antérieures ainsi que les projections en matière de production dans les filières prioritaires du PIISAH ;
4. Veiller au renseignement des extrants pour l'ensemble des activités programmées dans le CDMT au niveau de la matrice du cadre logique dans la perspective des PPA par programme y compris pour les activités PIISAH ;
5. Finaliser l'analyse situationnelle genre du MINADER ;
6. Transmettre la contribution du MINADER pour l'élaboration l'annexe Budgétisation Sensible Genre 2027 ;

7. Finaliser le marquage climat.

4.2.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

1. Les instances décisionnelles doivent se pencher sur un meilleur accompagnement du secteur rural pour améliorer la gouvernance globale du secteur
2. Organiser une concertation MINADER – MINEPAT – MINFI sur l'évaluation et la prise en compte des arriérés PARPAC

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINADER est validé avec une **note totale de 79 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
21/30	*40/50*	*18/20*	***79/100***

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)

La délégation du **Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales,** conduite par **Monsieur FOTABONG Sylvester Ajuah, Directeur des Affaires Générales (DAG),** a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 09 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles des indicateurs sont annualisées et globalement renseignées, à l'exception des cibles 2029 qui ne sont pas renseignées pour l'ensemble des programmes.

La progression des cibles indique que l'objectif de production de 351 900 tonnes de lait fixé pour 2026 dans le document PIISAH, pourrait être atteint en 2029. Par contre, pour la filière poisson, l'objectif de 602 500 tonnes ne pourra pas être atteint même en 2030

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
					30 466 778	29 887 787	32 603 158	35 936 552	
PROGRAMME 330 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	Accroitre la production des produits et denrées d'origine animale	Taux d'accroissement de la production en équivalent viande des produits et denrées d'origine animale	%	7,6	7	8	8	9	10
		Taux d'accroissement de la production d'aliments pour animaux et poisson	%	20	22	24	26	26	28
PROGRAMME 331 AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES					4 927 098	6 144 179	8 022 690	8 514 224	
	Protéger le cheptel des maladies animales et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origines animale et halieutiques	Proportion des foyers des maladies (animales et zoonotiques) assainies par rapport au nombre de foyers notifiés confirmés)	%	53	55	60	65	70	75
PROGRAMME 332 DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES					14 224 852	16 068 349	21 543 839	27 187 160	
	Assurer une production croissante et durable des produits halieutiques	Taux d'accroissement des quantités de produits halieutiques issus des pêches de capture	%	2,5	5	7	8	9	10
		Taux d'accroissement des quantités de produits halieutiques issus de l'aquaculture	%	30	35	40	45	50	60
		Quantités de produits halieutiques produits	t	249 083	299 152	318 566	350 423	388 969	431 756
PROGRAMME 333					7 190 272	7 289 203	6 728 680	7 682 313	

GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORT DU MINISTERE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPIA	Taux d'exécution des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)	%	84,56	100	100	100	100	100

L'évolution des indicateurs est assez cohérente avec les ressources. Par ailleurs, les extrants des activités dans la matrice du cadre logique sont renseignés uniquement pour le Programme 330 - Développement des productions et des industries animales

1.2. Alignement stratégique

En général les orientations stratégiques du PM/CG sont effectivement prises en compte. Il s'agissait de :

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Accélérer la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), en vue d'accroitre la production agricole;	La Mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH), est programmée	15,77 milliards de FCFA en 2027 ; 18,38 milliards de FCFA en 2028 22,31 milliards de FCFA en 2029	Il est à relever une nette amélioration des ressources programmées en faveur des filières prioritaires du PIISAH portée par le MINEPIA. Aussi, la projection des performances dans ces deux filières révèle une amélioration substantielle de la production d'ici 2029, bien qu'encore inférieur à la cible fixée dans le PIISAH, notamment pour la filière poisson
2	Faciliter l'accès des éleveurs aux infrastructures, équipements et intrants agropastoraux	Le MINEPIA a prévu lancer un ensemble de projets dès 2027 dans le but de faciliter l'accès des éleveurs aux infrastructures et équipements agropastoraux, il s'agit notamment : Projet de construction, d'équipement et de mise en service de trois (03) fermes de multiplication de porcs à Kouben, Bali et Kaélé Projet de construction d'équipement et de mise en service d'un abattoir industriel Maroua Projet de construction, d'équipement et de mise en service d'un (01) Centre National de production de la semence bovine à Ngaoundéré et de trois (03) centres relais Lougguéré, Maroua et Jakiri Projet Conception et la fourniture de deux (02) bateaux de pêche crevettiers et le réaménagement des installations du débarcadère de Youpwe à Douala	4,35 milliards en 2027 5,74 milliards en 2028 5,89 milliards en 2029	Le MINEPIA a prévu lancer un ensemble de projets dès 2027 dans le but de faciliter l'accès des éleveurs aux infrastructures et équipements agropastoraux, il s'agit notamment :
3	Mettre en œuvre en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, les actions définies dans le cadre de la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue du respect des engagements internationaux sur le changement climatique	Développement durable de la production fourragère par zones agropastorales :	4,6 milliards en 2027 4,0 milliards en 2028 4,0 milliards en 2029	Au-delà du marquage des dépenses sensibles au Climat, le MINEPIA met en œuvre les actions visant le développement des plantations fourragères et la réduction de la vulnérabilité de l'élevage aux effets des changements climatiques comme prescrit par la CDN

Sur 10 initiatives transformatives retenues par le MINEPIA, 07 sont prises en compte dans la programmation dès 2027 :

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
1	Développement de bassins laitiers intégrés et de fermes laitières modernes dans le cadre du PIISAH	Mise en place des fermes à vocation laitière	3,74 milliards	5,36 milliards	5,83 milliards	
2	Développement de fermes aquacoles commerciales	Développement des Industries Aquacoles	250 millions	300 millions	450 millions	
3	Centre de production bovine et centres relais	Projet de construction, d'équipement et de mise en service d'un (01) Centre National de production de la semence bovine à Ngaoundéré et de trois (03) centres relais Lougguéré, Maroua et Jakiri	2,44 milliards	3,29 milliards	3,29 milliards	
4	Projet d'aménagement de 15 280 ha hydroagricoles	Projet d'aménagement de 15 280 ha hydroagricoles	4,65 milliards	4,0 milliards	4,0 milliards	
5	Construction d'un abattoir industriel	Projet de construction d'équipement et de mise en service d'un abattoir industriel Maroua	2,9 milliards	3,5 milliards	3,6 milliards	
6	Construction de fermes porcines modernes	Projet de construction, d'équipement et de mise en service de trois (03) fermes de multiplication de porcs à Kouben, Bali et Kaélé	1,3 milliard	2,0 milliards	2,1 milliards	
7	Acquisition de bateaux crevettiers	Projet d'acquisition de deux (02) bateaux de pêche crevettiers et le réaménagement des installations du débarcardère de Youpwe à Douala	1,6 milliard	2,3 milliards	2,4 milliards	

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINEPIA participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Programme 330- Développement des productions et des industries animales

- Développement des chaines de valeur dans les filières de grandes consommations : 13,06 milliards en 2027 ;
- Développement durable de la production fourragère par zones agropastorales : 4,6 milliards en 2027 ;
- Mise en place des fermes à vocation laitière : 3,7 milliards en 2027 ;

Programme 331 - Amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses :

- Prévention de la survenue des maladies animales : 1,48 milliards en 2027 ;
- Lutte contre les maladies animales : 380 millions en 2027 ;

Programme 332 - Développement des productions halieutiques :

- Accompagnement technique des acteurs hommes et femmes : 7,6 milliards en 2027 ;
- Construction et réhabilitation des infrastructures de pêche : 2,8 milliards en 2027 ;

Tout ceci traduit, **une bonne cohérence entre la programmation budgétaire du MINEPIA et les orientations stratégiques du Gouvernement**.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINEPIA est parfaitement cadré à hauteur de :

- 59, 389 milliards de FCFA en 2027
- 68, 898 milliards de FCFA en 2028
- 79, 320 milliards de FCFA en 2029.

Les dépenses courantes représentent 37,8% de l'enveloppe globale en 2027, 32,8% en 2028 et 29 ,1% en 2029. Les FINEX représentent entre 39% à 49% des dépenses en capital sur la période.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	12 298 000	12 298 000	12 298 000		13 047 060	13 047 060		13 568 942	13 568 942	-
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	298 000	298 000	298 000		298 002	298 002		298 002	298 002	-
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 007 000	2 694 070	2 694 070		2 694 070	2 694 070		2 694 070	2 694 070	-
C2D COURANT	26 000	250 400	250 400		0	0		0	0	-
FINEX COURANT	4 000 000	4 000 000	4 000 000		4 000 000	4 000 000		4 000 000	4 000 000	-
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	2 550 000	2 550 000	2 550 000		2 559 234	2 559 234		2 559 234	2 559 234	-
TOTAL DEPENSES COURANTES	**22 179 000**	**22 459 518**	**22 459 518**		**22 598 366**	**22 598 366**		**23 120 248**	**23 120 248**	**-**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	17 630 000	18 930 000	18 930 000		26 300 000	26 300 000		34 200 000	34 200 000	-
FINEX	17 000 000	18 000 000	18 000 000		20 000 000	20 000 000		22 000 000	22 000 000	-
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**34 630 000**	**36 930 000**	**36 930 000**		**46 300 000**	**46 300 000**		**56 200 000**	**56 200 000**	**-**
TOTAL	**56 809 000**	**59 389 518**	**59 389 518**		**68 898 366**	**68 898 366**		**79 320 248**	**79 320 248**	**-**

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT semble cohérente avec la demande budgétaire de l'administration.

La demande additionnelle est estimée à de 3,02 milliards de FCFA en 2027. Elle porte principalement sur les opérations ci-après :

- Acquisition de motos pour le suivi de proximité dans le cadre du dispositif d'information statistique ;
- Acquisition d'un stock de doses de vaccin capripestovax dans le cadre de la vaccination d'urgence en cas de foyer de PPR chez les moutons et les chèvres ;
- Transfert à la SODECOTON pour la mise en œuvre des services publics.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 84% de la demande du MINEPIA. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat. Par ailleurs les principes de programmation en AE/CP en ligne de référence et mesure nouvelle sont globalement respectés.

Plus encore des efforts restent à faire dans l'application de la codification des grandes masses malgré les corrections effectuées, notamment celle relative aux arriérés dans le titre 1 « charges financières de la dette » au lieu du titre 3 sur les « autres biens et services ».

Les projets pluriannuels en cours ont été effectivement pris en compte dans la programmation et à bonne hauteur. Les FCP sont programmés pour accompagner les décaissements en FINEX ;

S'agissant des arriérés, un seul arriéré a été pris en compte dans la programmation. Il s'agit notamment du paiement de l'arriéré Marché N° 016/AONO/MINEPIA/CIPM/2024, relatif à la construction des logements des pécheurs phase II à Bekajé,-Bamusso dans la peninsule de Bakassi : **90 millions**

S'agissant des nouveaux projets, la programmation ne révèle pas véritablement de nouveaux projets à l'exception de ceux portés par les établissements et entreprises sous tutelle, financés par les transferts. Cette programmation des nouveaux projets semble assez consistante au regard du coût total affiché.

Les nouveaux projets programmés en 2027 pourraient globalement concourir à l'atteinte des objectifs stratégiques du MINEPIA

- Projet de construction, d'équipement et de mise en service de trois (03) fermes de multiplication de porcs à Kouben, Bali et Kaélé
- Projet de construction d'équipement et de mise en service d'un abattoir industriel Maroua
- Projet de construction, d'équipement et de mise en service d'un (01) Centre National de production de la semence bovine à Ngaoundéré et de trois (03) centres relais Lougguéré, Maroua et Jakiri
- Projet Conception et la fourniture de deux (02) bateaux de pêche crevettiers et le réaménagement des installations du débarcadère de Youpwe à Douala

La programmation des nouveaux projets est assez consistante au regard des coûts totaux affichés. Par ailleurs, certains nouveaux projets ne disposeraient pas encore de visa de maturité :

- Acquisition des poulaillers améliorés métalliques au profit des aviculteurs (49 millions)
- Construction d'un bloc administratif à la Station Zootechnique de Wakwa (127 millions)
- Construction du barrage de retenue d'eau à la station zootechnique de Lougguere (50 millions)

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques sont effectivement pris en compte dans la programmation.

- **BC-PME :** 7 milliards en 2027
- **SODECOTON :** 25 millions en 2027
- **CDEN :** 1,55 milliard en 2027
- **CDENO :** 1,35 milliard en 2027
- **CDPM :** 1,2 milliard en 2027
- **CAMTEL :** 18 millions en 2027
- **EISMV:** 10 millions en 2027
- **LINAFI :** 550 millions en 2027
- **LANAVET :** 1,75 milliards en 2027
- **MAETUR :** 300 millions en 2027
- **MIDEPECAM :** 600 millions en 2027

- **PAK :** 250 millions en 2027
- **SODEPA :** 1,8 milliards en 2027
- **SOWEDA:** 62 millions en 2027

Les charges récurrentes ont été effectivement programmées pour près 16 millions de FCFA en 2027, principalement dédié à :

- Gestion de la Maintenance et entretien des biens meubles et immeubles au MINEPIA (12 millions)
- Mission de sensibilisation et de maintenance de l'application AIGLES (4 millions).

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des RT aux CTD est conforme au Cadrage budgétaire à moyen terme des Ressources transférées. Le montant des ressources transférées est de 515 millions en 2027, 2,1 milliards en 2028 et 2,1 milliards en 2029.

Par ailleurs, les ressources transférées aux CTD ont été convenablement codifiées.

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Les dépenses qui contribuent à l'IS au MINEPIA sont estimées à 36,5 milliards de FCFA en 2027 ; 44,5 milliards de FCFA en 2028 et 53,8 milliards de FCFA 2029. Il s'agit notamment de :

- Amélioration de la productivité et de la production de la filière bovine lait
- Amélioration de la productivité et la production des filières de grande consommation
- Amélioration de la productivité et la production d'aliments pour animaux
- Prévention de la survenue des maladies animales
- Maîtrise de la Production des Pêches de Capture
- Développement de l'aquaculture Intensive
- Appui-Conseils aux Acteurs

La programmation des dépenses spécifique au PIISAH pour l'exercice 2027 est de 14, 8 milliards FCFA, 14,32 milliards FCFA en 2028 et 14,04 milliards FCFA en 2029.

3.3. Programmation sensible au genre

Le marquage est effectif et les annexes dédiées disponibles. Toutes les sections dédiées au genre sont renseignées.

Par ailleurs, le MINEPIA conduit cette année une analyse situationnelle genre.

3.4. Programmation sensible au climat

Le MINEPIA a procédé au marquage des dépenses sensibles au climat pour l'ensemble des programmes.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Au rang des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la préparation du budget, le MINEPIA relève :

- la faible remontée des informations relatives à l'exécution physico-financière des projets, notamment au niveau des ressources transférées aux CTD et aux EEP ;
- défaillance dans la construction et la gestion de certains abattoirs (plusieurs sont sous-utilisés ou abandonnés);
- Absence d'une politique de subvention dans la filière lait, peu attractive financièrement bien que stratégique;
- l'interdiction par le Tchad de l'exportation des bœufs sur pied dès janvier 2028 qui devrait se traduire par une flambée des prix de la viande bovine ;
- Faible exploitation des périmètres hydrauliques du fait des contraintes liées à la non sécurisation foncière desdits périmètres ;
- Le retard dans la mobilisation des ressources transférées à la BCPME au profit des producteurs privés dans le cadre du PIISAH ;
- Le prix élevé de certains intrants, notamment les aliments pour poisson.
- Non prise en compte dans le cadrage budgétaire final, les ressources transférées au profit de la SODECOTON au titre des missions de service public ;

4.2. Recommandations

Recommandations à l'endroit du MINEPIA

1. Faire ressortir dans le chapitre 1, un tableau présentant les performances antérieures ainsi que les projections en matière de production dans les filières prioritaires du PIISAH (lait et poisson);
2. Veiller à la qualité des données du RAP 2025 du MINEPIA ;
3. Veiller au renseignement des extrants pour l'ensemble des activités programmées dans le CDMT au niveau de la matrice du cadre logique dans la perspective des PPA par programme y compris pour les activités PIISAH ;
4. Mettre en place une stratégie pour optimiser la gestion des abattoirs ;
5. Mener une réflexion en liaison avec le MINEPAT sur la mise en place d'un mécanisme de subvention autour de 50 % pour les acteurs intervenants dans la production du lait comme en Afrique de l'Ouest ;
6. Préparer une note conceptuelle du Plan National Lait et la soumettre à la validation du CNMP, dans la perspective d'une mobilisation des financements extérieurs pour son financement;
7. Adresser une correspondance au PM/CG pour présenter les risques ainsi que les dispositions à prendre, suite à l'interdiction par le Tchad de l'exportation des bœufs sur pied dès janvier 2028. Une alerte doit être faite au niveau de la production des viandes qui dépend à plus de 40% des importations venant du Tchad;
8. Adresser une correspondance au PM/CG avec copie au MINEPAT et MINFI, pour présenter la demande additionnelle et présenter la contrainte liée au cadrage budgétaire qui ne permet pas de prendre en compte de manière suffisante, les ressources transférées au profit de la SODECOTON au titre des missions de service public;
9. Corriger les intitulés des projets dans la banque des projets, certains nouveaux projets étant sans visa ou inappropriés ;
10. Veiller à la disponibilité du visa de maturité pour les nouveaux projets programmés dans le CDMT en 2027;

11. Prendre les dispositions pour achever les projets FINEX en cours, notamment, le projet chaine de valeur de l'élevage qui apparait parmi les projets les plus préoccupants;
12. Veiller à disponibilité du visa pour les projets inscrits en 2027;
13. Programmer au bon niveau dans le CDMT du MINEPIA les dotations relatives aux missions de service public (SODECOTON) qui apparait actuellement sous budgétisées
14. Finaliser l'analyse situationnelle genre du MINEPIA ;
15. Transmettre la contribution du MINEPIA pour l'élaboration l'annexe Budgétisation Sensible Genre 2027;
16. Finaliser le marquage climat

Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

17. Prendre en compte dans cadrage budgétaire, les ressources transférées au profit de la SODECOTON au titre des missions de service public.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINEPIA est validé avec une note totale de 88 /100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*45/50*	*18/20*	*88/100*

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE (MINFOF)

La délégation du Ministère des Forêts et de la Faune conduite par **Monsieur MEDJO Marcel, Directeur des Affaires Générales**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 3 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles des indicateurs sont globalement renseignées sauf pour la donnée 2029 et la réalisation 2025 pour l'ensemble des programmes.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 350 AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE	Assurer la gestion durable des forêts	**Enveloppes**	**FCFA**		6 584 338	**4 109 608**	**5 925 390**	**6 062 468**	
		Superficie des forêts du domaine forestier permanent aménagée	ha		12 648 027	126 748 027	12 848 027		13 048 027
		Ressources générées par la gestion durable des forêts	Milliard de F CFA		36	37	38		
PROGRAMME 351 SECURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTEGEES	Assurer la gestion durable et la valorisation de la Faune et des Aires Protégées	**Enveloppes**	FCFA		2 834 607	7 437 391	5 765 788	5 327 161	
		Nombre d'Aires protégées sous aménagement	Nombre		54	55	57		60
		Les ressources générées par la gestion de la Faune et des Aires Protégées	Million de F CFA		1 070	1 100	1 300		1 300
PROGRAMME 352 VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES	Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses	**Enveloppes**	FCFA		1 609 291	3 078 741	3 745 100	5 142 811	
		Volume de bois débités légal mis sur le marché	m3		1 836 809 ,34	2 100 000	2 200 000	2 900 000	3 000 000
		Nombre d'emplois directs des filières bois et des produits forestiers non ligneux	nombre		38 600	45 000	46 000	45 000	48 000
PROGRAMME 353 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DU MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE		**Enveloppes**	**FCFA**		12 242 764	8 887 679	8 967 656	10 467 613	
	Assurer L'opérationnalisation effective du Plan de Travail Annuel	Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes	%		100	100	100	100	

1.2. Alignement stratégique

Les orientations du **PM/CG, ont été globalement prises en compte.** Il s'agissait de :

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, les actions définies dans le cadre de la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue du respect des engagements internationaux sur les changements climatiques	Contrôle et suivi des activités d'exploitation forestière	**1,41 milliards FCFA**	Les efforts sont faits par le MINFOF, notamment pour le suivi du couvert forestier, les opérations de reboisement, l'aménagement et la sécurisation des aires protégées
		Aménagement des forêts du domaine forestier permanent	**287 millions F CFA**	
		Mise en place de pépinières forestières témoins	**6,4 milliards FCFA**	
2.	Poursuivre les efforts de promotion de la transformation locale de bois en lien avec la décision sous-régionale sur l'interdiction de l'exportation du bois en grumes dont l'entrée en vigueur est désormais fixée pour le 1er janvier 2028 ; Il s'agira notamment d'étendre progressivement la liste des essences d'exportation interdite sous forme de grume ;	Vulgarisation des prototypes d'ouvrages en bois	**22, 8 millions FCFA**	Les mesures en lien avec la promotion de la transformation locale du bois et l'arrêt des exportation de bois sous forme de grume sont portées par le programme 352 notamment par les activités des actions 0, 1 et 2. Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la politique d'arrêt de l'exportation du bois sous forme de grume, le Ministre des Forêts et de la Faune a signé l'Arrêté n°0023/MINFOF du 28 avril 2026 portant actualisation de la classification des essences forestières au regard de leur exportation sous forme de grume.
		Fabrication des prototypes d'ouvrage en bois	**19,8 millions FCFA**	
		Organisation du Marché Intérieur du Bois (MIB)	**4,24 milliards FCFA**	
		Renforcement des capacités des artisans et des formateurs	**57 millions FCFA**	
		Elaboration et vulgarisation des normes sur la transformation du bois et produits dérivés	**18 millions FCFA**	

Sur 10 initiatives transformatives retenues par le MINFOF, 03 sont prises en compte de manière peu significative dans la programmation dès 2027 :

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1	Programme National de Développement des plantations forestières	Développement des plantations forestières dans les réserves forestières de l'État	1 078 000	2 640 000	2 691 000
2	Renforcement des capacités du centre de Promotion du Bois	Construction et aménagement du nouveau site du centre de promotion du bois	400 000	0	0
		Construction d'un bâtiment R+1 pour le centre de promotion du bois	200 000	0	0
3	Programme National de Valorisation des Aires Protégés	Etude pour l'élaboration du Programme National de Valorisation des Aires Protégées	290 400	0	0
		Elaboration du Programme National de valorisation des Aires Protégées	0	500 000	500 000

Ces initiatives sont par ailleurs, assez cohérentes avec les orientations du PM/CG et les activités qui absorbent le plus de ressources au MINFOF.

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINFOF participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Programme 350 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière :

- Mise en place de pépinières forestières témoins : 1,23 milliards de FCFA en 2027 ;
- Appui aux activités de reboisement de l'ANAFOR dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) : 600 millions de FCFA en 2027 ;

Programme 351 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des aires protégées

- Suivi de la dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées : 1,24 milliards de FCFA en 2027 ;
- Programme de gestion durable des ressources naturelles dans la Région du Sud-ouest (PSMNR-SW) : 550 millions de F CFA en 2027

Programme 352 : Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses

- Organisation du Marché Intérieur du Bois (MIB) : 1,04 milliards de FCFA en 2027 ;
- Renforcement des capacités du Centre de Promotion du Bois : 410 millions de FCFA en 2027 ;

Programme 353 - Gouvernance et gestion des fonctions supports du ministère des forêts et de la faune:

- Appui aux Programmes Sectoriel Forêts Environnement (PSFE) phase I et II, protection du climat (REDD+) et de l'aménagement du territoire : 2,55 milliards de FCFA en 2027 ;
- Construction, réhabilitation et équipements des édifices abritant l'administration forestière : 682 millions de F CFA en 2027.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINFOF est parfaitement cadré à hauteur de :

- 23, 513 milliards de FCFA en 2027
- 23, 404 milliards de FCFA en 2028
- 27, 000 milliards de FCFA en 2029.

Les dépenses courantes représentent 65% de l'enveloppe globale en 2027, 60% en 2028 et 55% en 2029. Les FINEX représentent entre 35% à 48% des dépenses en capital sur la période.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	Ecart (*)	CBMT	CDMT	Ecart (*)	CBMT	CDMT	Ecart (*)
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	9 990 000	10 289 213	10 289 213	0	10 525 686	10 525 686	0	11 021 805	11 021 805	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	333 000	333 000	333 000	0	333 002	333 002	0	333 002	333 002	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 872 000	2 575 205	2 575 205	0	2 575 205	2 575 205	0	2 575 205	2 575 205	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	1 116 000	1 116 000	1 116 000	0	1 120 041	1 120 041	0	1 120 041	1 120 041	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**15 311 000**	**15 313 418**	**15 313 418**	**0**	**14 553 934**	**14 553 934**	**0**	**15 050 053**	**15 050 053**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	5 160 000	5 300 000	5 300 000	0	6 950 000	6 950 000	0	8 050 000	8 050 000	0
FINEX	2 800 000	2 900 000	2 900 000	0	2 900 000	2 900 000	0	3 900 000	3 900 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0		0	0		0	0		0
C2D INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**7 960 000**	**8 200 000**	**8 200 000**	**0**	**9 850 000**	**9 850 000**	**0**	**11 950 000**	**11 950 000**	**0**
TOTAL	**23 271 000**	**23 513 418**	**23 513 418**	**0**	**24 403 934**	**24 403 934**	**0**	**27 000 053**	**27 000 053**	**0**

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT semble cohérente avec la demande budgétaire de l'administration. Toutefois, le MINFOF déplore la baisse de la grande masse « AUTRES BIENS ET SERVICES » d'un montant de 297 millions de F CFA en 2027 par rapport à 2026 alors que les besoins sont importants, notamment pour le bon fonctionnement des postes forestiers et des aires protégés.

Aussi la grande masse « FINEX Courant » qui n'a pas été programmée en 2028 et 2029 pourtant les projets Fonds Commun et PSMNR-SW devraient se poursuivre au moins jusqu'en 2028.

La demande additionnelle est estimée à de 1,174 milliards de FCFA en 2027, 1,120 milliards en 2028 et en 2029. Elle est principalement portée par les activités ci-après et essentiellement constituée de grande masse « AUTRES BIENS ET SERVICES » :

- **Renforcement de la traçabilité du bois légal mis sur le marché** (Acquisition des marteaux forestiers)
- **Lutte contre le braconnage et la criminalité faunique** (acquisition des armes et munitions)
- **Mise en place et développement des jardins zoologiques** (nutrition et la santé des animaux).

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les LR représentent en moyenne 69% de la demande du MINFOF en 2027. Cette demande en LR est relativement constante sur le triennat. Par ailleurs, les principes de programmation en AE/CP, en ligne de référence et mesure nouvelle ont été globalement respectés.

Tous les projets en cours sont effectivement pris en compte dans la programmation et à bonne hauteur. Toutefois, le Programme d'Economies Forestières durable dans le Bassin du Congo, en cours de préparation avec la Banque Mondiale n'apparaît ni en 2028, ni en 2029.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation, il s'agit notamment des paiements relatifs à la :

- Règlement des arriérés relatifs au fonctionnement du Comité Interministériel chargé de l'élaboration des projets de textes règlementaires du Corps des Eaux et Forêts : **22 millions en 2027**

- Paiement des arriérés relatifs aux honoraires d'Avocats et des Huissiers de justice dans le cadre des affaires liées aux forêts et à la faune : **10 millions en 2027**

- Paiement des arriérés de l'abonnement au quotidien CAMEROON : **6 millions en 2027**

- Règlement des arriérés liés aux prestations postales de la CAMPOST: **4 millions en 2027**

- Règlement des arriérés relatifs à la Rénovation du bureau, du secrétariat et de la salle d'attente du SECRETAIRE GENERAL : **3 millions en 2027**

- Règlement des arriérés relatifs au Protocole d'Entente entre les Aéroports du Cameroun (ADC) et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) : **700 000 en 2027**

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques sont effectivement pris en compte dans la programmation.

- **ANAFOR :** 600 millions en 2027, 2028 et 2029 ; **CAPEF :** 5 millions en 2027, 2028 et 2029

Structures rattachées

- **ENEF :** 557 millions en 2027, 471 millions en 2028 et 327 millions en 2029
- **Ecole de Faune :** 127 millions en 2027, 2028 et 2029

Les nouveaux projets programmés en 2027 pourraient globalement concourir à l'atteinte des objectifs stratégiques du MINFOF. Toutefois, ces projets ne disposeraient pas encore de visa de maturité :

- Développement des plantations forestières dans les réserves forestières de l'État (1,07 milliard en 2027, NON VISA)
- Elaboration du plan d'aménagement du Parc National de KALAMALOUE (130 millions en 2027, NON VISA)
- Réalisation des points d'eau dans le Parc National de WAZA (155 millions en 2027, NON VISA)
- Projet de Développement du Marché Intérieur du Bois ProDeMIB (890 millions en 2027, NON VISA)
- Construction et aménagement du nouveau site du centre de promotion du bois (890 millions en 2027, NON VISA)
- Construction et Maîtrise d'œuvre de la DDFOF du FAKO (180 millions en 2027, NON VISA)
- Acquisition du matériel roulant au MINFOF (360 millions en 2027, NON VISA)

Les dépenses d'entretien et de maintenance des infrastructures ont été programmées ainsi que les ressources pour l'évaluation des charges récurrentes au MINFOF et dans les DD de l'Océan et du DJA ET LOBO. Elles sont notamment relatives à :

- Appui au fonctionnement du Service de la Maintenance
- Appui à la maintenance des installations et matériels du MINFOF
- Appui à la plateforme interministérielle chargée du suivi de la gestion, de l'entretien et de la maintenance de l'immeuble ministériel n° 2
- Maintenance du réseau informatique offrant l'accès aux applications
- Exploitation et maintenance des applications informatiques de gestion

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Le MINFOF n'est pas concerné par le PIISAH. Néanmoins, le marquage des dépenses favorables à l'import-substitution est effectif, principalement dans le programme 352 dans lequel plusieurs actions portent sur les activités qui favorisent la transformation locale des produits forestiers. Les annexes dédiées sont disponibles dans le CDMT 2027-2029.

3.2. Programmation sensible au genre

Le marquage est effectif notamment dans le programme 350, 352 et 353 et les annexes dédiées disponibles. Toutes les sections dédiées au genre sont renseignées. Le MINFOF conduit actuellement une analyse situationnelle genre. Une Cartographie sexo-désagrégée du personnel nommé a été produite et insérée dans le CDMT.

3.3. Programmation sensible au climat

Le MINFOF a procédé au marquage des dépenses sensibles au climat pour l'ensemble des 4 programmes et les annexes dédiées disponibles.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

- L'absence des fonds dédiés à la génération forestière ;
- L'état déplorable des infrastructures de certaines aires protégées qui ne favorise pas l'écotourisme;
- La baisse de la grande masse « Autres Biens et Services » qui limite la prise en charge de certaines dépenses prioritaires à l'instar de l'achat de munitions, l'organisation de la cérémonie de port d'insignes, l'organisation de la PMS et les confections de tenues pour le personnel du MINFOF/

4.2. Recommandations

Au niveau de la performance associé

- Veiller au renseignement exhaustif des réalisations 2025, des cibles 2029 ainsi que des extrants des activités programmés dans le CDMT au niveau de la Matrice du cadre logique
- Renforcer la prise en compte dans la programmation, des initiatives transformatrices identifiées par le MINFOF.

Au niveau de la programmation budgétaire

- Veiller à la disponibilité du visa de maturité pour les nouveaux projets programmés dans le CDMT en 2027 ;

- Prendre en compte dans la programmation, notamment en 2028 le projet à financement extérieur, en préparation avec la banque mondiale (programme économique durable du Bassin du Congo-volet Cameroun) ;
- Veiller à l'élaboration des contrats de performance avec les structures sous tutelle et remonter au niveau de 800 millions la subvention à l'ANAFOR conformément consignes du PM/CG ;

- Adresser une correspondance au PM/CG avec copie au MINEPAT et MINFI, pour présenter la demande additionnelle.

Au niveau des aspects spécifiques

- Tenir compte des marqueurs sociaux à savoir les couches vulnérables et les peuples autochtones, notamment lors de la préparation des projets.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINFOF est validé avec une **note totale de 90/100.**

Examen de la performance associée des programmes	**Examen de la programmation budgétaire triennale**	**Autres aspects spécifiques à la programmation**	**Note totale**
27/30	*45/50*	*18/20*	***90/100***

SECTEUR SOCIAL

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (MINSANTE)

La délégation du Ministère de Santé Publique, conduite par **Monsieur OUSMANE Diaby, Chef de Division des Etudes et des Projets**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 10 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées pour le triennat (2027-2029) sont bien annualisées, mais leur réalisme est contrasté au regard des réalisations passées (2025) et des estimations (2026), notamment au niveau du programme 412 : Renforcement du système de santé. En effet, la réalisation 2025 de l'indicateur « Proportion de la cible couverte par la CSU » est notée à 80 %, alors que l'estimation 2026 chute à 69 % avant de remonter progressivement (72 % en 2027, 75 % en 2028, puis 100 % en 2029).

De même, la réalisation 2025 de l'indicateur « Proportion de districts disposant des structures sanitaires répondant aux besoins de la population en matière de santé » de 70 % en 2025 décroche à 35 % en 2026, pour ensuite remonter péniblement à 45 % en 2027 et 55 % en 2029.

La progression des cibles programmées est globalement croissante et cohérente (ex. Proportion des femmes ayant bénéficiées d'au moins trois doses de TPI au cours des CPN : 48,6% en 2025, 55% en 2026, 57% en 2027, 59% en 2028, 61% en 2029, 63% en 2030 ; Taux de respect des procédures administratives au MINSANTE 40%, 45%, 55%, 65%, 75%, 80%).

Plusieurs cibles restent toutefois figées sur au moins deux exercices consécutifs. Par ex. : le taux de malnutrition chronique chez les moins de 5 ans reste bloqué à 24% de 2026 à 2029 et le nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique reste figé à 2 par an sur toute la période.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 410 PREVENTION DE LA MALADIE		Enveloppes	FCFA		54 414 960	65 887 833	73 763 110	84 849 375	
	Renforcer la prévention du paludisme et des maladies tropicales négligées et des autres maladies transmissibles	Proportion des femmes ayant bénéficié d'au moins trois doses de TPI au cours des CPN	%	48,6	55	57	59	62	65
	Améliorer la prévention des maladies évitables par la vaccination	Couverture vaccinale au RR1	%	84,9	85,5	86	86,5	87	88
	Accroitre la couverture des interventions de prévention à haut impact pour les cibles mères et nouveau-nées	Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH et sous TARV	%	89,3	95	95	95	95	95
PROGRAMME 4 1 1 PROMOTION DE LA SANTE ET NUTRITION		Enveloppes	FCFA		5 153 858	7 422 77	8 296 068	8 368 068	
	Améliorer le cadre de vie des populations à travers les déterminants sociaux de la santé et l'adaptation aux changements climatiques	Proportion des Districts de Santé (DS) mettant en œuvre l'ATPC	%	70	75	80	80	100	100

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
	Promouvoir les bonnes pratiques de nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et un mode de vie actif pour la santé de la population en particulier chez les enfants	Taux de malnutrition Chronique chez les moins de 5 ans	%	36	24	24	24	24	22
	Améliorer le bien-être des populations par un changement social et comportemental à travers la participation communautaire	Proportion des Districts de Santé mettant en œuvre toutes les actions de promotion de la santé	%	NA	70	80	90	95	100
PROGRAMME 4 1 2 RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ		Enveloppes	FCFA		132 524 111	134 842 841	134 035 518	144 021 572	
	Accroître les capacités institutionnelles des structures sanitaires, à assurer un accès durable et équitable des populations aux soins et services de santé de qualité	Proportion de la cible couverte par la CSU	%	80 (CF RAP 2025)	69	72	75	100	100
		Proportion de districts disposant des structures sanitaires répondant aux besoins de la population en matière de santé	%	70	35	45	50	55	65
PROGRAMME 1 1 3 PRISE EN CHARGE DES CAS		Enveloppes	FCFA		60 227 533	51 612 647	55 831 249	55 831 249	
	Assurer une prise en charge globale des problèmes de santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent	Ratio de mortalité maternelle Institutionnelle (Estimation du nombre de décès des femmes des suites d'une grossesse)	%	248	240	232	224	216	208
		Taux de mortalité néonatale institutionnelle (Probabilité pour un nouveau-né de mourir avant 28 jours)	%	4	3	2	1	1	1
	Assurer une prise en charge curative selon les normes des maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que leurs complications	Taux de suppression de la Charge virale	%	92	93	95	97	97	97
PROGRAMME 1 1 4 GOUVERNANCE ET PILOTAGE STRATÉGIQUE DU SYSTÈME DE SANTE		Enveloppes	FCFA		138 946 537	126 233 725	125 990 611	125 990 611	
	Assurer l'opérationnalité effective du Plan de Travail Annuel au Ministère de la Santé Publique	Taux moyen d'exécution des ressources financières des programmes	%	76,91	80	85	90	95	100
		Taux moyen de mise en œuvre des tâches des programmes budgétaires du MINSANTE	%	50	55	65	70	80	90
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%	57,95	65	67	68	69	70
		Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues	nb	0	2	2	2	2	2
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépenses des programmes budgétaires du MINSANTE	Taux de respect des procédures administratives au MINSANTE	%	40	45	55	65	75	80

La matrice du cadre logique est globalement renseignée pour les cinq programmes. Certaines activités restent toutefois sans extrant renseigné. Il s'agit entre autres :

- Renforcement de la prévention de la schistosomiase et des helminthiases intestinales ;
- Vaccination des enfants contre la tuberculose et l'hépatite virale B ;
- Offre du Conseil, du dépistage volontaire chez les femmes enceintes (FEC) et les nouveau-nés exposés au VIH ;
- Etc.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations du PM/CG sont effectivement prises en compte.

Tableau 2 : Prise en compte des recommandations de l'évaluation à mi-parcours de la SND30

N°	Orientations lettre de cadrage PM/CG	Niveau de mise en œuvre
1	**Développement d'un système d'assurance santé élargi aux couches les plus défavorisées**	Réalisée, cette orientation s'est opérationnalisée à travers la **Mise en œuvre de la CSU phase I.** Au sein du programme budgétaire 412 RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTE, l'action No 3 AMELLIORATION DE LA PROTECTION CONTRE LE RISQUE FINANCIER EN SANTE (programmée dans le présent CDMT à hauteur de 43 570 722 000 F en 2027, 39 191 300 000 F en 2028 et 39 285 800 000 F en 2029) répond ainsi à cette IT.

N°	Orientations lettre de cadrage PM/CG	Niveau de mise en œuvre
2	**Poursuite de la mise en œuvre en liaison avec les autres parties prenantes des Plans de Reconstruction et de Développement des Régions de l'EXTREME-NORD, du NORD-OUEST et du SUD-OUEST**	Réalisée, dans le cadre desdits plans de reconstruction, le MINSANTE a programmé la reprise des travaux des CHR de BAMENDA et de BUEA dont les travaux avaient été interrompus de par la situation sécuritaire. Aussi, la reprise des travaux des Centre d'hémodialyse de KOUSSERI et de YAGOUA ; et de réhabilitation et équipements des HD de ces 03 régions s'inscrivent dans les actions de mise en œuvre de cette orientation.
3	**Prise en compte des arriérés**	Réalisée, une base consolidée des dossiers pouvant être pris comme arriérés est disponible et une provision budgétaire de 500 millions F CFA pour chacune des exercices 2027 et 2028 a été inscrite et de plus de 230 millions pour 2029.
4	**Programmation des Ressources Transférées**	Réalisée, 10 milliards en 2027 et 16 milliards pour chacune des exercices 2028 et 2029 a été inscrite au profit des Communes et des Régions.
5	**Evaluation et inscription de l'ensemble des engagements en cours dans le cadre des PPP**	Réalisée, le MINSANTE a 3 projets réalisés en mode PPP. Aussi, les frais du CARPA sont programmes à hauteur de 250 millions en 2027.
6	**Programmation des subventions et des transferts tant en fonctionnement qu'en investissement aux organismes bénéficiaires**	Réalisée. Une évaluation des besoins en investissement a été faite conjointement avec les EEP a et cette dernière a servi de base de programmation desdites subventions.
7	**Allocation prioritaire des crédits aux projets démontrant une capacité d'absorption avérée**	Réalisée. Les besoins étant énormes et dans le présent contexte de rareté des ressources, l'un des critères majeurs d'allocation des ressources aux projets a été la capacite de consommation de crédits.
8	**Prise en compte** de toutes les dépenses autres fois financées par les **chapitres communs**	Réalisée, dans l'optique de la prise en charge des évacuations sanitaires, le Conseil National de la Santé est opérationnel.

Les Initiatives Transformatrices sont effectivement prises en compte.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Justificatifs du choix et programmation dans le CDMT Ajusté 2027-2029
1.	**L'extension géographique et thématique de la CSU et renforcement de son cadre juridique de mise en œuvre.**	Elle vise à poursuivre et intensifier les efforts du Gouvernement visant à réduire les barrières financières d'accès à des soins et service de santé de qualité pour les populations, notamment les plus vulnérables. Ceci se ferait à travers : - La promulgation de la loi sur la CSU et la publication de ses textes d'application, garantissant la mobilisation de sources alternatives de financement pérenne de la politique et affinant les modalités et prise en compte des personnes vulnérables ; - La prise en compte des Districts de Santé cibles, non encore couverts par l'ingénierie Cheque santé de la CSU ; - L'intégration au panier de soins des hépatites et du diabète chez l'enfant notamment, - La prise en charge des agents publics (soins et frais médicaux, évacuations sanitaires). Au sein du programme budgétaire 412 RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTE, **l'action N° 3 AMELLIORATION DE LA PROTECTION CONTRE LE RISQUE FINANCIER EN SANTE (programmée dans le présent CDMT à hauteur de 43**

N°	Initiatives transformatrices	Justificatifs du choix et programmation dans le CDMT Ajusté 2027-2029
		570 722 000 F en 2027, 39 191 300 000 F en 2028 et 39 285 800 000 F en 2029) répond à cette IT.
2.	**L'institutionnalisation des Agents de Santé Communautaire Polyvalents (ASCP).**	Elle constitue une intervention à fort rendement pour les zones rurales et difficiles d'accès. Elle permet l'amélioration de la couverture sanitaire et rapprochement des services des populations. Y faisant suite, un recensement de tous les ASCP est en cours et des réflexions sont avancées à effet d'implémenter cette IT avec l'implication des CTD.
3.	**La construction et équipement de toutes les FOSA nouvellement créées ou transformées à la catégorie supérieure et des infrastructures numériques.**	Cette intervention permet de réduire les inégalités géographiques d'accès aux soins, de renforcer la qualité des prestations de santé ; de favoriser la digitalisation du système de santé et de soutenir l'ensemble des programmes de santé. L'action **N° 1** OFFRE INFRASTRUCTURELLE ET EQUIPEMENTS DES FOSA du Programme 412 programmée à hauteur de **82 857 928 000 F en 2027, 85 041 381 000 F en 2028 et 87 879 739 000 F en 2029 ainsi que les Dotations en Ressources Transférées aux CTD pour la construction et équipement des FOSA (10 000 000 000 en 2027, 16 000 000 000 FCFA en 2028 et 2029) répondent efficacement à cette problématique.**
4.	**Renforcement des capacités locales de production des médicaments et autres produits pharmaceutiques à travers une implication plus marquée de l'Etat.**	Elle vise l'amélioration de la souveraineté pharmaceutique et de la résilience du système face aux différents chocs. Ceci se ferait à travers notamment : - Des partenariats public-privé pour la mise en place et/ou le renforcement des capacités d'industries locales ; - La création d'une industrie pharmaceutique à capitaux publics. A titre d'illustration au sein du programme budgétaire 412 RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTE, **l'action N° 2 DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE LOCALE (programmée dans le présent CDMT à hauteur de 371 000 000 F en 2027, 461 300 000 F en 2028 et 326 300 000 F en 2029)** répond à cette IT. Avec des taches phares telles : • Evaluation des capacités de production des industries pharmaceutiques locales en vue de la promotion du made in Cameroun et la limitation des importations a déjà eu lieu ; • Mise en place de l'industrie pharmaceutique nationale ; • Coordination des activités de production des produits pharmaceutiques locaux ; • Accompagnement des tradipraticiens dans le processus d'homologation de leurs produits ; • Accompagnement des établissements locaux dans le cadre de production des produits pharmaceutiques, entre autres.

Analyse de la contribution des activités les plus consommatrices des ressources a l'atteinte des objectifs des programmes.

Les deux activités hors salaires les plus consommatrices de ressources, au sein de chaque programme sont :

Programme 410 : Prévention de la maladie

- Renforcement de la vaccination de routine, 10 090 000 000 ;
- Acquisition et distribution des MILDA, 19 566 818 000.

Programme 411 : Promotion de la santé

- Renforcement des capacités et du cadre de référence en santé mentale, 5 094 776 000 ;
- Sécurisation des produits contraceptifs, 1 700 000 000.

Programme 412 : Renforcement du système de santé
- Renforcement de l'offre en infrastructure des FOSA de 1ère et 2ème catégorie, 46 686 520 000 ;
- Implémentation de la phase 1 de la CSU, 43 570 722 000.

Programme 413 : Prise en charge des cas
- Prise en charge des personnes vivantes avec le VIH (PVVIH), 10 439 241 000 ;
- Prise en charge des tuberculeux, Infections Sexuellement Transmissibles et Hépatites virales, 8 199 770 000.

Programme 414 : Gouvernance et pilotage stratégique du système de santé
- Coordination et suivi de la gestion financière et Budgétaire Du MINSANTE, 76 068 196 000 ;
- Coordination des activités des services à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, 14 912 027 000.

Ces activités contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs.

Nous notons que les activités les plus consommatrices de ressources du MINSANTE affichent une cohérence programmatique sur les dépenses opérationnelles (Infrastructures, CSU, Lutte contre les pandémies). Les grandes priorités politiques et de développement sont financièrement provisionnées. Néanmoins, un déséquilibre majeur apparaît au niveau du Programme 414 (Gouvernance), dont l'activité de coordination, purement administrative absorbe des ressources (**76 milliards de FCFA**) bien supérieures à certains programmes opérationnels.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Analyse du cadrage et des grandes masses : Tendance générale et constats majeurs (Évolution de la part des dépenses courantes et concentration des investissements sur les RIO).

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	84 377 000	86 908 037	86 908 036	*0*	89 515 278	89 515 278	*0*	93 095 889	93 095 889	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	1 003 000	1 003 000	1 003 000	*0*	1 003 005	1 003 005	*0*	1 003 005	1 003 005	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	130 902 000	116 186 517	116 186 517	*0*	116 186 517	116 186 517	*0*	116 186 517	116 186 517	*0*
C2D COURANT	4 093 000	3 900 268	3 900 268	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	42 100 000	42 100 000	42 100 000	*0*	42 100 000	42 100 000	*0*	42 100 000	42 100 000	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	57 922 000	57 922 000	57 922 000	*0*	58 131 756	58 131 756	*0*	58 131 756	58 131 756	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**320 397 000**	**308 019 822**	**308 019 822**	***0***	**306 936 556**	**306 936 555**	***0***	**310 517 167**	**310 517 167**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	45 370 000	47 980 000	47 980 000	*0*	57 980 000	57 980 000	*0*	69 980 000	69 980 000	*0*
FINEX	25 500 000	30 000 000	30 000 000	*0*	33 000 000	33 000 000	*0*	38 000 000	38 000 000	*0*
PLAN D'URGENCE	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**70 870 000**	**77 980 000**	**77 980 000**	***0***	**90 980 000**	**90 980 000**	***0***	**107 980 000**	**107 980 000**	***0***
TOTAL	**391 267 000**	**385 999 822**	**385 999 822**	**0**	**397 916 556**	**397 916 556**	**0**	**418 497 167**	**418 497 167**	**0**

Une demande additionnelle a été formulée et saisie dans PROBMIS. Elle s'élève à **38,615 de FCFA en 2027, 30,210 milliards en 2028 et 30,210 milliards de FCFA en 2029**. Elle se répartit entre ressources internes (LR) et mesures nouvelles (MN), portant principalement en 2027 sur les dépenses suivantes :

- Subvention en investissement aux Etablissements, **6 milliards de FCFA ;**
- Implémentation de la phase 1 de la CSU, **10,525 milliards de FCFA ;**
- Prise en charge des évènements de santé publique et des catastrophes, **2 milliards de FCFA ;**
- Reliquat pour le financement du plan de contingence, **7 milliards de FCFA.**

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN ont été respectés globalement.

La part de Mesures Nouvelles (MN) dans la programmation du MINSANTE reste modérée. Soit environ 6,3 % du total en 2027 (24 272 307 000 sur 385 999 822 000 FCFA), 8,3 % en 2028 et 8,1 % en 2029, concentrée sur les dépenses de transfert en capital et d'investissement, notamment le BIP RIO et le Fonds de Contrepartie. Cette part croissante de MN est cohérente avec une programmation majoritairement en LR.

Les besoins pour la poursuite des projets pluriannuels (BIP RIO, FINEX) ont été globalement pris en compte de manière consistante dans la programmation budgétaire.

Toutefois, les engagements liés au MoU Cameroun–USA, qui génèrent à eux seuls un besoin de **18 milliards de FCFA en 2027** ne semblent pas suffisamment pris en compte dans la programmation.

Des subventions ont été programmées pour une douzaine d'EEP, selon le détail ci-après :

N°	Etablissement Public	LF 2026	*Programmation financière triennale (2027-2029)*				Besoins prioritaires exprimés pour 2027	ETAT D'EXECUTION DOTATION 2026
			2027	2028	2029	TOTAL		
1	CHRACERH	103 659 000	346 586 113			346 586 113	346 586 113	Marché de Gré à Gré pour Achat véhicule de fonction DAAF pour un montant de 37 000000 francs CFA en cours de livraison - Travaux de réhabilitation de la Station d'épuration des eaux usées pour un montant de 66 659 000 francs CFA signé en cours de réalisation.
2	CHUY	150 000 000	2 362 242 360	2 200 000 000	2 674 992 570	7 237 234 930	650 000 000	Marché des Equipements de laboratoire signé et notifié. La livraison est attendue.
3	CPC	125 000 000	637 993 067	262 937 404	523 069 529	1 424 000 000	200 000 000	Marché signé. Livraison attendue.
4	HGOPY	158 841 000	601 305 000	-		601 305 000	346 586 113	Equipements de certains services médicaux - Marché signé. Livraison attendue.
5	HGGa	650 000 000	922 195 077	800 000 000	900 000 000	2 622 195 077	922 195 077	Avenant pour la 2eme phase des travaux signé, travaux en cours de réalisation.
6	CIRCB	137 500 000	384 030 000	623 000 000	3 150 000 000	4 157 030 000	133 000 000	Une partie du montant utilisé pour payer les arriérés pour incinérateur et acquisition 01 hottes et 02 congélateurs -Cf mémoire de dépense.
7	LANACOME	100 000 000	693 772 550	288 984 800	576 253 323	1 559 010 673	150 000 000	Marché signé. Livraison attendue.
8	CNTS	75 000 000	280 000 000	600 000 000	800 000 000	1 680 000 000	280 000 000	Dotation 2026 dédié à la sécurisation des sites devant abriter les CRTS ADAMAOUA & SUD - Contrats signés en cours de réalisation.

N°	Etablissement Public	LF 2026	*Programmation financière triennale (2027-2029)*				Besoins prioritaires exprimés pour 2027	ETAT D'EXECUTION DOTATION 2026
			2027	2028	2029	TOTAL		
9	HGD	1 000 000 000	2 003 140 287	16 340 580 634	1 987 900 000	20 331 620 921	1 000 000 000	Marché à tranches en cours d'exécution - Tranche 2025 exécuté à 100% et la tranche 2026 en cours. Taux d'avancement global du projet à date est de plus de 40% pour l'ensemble des travaux.
10	HGOPED	200 000 000	720 000 000	170 000 000	100 000 000	990 000 000	500 000 000	Marchés des équipements biomédicaux signés. Livraison attendue.
11	HGY	400 000 000	1 450 000 000	-		1 450 000 000	1 450 000 000	La dotation 2026 est dédiée pour l'acquisition des équipements biomédicaux dans divers unités de soins - Le marché est signé et notifié. Les livraisons sont attendues.
12	CENAME	150 000 000		300 000 000		300 000 000	300 000 000	-
TOTAL		3 250 000 000	10 401 264 454	21 585 502 838	10 712 215 422	42 698 982 714	6 278 367 303	

La Loi de Finances (LF) 2026, une hausse importante des allocations dédiées aux EEP est observée. L'enveloppe globale accordée aux EEP connait une forte croissance dès 2027, passant de 3,25 milliards F CFA en 2026 à 10,4 milliards F CFA en 2027. Cette tendance haussière passe en 2028 à **21,58 milliards F CFA**, principalement porté par un projet d'infrastructure majeur de l'Hôpital Général de Douala qui s'accapare à lui seul, **75,7 % du budget total de tous les EEP** (soit,16 34 milliards).

Le stock total d'arriérés s'élève précisément à **1,426 milliards de F CFA**. Sur le triennat 2027-2029, le MINSANTE prévoit une enveloppe totale de **1,229 milliard de FCFA** pour l'apurement d'une grande partie de cette dette. Il reste un reliquat d'environ **196,8 millions de FCFA** qui s'explique par le fait que le MINSANTE a exclu de la programmation à moyenne terme les dossiers litigieux ou incomplets.

Les nouveaux projets d'investissement programmés en 2027 concourent directement à l'atteinte des objectifs stratégiques du MINSANTE. Il s'agit entre autres, de :

- Projet de construction et équipement du Centre Hospitalier Universitaire de Dschang (CHU), 3 milliards ;
- Construction clé en main d'un centre de lithotripsie et d'endoscopie au CHR de Maroua, 593 millions ;
- Projet de construction des magasins du Programme Elargi de Vaccination (PEV) et les entrepôts de stockage du MINSANTE, 500 millions ;
- Renouvellement des équipements de dialyse, 750 millions ;
- HRA de MEYOMESSALA : Construction d'un Pavillon VIP, 500 millions ;
- HRA de NANGA : Construction de nouveaux bâtiments (Bloc opératoire, Laboratoire, Imagerie, Banque de Sang et Hospitalisation), 325 millions.

La plupart des projets sur financement interne de disposent pas de visa de maturité et certains projets FINEX programmés non pas de conventions de financement.

L'enveloppe allouée à l'entretien des infrastructures publiques fait un bond, passant de **1,95 milliard de FCFA en 2026** à une moyenne d'environ **2,9 milliards de FCFA par an sur le triennat**.

L'infrastructure hospitalière et l'imagerie médicale captent la quasi-totalité des ressources. L'activité "Maintenance des équipements d'imagerie médicale des CHR, HC et HR" obtient à elle seule 1**,47 milliard de FCFA par an** (avec un pic à **2,00 milliards de FCFA en 2029**), suivie de la maintenance des laboratoires (**500 millions de FCFA**).

Toutefois, l'on note que les besoins réels exprimés (fixés uniformément à **3,60 milliards de FCFA** pour 2027 et 2028) sont systématiquement revus et plafonnés à **2,90 milliards de FCFA**, créant un déficit de financement pour l'entretien du patrimoine sanitaire.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des ressources transférées aux CTD est conforme au Cadrage budgétaire à moyen terme des Ressources transférées.

- Transferts en capital aux Communes : 7,5 milliards de FCFA en 2027, 10 milliards de FCFA en 2028 et 2029 ;
- Transferts en capital aux Régions : 3 milliards de FCFA en 2027, 6 milliards de FCFA en 2028 et 2029

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses favorables à l'import-substitution sont programmées et marquées dans PROBMIS pour plusieurs programmes (ex. Programme 410, de l'ordre de 25 millions FCFA en 2027), avec un axe identifié autour de la promotion de la production pharmaceutique locale (Action 2 du Programme 412 : plan de contingentement visant 30 % de couverture de la demande pharmaceutique nationale par les industries locales).

3.3. Programmation sensible au genre

Le MINSANTE a déjà réalisé l'analyse situationnelle genre.

Les dépenses sensibles au genre sont programmées et marquées suivant les conclusions de l'analyse situationnelle genre.

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et globalement marquées dans PROBMIS pour plusieurs programmes, à des montants variables. De l'ordre de **13 millions de FCFA en 2027** pour le Programme 410, mais nettement plus substantiels pour le Programme 412 qui grimpe à **5,3 milliards de FCFA en 2027**.

Ces dépenses sont en cohérence avec l'activité « élaboration d'un plan national d'adaptation au changement climatique pour le secteur santé » et l'activité « renforcement des capacités communautaires face aux effets du changement climatique ».

IV. RECOMMANDATIONS

Performance associée

- Veiller à rendre disponible le RAP 2025 et veiller à la qualité de son contenu ;

- Veiller à la fiabilité de l'évolution des cibles des indicateurs affichées dans le cadre logique des programmes ;
- Veiller au renseignement complet des extrants des activités figurant dans la matrice du cadre logique dans la perspective de l'élaboration des PPA par programme.

Programmation budgétaire

- Veiller à la prise en compte au bon niveau dans le cadre des dépenses à moyen terme, les activités relevant de la mise en œuvre du PforR impactant le Ministère de la Santé publique ;
- Tenir une séance de travail MINFI, MINSANTE et MINEPAT pour réexaminer la programmation du MINSANTE à l'effet de veiller au respect des engagement pris dans le cadre du MOU avec les américains ;
- Travailler avec la DDPC (MINFI), pour disposer d'une situation exacte de l'impact sur la masse salariale du retrait des Américains, afin de continuer à assurer l'efficacité au niveau de la santé communautaire ;
- Veiller à ne programmer dans le cadre de dépenses à moyen terme que les projets disposant de conventions de financement ;
- Veiller à l'enrichissement des fiches de projets dans la Banque des projets, et travailler avec le MINEPAT pour l'internalisation de la nouvelle démarche de maturation, qui préconise une approche par programme pour certaines dépenses répétitives ;
- Assurer un meilleur suivi des projets à financement extérieur dans l'optique d'augmenter l'efficacité et la performance de leur mise en œuvre.

Aspects spécifiques

- Finaliser dans le dispositif PROBMIS, le marquage des dépenses climat-sensibles ;
- Renforcer la collaboration avec le Ministère des affaires sociales pour la prise en compte des questions d'inclusion sociale dans la programmation et travailler également avec le MINFOPRA pour finaliser la mise en œuvre des outils de modernisation de l'administration.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du Ministère de la Santé Publique est validé avec **une note totale de 83/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
22/30	*43/50*	*18/20*	***83/100***

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION (MINCOM)

La délégation du Ministère de la Communication, conduite par **Monsieur NGANKAK KAMENI René kisito, Directeur du Développement des Médias Privés et de la Publicité**, a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 02 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 2 0 0 Accroissement de l'offre des contenus médiatiques inclusifs		Enveloppes	FCFA	1555000	1197908	1097929	2528463	2445409	
	Améliorer la qualité des contenus médiatiques inclusifs	Proportion des professionnels des médias utilisant les techniques de production de contenus inclusifs	%		10	15	20	25	25
		Proportion d'organes de presse écrite et en ligne éligibles à l'appui institutionnel de l'Etat	%		15	20	25	30	30
	Renforcer le système de collecte, de traitement et de diffusion de l'information sur le Cameroun en direction des catégories jeunes et des populations vulnérables	01 agence virtuelle d'information opérationnelle	Nb	1	1	1	1	1	1
		Proportion des contenus produits par le service public de l'information audiovisuelle et écrite axés sur les problématiques des jeunes et des populations vulnérables	%		97	98	99	99	99
	Assainir le secteur publicitaire national par l'éradication de la concurrence déloyale	Proportion d'agréments délivrés par an aux entreprises de publicité	%		70	75	80	85	85
	Assurer la rétro information sur les orientations éditoriales des médias classiques et sociaux et sur les tendances de l'opinion publique	Production systématique de rapports trimestriels de veille médiatique	Nb	4	4	4	4	4	4
		01 enquête d'opinion annuelle réalisée par l'OMOP	Nb		1	1	1	1	1
PROGRAMME 2 0 1 Communication stratégique pour le développement social		Enveloppes	FCFA	2369750	1946150	2033650	1 506 23	1558082	
	Renforcer les actions stratégiques et opérationnelles de communication sociale induisant des changements positifs au niveau individuel et collectif	01 Stratégie nationale SBC validée et opérationnelle	Nb	-	1	1	1	1	1
		Proportion de relais communautaires formés en communication de proximité et organisés en réseaux d'échanges et de partage d'information sur les facilités sociales au bénéfice des populations	%		50	55	60	65	65
	Mobiliser les communautés autour des priorités nationales à travers une communication inclusive et multisectorielle en lien avec les CTD.	Proportion de leaders communautaires et autres groupes organisés, formés, sensibilisés et informés sur diverses thématiques de développement local en lien avec les CTD	%		50	60	70	65	65
		Taux de couverture des publics vulnérables touchés	%		40	55	70	75	75
	Améliorer la communication gouvernementale à travers le développement des outils de communication stratégique et de proximité sensible à l'inclusion et au genre	01 lettre circulaire signée du MINCOM et instituant un cadre de concertation interministérielle	Nb	-	1	1	1	1	1
		Proportion de radios communautaires réhabilitées au plan technique	%	-	40	70	100	100	100
PROGRAMME 2 0 2 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur de la communication		Enveloppes	FCFA	3336250	4682942	4989927	5342716	5447920	
	Assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel	Taux de mise en œuvre moyen des taches des programmes	%		70	80	90	95	95
		Taux d'exécution moyen des ressources financières	%		100	100	100	100	100
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de session du dialogue de gestion	Nb						
		Taux de respect des procédures administratives et financières	%		50	60	70	75	75

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%		50	60	70	75	75
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%	-	60	70	80	85	85
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes au poste de responsabilité	%	-	70	80	90	92	92
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle	%	-	25	40	50	60	60
PROGRAMME 203 Communication pour la promotion de l'image du Cameroun		Enveloppes	FCFA		410000	421000	222500	223500	
	Intensifier les actions promotionnelles pour la visibilité et la présence du Cameroun sur la scène internationale	Taux de réalisation du plan opérationnel élaboré et mis en œuvre	%		40	50	60	65	65
	Développer un réseau d'influence avec les partenaires médias nationaux, internationaux et la diaspora pour la promotion de l'image du Cameroun	01 réseau d'influence avec des partenaires médias et hors médias nationaux et internationaux créé et fonctionnel	Nb		1	1	1	1	1
		Proportion de pools d'échanges et de partage d'informations avec la diaspora mis en place et opérationnel / mis à jour dans les cinq CCOM existants	%		20	40	60	65	65
	Lutter contre les rumeurs, les fake news et les discours de haine sur le Cameroun	01 dispositif de veille et de ripostes mis en place et opérationnel/mis à jour	Nb		1	1	1	1	1
		Taux de mise en œuvre d'un plan de riposte élaboré et mis en œuvre	%		100	100	100	100	100

Les cibles projetées pour le prochain triennat sont annualisées et réalistes au regard des performances antérieures et les dotations budgétaires programmées.

La progression des cibles programmées est cohérente avec les cibles projetées à l'horizon 2030 au regard de l'évolution croissante ou décroissante. Pour la plupart, la cible 2030 sera atteinte pendant le triennat 2027-2029.

Les extrants des activités figurant dans la matrice du cadre logique des activités ont été globalement renseignés. Mais, quelques lignes restent à être renseignées.

1.2. Alignement stratégique

Prise en compte des orientations du PM/CG : tendance générale et constats majeurs.

Aucune orientation n'a été formulée par le PM/CG dans sa lettre de notification des enveloppes au MINCOM.

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	Mettre en place une instance nationale de coordination de la communication gouvernementale	Appui technique du MINCOM aux activités institutionnelles de promotion de l'action gouvernementale	10 000 000	Cette activité requiert d'importantes ressources afin de permettre au MINCOM de faire face efficacement aux défis de la coordination de la communication publique gouvernementale qui, soufre de l'accaparement par les autres départements ministériels de ce champ pourtant clairement déterminé dans l'organisation du travail gouvernemental.
2.	Structurer la communication autour du développement de l'import-substitution et de la production locale			

Les Initiatives Transformatrices ont effectivement été prises en compte dans la programmation triennale. Toutefois, L'élaboration et l'actualisation des plans d'action

(Programme 203) subis un effondrement budgétaire, passant de 125 000 en 2027 à 25 000 en 2028 et 2029 (soit une baisse de 80 %).

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1	Institutionnalisation de la Communication citoyenne et de proximité	**Programme 203** **Activité :** Elaboration /actualisation des plans d'actions opérationnels de sensibilisation sur la citoyenneté et de promotion de l'image du Cameroun intra et extra	**125 000**	**25 000**	**25000**
		Activité : Organisation des caravanes d'éducation /sensibilisation dans les structures d'éducation, d'animation de la jeunesse et de sportives, sur la citoyenneté et la cohésion sociale	**5 000**	**10 000**	**10 000**
2	Plateforme nationale d'information publique et de fact-cheking	**Programme 201** **Activité :** lutte contre la désinformation et les discours de haine	**30 000**	**65 000**	**65 000**
3	Politique Nationale de Communication pour le Développement	**Programme 201** **ACTION 1 -** Développement de l'infrastructure médiatique communautaire **ACTION 3 -** Dynamisation de la communication publique gouvernementale dans les territoires (Dycom-Ter)	**58 000** **13 500**	**58 000** **30 000**	**58 000** **30 000**

La contribution des activités les plus consommatrices contribuent de manière significative à la performance de leur programmes respectifs**.**

Les deux activités hors salaires consommatrices des ressources par programme sont les suivantes :

Programme 200 : Accroissement de l'offre des contenus médiatiques inclusifs

- Appui à la formation et encadrement des acteurs du secteur privé de la presse à la production des contenus inclusifs 399.000.000 FCFA en 2027 ;
- Appui aux entreprises de presse écrite et en ligne à capitaux privés : 168.000. 000 FCFA en 2027.

Programme 201 : Communication stratégique pour le développement social

- Amélioration de l'accès à l'information publique 339 150 000 FCFA en 2027,
- Organisation du Salon de l'Action Gouvernemental : 75 000 000 FCFA.

Programme 203 : Communication pour la promotion de l'image du Cameroun

- Elaboration de la cartographie des profils des promoteurs de la haine et du dénigrement du Cameroun sur les réseaux sociaux et les médias traditionnels 125.000.000 FCFA,
- Elaboration /actualisation des plans d'actions opérationnels de sensibilisation sur la citoyenneté et de promotion de l'image du Cameroun intra et extra muros) : 125 000 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire à moyen terme est respecté en nature de dépenses et en grande masse.

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT est cohérente avec la demande budgétaire de l'administration.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

La programmation financière sur le triennat 2027-2029 se présente comme suit :

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	1858000	1913506	1913506	0	1970911	1970911	0	2049748	2049748	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	139000	139000	139000	0	139001	139001	0	139001	139001	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	4491000	4040875	4040875	0	4040875	4040875	0	4040875	4040875	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**499000**	**499000**	**499000**	0	**500807**	**500807**	0	**500 807**	**500 807**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**6987000**	**6592381**	**6592381**	0	**6651594**	**6651594**	0	**6730431**	**6730431**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	1250000	1500000	1500000	0	2500000	2500000	0	3000000	3000000	0
FINEX	0	0		0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0		0	00	00	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**1250000**	**1500000**	**1500000**	**0**	**2500000**	**2500000**	**0**	**3000000**	**3000000**	**0**
TOTAL	**8237000**	**8092381**	**8092381**	**0**	**9151594**	**9151594**	**0**	**9730431**	**9730431**	**0**

Le MINCOM a formulé une demande additionnelle de 813 millions de FCFA en 2027, 864,5 millions de FCFA en 2028 et 892,763 millions de FCFA. Elle vise à couvrir les arriérés du MINCOM et renforcer dans chaque programme la prise en charge des activités essentielles dont :

- Prise en compte des arriérées des frais de relève ;
- paiement des arriérées des sous-commission d'analyses et commissions interne de passation des marchés ;
- Paiement des arriérées des consommations diverses (abonnement divers, entretien et sécurité des locaux)L'Appui aux entreprises de presse écrite et en ligne à capitaux privés ;
- L'Audit de l'existant (Centres de communication à l'étranger ;
- Acquisition, installation et entretien des équipements de production et de diffusion ;
- Mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Communication dans les 58 Délégations départementales de la Communication.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en LR/MN n'ont pas été bien respectés. Quelques erreurs de codifications demeurent. Exemple, l'activité de préparation des sessions du Comité

d'assainissement du fichier solde, inscrit comme MN alors qu'il s'agit d'une LR2, l'activité de mise en place d'un système d'archivage physique et numérique inscrit comme LR alors qu'il s'agit d'une MN2.

Il est important de signaler que la part des LR et MN se chiffre respectivement à 7 937 646 000 et 154 735 000 FCFA en 2027 soit 98% en LR et 2% en MN.

Le MINCOM a programmé des arriérés à hauteur de 333 922 519 de FCFA en 2027. Ces arriérés sont notamment relatifs à :

- Construction de la Délégation Régionale de la Communication de l'Ouest (marché N°003/M/MINCOM/CIPM/2022 du 10 aout 2022) ;
- Etats des indemnités des Sous-Commissions d'Analyse et Commission interne de passation des marchés publics ;
- Abonnements et insertions dans Cameroon Tribune ;
- Frais de relève.

Le MINCOM prévoit des subventions à l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication et à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), respectivement à hauteur de 168 millions de FCFA et 300 millions FCFA en 2027.

Le MINCOM a programmé deux nouveaux projets à savoir : La mise en place d'un réseau informatique sécurisé dans le nouveau bâtiment annexe du MINCOM Sis à Djoungolo, et la Refonte du réseau informatique du bâtiment central du MINCOM.

Dans le CDMT, **les charges récurrentes d'entretien** des infrastructures publiques (bâtiments, véhicules, maintenance IT) sont prises en compte dans la programmation budgétaire à hauteur de 107 500 000 FCFA.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

La section réservée à la problématique du genre a été bien renseignée. L'analyse situationnelle genre a été programmée à hauteur de 5.000.000 FCFA en 2027. En 2026, 5.000.000 FCFA avait également été programmé. Les dépenses sensibles au genre ont été marquées.

3.2. Programmation sensible au climat

Bien que le MINCOM ne fasse pas partie des administrations pilotes concernées par la problématique du climat, il a alloué 30 000 000 FCFA sur le triennat à la mise en œuvre des activités climato-sensibles. Les dépenses sensibles au climat ont été marquées, ce marquage reste à être complété.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

L'instabilité de l'application PROBMIS est la principale contrainte évoquée par le MINCOM.

4.2. Recommandations

SUR LA PERFORMANCE ASSOCIEE

- Finaliser la saisie des extrants dans la matrice du cadre logique des activités ;
- Travailler avec l'Institut National de la Statistique pour améliorer la production statistique du MINCOM ;

SUR LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE

- Tenir une session de la CIM des projets d'investissement public
- Améliorer la codification des tâches en LR et MN ;
- Travailler avec le MINEPAT pour l'ouverture d'une AE (Autorisation d'Engagement) pour le Programme National de développement, de Coordination et de Suivi des Radios Communautaires (PNCS-RADCOM) ;
- Améliorer la visibilité de la communication sur l'Agence Virtuelle d'Information.
- Ouvrir des AE pour les projets qui s'étendent sur un ou plus d'un an.

SUR LES ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PROGRAMMATION

- Bien renseigner le tableau spécifique sur les transferts et subventions des EEPs ;
- Renforcer la collaboration avec les structures sous-tutelle du MINCOM à travers la finalisation des contrats de performance avec celles-ci ;
- Finaliser le marquage climat dans l'application PROBMIS.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINCOM est validé avec une **note totale de 86/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*43/50*	*18/20*	***86/100***

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (MINPROFF)

La délégation du **Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille**, conduite par **Monsieur MATIP ALAIN, Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération (DEPC),** a été reçue aux CEPB-PA le mercredi 02 septembre 2026

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PERFORMANCE ASSOCIEE

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, ainsi que la cohérence des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes, aux orientations stratégiques du PM/CG et aux initiatives transformatrices.

1.1 Evaluation de la performance projetée

La progression des cibles programmées est cohérente avec les cibles projetées à l'horizon 2030. Toutefois, la progression des cibles de l'indicateur sur la proportion des structures implémentant la BSG est à questionner. Il est projeté 30% en 2029 or la cible 2030 est de 80.

Tableau 1 : projection des cibles et des enveloppes triennales par programme

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 440 : AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES	Renforcer l'autonomisation économique de la femme	Enveloppes (en milliers)	**FCFA**	**2 063 000**	**3 434 017**	**2 811 150**	**3 448 043**	**3 363 981**	
		Proportion des filles et femmes formées dans les Unités Techniques Spécialisées en emploi grâce à l'appui du MINPROFF	**%**		14	16	18	20	25
		Proportion des femmes soutenues par le MINPROFF ayant développé une activité économique	**%**		11	13	15	17	20
PROGRAMME 441 : PROMOTION DU STATUT SOCIAL DE LA FEMME ET DU GENRE	Améliorer le statut social de la femme	Enveloppes (en milliers)	**FCFA**	**975 000**	**1 875 500**	**1 867 500**	**1 872 500**	**1 692 500**	
		Proportion des femmes victimes de VBG ayant bénéficié d'au moins deux modes de prise en charge	**%**	11000	39,93	70	80	85	95
		Proportion de structures implémentant la BSG	**%**		11,27	20	25	30	80
PROGRAMME 442 : DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de toutes les familles et du bien-être de l'enfant.	Enveloppes (en milliers)	**FCFA**	**1 054 000**	**1 792 900**	**2 184 269**	**2 198 073**	**2 189 647**	
		Proportion des actes de naissance établis avec l'appui du MINPROFF par rapport aux demandes enregistrées	**%**	26 691	29,41	28	30	40	50
		Proportion des cas de Conflits familiaux et domestiques réglés sur les cas signalés au MINPROFF	**%**		30	65	70	75	75
PROGRAMME 443 : GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE		Enveloppes (en milliers)	**FCFA**	**3 774 000**	**3 739 269**	**3 070 667**	**4 023 584**	**4 963 077**	
	Renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles	Taux de réalisation des activités budgétisées	**%**	96,50	99,5	100	100	100	100

L'analyse de la matrice du cadre logique fait état d'une seule activité qui ne dispose pas d'extrant. Il s'agit de l'activité de 'Suivi et évaluation de la Coopération et des partenariats du MINPROFF' au programme support.

1.2 Alignement stratégique

Des trois orientations stratégiques du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029, deux ont été prises en compte.

Tableau 2 : prise en compte des orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités/tâches programmées dans le CDMT ajusté	Programmation 2027-2029	Observations
1.	Améliorer la prise en compte du genre dans tous les maillons de la chaîne de conception et de budgétisation des politiques publiques	Action3 sur l'institutionnalisation du genre	795 500 000 en 2027	
2.	Promouvoir l'autonomisation économique des femmes à travers le Fonds Spécial pour l'autonomisation économique des femmes et de promotion de l'Emploi jeune	Mise en place d'une ligne de financement des projets d'entreprise portés par les femmes	RAS	la programmation n'a pas été faite sur le prochain triennat
3.	Climat	Appui à la femme vivant en milieu rural	100.000.000 FCFA en 2027	

Les initiatives transformatrices ont été prises en compte de manière assez significative. Le détail de la prise en compte est donné dans le tableau ci-après.

Tableau 3 : prise en compte des initiatives transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1.	**Institution d'un mécanisme national de développement de l'entreprenariat féminin et d'accès des femmes aux ressources productives (financement, terre…)**	Octroi des kits d'insertion aux femmes et aux filles formées	30 000	30 000	30 000
		Mise en place d'un mécanisme financier d'appui aux activités des femmes	147 000	147 000	147 000
		Optimisation de l'entrepreneuriat féminin	225 000	230 000	230 000
		Mise en place des incubateurs régionaux pour les femmes	440 000	440 000	550 000
		Accompagnement à la migration des OP féminines en coopératives	10 000	10 000	10 000
		Facilitation de l'accès des femmes au foncier	35 000	35 000	50 000
2.	**Adoption et opérationnalisation d'un mécanisme national de protection de la famille et des droits de l'enfant**	Mise en œuvre de la stratégie d'assistance aux familles en détresse/démunies y compris en contexte humanitaire	20 000	20 000	20 000
		Elaboration d'un recueil de textes juridiques de protection des droits de la famille et de l'enfant	30 000	30 000	30 000
		Soutien aux veuves	50 000	56 000	56 000
		Renforcement des capacités économiques et protection des familles démunies/vulnérables	375 000	375 000	425 000
		Promotion de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale au sein des familles et des communautés	193 000	193 000	193 000
		Promotion de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale au sein des familles et des communautés	276 000	276 000	276 000
		Fonctionnement de la ligne d'assistance aux enfants	45 000	45 000	45 000
		Accompagnement des familles dans l'enregistrement des naissances	325 000	325 000	325 000
		Mise en œuvre du programme de Parentalité Positive	15 000	15 000	15 000
3.	**Déploiement d'un système national holistique de prévention, de**				
		Mise en œuvre du programme de masculinité positive	11 000	11 000	11 000
		Vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme et de la fille	443 000	343 000	343 000

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
	répression et de prise en charge des VBG	Renforcement de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre	30 000	30 000	30 000
4.	**Institutionnalisation d'un parcours national de leadership féminin et de mentorat**	Redynamisation et accompagnement du Réseau des Femmes Leaders pour la Transformation de l'Afrique, Chapitre du Cameroun	10 000	10 000	10 000
		Renforcement des capacités des femmes en politique	30 000	30 000	30 000

Les activités (hors salaires) les plus consommatrices de ressources, par programme contribuent significativement à la performance de leurs programmes respectifs. Il s'agit :

Au Programme 440 : Autonomisation économique des femmes :

-Participation à l'entretien et à la gestion en tant que de besoin de centres de promotion et de réinsertion sociale 1.090 050 000 FCFA en 2027 ;

-Appui à l'insertion professionnelle des femmes et des filles formées dans les CPFF 370.000.000 FCFA en 2027.

Au Programme 441 : Promotion du statut social de la femme et du genre :

-Intégration du genre dans la planification et la budgétisation 325.000 000 FCFA en 2027 ;

-Vulgarisation et suivi de la mise en œuvre de la PNG 460 500 000 FCFA en 2027.

Au Programme 442 : Développement de la famille et protection des droits de l'enfant :

-Renforcement des capacités économiques et protection des familles démunies/vulnérables 355 500 000 FCFA en 2027 ;

-Mise en œuvre du plan d'action national multisectoriel pour mettre fin au mariage d'enfants 280.000.000 FCFA en 2027 ;

-Elaboration de documents stratégiques sur la promotion de la famille et des droits de l'enfant 280.000.000 FCFA en 2027.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT)

La programmation respecte le cadrage budgétaire à moyen terme en nature de dépenses et en grandes masses pour les années 2027 et 2028. En 2029, on enregistre une sous consommation des RIO investissement de 426 588 000 FCFA.

Tableau 4 : Synthèse de la demande budgétaire (en milliers de FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES		3 010 667	3 010 667	0	3 100 897	3 100 897	0	3 225 027	3 225 027	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		1 315 000	1 315 000	0	1 315 007	1 315 007	0	1 315 007	1 315 007	0
AUTRES BIENS ET SERVICES		4 039 225	4 039 225	0	4 039 925	4 039 925	0	4 039 925	4 039 925	0
C2D COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS		569 000	569 000	0	571 061	571 061	0	571 061	571 061	0
TOTAL DEPENSES COURANTES		8 933 892	8 933 892	0	9 026 890	9 026 890	0	9 151 020	9 151 020	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT		1 000 000	1 000 000	0	2 500 000	2 500 000	0	3 500 000	3 073 412	-426 588
FINEX		0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE		0	0	0	0	00	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT										
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL		1 000 000	1 000 000	0	2 500 000	2 500 000	0	3 500 000	3 500 000	0
TOTAL		**9 933 892**	**9 933 892**	**0**	**11 526 890**	**11 526 890**	**0**	**12 651 020**	**12 224 432**	**-426 588**

Il est néanmoins nécessaire qu'un réaménagement des ressources entre les grandes masses en biens et services et transfert soit fait pour permettre au MINPROFF de bien faire sa programmation.

Une demande additionnelle a été saisie dans l'application PROBMIS. Elle se chiffre à **4 020 000 000 FCFA sur tout le triennat**. Soit 1 315 000 000 FCFA en 2027. Elle est portée par les dépenses courantes et particulièrement les dépenses de biens et services.

2.2. Pertinence et cohérence de la programmation

Les principes de LR/MN nécessitent encore une attention. Quelques erreurs de codification sont observées dans le mémo de programmation. La part des MN dans la programmation budgétaire 2027 représente moins de 1% de l'enveloppe global de 2027. Aussi, la plupart des projets ont été programmés comme des AE supérieur à CP alors qu'ils devraient être programmés en AE=CP.

Le MINPROFF a programmé des nouveaux projets qui sont pour la plupart des opérations d'investissement. Seuls cinq de ces nouveaux projets affichent des non visas. En réalité, il s'agit d'un retard dans l'apposition des Visas dans l'application PROBMIS. Ces nouveaux projets ont été programmés en tenant compte du cadrage budgétaire notifié.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques ont pas été prises en compte dans la programmation budgétaire. Au niveau central par exemple, nous enregistrons une programmation pour l'Entretien des bâtiments à hauteur de 10.000.000 FCFA en 2027.

Dans un contexte où l'accent est mis sur l'entretien des infrastructures publiques, il faudrait un contrôle sur la programmation croissant des entretiens des véhicules.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES

3.1 Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des RT aux CTD est conforme au CBMT des ressources transférées. Des Ressources Transférées en fonctionnement ont été programmées. Toutefois, La codification des transferts est un réel problème posé par les équipes du MINPROFF depuis quelques années. Chaque année, le Cadrage Budgétaire de la grande masse Autres biens et services est largement au-dessus des besoins de l'administration, qui elle voudrait davantage de ressources pour les transferts aux CTD.

3.2 Contribution à la politique d'import substitution

Le MINPROFF n'est pas une administration pilote pour le PIISAH mais il a programmé et marqué des ressources en faveur de l'import substitution. Comme exemple, nous avons : *l'appui à la femme vivant en milieu rural'* 20.000.000 FCFA en 2027.

3.3 Programmation sensible au genre

Les parties dédiées à la politique nationale Genre ont été renseignées. Toutefois, l'analyse situationnelle genre n'est pas encore réalisée. La validation de l'étude faite sur le genre reste attendue.

3.4 Programmation sensible au Climat

Le MINPROFF n'est pas une administration pilote. Toutefois, les dépenses sensibles au climat sont effectivement programmées et marquées 'appui en matériel agropastoral aux femmes rurales a été programmé comme climato sensible.

IV.DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1 Difficultés

- L'instabilité de l'application PROBMIS ;
- La codification des ressources transférées en fonctionnement et aux CTD.

4.2 Recommandations

A l'endroit de l'administration

1. **Performance Associée :**

- Finaliser la saisie des extrants des activités de la matrice du cadre logique des activités ;
- Veiller à la prise en compte dans la programmation de l'ensemble des orientations du PM/CG, notamment l'accompagnement à l'implémentation de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG).

2. **Programmation budgétaire triennale :**

- Respecter le cadrage budgétaire à moyen terme en 2029 ;
- Procéder à une bonne codification des tâches en LR/MN ;
- Travailler avec les équipes de cadrages MINEPAT/MINFI pour affecter la bonne codification des ressources transférées en fonctionnement et aux CTD, qui sont notifiés en Biens et Services ;
- Améliorer la programmation en AE/CP ;
- Mutualiser les actions (vulgarisation PNG et accompagnement BSG) pour faire bouger l'indicateur sur la proportion des structures implémentant la BSG.

3. **Aspects spécifiques de la programmation :**

- Finaliser l'analyse situationnelle genre ;
- Engager la vulgarisation des documents d'outils de modernisation de l'action publique ;
- Veiller à la prise en compte de toutes les vulnérabilités inhérentes aux femmes et filles.

V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le CDMT du MINPROFF est validé avec une note totale de **86/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27 / 30	45 / 50	14 / 20	86 /100

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE (MINJEC)

La délégation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, conduite par **Monsieur TANKENG ALPHONSE, Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération**, a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 02 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I- ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

La progression des cibles programmées est cohérente avec les cibles projetées à l'horizon 2030. Toutefois, au programme 280 qui porte sur 'Education et volontariat', nous avons l'indicateur 'nombre de campagnes de sensibilisation en éducation civique organisées en milieux scolaires, universitaires et extrascolaires par les structures d'encadrement du MINJEC qui est de 10 pour chacune des années du prochain triennat or la cible 2030 est de 60. De même, le nombre d'outils d'ingénierie de formation élaborée qui est de 4 en 2027 et 2028, 5 en 2029 mais en 2030, il est attendu 30.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029.

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION 2025	ESTIMATION 2026	VALEUR CIBLE 2027	2028	2029	CSP 2030
Programme 280 :		**Enveloppes (en millier)**	FCFA			**9 460 000**	**9 460 000**	**11 460 000**	
Education civique et volontariat	Promouvoir les valeurs civiques, morales et éthiques auprès des populations	Proportion de personnes H/F ciblées sensibilisées aux valeurs civiques par les structures d'encadrement du MINJEC	%	52, 53	62, 53	65	67,5	70	90
		Proportion de personnes H/F ciblées formées aux valeurs civiques par les structures d'encadrement du MINJEC	%	75	80	82,5	85	90,5	100
	Assurer la sensibilisation et le renforcement des capacités des personnes H/F ciblées des milieux formel et extrascolaire en éducation civique	Proportion de personnes H/F ciblées en milieux scolaires, universitaires et extrascolaire formées en éducation civique par les structures d'encadrement du MINJEC	%		79,99	84,99	90	95	100
		Nombre de campagnes de sensibilisation en éducation civique, organisées en milieux scolaires, universitaires et extrascolaires par les structures d'encadrement du MINJEC	Nb		12	10	10	10	60
	Promouvoir l'engagement des personnes H/F dans les activités de volontariat	Nombre de personnes H/F ciblées impliquées dans les activités de volontariat	Nb	275001	286996	298991	320341	340000	344341
	Améliorer l'accès à l'offre de l'éducation populaire pour le développement de la nation	Proportion des personnes H/F ayant bénéficié au moins d'une formation en éducation populaire	%	45	47	54	65	70	80
		Nombre d'outils d'ingénierie de formation élaborés (Manuels/Guides, Modules de formation, supports pédagogiques)	Nb		4	4	4	5	30
Programme 281 : Insertion socioéconomique des jeunes		**Enveloppes (en millier)**	**FCFA**			**9 460 000**	**9 460 000**	**11 460 000**	
	Améliorer l'insertion socioéconomique des jeunes H/F encadrés par les structures du MINJEC.	Taux d'insertion socioéconomique des jeunes H/F encadrés par les structures du MINJEC	%	59,42	62,26	65,5	70,1	75,5	80,1
	Informer et référencer les jeunes sur les	Nombre des jeunes H/F référencés vers les opportunités d'insertion économique	Nb		30150	35000	50000	65000	80000

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION 2025	ESTIMATION 2026	VALEUR CIBLE 2027	2028	2029	CSP 2030
	opportunités d'insertion sociale et économique et les guichets de financement des projets	Nombre des jeunes H/F inscrits à la base des données de l'ONJ en quête d'insertion	Nb		10000	10000	15000	20000	30000
	Accroître le nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC	Nombre d'entreprises créées par les jeunes H/F encadrés par les structures et programmes du MINJEC	Nb	1430	1500	1700	1750	1800	2500
		Nombre de jeunes H/F accompagnés dans le processus d'insertion sociale par le MINJEC	Nb	3360	3560	3780	4023	4266	4509
	Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	Nombre d'adhérents inscrits dans les CMPJ	Nb		12400	3100	3200	3300	4000
		Nombres de jeunes admis en stage	Nb		234	300	360	420	500
Programme 282 : Intégration nationale et participation citoyenne		**Enveloppes (en millier)**	FCFA			**4 084 680**	**4 296 000**	**4 296 000**	
	Renforcer la cohésion nationale et l'engagement citoyen des populations dans la vie publique	Proportion des personnes ciblées H/F sensibilisées aux valeurs républicaines	%	35,27	48,22	61,16	74,11	87,12	100
		Proportion des personnes H/F ciblées formées aux valeurs républicaines par le MINJEC	%	72,26	77,81	83,36	88,91	94,46	100
	Favoriser le vivre ensemble au sein des populations.	Nombre de personnes sensibilisées aux valeurs du Vivre Ensemble	Nb	788300	1 146 600	1 504 900	1 863 0	2223000	2463000
		Nombre de camps d'intégration nationale, de carrefours du Vivre ensemble Camerounais (CVEC) et de multiculturalisme organisés	Nb		148	178	208	238	6
	Accroitre l'implication des jeunes dans les initiatives de développement local et national.	Taux de participation des jeunes aux initiatives du MINJEC	%	47,27	57,82	68,36	78,91	89,46	78,91
		Taux d'accompagnement des organisations de jeunesse	%	100	100	100	100	100	100
Programme 283 : Gouvernance e gestion des fonctions support au MINJEC		**Enveloppes (en millier)**	**FCFA**			**5 142 904**	**5 745 905**	**6 258 905**	
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	100	100	100	100	100	100
		Taux d'exécution des ressources financières	%	100	100	100	100	100	100
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de session de dialogue de gestion stratégique tenue	Nb	10	8	4	4	4	8
		Taux d'exécution physico-financière du BIP	%		95,6	97	97,6	97,6	98
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%		41	44	47	50	56
		Proportion des postes de responsabilité occupé par les femmes	%	50	50	50	50	50	50

Quelques activités ne disposent pas d'extrants. Il s'agit de : l'institutionnalisation du volontariat comme levier d'engagement citoyen, de développement des compétences et d'insertion des jeunes au programme 280.

1.2. Alignement stratégique

Toutes les orientations stratégiques du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029 ont été prises en compte.

Les trois initiatives transformatrices validées par le MINJEC ont été prises en compte. Il s'agit de (1) la Mise en œuvre d'un parcours harmonisé d'insertion sociale et économique des jeunes à 10.000.000 FCFA en 2027 ; (2) la Mise en place d'une mission de volontariat pour primo expérience professionnelle des jeunes à 30 000 000 FCFA en 2027 et (3) le Marquage et suivi budgétaire des impacts des interventions en faveur de la jeunesse à 130 000 000 FCFA en 2027.

Tableau 3 : prise en compte des initiatives transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation (en milliers)		
			2027	2028	2029
IT1	Mise en œuvre d'un parcours harmonisé d'insertion sociale et économique des jeunes	Conception du dispositif intégré d'accompagnement des jeunes en difficulté fondé sur une logique de parcours	10 000	10 000	10 000
		Élaboration des référentiels et outils opérationnels d'accompagnement et de suivi des parcours	30 000	30 000	30 000
IT2	Mise en place d'une mission de volontariat pour primo expérience professionnelle des jeunes	Gestion du volontariat	130 000	130 000	126 500
IT3	Marquage et suivi budgétaire des impacts des interventions en faveur de la jeunesse	Elaboration du guide pratique de budgétisation sensible jeune (Approche Jeune)	25 000	0	0

Les activités les plus consommatrices des ressources contribuent à l'atteinte des objectifs des programmes. Les deux activités les plus consommatrices de ressources par programme sont les suivantes :

Programme 280 : Education civique et volontariat

- Appui aux structures d'encadrement en éducation civique 5 884 764 000 FCFA en 2027 ;
- Accompagnement de l'ASCNPD à la formation des appelés et des volontaires du service publique 2.100.000.000 FCFA en 2027.

Programme 281 : Insertion socioéconomique des jeunes

- Accompagnement financier des jeunes porteurs de projets y compris ceux de la diaspora 2.370.000.000 FCFA en 2027 ;
- Coordination des activités de développement des structures d'encadrement des jeunes 4 237 500 000 FCFA en 2027.

Programme 282 : Intégration nationale et participation citoyenne

- Coordination et suivi de la participation des jeunes 2 720 500 000 FCFA en 2027 ;
- Commémoration de la conscience collective 646 700 000 FCFA en 2027.

II- EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE TRIENNALE

2.1 Respect du Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est respecté en nature de dépense et en grande masse en 2027 et 2028.

Tableau 4 : Synthèse de la demande budgétaire (en milliers de FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES		13 327 264	13 327 264	0	13 727 082	13 727 082	0	14 276 165	14 276 165	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		269 000	269 000	0	269 001	269 001	0	269 001	269 001	0
AUTRES BIENS ET SERVICES		6 265 904	6 265 904	0	6 265 904	6 265 904	0	6 265 904	6 265 904	0
C2D COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000
TRANFERTS ET SUBVENTIONS		1 444 000	1 444 000	0	1 449 229	1 449 229	0	1 449 229	1 449 229	0
TOTAL DEPENSES COURANTES		22 306 168	22 306 168	0	22 711 216	22 711 216	0	22 260 299	23 260 299	1 000 000
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT		6 000 000	6 000 000	0	6 200 000	6 200 000	0	8 500 000	8 500 000	0
FINEX		0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE		0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT										
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL		6 000 000	6 000 000	0	6 200 000	6 200 000	0	8 500 000	8 500 000	0
TOTAL		28 306 168	28 306 168	0	28 911 216	28 911 216		30 760 299	31 760 299	1 000 000

En 2029, un dépassement de 1 milliard est observé pour les FINEX courant.

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT est cohérente avec la demande budgétaire de l'administration.

Une demande additionnelle a été saisie dans l'application PROBMIS. Elle s'élève à **7 945 032 000 FCFA en 2027,** 7 467 877 000 en 2028 et 6 959 719 000 en 2029.

Au programme 280, il est programmé 1.500.000.000 FCFA pour **l'ASCNPD**. Au programme 281, nous avons le **transfert aux CTD** pour 2.000.000.000 FCFA et 162 722 000 FCFA au programme 283 en vue de **l'extension des services du logiciel de gestion de la carte jeune biométrique**.

La demande additionnelle pour le programme support est tirée par la **réhabilitation et extension des bâtiments annexes B, C, et D devant arbitré les services centraux du MINJEC** et certaines structures d'encadrement.

2.2 Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés. De manière global, les principes de programmation en AE/CP ont été respectés et la part des Ligne de Reference est de 99,41%.

Les besoins pour la poursuite des projets en FINEX ont été programmés de manière suffisante. Aussi, le MINJEC n'a pas de projets pluriannuels en RIO pour ce triennat.

Le tableau 42 du chapitre 4 fait état de quatre projets FINEX programmés sur le triennat 2027-2029. On peut constater que le projet PARSE et le Youth conneckt disposent d'importants restes à programmer. Soit 2.400.000.000 FCFA pour PARSE et 975.000.000 FCFA pour Youth Conneckt.

Sachant que son espace budgétaire est déjà contraint, le MINJEC a fait l'effort de se concentrer sur les projets en cours. Toutefois, quelques tâches d'investissement ne disposent pas de visa de maturité pour être programmés en 2027. L'on peut citer :

- mobilier de bureau pour l'équipement d'un centre de référence de REAMORCE 90.000.000 FCFA en 2027 ;
- équipement en mobilier de bureau du bloc administratif du CNEPCI 5.000.000 FCFA en 2027 ;
- acquisition des fonctionnalités d'information automatique et d'alerte 50.000.000 FCFA en 2027 ;
- appui aux projets des étudiants entrepreneurs 500.000.000 FCFA en 2027.

La subvention au profit de l'Agence du Service National de Participation au Développement (ASNPD) est d'un milliard en investissement et ceci depuis l'exercice 2025. Elle reçoit également une subvention en fonctionnement mais cette dernière n'affiche pas dans le tableau de synthèse y relatif.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire pour l'Entretien, Maintenance et Sécurisation des équipements et infrastructures (informatique, ascenseur, bâtiments, groupes électrogènes, extincteurs…) à hauteur de 185 617 000 FCFA en 2027.

III- PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES

3.1 Contribution à la politique d'import-substitution / PIISAH

Au Programme 281, nous avons l'activité 3 : Installation des jeunes formés dans les CMPJ avec l'acquisition des kits d'installation à hauteur de 200.000.000 FCFA en 2027 tandis qu'au programme

280, il a été programmé le renforcement du patriotisme économique à hauteur de 14.000.000 FCFA en 2027.

3.2 Programmation sensible au Genre

Les dépenses sensibles au genre ont été programmées et marquées. Le Rapport d'Analyse Situationnelle Genre du MINJEC a été finalisé en 2025 et la programmation prend en compte ses conclusions.

3.3 Programmation sensible au Climat

Au Programme 280, le MINJEC a programmé des ressources pour 'Prévention des catastrophes naturelles et climatique' à hauteur de 542 500 000 FCFA en 2027.

Au Programme 281, nous avons 'l'Appui à la résilience socioéconomique des jeunes vulnérables' à hauteur de 875 000 000 FCFA en 2027.

IV- RECOMMANDATIONS

✓ **S'agissant de la performance associée :**

- Affiner la formulation des extrants des activités notamment celles relevant de la subvention aux EEPs.

✓ **S'agissant de la programmation triennale :**

- Affiner le détail de la demande additionnelle pour bien illustrer le plaidoyer pour la subvention supplémentaire à octroyer à l'Agence du Service Civique ;
- Sensibiliser les responsables du MINJEC sur le terrain en vue d'exiger la prise en charge des projets abandonnés par les CTD dans leurs ressources propres ou dotations multisectorielles.

✓ **S'agissant des aspects spécifiques de la programmation :**

- Améliorer la présentation des parties dédiées aux questions spécifiques de la programmation (Genre, Climat et import substitution).

V- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le CDMT du MINJEC est validé avec une **note totale de 90/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27 / 30	45 / 50	18 / 20	**90 /100**

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES (MINAS)

La délégation **du Ministère des Affaires Sociales**, conduite par **Monsieur DIKOSSO Henry, Conseiller Technique n°1,** a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 01 septembre 2026.**

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. EXAMEN DE LA PERFORMANCE ASSOCIEE

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, ainsi que la cohérence des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes, aux orientations stratégiques du PM/CG et aux initiatives transformatrices.

1.1. Evaluation de la performance projetée

Tableau 1 : projection des cibles et des enveloppes triennales par programme

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
P 430 : PROTECTION DE L'ENFANT	Améliorer le cadre normatif et institutionnel de promotion et de protection de l'enfant (fille et garçon)	"Taux de formalisation des outils à caractère normatif et institutionnel de protection de l'enfant élaborés, mis à jour ou développés"	%	0	30	45	50	70	70
	Réduire les cas d'inadaptation, de violence et d'abus à l'égard de l'enfant recensés par les structures du MINAS (fille et garçon)	Taux de prise en charge des enfants victimes de violence ou d'abus selon les protocoles et standards existants, par sexe et catégorie de vulnérabilité	%	40	60	80	90	100	100
		Taux d'insertion ou réinsertion sociale des enfants en situation d'inadaptation ou à besoin spécifiques, par sexe et catégorie de vulnérabilité	%	15	40	60	90	90	90
	Améliorer l'efficacité des mécanismes de coordination des interventions sectorielles en faveur du développement intégral de l'enfant (fille et garçon)	Taux de mise en œuvre des mesures à caractère stratégique recommandées et initiées par les plateformes de protection de l'enfant	%	30	50	70	80	100	100
P 431 : ACTION SOCIALE AU PROFIT DES GROUPES VULNERABLES	Prévenir et réduire les cas de vulnérabilités sociales catégorielles et conjoncturelles recensés	Taux de prévalence des cas de vulnérabilités sociales catégorielles et conjoncturelles	%	0	32	30	25	20	20
	Accroître l'offre d'assistance sociale aux groupes et communautés en fonction de leurs vulnérabilités spécifiques, en particulier dans les zones les plus défavorisées	Proportions de PSV recensées ayant bénéficié de mesures d'accompagnement social, par sexe et catégorie de vulnérabilité	%	0	60	65	75	80	80
P 432 : AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES	Mettre en place une protection sociale adaptative et sensible aux chocs	"Proportion de PSV recensées bénéficiaires de mesures d'insertion économique ou professionnelle, par sexe et catégorie de vulnérabilité	%	0	40	45	50	65	75
	Assurer l'inclusion économique des PSV	Proportion des PSV éligibles, bénéficiaires de transferts sociaux	%	0	0	40	50	60	70
P433 : GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de Travail Annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes	%	100	100	100	100	100	100
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes	%	100	100	100	100	100	100
		Taux de respect des procédures administratives et financières	%	100	100	100	100	100	100
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme du MINAS	%	90	90	94	95	100	100

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%	55	60	75	80	90	100
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilités	%	55	60	61	61	61	61
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle	%	50	50	50	50	50	50

La programmation des cibles programmées est cohérente avec les cibles projetées à l'horizon 2030. Par ailleurs, on observe que pour certains indicateurs, la cible 2030 est déjà atteinte. Nous avons par exemple au Programme 431, la prévalence des vulnérabilités qui est estimé à 15% en 2029 or la cible 2030 étant de15%.

S'agissant de la matrice du cadre logique, l'on peut dire que tous les extrants ont été renseignés.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations stratégiques du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029 ont été prises en compte.

Tableau 2 : prise en compte des orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029 (en milliers de FCFA)			Observations
1.	Renforcer l'inclusion sociale et les mécanismes de ciblage des populations les plus vulnérables, notamment à travers l'implémentation du Registre Social Unifié (RSU)	Action 1 du programme 431 : mise en place du Registre Social Unifié du Cameroun (RESUC) ;	2027 753 000	2028 758 000	2029 758 000	Il est désormais question d'intensifier les opérations de ciblages
	Mise en place du Fonds de Solidarité Nationale	Action 3 du programme 433 : mise en place du Fonds de Solidarité Nationale (FSN)	103 000	156 000	156 000	La phase de finalisation des documents relatif à la mise en place du FSN arrive à son terme
2.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques	Tache 2 de l'activité 2 de l'action 4 du Programme 433 : Travaux de mise en œuvre du Plan National Climat et de la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN) au MINAS	1 774 500	1 749 500	1 749 500	Les travaux de prise en compte des aspects liés au climat se poursuivent au MINAS

La tendance générale de prise en compte des initiatives transformatrices est positive. Les trois initiatives transformatrices retenues du MINAS sont le RESUC (753 000 000 FCFA en 2027), le Fonds de Solidarité Nationale (FSN : 103 000 000 FCFA en 2027) et le Programme d'appui à l'inclusion sociale des PSV (PAIS-PSV).

Tableau 3 : prise en compte des initiatives transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1	Registre Social Unifié du Cameroun (RESUC)	• Vulgarisation du RESUC ; • Enregistrement des ménages et personnes socialement vulnérables ; • Développement du système d'information et de gestion du RESUC ; • Suivi et gestion du RESUC	753 000	758 000	758 000

2	Fonds de Solidarité Nationale (FSN)	• Développement du cadre institutionnel du Fonds ; • Consolidation des cadres de référence techniques ; • Mise en place de la plateforme de services et du cadre de financement ; • Création d'un réseau communautaire d'appui	103 000	156 000	156 000
3	Programme d'Appui à l'Inclusion Sociale des Personnes Socialement Vulnérables (PAIS-PSV)	• Finalisation et validation des documents techniques du PAIS-PSV • Institutionnalisation du PAIS-PSV	100 000	50 000	

Les deux activités les plus consommatrices de ressources par programme sont les suivantes :

Pour le Programme 430 : Protection de l'enfant, nous avons :

- Suivi et prise en charge des enfants victimes de traites, trafics, travail des enfants, des négligences et autres abus et exploitation avec un coût provisoire de 1 285 640 000 FCFA en 2027 ;
- Assistance éducative aux jeunes enfants en situation de vulnérabilité avec un coût de 175 500 000 FCFA en 2027.

Pour le Programme 431 : Action sociale au profit des personnes vulnérables, il s'agit de :

- Adaptation et optimisation de l'offre de prévention de dépistage précoce des incapacités et de réadaptation fonctionnelle des hommes et des femmes handicapé 8 919 500 000 FCFA en 2027 ;
- soutien au dispositif institutionnel et opérationnel du service social au MINAS 1 795 000 000 FCFA en 2027.

Pour le Programme 432 : Autonomisation économique des PSV, il s'agit de :

- suivi et gestion du RESUC 638 000 000 FCFA en 2027 ;
- soutien au dispositif institutionnel du développement social 498 205 000 FCFA en 2027.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La programmation respecte le cadrage budgétaire à moyen terme en nature de dépenses et en grandes masses.

Tableau 4 : Synthèse de la demande budgétaire (en milliers de FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES		4 891 056	4 891 056	0	5 037 787	5 037 787	0	5 239 299	5 239 299	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		432 000	432 000	0	432 002	432 000	0	432 002	432 002	0
AUTRES BIENS ET SERVICES		4 879 479	4 879 479	0	4 879 479	4 879 479	0	4 879 479	4 879 479	0
C2D COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		700 000	700 000	0	700 000	700 000	0	700 000	700 000	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS		3 183 000	3 183 000	0	3 194 527	3 194 527	0	3 194 527	3 194 527	0
TOTAL DEPENSES COURANTES		**14 085 535**	**14 085 535**	**0**	**14 243 795**	**14 243 795**	**0**	**14 445 307**	**14 445 307**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT		3 900 000	3 900 000	0	6 810 000	6 810 000	0	7 210 000	7 210 000	0
FINEX		5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0	6 000 000	6 000 000	0
PLAN D'URGENCE		0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT										
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL		**8 900 000**	**8 900 000**	**0**	**11 810 000**	**11 810 000**	**0**	**13 210 000**	**13 210 000**	**0**
TOTAL		**22 985 535**	**22 985 535**	**0**	**26 053 795**	**26 053 795**	**0**	**27 655 307**	**27 655 307**	**0**

La répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT est cohérente avec la demande budgétaire de l'administration.

Une demande additionnelle a été saisie dans PROBMIS et se chiffre à 1 146 000 000 FCFA en 2027 contre 1 091 000 000 FCFA en 2028. Cette demande porte prioritairement sur les dépenses courantes et en particulier, les autres biens et services.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP ont été respectés. Le principe LR/MN est partiellement respecté. En effet, les MN représentent 17,3% ; 12,3% en 2028 et 7% de l'enveloppe globale sur le prochain triennat mais quelques erreurs de codification sont enregistrées. Exemples : page 103 activité redynamisation des actions/mesures éducatives en milieu ouvert. P183 : extension du CAT de MFOU comme LR en 2028.

Le BIP RIO du MINAS porte sur les investissements répétitifs et quelques projets de construction ou de réhabilitation. Le rapport sur l'espace budgétaire fait état de trois projets en cours à savoir le RESUC, le projet de rénovation du CNRPH de Yaoundé et protection de l'enfant, pour lequel 200.000.000 FCFA sont programmés sur tout le triennat 2027-2029.

Les opérations nouvellement inscrites dans le BIP RIO portent essentiellement sur les investissements répétitifs, notamment la construction et/ou la réhabilitation, ainsi que l'acquisition des matériels informatiques et mobiliers de bureau des structures au niveau déconcentrés et opérationnel. On peut citer entre autres : construction clôture DDAS Mefou et Akono : 26 742 000 FCFA en 2027, construction d'une case d'astreinte au CESO MENANG : 42.000.000 FCFA en 2027.

De manière générale, nous avons en 2027, Construction/Réhabilitation pour un montant de 1 278 914 000 FCFA et les Acquisitions pour un montant global de 787 630 000 FCFA. Ils apparaissent pour la majorité en non visa mais cela est dû aux difficultés rencontrées par le sectoriel maturation à apposer les visas.

La programmation des arriérés est conforme au plan d'apurement. Il s'agit des arriérés pour les sociétés de presse : 3.000.000 FCFA en 2027.

Les transferts et subventions aux EEPs sont effectifs dans la programmation. Le tableau y relatif a été bien renseigné dans le chapitre 4 du CDMT. Toutefois, la codification en transferts courants n'est pas bonne. En effet, dans le tableau 25, on observe que la ligne 'transfert en capital aux EEPs' apparait 980 000 000 FCFA en 2027 or dans le tableau de synthèse au chapitre 4, tableau 44, la subvention totale en investissement est chiffrée à 1.410. 000. 000 FCFA.

Les charges récurrentes d'entretien ont été programmées notamment au programme 433 : entretien et sécurisation des structures du MINAS (125 456 000 FCFA) et maintenance des bâtiments des services du MINAS.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des ressources transférées aux CTD correspond au cadrage budgétaire à moyen terme des ressources transférées.

Les ressources transférées aux CTD ont été bien codifiées pour l'investissement mais les transferts courants n'apparaissent pas dans le tableau 25. Les transferts aux communes ont été faits pour les trois compétences.

3.2. Programmation sensible au genre

Les sections dédiées au Genre ont été bien renseignées mais l'on constate pour le déplorer que l'analyse situationnelle genre n'a pas été encore été réalisée.

3.3. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées. Nous avons par exemple l'évaluation de la vulnérabilité climatique des PAV : sécurité, accès à l'eau, à la santé et à l'habitat 3.000.000 FCFA en 2027.

IV. RECOMMANDATIONS

Performance Associée :

- Finaliser la saisie de la matrice du cadre logique

Programmation triennale :

- Affiner la codification en LR/MN ;
- Veiller à bien programmer les FCP pour tous les projets FINEX ;
- Accorder une attention particulière à la finalisation du RESUC et du FSN ;

Aspects spécifiques de la programmation :

- Procéder à la bonne codification des ressources transférées aux CTD et les transferts et subventions aux EEPs ;
- Renseigner les sections genre dans le CDMT ;
- Réaliser l'analyse situationnelle genre ;
- Fournir la contribution du MINAS pour le document budgétaire genre : annexe à la loi de Finances.

V. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Le CDMT du MINAS est validé avec une **note totale de 88/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
28/ 30	45 / 50	15 / 20	**88/100**

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (MINTSS)

La délégation du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, conduite par **Monsieur ONANA Max, Directeur des Affaires Générales**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 4 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées sont annualisées mais toutes les valeurs des indicateurs des programmes ne sont pas affichées dans le cadre logique du fait de disfonctionnements du dispositif informatique. Il s'agit notamment des références 2025 et cibles 2029. Pour celles qui sont affichées, la progression montre une évolution, certes timide mais réelle, des indicateurs ce qui montre la volonté du MINTSS de résoudre les problèmes posés dans les programmes opérationnels. Cette progression est extrêmement faible les valeurs sont quasiment les mêmes à l'image du budget qui est resté à proche de 8 milliards entre 2026 et 2029 une baisse est même observée en 2027. La lente progression des cibles laisse penser que les objectifs de 2030 ne seront pas atteints.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 420 PROMOTION DE LA SECURITE SOCIALE POUR TOUS		**Enveloppes (En milliers)**	**FCFA**			**1 174 581**	**1 271 453**	**1 093 636**	
	Finaliser la vulgarisation du socle CIPRES et la transposition des textes nationauxle processus d'arrimage et d'adéquation des textes nationaux audit socle	Proportion des textes actualisés en matière de sécurité sociale	%		15	17	20		25
		Proportion d'acteurs institutionnels ayant bénéficié de la vulgarisation du socle CIPRES	%		70	90	100		100
	Susciter la création de 30 mutuelles communautaires et professionnelles au terme du triennat 2026 2028	Proportion de mutuelles créés au terme du triennat 2026 2030	%		66,6	80	100		134
		Proportion des communes ayant bénéficié des sessions de sensibilisation sur la mutualité.	%		7	8	9		11
	Améliorer la couverture de la Sécurité sociale au Cameroun	Proportion de la population active occupée couverte pour au moins trois (03) risques	%		31	32	35		50
		Taux de couverture des CTD en mutuelles de sécurité sociale au Cameroun	%		2,67	8	10		15
	Rendre plus accessibles les procédures et actes du contentieux de la Prévoyance sociale	Proportion des acteurs par sexe (Groupements patronaux ; travailleurs ; retraités, inspecteurs du travail) sensibilisés	%		50	80	85		100
		Taux de digitalisation du contentieux de Prévoyance Sociale	%		40	50	75		100
PROGRAMME 421 PROMOTION DU TRAVAIL DECENT		**Enveloppes (En milliers)**	**FCFA**			**3 141 256**	**4 101 132**	**2 968 369**	
	Promouvoir les relations professionnelle	Taux de couverture annuelle des entreprises par l'Inspection du Travail)	%		25	30	40		45
		Proportion des conflits de travail désamorcés (préavis de grèves maitrisées)	%		75	80	85		90

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
	Améliorer le dispositif de santé, de sécurité et de bien être en milieu de travail	Proportion des textes en santé et sécurité au travail révisés	%		20	25	35		50
		Taux d'implémentation des principes du dispositif de santé, de sécurité et de bien être en milieu du travail.	%		20	25	35		60
	Promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité	Proportion des travailleurs de sexe masculin dont les entreprises appliquant les principes de travail décent	%		25,5	25,95	26		30
		Proportion des travailleurs de sexe féminin dont les entreprises appliquent les principes de travail décent	%		25,5	25,8	26		30
	Promouvoir l'application des normes Internationales et les stratégies de coopération internationale développement des accords de coopération	Proportion des acteurs institutionnels ayant bénéficié de la vulgarisation des normes internationales ratifiées par le Cameroun	%		50	60	70		90
		Taux de participation du Cameroun aux rencontres internationales statutaires	%		80	80	80		90
PROGRAMME 422 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORTS DANS LE SOUS SECTEUR TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE		**Enveloppes (En milliers)**	**FCFA**			**3 397 500**	**3 210 892**	**4 616 572**	
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%		75	85	70		90
		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%		75	85	95		100
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de session de dialogue de gestion stratégique tenue			4	5	5		6
		Taux de respect des procédures administratives et financières	%		75	85	95		100
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%		35	30	45		50
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernances des organes sous tutelle	%		35	30	45		50
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des taches des programmes	%		80	85	90		100
		Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes	%		85	90	2028		100

Par ailleurs, tous les extrants n'ont pas été renseignés. Nous avons identifié 21 activités dont les extrants ne sont pas renseignés en annexe 1.

1.2. Alignement stratégique

Toutes les orientations stratégiques du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029 **ont été prises en compte**. De même pour les **Initiatives Transformatrices retenues au MINTSS**.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	La protection sociale des travailleurs informels	Redynamisation et suivi des commissions régionales du contentieux de prévoyance sociale	70 millions en 2027
2.	Mutuelles professionnelles et CNPS Digital et l'institutionnalisation des mutuelles professionnelles et corporatives	Programme une (01) Commune une (01) mutuelle	50 millions en 2027

Les deux activités les plus consommatrices de ressources, par programme, contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs. Il s'agit pour le :

P420 : Redynamisation et suivi des commissions régionales du contentieux de prévoyance sociale (70 millions) et Programme une (01) Commune une (01) mutuelle (50 millions). Ces deux activités contribuent à susciter la création de mutuelles communautaires et professionnelles et rendre plus accessibles les procédures et actes du contentieux de la Prévoyance sociale.

P421 : Intensification des visites d'entreprises par l'Inspection du Travail (600 millions) et Suivi du Climat social (337 millions). Ces deux activités contribuent à promouvoir le travail décent dans tous les secteurs d'activité, améliorer le dispositif de santé, de sécurité et de bien être en milieu de travail et promouvoir les relations professionnelles.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est parfaitement respecté, selon les grandes masses et les natures de dépense.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	2 241 000	2 308 259	2 308 259	0	2 377 507	2 377 507	0	2 472 607	2 472 607	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	244 000	244 000	244 000	0	244 000	244 000	0	244 000	244 000	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	4 680 000	4 215 078	4 215 078	0	4 215 078	4 215 078	0	4 215 078	4 215 078	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	246 000	246 000	246 000	0	246 891	246 891	0	246 891	246 891	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**7 411 000**	**7 013 337**	**7 013 337**	0	**7 083 477**	**7 083 477**	0	**7 183 477**	**7 183 477**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	700 000	700 000	700 000	0	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**700 000**	**700 000**	**700 000**	0	**1 500 000**	**1 500 000**	0	**1 500 000**	**1 500 000**	0
TOTAL	**8 111 000**	**7 713 337**	**7 713 337**	**0**	**8 583 477**	**8 583 477**	**0**	**8 678 577**	**8 678 577**	**0**

Une demande additionnelle d'environ deux milliards a été présentée pour chaque année du triennat. Elle servira notamment à prendre en charge les arriérés en fonctionnement, l'élargissement du panier des prestations de l'assurance volontaire…

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Dans l'ensemble, les principes de programmation en AE/CP et LR/MN sont respectés. La grande partie de l'investissement est programmée annuellement en AE=CP et devrait s'achever la même année si on se base sur le cout total affiché. Exception faite du projet d'acquisition de Vingt -cinq (25) Véhicules Pick-up 4x4 pour les Brigades d'inspection du Travail qui s'étend sur le triennat.

Le stock des arriérés en investissement a été apuré en 2025, les arriérés en fonctionnement ont été programmées dans le cadre de la demande budgétaire additionnelle formulée par le MINTSS. Un plan d'apurement de ces arriérés n'a pas été produit.

Le MINTSS n'a pas d'EEP mais bénéficie de crédits en autres transferts courants. Une partie de ces transferts est **utilisée pour assurer la prise en charge des contributions aux**

organisations internationales. Ces crédits sont codifiés en autres transferts et subventions courants au lieu de Transferts courants aux O.I

Tous les nouveaux projets programmés, affichent NON VISA.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation sensible au genre

Toutes les sections genre sont renseignées, des dépenses sensibles au genre ont été marquées mais nous n'avons pas identifié de dépenses pour la conduite de l'analyse situationnelle genre.

3.2. Programmation sensible au climat

Des dépenses sensibles au climat n'ont pas été marquées dans le CDMT.

IV. RECOMMANDATIONS

- Finaliser le renseignement des valeurs des indicateurs (références et cibles) manquantes dans le cadre logique des programmes budgétaires ;
- Finaliser le renseignement des extrants affichés dans le cadre logique en annexe 1 du CDMT ;
- Veiller à la disponibilité du visa de maturité avant la programmation d'un projet en 2027 ;
- Produire une fiche relative à l'état de mise en œuvre de e-inspection ainsi que la programmation prévue sur le triennat 2027-2029 ;
- Finaliser l'analyse situationnelle genre ;
- Poursuivre la vulgarisation des outils de modernisation de l'action publique ;
- Envisager une catégorisation des travailleurs en tenant compte des spécificités en termes de minorités.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINTSS est validé avec une **note totale de 81/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
25/30	*40/50*	*16/20*	***81/100***

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (MINSEP)

La délégation du Ministère des Sports et de l'Education Physique, conduite par **Monsieur Bruno MANKOLLO, Inspecteur des Services N°1**, a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 4 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées sont annualisées mais toutes les valeurs des indicateurs des programmes ne sont pas affichées dans le cadre logique du fait de disfonctionnements du dispositif informatique. Il s'agit notamment des références 2025. La progression des cibles montre une évolution à des pas relativement stables, des indicateurs ce qui montre la volonté du MINSEP de résoudre les problèmes posés dans les programmes opérationnels. Cette progression positive est cohérente avec celle du budget du MINSEP qui évolue sur le triennat notamment en dépenses de capital. Les pas proposés pour la progression des cibles projetées sur le triennat peuvent permettre d'atteindre les objectifs fixés en 2030 si les dépenses sont correctement exécutées.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
PROGRAMME 190 DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE		**Enveloppes (En milliers)**	**FCFA**			**9 500 421**	**9 938 500**	**8 378 500**	
	Optimiser l'accessibilité des populations aux installations de pratique de l'Éducation physique	Proportion de CTDs disposant d'installations et d'infrastructures de pratique de l'EP construites, aménagées, réhabilitées ou rénovées	%		0	19,7	21,5	24	27
	Intensifier la formation des professionnels d'EP non fonctionnaires	Nombre de professionnels d'EP non fonctionnaires selon le sexe, formés par an	nb		0	301	312	323	334
	Encourager la pratique des APS pour tous	Proportion de personnes ayant participé aux activités institutionnelles de promotion et de vulgarisation des APS	%		28	68,1	69	75	75
	Assurer un enseignement équitable, inclusif et de qualité de l'EPS	Proportion d'établissements scolaires ayant couverts entièrement le programme d'enseignement de l'EP au cours de l'année (N-2-N-1)	%		0	58	61	63	65
		Proportion des enseignants d'EPS ayant pris part à une formation initiale et/ou continue	%		0	28	29	30	31
PROGRAMME 191 DÉVELOPPEMENT DU SPORT		**Enveloppes (En milliers)**	**FCFA**			**9 938 500**	**15 450 154**	**9 362 508**	
	Contribuer à améliorer le rayonnement du Cameroun lors des compétitions sportives internationales	Proportion d'athlètes et sélections médaillés aux compétitions internationales	%		15	40	50	60	75
		Nombre de sportif de haut niveau ayant bénéficié des appuis dans le cadre de la préparation permanente	nb		18	70	85	90	100
	Optimiser la rentabilité des services connexes autour des activités sportives	Nombre d'évènements socio-culturels et sportifs abrités dans les infrastructures sportives	nb		0	70	80	90	100
	Améliorer l'encadrement du sport au niveau local	Nombre de compétitions organisées sur le plan national	nb		7	51	52	53	54
		Nombre des fédérations ayant signé des conventions d'objectif avec le MINSEP	nb		0	10	14	17	20
PROGRAMME 192 GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS		**Enveloppes (En milliers)**	**FCFA**			**8 378 500**	**16 079 155**	**13 833 615**	
	Renforcer la représentativité	Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité	%		21	24	26	28	30

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Réalisation (RAP)	Estimation	Valeurs Cibles			
				2025	2026	2027	2028	2029	CSP 2030
SUPPORTS DU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	féminine dans les postes de responsabilité	Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle	nb		6	15	19	17	20
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues	nb		0	2	2	2	2
		Taux de respect des procédure administrative et Financière	%		100	100	100	100	100
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Proportion de personnel disposant d'un bureau de travail	%		87	97	100	100	100
		Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%		51	54	57	59	60
	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre effective des activités du PTA	%		37	100	100	100	100
		Taux d'exécution moyen des ressources financières des programmes	%		40	96	100	100	100

Tous les extrants n'ont pas été renseignés. Nous avons identifié 21 activités dont les extrants ne sont pas renseignés en annexe 1.

1.2. Alignement stratégique

A l'exception de la production d'un état actualisé ressortant le stock initial des arriérés et leur prise en compte dans la programmation selon un plan d'apurement, **toutes les autres orientations ont été mises en œuvre. Il en est de même des Initiatives Transformatrices qui sont effectivement prises en comptes dans la programmation.**

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Sport-santé — Composante de la prévention sanitaire nationale	- Sensibilisation à la pratique des APS de 16.000 personnes (3e âge, enfants de la rue, personnes vivant avec un handicap) - Organisation de la journée nationale de l'Education Physique	
2.	Réforme de la gouvernance et valorisation économique des infrastructures sportives	- Subvention accordée à l'ONIES	
3.	Statut national de l'athlète — couverture sociale et mécanisme de reconversion	- Suivi des sportifs de haut niveau - Suivi des activités des médecins et des personnels paramédicaux mis à la disposition des fédérations sportives nationales »	

Les deux activités les plus consommatrices de ressources, par programme, contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs. Il s'agit pour le :

P190 : Appui aux écoles de formation pour la mise en œuvre du programme (1,1 milliard) et Création et gestion des stades municipaux, centres et parcours sportifs, piscines, aires de jeux et arènes (1,8 milliard). Ces deux activités contribuent à optimiser l'accessibilité des populations aux installations de pratique de l'Éducation physique et intensifier la formation des professionnels d'EP non fonctionnaires.

P191 : Appui aux organisations sportives nationales (2,8 milliards) et Organisation et participation aux compétitions sportives nationales et internationales (5,2 milliards). Ces deux activités contribuent à améliorer l'encadrement du sport au niveau local et Contribuer à améliorer le rayonnement du Cameroun lors des compétitions sportives internationales.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Le cadrage budgétaire est parfaitement respecté, selon les grandes masses et les natures de dépense.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	12 728 000	13 109 392	13 109 392	0	13 502 674	13 502 674	0	14 042 781	14 042 781	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	250 000	250 000	250 000	0	250 001	250 001	0	250 001	250 001	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	9 999 000	9 694 649	9 694 649	0	9 694 649	9 694 649	0	9 694 649	9 694 649	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	2 993 000	2 993 000	2 993 000	0	3 003 838	3 003 838	0	3 003 839	3 003 839	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**25 970 000**	**26 047 041**	**26 047 041**	0	**26 451 162**	**26 451 162**	0	**26 991 270**	**26 991 270**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	7 300 000	6 800 000	6 800 000	0	8 300 000	8 300 000	0	11 300 000	11 300 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**7 300 000**	**6 800 000**	**6 800 000**	**0**	**8 300 000**	**8 300 000**	**0**	**11 300 000**	**11 300 000**	**0**
TOTAL	**33 270 000**	**32 847 041**	**32 847 041**	**0**	**34 751 162**	**34 751 162**	**0**	**38 291 270**	**38 291 270**	**0**

Un besoin budgétaire additionnel d'environ 47 milliards a été exprimé sur le triennat selon la saisie faite dans le dispositif informatique selon la programmation suivante :

- en 2027 **AE**=23 milliards **CP**=25 milliards ;
- en 2028 **AE**= 13 milliards **CP**=15 milliards ;
- en 2029 **AE**= 4 milliards **CP**= 6 milliards.

La demande est notamment formulée pour assurer l'organisation et la participation aux compétitions sportives nationales et internationales.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Dans l'ensemble, les principes **de programmation en ligne de référence et mesure nouvelle, en AE et CP** sont respectés. La grande partie de l'investissement est faite de RT et de Transferts aux EEP et est programmée annuellement en AE=CP les autres projets du BIP sont également programmés de cette manière et devraient s'achever la même année.

Les arriérés n'ont pas été pris en compte dans le programmation et l'état de leur stock ainsi que leur plan d'apurement ne sont pas disponibles.

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publics sont pris en compte dans la programmation :

- Subvention en investissement à l'INJS ;
- subvention en investissement à l'ONIES ;

- Subvention en investissement à l'ANAFOOT.

Les transferts et subventions aux EEP sont correctement codifiés, leur synthèse a automatiquement été générée.

De nouveaux projets d'investissement ont été programmés en 2027. Tous ces projets sont matures.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

La programmation des ressources transférées aux CTD est conforme au Cadrage budgétaire à moyen terme des Ressources transférées et est en constante augmentation. Les ressources transférées aux CTD ont été convenablement codifiées.

3.2. Programmation sensible au genre

Toutes les sections genre sont renseignées, des dépenses sensibles au genre ont été marquées et des crédits ont été prévus pour la conduite de l'analyse situationnelle genre en 2027.

3.3. Programmation sensible au climat

Des dépenses sensibles au climat n'ont pas été marquées dans le CDMT.

IV. RECOMMANDATIONS

- Finaliser le renseignement des valeurs des indicateurs (références et cibles) manquantes dans le cadre logique des programmes budgétaires ;
- Finaliser le renseignement des extrants affichés dans le cadre logique en annexe 1 du CDMT ;
- Mettre en place une organisation permettant de procéder à la structuration complète des arriérés relevant de la CAN à l'effet de les intégrer dans l'opération en cours de recensement de la dette flottante ;
- Accélérer la production de la stratégie de valorisation de la contribution des infrastructures sportives dans le développement du sport.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINSEP est validé avec une **note totale de 90/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*45/50*	*18/20*	***90/100***

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE (MINAC)

La délégation du Ministère des Arts et de la Culture, conduite par **Monsieur OYONO BITOUNOU Martin Valère, Inspecteur N°1**, a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 2 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

De manière générale, les cibles projetées pour le prochain triennat sont annualisées, réalistes et budgétairement couvertes. Toutefois, l'on s'interroge sur l'indicateur « **taux de respect des procédures administratives et financières** » du Programme 172, qui passe de 0% en 2025 à 100% en 2026 d'un seul coup.

Pour la majorité des indicateurs, la progression des cibles programmées est cohérente avec les cibles projetées à l'horizon 2030. Toutefois, deux incohérences méritent d'être relevés :

Au niveau du Programme 171, l'indicateur « Part des femmes dans les organes de gouvernance des structures sous tutelle » est figé à 39 % sur toute la période 2025-2030, sans la moindre progression programmée.

Au niveau du Programme 172, l'indicateur « Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilité » stagne à 37 % de 2026 à 2028, puis bondit à 39 % en 2029. Cette progression n'est pas lissée et l'ambition finale reste faible au regard de l'horizon.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 170 : GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL		Enveloppes : 8 201 685				2 821 158	2 689 000	2 691 527	
	Inventorier et documenter le patrimoine culturel camerounais	Proportion des biens culturels soumis à l'inscription sur la liste nationale du patrimoine culturel	%	14,64	15,57	16,39	17,38	18,37	19,36
		Proportion des éléments culturels soumis à l'inscription sur la liste nationale du patrimoine culturel	%	29,09	30,18	31,23	32,26	33,29	34,32
	Organiser, favoriser et promouvoir auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales une gestion homogène des archives	Nombre de structures ayant bénéficié de l'accompagnement du MINAC en matière d'archivages	Nb	23	32	40	50	60	70
		Nombre de personnes ayant accès aux archives nationales	Nb	300	350	400	450	500	550
	Conserver le patrimoine culturel camerounais	Nombre d'actions de conservation menées	Nb	73	92	111	130	149	170
	Pérenniser le patrimoine culturel	Proportion des biens et éléments culturels valorisés	%	16,56	19,63	22,49	25,14	27,79	30,44
PROGRAMME 171 : SOUTIEN AUX INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES		Enveloppes : 10 861 660				3 099 308	3 528 176	4 234 176	
	Accompagner les initiatives (Projets) de création et de production des Industries Culturelles et Créatives	Proportion de projets /acteurs culturels accompagnés	%	21,9	29,2	36,5	43,8	51,1	58,4

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
	Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle dans le sous-secteur art et culture proportion d'acteurs culturels formés	Proportion d'associations artistiques et culturelles accompagnées à la formalisation (regroupement en compagnies/unions/guildes/fédération)	%	0	33,33	66,66	100	100	100
		Proportion d'acteurs culturels formés	%	0	2,52	5,4	7,56	10,08	12,6
	Améliorer les Infrastructures artistiques et culturelles	Nombre d'infrastructures artistiques et culturelles construites	Nb	7	9	11	13	15	17
		Nombre d'infrastructures artistiques et culturelles réhabilites/équipes	Nb	7	8	9	10	11	12
	Rapprocher les productions artistiques et culturelles des consommateurs	Taux de fréquentation des espaces de diffusion fonctionnels	%	12,5	13,75	15	17,5	18,75	20
PROGRAMME 172 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE		Enveloppes : 14 114 842				4 279 752	4 719 045	5 116 045	
	Assurer l'opérationnalisation du PTA	Taux de mise en œuvre moyen des taches des programmes	%	100	100	100	100	100	100
		Taux d'exécution moyen des ressources des programmes	%	100	100	100	100	100	100
	Améliorer la qualité et l'efficacité des programmes	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenu	Nb	4	4	4	4	4	4
		Taux de respect des procédures administratives et financières	%	0	100	100	100	100	100
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%	100	100	100	100	100	100
		Proportion des personnels disposant d'un poste de travail	%	65	75	85	95	100	100
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes aux postes de responsabilité	%	36,65	37	37	37	39	40
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des structures sous tutelles	%	39	39	39	39	39	39

Par ailleurs, les extrants des activités figurant dans la matrice du cadre logique des activités ont été globalement renseignés.

1.2. Alignement stratégique

Sur les trois ans, les engagements programmés pour la **prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG** cumulent plus de **3,43 milliards de FCFA.** Soit environ 1, 112 milliards de FCFA en 2027, 1, 063 milliards de FCFA en 2028 et 1, 258 milliards en 2029.

Nous notons que la construction des infrastructures artistiques et culturelles absorbe à elle seule la quasi-totalité des ressources dédiées à la prise en compte des Orientations du PM/CG. Elle représente 83,27 % des ressources en 2027, 84,67 % en 2028 et culmine à 87,44 % en 2029.

Tableau 2 : Prise en compte des orientations du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation		
			2027	2028	2029
1.	Mettre en œuvre le plan de développement intégré des filières culturelles et moderniser le cadre réglementaire	Elaboration de la cartographie des ICC du Cameroun (Validation et Vulgarisation	10 000000	10 000 000	10 000000
		Elaboration de la stratégie nationale de développement des ICC (Validation Vulgarisation)	8 000 000	0	0
		Elaboration du projet de texte portant statut des artistes	20 000 000	5 000 000	5 000 000
2.	Améliorer les équipements et infrastructures artistiques et culturelles	Construction des infrastructures artistiques et culturelles	925 950 000	900 000 000	1 099 993 000
3.	Soutenir le développement des industries culturelles et créatives (ICC)	Incubation des projets artistiques et culturels (Entrepreneuriat culturel)	59 000 000	59 000 000	59 000 000
		Soutien aux associations et initiatives de diffusion et de création	45 000 000	45 000 000	45 000 000
		Formations aux métiers des Arts et de la culture	44 000 000	44 000 000	39 000 000

Dans le cadre de la prise en compte des Initiatives Transformatrices, l'analyse révèle une tendance générale à une croissance exponentielle des investissements culturels, massivement portée par l'accélération du volet infrastructurel. L'enveloppe globale fait un bond notable, passant de **1, 343 milliards FCFA** en 2027 à **2, 450 milliards FCFA** en 2029, soit une augmentation de près de **82 %** en trois ans.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation		
			2027	2028	2029
01	Développement des infrastructures artistiques et culturelles	Construction des infrastructures artistiques et culturelles	723 000 000	1 270 000 000	1 890 000 000
02	Développement d'un réseau national d'industries créatives, d'incubateurs culturels et de formation initiatique et continue	Formations aux métiers des Arts et de la culture	35 000 000	35 000 000	30 000 000
		Incubation des projets artistiques et culturels (Entrepreneuriat culturel)	59 000 000	59 000 000	59 000 000
		Elaboration de la stratégie nationale de développement des ICC (validation et vulgarisation)	8 000 000	0	0
		Elaboration de la cartographie des ICC du Cameroun (validation et vulgarisation)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
03	Structuration des pôles artistiques en pôles économiques culturels et transformation des structures rattachées et sous tutelle (Palais des Congrès, Musée National, Archives Nationales, Ensemble National, CREPLA en opérateurs économiques	Structuration et accompagnement du mouvement artistique et culturel	315 000 000	315 000 000	315 000 000
04	Inventaire national du patrimoine culturel et programme de valorisation culturelle	Inventaire des biens du patrimoine culturel	15 000 000	15 000 000	15 000 000
		Inventaire des éléments du patrimoine culturel	15 000 000	15 000 000	15 000 000
		Aménagement/réhabilitation des monuments historiques et sites patrimoniaux et mémoriaux	25 000 000	25 000 000	25 000 000
		Documentation des valeurs et expressions culturelles du Cameroun	20 000 000	20 000 000	20 000 000
		Rapatriement des biens culturels illégalement exportés	14 000 000	14 000 000	14 000 000
		Préparation des dossiers de candidature à l'inscription au Patrimoine mondial	22 000 000	22 000 000	22 000 000
05	Modernisation du cadre réglementaire du sous-secteur art et culture	Élaboration du décret d'application de la loi n 2020/011 régissant les associations culturelles	10 000 000	10 000 000	10 000 000
		Élaboration du projet de cahier de charge pour l'exercice des compétences transférées par le MINAC aux CTD	7 000 000	0	0
		Révision du cadre juridique relatif à l'activité cinématographique	6 000 000	0	0
		Coordination des opérations de modernisation du cadre juridique et réglementaire du sous-secteur art et culture	5 000 000	5 000 000	5 000 000
		Élaboration du décret d'application de la loi n° 2020/011 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins	10 000 000	10 000 000	10 000 000
		Mise à jour du recueil des textes juridiques du MINAC	4 000 000	0	0
		Élaboration du manuelle de procédure	5 000 000	0	0

Les activités les plus consommatrices des ressources contribuent globalement à la performance de leurs programmes respectifs.

PROGRAMME 170 : GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

- Promotion de la diversité culturelle : **1 milliard 309 millions en 2027**. Lien direct avec l'objectif de valorisation et cohésion sociale.
- Education artistique et culturelle : **1 milliard 035 millions en 2027**. Contribue à la transmission du patrimoine.

PROGRAMME 171 : GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

- Elaboration des stratégies : 1 milliard 204 millions en 2027.
- Construction des infrastructures artistiques et culturelles : 1 milliard 015 millions en 2027.

PROGRAMME 172 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE

- Définition et mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'art et de la culture : 2 milliards 133 millions en 2027.
- Acquisition du matériel roulant, informatique, mobilier de bureau et autres équipements : 588 millions en 2027.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La programmation respecte le cadrage budgétaire à moyen terme en nature de dépenses et en grande de masse.

Globalement, la répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT est cohérente avec la demande budgétaire du MINAC.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	2 487 000	2 561 336	2 561 336	*0*	2 638 176	2 638 176	*0*	2 743 703	2 743 703	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	263 000	263 000	263 000	*0*	263 001	263 001	*0*	263 001	263 001	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 914 000	3 495 882	3 495 882	*0*	3 495 882	3 495 882	*0*	3 495 882	3 495 882	*0*
C2D COURANT	36 000	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	2 530 000	2 530 000	2 530 000	*0*	2 539 162	2 539 162	*0*	2 539 162	2 539 162	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**9 230 000**	**8 850 218**	**8 850 218**	***0***	**8 936 221**	**8 936 221**	***0***	**9 041 748**	**9 041 748**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	850 000	1 100 000	1 100 000	*0*	2 000 000	2 000 000	*0*	3 000 000	3 000 000	*0*
FINEX	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
PLAN D'URGENCE	0	0		*0*	0		*0*	0		*0*
C2D INVESTISSEMENT	338 393	250 000	250 000	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**1 188 393**	**1 350 000**	**1 350 000**	***0***	**2 000 000**	**2 000 000**	***0***	**3 000 000**	**3 000 000**	***0***
TOTAL	**10 418 393**	**10 200 218**	**10 200 218**	**0**	**10 936 221**	**10 936 221**	**0**	**12 041 748**	**12 041 748**	**0**

Une demande additionnelle de 700 millions FCFA a été formulée et saisie dans PROBMIS. Cette demande est essentiellement portée par l'activité de réhabilitation de l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC) évaluée à **500 millions de FCFA**.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Globalement, les principes de programmation en AE/CP et LR/MN ont été respectés. Pour l'année 2027 par exemple, le ratio LR/MN de la programmation du MINAC s'établit à 98 % de Ligne de Référence (LR) pour 2 % de Mesures Nouvelles (MN).

Les besoins en CP des projets pluriannuels en cours sont intégralement couverts pour l'année 2027 (année de clôture desdits projets). Il s'agit de :

- Construction de la maison de la culture de yagoua ;
- Construction de la maison de la culture du mayo louti ;
- Construction de la maison de la culture de ndonga mantung ;
- Construction de la maison de la culture du haut nyong.

Les transferts et subventions aux Etablissements publics et structures rattachées sont pris en compte dans la programmation comme suit :

- Palais des Congrès, 700 millions ;
- Centre Régional de Promotion du Livre au Sud du Sahara (CREPLA), 100 millions ;
- Archive Nationale 200 millions ;
- Ensemble National, 300 millions ;
- Musée National, 300 millions.

Le MINAC n'a pas programmé de nouveaux projets en 2027. Toutefois, un montant de **40 millions de FCFA** a été programmé en 2027 pour **l'entretien des bâtiments administratifs et monuments** (bâtiment central, Dracs Sud-ouest, Nord-ouest, Sud, esplanade du musée national, maisons de la culture.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

L'activité de Sensibilisation à la consommation des produits et services culturelles (made in Cameroun), favorable à l'import substitution est programmée à hauteur de **115 millions de FCFA** et marquées dans PROBMIS.

Les filières ciblées, arts et culture camerounais (livres, cinéma, artisanat), sont conformes à l'axe 3 du PIISAH.

3.2. Programmation sensible au genre

Le MINAC a programmé « l'actualisation de son étude sur l'analyse situationnelle Genre à hauteur de 25 millions en 2027.

Les dépenses sensibles au genre sont effectivement programmées et marquées dans PROBMIS pour les trois programmes conformément aux orientations de la PNG.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont effectivement programmées et globalement marquées. Le budget global de 75 millions de FCFA de l'activité « Aménagement/réhabilitation des monuments historiques et sites patrimoniaux et mémoriaux » est réparti de manière identique sur

trois ans (15 millions par an). Chaque tâche bénéficie d'une enveloppe annuelle fixe de 5 millions en AE et CP, traduisant une reconduction automatique sans modulation de la performance ou du rythme d'exécution.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

L'élaboration de ce document s'est déroulée dans un contexte marqué par de nombreux défis, notamment :

- L'Absence de système informatisé pour la collecte et la centralisation des données ;
- Difficultés liées à l'application PROBMIS, qui se manifeste par les marquages et certains tableaux (tableaux des structures rattachées) n'apparaissant pas dans la synthèse du document.

4.2. Recommandations

Sur la performance associée

- Veiller à la cohérence des cibles des indicateurs projetées dans le CDMT, notamment au niveau des programmes 171 et 172 et travailler avec l'INS pour améliorer la qualité du renseignement de ces indicateurs ;
- Veiller au renseignement complet des extrants des activités figurant dans la matrice du cadre logique dans la perspective de l'élaboration des PPA par programme ;
- Décliner certains indicateurs par sexe notamment, au niveau du programme 171 et 172 pour mieux prendre en compte les questions d'inclusion sociale dans le domaine de la culture.

Sur la programmation budgétaire

- Veiller à l'inscription dans la programmation budgétaire en 2027, des préalables notamment, les questions de cartographie, de systèmes d'information, de professionnalisation des acteurs et organisations qui sont des préalables pour pouvoir donner corps à l'orientation de la SND30 relative au développement de l'industrie artistique et culturelle ;
- Veiller au respect du principe de programmation en AE/CP des projets d'investissement pour assurer un meilleur suivi.

Sur les autres aspects spécifiques à la programmation

- Travailler avec les artistes pour accompagner à la lutte contre les féminicides ;
- Veiller à une relecture en vue de leur amélioration, les marquages genre, climat et import substitution.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINAC est validé avec une note totale de 91/100.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*46/50*	*18/20*	***91/100***

SECTEUR ÉDUCATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE (MINEDUB)

La délégation du **Ministère de l'Education de Base,** conduite par **Monsieur DOKO EDJIANE Alain, Directeur des Ressources Financières et Matérielles (DRFM),** a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 10 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles des indicateurs de tous les programmes sont annualisées et semblent réalistes sur l'ensemble du triennat. Toutefois, au terme d' un exercice de rapprochement des cadres logiques des programmes des exercices 2026 et 2027 de la section 15 , on observe une fusion en 2027 des deux précédents objectifs de l'exercice 2026 du nouveau Programme 183 Qualité de l'enseignement et des apprentissages au sous-secteur éducation de base (Renforcer l'efficacité des interventions éducatives pour conduire tous les élèves et apprenants à la maîtrise des connaissances et compétences exigibles au terme de la scolarité primaire) et une reformulation d'un indicateur dudit programme : Taux de satisfaction des enseignants concernant le suivi pédagogique (ancienne formulation) ; Moyenne des compétences pédagogiques des enseignants d'une année à une autre (nouvelle formulation).

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 180 Education Préscolaire	Accroitre la Préscolarisation sur toute l'étendue du territoire national.	**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			31 915 303	28 093 607	28 642 804	29 628 003	
		Taux Brut de préscolarisation.	%	43,3	44,3	45,9	50,6	52,2	100
PROGRAMME 181 Enseignement Primaire	Garantir la possibilité à tous les enfants en âge scolaire de bénéficier d'un cycle d'enseignement primaire équitable et de qualité.	**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			197 883 643	209 778 611	218 341 864	223 788 535	
		Taux net d'admission au primaire	%	92,3	95,2	96,8	98,4	100	100
		Taux d'achèvement du cycle primaire	%	81,1	86,9	90,4	92,8	100	100
PROGRAMME 182 Alphabétisation et éducation de base non-formelle		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			5 254 859	5 141 223	5 192 381	5 386 421	
	Offrir des possibilités de seconde chance aux déscolarisés, non scolarisés et adultes non lettrés.	Taux de progression des effectifs des apprenants dans les centres (CAF ; CEBNF et CPLN)	%	3,3	3,4	4	4,5	5	5
PROGRAMME 183 Qualité de l'enseignement et des apprentissages au sous-secteur éducation de base	Renforcer l'efficacité des interventions éducatives pour conduire tous les élèves et apprenants à la maîtrise des connaissances et compétences exigibles au terme de la scolarité primaire	**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			48 617 479	54 087 541	55 386 196	58 258 761	
		Pourcentage des élèves en fin de cycle primaire ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 en français (pour les élèves scolarisés dans le sous-système francophone) et english language (pour les élèves scolarisés dans le sous-système anglophone).	%	63	67	70	72	75	100
		Pourcentage des élèves en fin de cycle primaire ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 en mathématiques.	%	55	57	60	62	65	100
		Moyenne des compétences pédagogiques des enseignants d'une année à une autre	nb		12,5	13,5	14	15	15
PROGRAMME 184 Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur éducation de base	Améliorer le pilotage du Sous-Secteur Education de Base et renforcer sa gestion	**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			50 679 716	40 012 633	40 319 506	48 623 739	
		Taux de satisfaction des enseignants concernant les ressources pédagogiques et les infrastructures scolaires.	%	80	90	95	97	100	100

L'évolution des indicateurs est assez cohérente avec les ressources et la quasi-totalité des activités de la matrice du cadre logique de programme affichent des extrants.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations stratégiques du PM/CG sont prises en compte de façon exhaustive dans la programmation.

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1	Etendre l'universalisation de l'éducation et intensifier l'offre d'infrastructures scolaires au niveau local	L'activité relative à l'intensification de l'offre infrastructurelle existe dans trois Programmes (180, 181 et 182) notamment l'activité Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune	Un montant de 60,838 milliards a été programmé sur le triennat pour améliorer la capacité d'accueil des enseignants et apprenants dans les Programmes opérationnels 180, 181 et 182.
2	Poursuivre la mise en œuvre du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des Régions affectées par les crises sécuritaires, en particulier celles du Nord-ouest, Sud-ouest et de l'Extrême-nord	Les activités de renforcement de la capacité d'accueil des infrastructures des zones du Nord-ouest, Sud-ouest et de l'Extrême-nord se sont intensifiées depuis 2021 à travers l'activité Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune en collaboration avec les CTD	Pour atteindre les objectifs de reconstruction, un montant de 30,720 milliards FCFA a été programmé au cours du triennat 2027-2029
3	Mettre en œuvre, en liaison avec le Ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques	La tâche : Subvention du projet PIEFARES	En relation avec le MINESEC et le MINADER, le MINEDUB prévoit au cours du triennat 2027-2029, un montant de 300 millions de FCFA pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique.

La prise en compte des initiatives transformatrices est assez significative, car deux initiatives sur trois sont identifiées dans la programmation du MINEDUB.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation		
			2027	2028	2029
1	Amélioration continue de la qualité des apprentissages à travers l'actualisation des curricula et le renforcement du développement professionnel des enseignants	**Programme 183** Qualité de l'enseignement et des apprentissages au sous-secteur éducation de base adresse cette initiative dans sa globalité	54 087 541	55 386 196	58 258 761
2	Mise en place d'un système intégré de suivi des parcours scolaires fondé sur un matricule unique de l'apprenant	Cette initiative semble ne pas être prise en compte			
3	Généralisation progressive d'une année préscolaire obligatoire au sein des écoles primaires existantes	Il est prévu dans le **Programme 180** Education préscolaire, un appui à la mise en place de la prise en compte de l'année obligatoire au préscolaire	35 000	20 000	30 000

Ces initiatives sont complémentaires aux orientations du PM/CG ainsi qu'aux activités qui absorbent le plus de ressources au MINEDUB.

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINEDUB contribuent directement et de façon significative à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Programme 180 : Education préscolaire

- Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune (8,01 milliards) sur le triennat ;
- Subvention au fonctionnement des écoles maternelles privées (2,10 milliards) sur le triennat.

Programme 181 : Enseignement primaire

- Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune (51,208 milliards) sur le triennat ;
- Transfert des ressources de fonctionnement aux écoles primaires publiques (43,592 milliards) sur le triennat.

Programme 182 : Alphabétisation et éducation de base non-formelle

- Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune (1,530 milliards) sur le triennat ;
- Mise en œuvre des stratégies de déploiement de l'Education de base non formelle (476 millions) de 2027 à 2029.

Programme 183 : Qualité de l'enseignement et des apprentissages au sous-secteur éducation de base

- Développement et renforcement de la supervision pédagogique communautaire à l'éducation de base (2,244 millions) de 2027 à 2029 ;
- Elaboration des modules de formation continue des personnels enseignants et d'encadrement (par Packs (2,974 milliards) sur le triennat.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINEDUB est parfaitement cadré à hauteur de :

- 338, 113 milliards de FCFA en 2027
- 348, 882 milliards de FCFA en 2028
- 366, 685 milliards de FCFA en 2029.

Une dotation croissante sur le triennat, portée en moyenne à 70% par les dépenses en capital avec une tendance croissante sur le triennat (68% en 2027, 69% en 2028 et 70% en 29). Sur 148 milliards de FCFA d'investissement en 2027, les FINEX absorbent 25 milliards et les RIO 123 milliards ; une tendance étalée sur le triennat. Le fonctionnement est principalement concentré sur les autres transferts et subventions courants et les FINEX Courants, sur le triennat.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	228 643 000	235 502 620	235 502 620	0	242 567 699	242 567 699	0	252 270 407	252 270 407	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	5 876 000	9 331 000	5 876 000	-3 455 000	9 331 047	5 876 000	-3 455 048	9 331 047	5 876 000	-3 455048
AUTRES BIENS ET SERVICES	35 507 000	20 026 457	31 046 457	11 020 000	20 026 457	31 108 053	11 081 596	20 026 457	31 108 052	11 081 595
C2D COURANT	2 394 000	4 657 538	4 657 538	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**21 000 000**	**21 000 000**	**21 000 000**	0	**21 000 000**	**21 000 000**	0	**21 000 000**	**21 000 000**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**9 431 000**	**16 996 000**	**9 431 000**	-7 565 000	**17 057 548**	**9 431 000**	-7 626 548	**17 057 548**	**9 431 000**	-7 626548
TOTAL DEPENSES COURANTES	**302 851 000**	**307 513 615**	**307 513 615**	**0**	**309 982 751**	**309 982 751**	**0**	**319 685 459**	**319 685 459**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	30 700 000	30 300 000	30 300 000	0	38 500 000	38 500 000	0	46 500 000	46 500 000	0
FINEX	0	300 000	300 000	0	400 000	400 000	0	500 000	500 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**30 700 000**	**30 600 000**	**30 600 000**	**0**	**38 900 000**	**38 900 000**	**0**	**47 000 000**	**47 000 000**	**0**
TOTAL	**333 551 000**	**338 113 615**	**338 113 615**	**0**	**348 882 751**	**348 882 751**	**0**	**366 685 459**	**366 685 459**	**0**

Les plafonds des ressources par grandes masses du CBMT ne sont pas cohérents avec la demande budgétaire du MINEDUB. Les réaménagements ci-après sont proposés par l'administration :

❖ Autres dépenses de personnels (en milliers de FCFA)

- 2027 : **5 876 000** au lieu de 9 331 000.
- 2028 : **5 876 000** au lieu de 9 331 047.
- 2029 : **5 876 000** au lieu de 9 331 047.

❖ Autres Biens et services (en milliers de FCFA)

- 2027 : **31 046 457** au lieu de 20 026 457.
- 2028 : **31 108 053** au lieu de 20 026 457.
- 2029 **31 108 052** au lieu 20 026 457.

❖ Autres Transferts et Subventions Courants (en milliers de FCFA)

- 2027 : **9 431 000** au lieu de 16 996 000.
- 2028 : **9 431 000** au lieu de 17 057 548.
- 2029 : **9 431 000** au lieu de 17 057 548.

Le MINEDUB a exprimé une demande additionnelle de : 11 633 136 en 2027, 10 679 878 en 2028 et 10 679 878 en 2029 soit environ 32, 9 milliards de FCFA pour l'ensemble du triennat. Ladite demande additionnelle est principalement orientée en 2027 vers les autres biens et services 7,7 milliards en 2027, autres dépenses de personnel 848, 2 millions et BIP RIO 3 milliards.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et en ligne de référence et mesure nouvelle sont globalement respectés.

Les projets pluriannuels en cours sont pris en compte dans la programmation (construction des écoles complètes, Construction de la délégation régionale de l'éducation de base de l'EST) ainsi que le FINEX (Programme Education de Base avec l'UNICEF).

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation. Evalué à 2,536 milliards environ, ils sont programmés en fonction du plan d'apurement. La part de 2027 représente 17% du montant programmé au cours du triennat.

Un nouveau projet est programmé sans visa de maturité. Il s'agit principalement de la construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua.

Le nouveau projet est programmé de façon consistante. Son coût total est de 2 milliards avec une programmation cumulée de 1,020 milliard sur le triennat, soit 340 millions sur chaque exercice.

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques ne sont pas pris en compte dans la programmation au motif que le MINEDUB n'assure pas la tutelle des EEP. Toutefois des transferts et subventions aux écoles maternelles et primaires privées sont programmés à hauteur de 2,1 milliards sur le triennat pour les EM privées soit 700 000 en 2027, et 7,5 milliards sur le triennat pour les EP privées soit 2,5 milliards en 2027.

Les charges récurrentes d'entretien sont prises en compte notamment :

- la réhabilitation des édifices administratifs sont programmées à hauteur de 205 millions en 2027:
- la maintenance des ascenseurs à hauteur de 90 millions de FCFA sur le triennat
- l'entretien et réparation des véhicules à hauteur de 130 millions de FCFA
- l'entretien courant des bâtiments dans les services centraux pour un montant de 240 millions de 2027 à 2029
- Le suivi des activités des biens meubles et immeubles d'un montant de 688 millions de FCFA au cours du triennat.

De manière générale, les échanges avec les équipes du MINEDUB ont porté sur :

- la nécessité de l'achèvement de la construction des écoles témoins qui a débuté en 2020 ;
- l'effectivité du visa de maturité avant la programmation d'un nouveau projet ;
- l'évaluation de l'impact sur la grande masse salaire après l'achèvement des projets FINEX intervenant dans la prise en charge des enseignants.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

Le MINEDUB compte transférer pour le triennat 2027-2029 un montant de 13 017 749 000 FCFA en fonctionnement et 60 090 000 000 FCFA en investissement couvrant l'ensemble des compétences transférées (Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements périscolaires de la commune ; Participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires).

3.2. Programmation sensible au genre

Après avoir conduit l'analyse situationnelle, les dépenses sensibles au genre sont programmées et marquées à hauteur de 3, 651 milliards en 2027.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées à 300 millions au cours du triennat soit 100 millions par an notamment la tâche **:** Subvention du projet PIEFARES.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Au rang des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la préparation du budget, le MINEPAT relève :

- la défaillance de certains prestataires chargés de la construction des écoles témoins ;
- la difficulté à produire un état exhaustif stable des arriérés due à la transmission tardive des dossiers y afférents par les mairies ;
- la difficulté de concilier les modalités d'exécution de la politique de réforme en matière de ressources transférées aux CTD en investissement avec la mise en œuvre de la carte scolaire.
- la validation tardive des mémoires de dépenses des Projets/Programmes de Développement et ceux des Etablissements Publics.

4.2. Recommandations

i. Recommandations à l'endroit du MINEDUB

1. Renseigner de façon exhaustive le cadre logique notamment la rubrique réservée aux sources de vérification ;
2. Procéder à la relecture du RAP et y intégrer tous les résultats obtenus notamment le manuel de procédure administrative élaborer avec le concours du MINFOPRA et veiller à sa traduction en anglais.
3. Achever le renseignement des extrants des activités de la matrice du cadre logique de programme du CDMT, dans la perspective de l'élaboration du PPA par programme ;
4. Travailler avec le MINESEC pour la bonne articulation de la politique actuellement engagée en matière d'école inclusive afin d'assurer une bonne transition des élèves du primaire vers le secondaire ;
5. Renforcer les allocations budgétaires pour la conduite des activités statistiques compte tenu de la position stratégique du MINEDUB dans la mise en œuvre de la SND30 ;
6. Veiller à inscrire les écoles complètes en cours de réalisation depuis 2020 dans une perspective d'achèvement et en assurer le suivi étroit ;
7. Conduire des travaux pour évaluer l'impact sur le budget de l'Etat notamment la grande masse salaire dès l'achèvement des projets FINEX intervenant dans la prise en charge des enseignants qui se chiffreraient à plus de 3000 dans la perspective d'une séance de travail avec les équipes du MINFI et du MINEPAT ;
8. Veiller à la disponibilité du visa de maturité pour le nouveau projet inscrit en 2027 ;

9. Renforcer la concertation entre le MINEDUB, le MINFI et le MINEPAT sur les modalités d'exécution de la politique de réforme en matière de ressources transférées aux CTD en investissement afin de préserver la mise en œuvre de la carte scolaire ;
10. Produire un état exhaustif des arriérés de toute nature du MINEDUB y compris ceux des mairies afin de leur donner une bonne lisibilité ;
11. Accorder les subventions aux établissements d'enseignement privés selon les modalités prévues par la loi n°2004/022 du 22 juillet 2004 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun et le décret n°2008/3043/PM/du 15 décembre 2008 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun et mettre les copies à la disposition du MINEPAT ;
12. Présenter dans le CDMT la contribution du MINEDUB à la BSG ;
13. Poursuivre la bonne collaboration entre le MINEDUB et le MINAS pour une meilleure prise en compte des questions d'inclusion sociale ;
14. Parfaire le marquage climat dans le CDMT.

ii. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

1- Veiller à l'analyse par le comité de cadrage de la proposition de réaménagement de la ventilation des ressources faite par le MINEDUB dans les grandes masses B&S, ADP et transferts et subventions.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINEDUB est validé avec une **note totale de 95 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
29/30	*47/50*	*19/20*	***95/100***

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES (MINESEC)

La délégation du **Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC),** conduite par **Monsieur BELLO, Chef de la Division des Projets, de la Coopération et de la Planification (DPPC),** a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 09 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées son annualisées et réalistes au regard des réalisations 2025 et des enveloppes triennales 2027-2029.

La progression des cibles est également cohérente avec les objectifs fixés à l'horizon 2030, à l'exception de celle portant sur le taux de transition des élèves du Primaire au Secondaire (fille et garçon), qui est à 71,9% en 2029, alors que la cible 2030 est de 100%. Au regard des ressources allouées, la cible finale de cet indicateur ne sera vraisemblablement pas atteinte.

Par ailleurs, une cible ne sera vraisemblablement pas atteinte à l'horizon 2030. Il s'agit de celle sur l'indicateur du taux de mise en œuvre de la PNE, qui en 2029 est de 73%, alors que l'objectif 2030 est de 100%.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	Statut	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
270 - Renforcement de l'accès équitable et inclusif aux enseignements secondaires	Accroître l'accès équitable et inclusif aux enseignements secondaires	Taux de transition du primaire au secondaire (donc celui des filles et des garçons)	Stable	%	**Enveloppe (FCFA)**	24 556 459	29 394 166	145 333 100	145 269 100	145 269 554	155 269 412	
					Cible	60,9	63,4	64,5	67,7	70,5	71,8	100
		Taux d'accroissement des salles de classes équipées	Nouveau	%	Cible			2	2	2	2	2
271 - Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire dans le sous-secteur des enseignements secondaires	Améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages aux enseignements secondaires	Taux d'achèvement du premier cycle	Remonté	%	**Enveloppe (FCFA)**	264 833 969	221 140 687	252 751 000	252 946 000	252 946 000	252 967 000	
					Cible	44,4		48	49,2	51,5	54,5	55
		Coefficient d'efficacité interne	Nouveau	%	Cible			0,72	0,74	0,77	0,8	0,8
272 - Intensification de la professionnalisation et optimisation de la formation dans le sous-secteur des enseignements secondaires	Améliorer la formation professionnelle des élèves dans les filières/spécialités en rapport avec les secteurs moteurs de la SND30	Pourcentage des élèves par sexe, dans les filières/spécialités de l'enseignement secondaire en rapport avec les secteurs moteurs de la SND30	Stable	%	**Enveloppe (FCFA)**	484 588 181	281 350 044	141 750 000	137 732 500	138 454 049	140 125 049	
					Cible	17,35	24,5	20,34	21,7	25,79	29,8	30
		Proportion des filières/spécialités en rapport avec les secteurs moteurs de la SND30 opérationnelles	Nouveau	%	Cible			75,75	83,33	90,9		100
			Nouveau	%	**Enveloppe (FCFA)**	11 922 845	12 401 956	55 398 400	72 659 537	94 426 346	101 316 346	

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	Statut	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
273 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des enseignements secondaires	Assurer l'opérationnalisation effective du Plan de Travail annuel (PTA)	Taux de mise en œuvre moyen des tâches des programmes			Cible			99,36	100	100	100	100

Sur les 150 activités du MINESEC, 130 disposent d'extrants, soit un taux de complétude de 87%.

1.2. Alignement stratégique

En général les orientations stratégiques du PM/CG sont effectivement prises en compte. Toutefois, les montants programmés n'ont pas été renseignés dans le fichier y afférent.

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
1.	**Étendre l'universalisation de l'éducation et intensifier l'offre d'infrastructures scolaires au niveau local ;**	• Construction de blocs pédagogiques (en R+1, R+2 et blocs de 2 ou 3 salles de classe avec bureaux). • Réhabilitation et entretien des infrastructures scolaires dégradées. • Équipement des salles de classe (tables-bancs, mobiliers de bureau, etc.). • Construction des clôtures. • Gestion des établissements d'enseignement secondaire public et privé.	**Programme 270** : *Renforcement de l'accès équitable et inclusif aux enseignements secondaires*.	Activités menées en synergie avec les Conseils Régionaux dans le cadre du transfert de compétences (décret n°2023/223) ; Intégration de la dimension genre (toilettes séparées, mobilier adapté).
2.	**Promouvoir les métiers cohérents avec les filières prioritaires de la SND30 ;**	• Construction des Lycées Techniques et Professionnels (notamment Agricoles). • Équipement des ateliers de pratique professionnelle, de laboratoires et salles spécialisées. • Définition et révision des curricula de formation professionnalisante en adéquation avec les filières prioritaires (énergie, BTP, agro-industrie, numérique). • Promotion de l'entrepreneuriat scolaire via l'installation d'incubateurs de micro-entreprises et le soutien aux stages.	**Programme 272** : *Intensification de la professionnalisation et optimisation de la formation dans le sous-secteur des enseignements secondaires*.	Soutient directement la politique d'import-substitution et vise à porter à 30% d'ici 2030 la proportion d'élèves orientés vers les filières liées aux secteurs moteurs de la SND30.
3.	**Poursuivre la mise en œuvre du Plan présidentiel de reconstruction et de développement des régions affectées par les crises sécuritaires, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ;**	• Réhabilitation et reconstruction prioritaire des infrastructures scolaires endommagées dans les zones affectées. • Dotation prioritaire en équipements et matériels didactiques pour favoriser le retour des élèves. • Renforcement de la lutte contre la déperdition scolaire et accompagnement socio-éducatif des élèves vulnérables et déplacés.	**Programme 270** (Infrastructures et Équipements) & **Programme 271** (Lutte contre les déperditions scolaires et amélioration du cadre de vie).	Contribue à la résilience du système éducatif, au rétablissement de l'équité territoriale et à la réduction des disparités régionales dans l'accès à l'éducation.

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observation
4.	**Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques.**	• Intégration de modules d'éducation environnementale et de développement durable dans les curricula. • mise en œuvre du *GLOBE Program Cameroon*. Vergers scolaires ; • Promotion et installation de vergers scolaires (îlots de fraîcheur et sensibilisation). • Installation de plaques solaires et promotion des énergies propres dans les établissements scolaires.	**Programme 271** : *Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire*	Fait l'objet d'un suivi spécifique au titre des dépenses sensibles au climat.

La prise en compte des initiatives transformatrices est assez significative dans la programmation, même s'il est remarqué que la plupart de ces initiatives sont mises en œuvre par des tâches habituelles du MINESEC. Ce qui amène à s'interroger sur l'impact réel de ces dépenses usuelles sur la réalisation des initiatives transformatrices sur le triennat 2027-2029.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
1	**Etablissements d'enseignement secondaire technique, professionnel et normal : Pôles de production des compétences techniques et d'incubation entrepreneuriale dans les métiers des sous-secteurs moteurs de croissance et d'industrialisation.**	Construction et équipement des Lycées Professionnels	17 030 000 000	17 752 000 000	12 862 000 000	Cette activité met en place les infrastructures et équipements indispensables à la création des pôles de production.
		Mise en place de nouvelles filières professionnelles	374 500 000	374 500 000	374 500 000	Alignement à la SND30 : Permet l'adaptation de l'offre d'enseignement aux besoins réels et émergents du marché du travail et de l'industrialisation.
		Mise en place des incubateurs de micro-entreprises dans les établissements secondaires techniques	310 000 000	310 000 000	310 000 000	Transforme les lycées et collèges de simples lieux de formation en véritables viviers de création d'entreprises pour les élèves.
		Mise en place des programmes d'initiation à l'entrepreneuriat	7 000 000	7 000 000	7 000 000	permet la culture entrepreneuriale, le leadership et l'esprit d'initiative dès les premières années de formation.
		Promotion de l'enseignement secondaire scientifique, technique et professionnel	65 000 000	65 000 000	65 000 000	Suscite des vocations auprès des élèves et valorise les sous-secteurs industriels et technologiques.
		Organisation et suivi-évaluation des stages en entreprises pour les enseignants et la formation en alternance des apprenants	62 000 000	62 000 000	62 000 000	Assure l'immersion pratique, la mise à niveau continue des formateurs et la transition fluide des apprenants vers le monde professionnel
2	**Etablissements d'enseignement secondaire général**	Développement et généralisation du numérique dans les	145 000 000	130 000 000	130000 000	Indispensable pour doter les apprenants de compétences numériques

	et normal : Écosystème inclusif de formation des citoyens bilingues, créatifs, numériquement compétents, entreprenants et capables de concevoir des solutions aux défis locaux, nationaux et mondiaux.	enseignements secondaires				et développer des solutions innovantes aux défis contemporains.
		Valorisation du bilinguisme dans les enseignements secondaires	110 000 000	110 000 000	110 000 000	Renforce la maîtrise des deux langues officielles pour former des citoyens accomplis et compétitifs sur le plan national et international.
		Promotion des arts, des langues nationales et du patrimoine culturel dans les enseignements secondaires	349 000 000	334 000 000	334 000 000	Stimule la créativité des élèves tout en préservant l'identité culturelle et les valeurs citoyennes locales.
		Création et ouvertures de certains établissements d'enseignement secondaire et normal inclusif	35 000 000	35 000 000	35 000 000	Garantit l'accès égal à l'éducation pour tous les apprenants, y compris les personnes ayant des besoins spécifiques ou en zones défavorisées.
3	**Profession enseignante du XXIe siècle : bien-être professionnel, excellence pédagogique, compétences numériques, innovation et leadership éducatif.**	Traitement des actes de carrière et de la solde	74 000 000	74 000 000	74 000 000	Motivation et bien-être : Assure la régularisation administrative et financière des enseignants, condition préalable à leur engagement et bien-être professionnel.
		Gestion et suivi de la formation des personnels	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Permet la cartographie, le suivi individualisé et l'orientation stratégique du développement des compétences du corps enseignant.
		Systématisation de l'encadrement et de la formation continue des Inspecteurs, des enseignants et des responsables administratifs	697 000 000	702 000 000	702 000 000	Garantit la mise à niveau permanente des personnels et élèves face aux innovations pédagogiques et technologiques.
		Renforcement de l'encadrement et du suivi évaluation des personnels (enseignants, élèves professeurs, élèves maitres)	1 485 000 000	1 475 500 000	1 475 500 000	Pour contrôler et maintenir les standards de qualité de l'enseignement sur le terrain.

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINESEC participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes opérationnels. Il s'agit notamment :

Pour le Programme 270 : Renforcement de l'accès équitable et inclusif aux enseignements secondaires

- Construction, extension, équipement et maintenance des lycées et collèges des régions du Cameroun (7 milliards FCFA) ;
- Mise en œuvre des projets des établissements d'enseignements secondaires techniques et professionnels (6,7 milliards FCFA).

Pour le Programme 271 : Amélioration de la qualité de l'éducation et de la vie en milieu scolaire dans le sous-secteur des enseignements secondaires

- Sécurisation et organisation matérielle des examens et concours (8,4 milliards FCFA) ;

- Renforcement de l'encadrement et du suivi des personnels (enseignants, élèves professeurs, élèves maîtres) (1,4 milliard FCFA).

Pour le Programme 272 : Intensification de la professionnalisation et optimisation de la formation dans le sous-secteur des enseignements secondaires

- Construction et équipement des Lycées Professionnels (17 milliards FCFA) ;
- Mise en place des nouvelles filières professionnelles (374 millions FCFA).

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINESEC est parfaitement cadré, malgré la diminution d'environ 2 milliards dans la grande masse Biens et Services, observée de 2026 à 2027.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2027-2029								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	508 716 000	523 977 137	523 977 137	0	539 696 451	539 696 451	0	561 284 309	561 284 309	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	533 000	533 000	533 000	0	533 003	533 003	0	533 003	533 003	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	40 645 000	38 757 079	38 757 079	0	38 757 079	38 757 079	0	38 757 079	38 757 079	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	7 000 000	7 000 000	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0	0	0	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	16 429 000	16 429 000	16 429 000	0	16 488 495	16 488 495	0	16 488 495	16 488 495	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**573 323 000**	**586 696 216**	**586 696 216**	0	**602 475 028**	**602 475 028**	0	**617 062 886**	**617 062 886**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	11 910 000	12 200 000	12 200 000	0	18 950 000	18 950 000	0	20 950 000	20 950 000	0
FINEX	10 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000	8 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**21 910 000**	**20 200 000**	**20 200 000**	**0**	**26 950 000**	**26 950 000**	**0**	**30 950 000**	**30 950 000**	**0**
TOTAL	**595 233 000**	**606 896 216**	**606 896 216**	**0**	**629 425 028**	**629 425 028**	**0**	**648 012 886**	**648 012 886**	**0**

Par ailleurs, la structure du CBMT 2027-2029 du MINESEC nécessite un ajustement par rapport à la nature des structures bénéficiaires. Il s'agit précisément de :

- **3,7 milliards FCFA d'Autres transferts et subventions courants, qui devraient être convertis en Biens et Services pour la Direction des Examens des Concours et des Certifications (DECC),** pour l'activité d'organisation des examens. Depuis quelques années, cette ressource est classée dans la grande masse Autres transferts et subventions courants, alors que la DECC est une structure interne du MINESEC.

Le MINESEC a par ailleurs exprimé une demande additionnelle **28,2 milliards FCFA** en 2027, figurant aux annexes 8 et 9 du CDMT.

Les points majeurs à considérer dans cette demande sont :

En BIP RIO :

- **l'achèvement des travaux de construction de certaines infrastructures scolaires abandonnées** (1 milliard FCFA en BIP RIO). Une mission conduite par le MINESEC en juin

2026 a permis d'évaluer et recenser 49 projets inachevés. 43 d'entre eux disposent d'éléments de maturité ; les autres seront complétés ultérieurement ;

En Biens et Services :

- la **mise en œuvre des projets des établissements d'enseignement secondaire général** (90 millions FCFA en Biens et Services) ;
- la **mise en œuvre des projets des établissements d'enseignement secondaires techniques et professionnels** (217 millions FCFA en Biens et Services) ;
- la **mise en œuvre des projets des établissements d'enseignement normal** (50 millions FCFA en Biens et Services) ;

NB : ces demandes relatives à la mise en œuvre des projets des établissements secondaires, concernent en fait les 115 établissements qui ont été créés / transformés par décret du PM/CG du 13 mars 2026, et les 44 qui ont été ouverts par Arrêté du MINESEC du 28 août pour la rentrée scolaire 2026-2027. Ce qui nécessite une hausse budgétaire en Biens et Services de 359 millions FCFA, alors que l'enveloppe de cette grande masse a diminué d'environ 2 milliards de 2026 à 2027.

En dehors de ces points essentiels, la demande additionnelle comporte également **des projets du GCE Board et de l'OBC** (construction d'un immeuble siège et acquisition d'équipement en faveur de l'organisation des examens), encore en cours de maturation.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP, en ligne de référence et mesure nouvelle, ont été respectés.

S'agissant des projets pluriannuels en cours, ils ont été globalement pris en compte dans la programmation. Il s'agit de :

- Prévention VIH ;
- Construction du LTPA de Lagdo ;
- Construction du LTPA de Yagoua ;
- Construction du LP d'Ekounou ;
- Construction du LP d'Akwa ;
- PADESCE (prend fin en 2027) ;
- Parachèvement de la construction et de l'équipement du Lycée d'OMBE (prend fin en 2028).

Les difficultés majeures concernant ses projets en cours, notamment ceux de construction, demeurent l'exécution difficultueuse (consommation difficile des ressources budgétisées) causée par une maturation insuffisante. **Quatre (04) projets sont en effet en cours depuis au moins 9 ans. Parmi ces quatre, deux (02), à financement conjoint, sont jugés très préoccupants**.

Le volume global des arriérés a été entièrement pris en compte dans la programmation 2027-2029. En 2027 particulièrement, 2,7 milliards FCFA ont été programmés, dont 1,1 milliard en fonctionnement et 1,5 milliard pour l'investissement. **Le représentant des SPM a tout de même relevé l'absence des arriérés dus au GCE Board et à l'OBC dans la programmation**.

De nouveaux projets sont programmés en 2027 sans visa de maturité. Il s'agit essentiellement de projets annuels, notamment :

- Aménagement des aires de jeux (FENASCO-A) (150 millions FCFA) ;
- Réhabilitation du bâtiment annexe (200 millions FCFA) ;
- Acquisition des véhicules de fonction (400 millions FCFA) ;
- Mise en place des incubateurs des micro-entreprises (appui aux projets d'établissement et aux incubateurs) (250 millions FCFA) ;
- Aménagement des aires de jeux (150 millions FCFA).

Par ailleurs, des projets pluriannuels ont été programmés en année 2028 (LTPA de Bimbia, construction et équipement d'ateliers dans les LTP), ainsi que d'autres dans la demande additionnelle (réhabilitation, équipement et maintenance des LP), **mais aucun d'eux n'a encore été soumis au MINEPAT pour la présélection. Ce qui témoigne d'un manque de considération vis-à-vis du processus de maturation**.

Concernant les transferts aux Etablissements, ils sont programmés pour l'OBC (4 milliards FCFA) et le GCE Board (2,7 milliards FCFA).

Aucune charge récurrente n'a été programmée au MINESEC. Ce qui peut se justifier par l'étroitesse de l'enveloppe de Biens et Services. **Les infrastructures de ce département ministériel pâtissent de cette situation car dans le CDMT 2027-2029, on retrouve 07 tâches portant sur la réhabilitation de délégations départementales dudit ministère**.

De manière générale, les échanges sur la programmation budgétaire du MINESEC ont mis en exergue :

- la **problématique de l'encadrement de l'allocation de subventions aux établissements d'enseignement privé, et de leur performance en général**. Il a été relevé que le MINESEC attribue des subventions à ces établissements, sans la signature d'un contrat de performance / convention, tel que l'exige la loi n°004/022 du 22 juillet 2004 régissant le fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

Le MINESEC a programmé des transferts aux 10 Régions à hauteur de **7,1 milliards FCFA**, dont 7 milliards en investissement (Construction, extension, équipement et maintenance des lycées et collèges des régions du Cameroun) et 100 millions FCFA en fonctionnement (répartition, allocation des bourses et aides scolaires).

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses contribuant à l'import-substitution ont été marquées (voir annexe 7 du CDMT).

3.3. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au genre ont été marquées (voir annexe 4 du CDMT), et la cartographie sexo-désagrégée des responsables du ministère a été renseignée.

Néanmoins, l'analyse situationnelle genre n'a toujours pas été réalisée. Elle a été programmée en 2027 avec un montant de 5 millions FCFA.

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat ont également été marquées (voir annexe 5 du CDMT). Néanmoins, les cotations n'ont pas été indiquées.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

- la budgétisation, depuis quelques années de 3,7 milliards FCFA en Autres transferts et subventions courants à l'intention de la DECC, alors que cette dernière est une structure interne du MINESEC ;
- une difficulté informatique avec la codification des transferts de ressources en fonctionnement aux Régions pour la compétence répartition, allocation des bourses et aides scolaires. Lorsque ces transferts sont correctement codifiés, cela occasionne un dépassement en Biens et Services.

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit du MINESEC

1. Transmettre au MINFI et au MINEPAT la liste des établissements d'enseignement secondaire créés, transformés et ouverts (pour la rentrée scolaire 2026-2027), et l'évaluation budgétaire pour leur fonctionnement, avec copie au PM/CG ;
2. Transmettre au PM/CG, la liste des établissements d'enseignement secondaire à faible fréquentation, avec l'évaluation budgétaire de leur fonctionnement, dans une perspective de rationalisation des ressources allouées au fonctionnement des établissements ;
3. Veiller à tenir des sessions de la Commission interne de maturation et y associer le Sectoriel Maturation, pour apprécier les projets programmés en 2027 et 2028, afin d'éviter les écueils observés dans certains projets en cours du MINESEC jugés très préoccupants ;
4. Accélérer la poursuite des projets jugés très préoccupants (Construction des LP d'Akwa et d'Ekounou), dans la perspective de leur achèvement dans le triennat 2027-2029 ;
5. Programmer les arriérés dus au GCE Board et à l'OBC ;
6. Effectuer les diligences nécessaires pour réviser et signer les contrats de performance avec les établissements d'enseignement secondaire privés, conditionnant l'attribution de subventions à ces derniers, conformément à la loi n°004/022 du 22 juillet 2004 régissant le fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun. Dans la même dynamique, il s'agira de définir les mécanismes de suivi (cahier de charge et indicateurs de suivi) de la performance de ces établissements ;
7. Finaliser le renseignement des extrants des activités dans la matrice du cadre logique des activités, en prélude à l'élaboration du Projet de Performance Annuel (PPA) par programme ;
8. Relire et affiner le RAP 2025, dans la perspective du passage du MINESEC au Parlement dans le cadre de l'examen du projet de loi de Règlement

9. Transmettre au MINFI la contribution du MINESEC en vue de l'élaboration du Document de Budgétisation Sensible au Genre (DBSG), qui sera annexé au projet de loi de finances pour l'exercice 2027 ;
10. Finaliser le marquage des tâches sensibles au climat ;
11. Collaborer avec le MINAS, afin d'intégrer l'approche handicap ou la dimension sociale dès le processus de maturation des projets de construction des bâtiments de service public et des établissements d'enseignement secondaire ;
12. Finaliser, en collaboration avec le SPRA/MINFOPRA, l'élaboration des outils de modernisation du service public (fiche de poste,).

4.2.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

1. Revoir la structure du CBMT 2027-2029 du MINESEC, et convertir 3,7 milliards FCFA de Transferts aux Biens et Services, à l'intention de la DECC ;
2. Accorder une attention particulière à la demande additionnelle portant sur le fonctionnement des établissements créés/transformés/ouverts, et sur l'achèvement des projets abandonnés.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINESEC est validé avec une **note totale de 90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*44/50*	*18/20*	*89/100*

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MINESUP)

La délégation du **Ministère de l'Enseignement Supérieur,** conduite par **Monsieur ATANGANA Edmond, Directeur des Affaires Générales (DAG),** a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 09 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Le cadre stratégique de performance contenu dans le CDMT est cohérent avec les conclusions des CIEP. Les cibles projetées des 04 programmes pour le prochain triennat (2027-2029) sont partiellement annualisés. La majorité des cibles 2029 et 2030 ne sont pas renseignées et certaines cibles du programme 211 affichent des chiffres nuls. Certaines réalisations 2025 des programmes 211, 212, 213 ne sont pas disponibles.

L'indisponibilité des cibles projetées en 2029 et 2030 de la majorité des programmes relevée supra ne permet pas une appréciation objective de leur cohérence avec la progression des cibles programmées. Cependant, les cibles disponibles semblent être alignées à la demande budgétaire.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME 210 Accès à la formation, inclusion et vie universitaire		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			28 970 640	30 714 694	36 599 941	48 613 893	
	Améliorer les conditions de vie estudiantine	Ratio d'étudiant par plats servis au restaurant universitaire	%	4	3	3	2	2	1
		Pourcentage d'enseignants disposant d'un poste de travail	%	65	70	75	80	85	100
	Accroitre et moderniser les capacités d'accueil	Nombre de places pédagogiques	nb	104 361	104 361	109 791	115 321	120 851	120 851
		Taux d'infrastructures pédagogiques modernisées	%	69,03	69,03	88,09	88,22	88,22	100
PROGRAMME 211 Développement de la professionnalisation, de l'assurance qualité et de l'employabilité dans le Sous-Secteur de l'Enseignement Supérieur		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			10 147 853	10 147 853	10 151 000	10 156 000	
	Renforcer la professionnalisation des formations et l'employabilité des diplômés	Proportion des étudiants inscrits dans les filières technologiques et professionnelles	%	**30,45**	**0**	0	0	0	
		Nombre de filière professionnelles créées dans les Etablissements Facultaires Classiques	nb	**103**	**0**	0	0		
	Promouvoir et renforcer la démarche qualité dans l'ES	Proportion d'établissements disposant d'un dispositif d'autoévaluation et d'assurance qualité	%	**10**	**15**	25	35	50	50
		Nombre d'établissements universitaires bénéficiant d'une certification internationale	nb	**3**	**3**	7	7	15	15
	Promouvoir l'orientation académique et professionnelle	Pourcentage d'étudiants ayant bénéficié d'un service d'accompagnement à l'orientation	%		49	53	58		
		Nombre de formations en alternance dans les établissements d'enseignement supérieur en une année	nb		15	30	50		
PROGRAMME 212 Recherche, innovation et entrepreneuriat		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			27 332 824	27 345 941	27 800 975	28 471 475	
	Promouvoir l'innovation scientifique et	Nombre de brevets obtenus par les Universités	nb		4	5	5		

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
				2025	2026	2027	2028	2029	
universitaires	technologique	Nombre de résultats de la recherche commercialisés	nb		15	25	40		
	Accroître la production scientifique et la visibilité de la recherche universitaire	Nombre de publications scientifiques dans des revues	nb	1 506	1 992	2 154	2 316	2 478	
		Nombre de colloques/conférences internationales organisés par Universités	nb		8	10	11		
	Promouvoir l'entrepreneuriat universitaire	Nombre d'étudiants accompagnés dans des incubateurs universitaires	nb		3 000	4 500	6 000		
		Nombre d'entreprises créées par des étudiants, enseignants ou structures universitaires	nb		50	100	150		
	Améliorer la qualité de l'encadrement et des dispositifs de recherche	Ratio enseignants chercheurs HDR / nombre total de doctorants	%	10	20	22	24	25	
		Proportion de doctorants soutenant leur thèse au bout de 3 ans	%		18	25	35		
PROGRAMME 213 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur enseignement supérieur		**Enveloppes** (en milliers de FCFA)			76 886 683	78 155 645	78 657 809	80 234 651	
	améliorer la planification stratégique au MINESUP	Taux de production des indicateurs stratégiques	%		65	70	75		
		Nombre de documents de planification produits par an	nb		7	9	10		
	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans l'Enseignement Supérieur	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINESUP	%	97,5	95	96	96	98	
		Nombre de sessions de dialogue de gestion tenues par an	nb		8	12	16		
	Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de traitement des dossiers du personnel	%		94	97	100		
		Ratio d'efficience	%		0,5	0,75	1		
	Optimiser le pilotage de la politique publique dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage	%	93	95	96	96	97	
		Nombre d'outils de pilotage mis en œuvre par an	nb		80	90	93		

L'évolution des indicateurs semble cohérente avec les ressources.

Par ailleurs, la matrice du cadre logique du MINESUP présente des insuffisances car certaines activités sont encore affichées sans extrants.

1.2. Alignement stratégique

Deux orientations stratégiques majeures ont été formulées par le PM/CG.

- La première qui aborde les problématiques relatives au climat dans les activités de développement a été prise en compte à travers la programmation et le marquage dans PROBMIS des activités sensibles au climat pour un montant de 11 314 205 (2027), 14 479 197 (2028), 24 498 005 (2029) ;
- La seconde qui prescrit d'engager la transformation progressive des universités publiques en Universités Entreprises par l'intégration structurante de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la valorisation économique des connaissances est intégralement prise en compte et mise en œuvre dans le PROGRAMME 212 dédié à la recherche, innovation et entrepreneuriat universitaires à hauteur de 17 331 176 (2027), 17 277 975(2028), 17 448 475 (2029) .

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de	Marquage des activités sensibles au climat	11 314 205 (2027), 14 479 197 (2028), 24 498 005 (2029)

	développement aux effets néfastes des changements climatiques		
2	Engager la transformation progressive des universités publiques en Universités Entreprises par l'intégration structurante de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de la valorisation économique des connaissances.	Le programme 212 dédié à la recherche, innovation et entrepreneuriat universitaires adresse cette orientation du PM/CG dans les activités des actions 0,1,2 et 3.	17 331 176 (2027) 17 277 975(2028) 17 448 475 (2029)

La prise en compte des initiatives transformatrices est assez significative dans la programmation du MINESUP.

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation			Observation
			2027	2028	2029	
1	Transformation des universités en pôles d'innovation, d'entrepreneuriat et de valorisation économique des connaissances	Le programme 212 dédié à la recherche, innovation et entrepreneuriat universitaires adresse cette initiative dans les activités des actions 0,1,2 et 3.	17, 33 milliards	17, 27 milliards	17, 44 milliards	La programmation 2027-2029 est le cumul des montants des activités des actions 0,1,2 et 3
2	Déploiement d'infrastructures universitaires académiques, professionnelles et numériques de référence dans les universités publiques. Cette initiative est prise en compte dans le programme 210 consacré à l'accès à la formation, inclusion et vie universitaire	Cette initiative est implémentée dans les activités des actions 0,1 et 2 du programme 210 consacré à l'accès à la formation, inclusion et vie universitaire	13,23 milliards de FCFA	18 ,5 milliards	30,3 milliards	La programmation 2027-2029 est le cumul des montants des activités des actions 0,1 et 2
3	Mise en place d'une gouvernance universitaire contractuelle fondée sur la performance et les données	Le Programme 213 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur enseignement supérieur, conduit une campagne de sensibilisation des universités d'Etat sur l'urgence des contrats de performance				

Certaines initiatives sont alignées sur les orientations du PM/CG et d'autres leurs sont complémentaires.

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINESUP participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes techniques. Il s'agit notamment :

Les deux activités consommatrices de ressources qui contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs sont :

Programme 210 : Accès à la formation, inclusion et vie universitaire

- Assistance aux étudiants (3 634 342)
- Construction et/ou réhabilitation/VRD dans la filière technologique (2 620 000)

Programme 211 : Développement de la professionnalisation, de l'assurance qualité et de l'employabilité dans le Sous-Secteur de l'Enseignement Supérieur

- Information et orientation universitaire et professionnelle (107 441)
- Accompagner l'opérationnalisation des filières (17 647)

Programme 212 : Recherche, innovation et entrepreneuriat universitaires

- Accompagnement des acteurs de la recherche (16 500 000)
- Formation et incubation des étudiants (605 882)

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINESUP est parfaitement cadré à hauteur de :

- 146, 364 milliards de FCFA en 2027
- 153, 209 milliards de FCFA en 2028
- 167, 476 milliards de FCFA en 2029.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	53 405 000	55 007 103	55 007 103	0	56 657 316	56 657 316	0	58 923 609	58 923 609	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	16 444 000	16 444 000	16 444 000	0	16 444 083	16 444 083	0	16 444 083	16 444 083	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	4 060 000	3 734 030	3 734 030	0	3 734 030	3 734 030	0	3 734 030	3 734 030	0
C2D COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**0**	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0	**0**	**0**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**53 929 000**	**53 929 000**	**53 929 000**	0	**54 124 296**	**54 124 296**	0	**54 124 296**	**54 124 296**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**127 838 000**	**129 114 133**	**129 114 133**	0	**130 959 725**	**130 959 725**	0	**133 226 018**	**133 226 018**	**0**
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	15 500 000	17 250 000	17 250 000	0	22 250 000	22 250 000	0	34 250 000	34 250 000	0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**15 500 000**	**17 250 000**	**17 250 000**	**0**	**22 250 000**	**22 250 000**	**0**	**34 250 000**	**34 250 000**	**0**
TOTAL	**143 338 000**	**146 364 133**	**146 364 133**	**0**	**153 209 725**	**153 209 725**	**0**	**167 476 018**	**167 476 018**	**0**

Le MINESUP a exprimé une demande additionnelle de 1 780 795 en 2027, 1 585 000 en 2028 et 1 570 000 en 2029 soit environ 4,9 milliards de FCFA pour l'ensemble du triennat.

Cette demande additionnelle est principalement orientée vers les transferts en capital aux EEP, le BIP RIO et les autres biens et services. Les tâches les plus significatives de la demande additionnelle sont les suivantes :

- Construction et équipement en meubles d'un amphi 300 et d'un bloc administratif à l'Université de Bertoua Lot1 (1 350 000 en 2027) ;
- Indemnisation des populations expropriées sur le Site de Metyipkwal (50 000 en 2027) ;
- Appui à la consolidation foncière des universités d'Etat (135 795 en 2027).

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP sont respectés. La programmation en LR et MN est partiellement respectée. Elle est en cours d'affinement.

Les projets pluriannuels en cours sont pris en compte dans la programmation à hauteur de 7, 057 milliards environ. Il est opportun de relever que la majorité desdits projets est codifiée en transferts et subventions en capital aux universités d'Etat.

Les arriérés ont été pris en compte dans la programmation, notamment :

- Travaux de réhabilitation et équipement de deux bâtiments à l'ENS de Bertoua phase 2 (arriérés ets NEMA) 26 216 ;
- Arrièrés des études de conception architecturales et techniques détaillées de la construction des bâtiments universitaires au PAUGHSS (100 000) ;
- Travaux de construction d'un bloc pédagogique à l'IBA de Nkongsamba (arriérés GROUPE GEAF Sarl) 100 000 ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique à l'IBA de Nkongsamba (arriérés Cabinet ENDES Sarl) 10 000 ;
- Octroi des compléments et arriérés de bourse (340 500).

De nouveaux projets dont la liste n'est pas exhaustive sont programmés et disposent d'un visa de maturité :

- Construction d'un centre médico social sur le campus de l'Université de Garoua à DJOUMASSI (200 millions) ;
- Construction de la clôture du Campus de l'Université de Garoua à DJOUMASSI phase 2 (100 millions) ;
- Extension du rectorat de l'Université de Dschang (110 millions) ;
- Construction d'un atelier à usage de laboratoire à l'ENSP de Maroua (168 millions) ;
- Construction d'un Amphithéâtre 1400 au campus II à Ndogbong/Udla (165 millions) ;
- Réhabilitation bâtiments A, B , C, D et E de l'ESSEC de l'Université de Douala (250 millions) ;

Ces nouveaux projets sont programmés de manière consistante et pourrait permettre leur réalisation dans les délais.

Les transferts et subventions aux universités d'Etat sont programmés soit pour un montant cumulé de 50, 588 milliards en dépenses courantes et 13, 034 milliards en dépenses en capital.

Les charges récurrentes ont été effectivement programmées et sont dédiée à :

- Entretien et maintenance des lignes téléphoniques et du cablage TV (5 000 sur chaque exercice du triennat) ;
- Entretien et réparation des véhicules du cabinet (7 500 en 2028 et 2029) ;
- -Entretien des appareils de reprographie et de climatisation : 15 000 en 2027, 10 000 en 2028 et 10 000 en 2029.

De manière générale, les échanges avec les équipes du MINESUP ont porté sur :

- les projets abandonnés dans les universités d'Etat à cause du faible engouement des prestataires à poursuivre les travaux du fait du non-paiement des décomptes ;
- le non-respect du principe de l'annualité budgétaire par les universités d'Etat ce qui entraîne un chevauchement des exercices budgétaires ;

- la sécurisation foncière des universités d'Etat suite à l'envahissement de leur domaine par les particuliers.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses favorables à l'import substitution (PIISAH) sont disponibles. Le dysfonctionnement de l'application Probmis n'a pas permis leur affichage à l'annexe 7 du CDMT. Toutefois le MINESUP en sa qualité d'administration pilote, a renseigné la fiche PIISAH.

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre a été programmée par l'administration à hauteur de 45 millions sur le triennat. Les dépenses sensibles au genre ont aussi été programmées et marquées sur le triennat pour un montant de 9, 340 milliards en 2027.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont prises en compte dans la programmation triennale et ont fait l'objet d'un marquage pour un montant de 11, 314 milliards en 2027.

IV. RECOMMANDATIONS

1. **Veiller** au renseignement exhaustif des données dans le cadre logique des programmes, notamment les sources de vérification, les valeurs de réalisation 2025 2026 et les valeurs cibles 2027 à 2030 ;
2. **Veiller** au réalisme des cibles des indicateurs ;
3. **Procéder** à la relecture du RAP et veiller à la qualité de son contenu ;
4. **Veiller** au renseignement intégral des extrants des activités de la matrice du cadre logique dans la perspective de l'élaboration des PPA par programme ;
5. **Programmer** au bon niveau les droits de régulation de l'ARMP ;
6. **Produire** la liste exhaustive des organisations internationales auxquelles le Cameroun a adhéré et leur impact budgétaire en vue de leur rationalisation ;
7. **Conduire** une démarche relative à l'organisation de la sécurisation foncière des universités d'Etat ;
8. **Prévoir** une dotation dans le CDMT pour conduire dès 2027 un état de lieux au niveau de chaque université à l'effet d'améliorer la lisibilité des besoins et mieux apprécier leur demande adressée au MINESUP ;
9. **Envisager** l'élaboration d'un document de stratégie pour la transformation des universités en pôles d'innovation qui pourrait être au niveau du CNMP ;
10. **Travailler** avec les équipes du MINEPAT pour améliorer la structuration des projets et programmes au MINESUP en cohérence avec la nouvelle démarche de maturation suivant l'approche programme ;
11. **Organiser** des travaux en vue du recensement de la dette des universités ;
12. **Organiser** une séance de travail MINESUP, MINFI (DGB, DGTCFM), MINEPAT sur le traitement des décomptes des marchés non payés qui impactent négativement le traitement de la programmation ;

13. **Tenir** une séance de travail avec le MINFI et le MINEPAT à l'effet d'optimiser les allocations des transferts et subventions aux établissements et facultés ;
14. **Mener** une réflexion sur le calendrier de validation des budgets des universités pour les rendre plus efficaces ;
15. **Poursuivre** les travaux sur l'harmonisation des textes régissant le fonctionnement des universités ;
16. **Conduire** effectivement l'analyse situationnelle genre et renseigner les sections consacrées au genre dans le CDMT.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINESUP est validé avec une **note totale de 90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
24/30	*46/50*	*17/20*	***87/100***

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MINEFOP)

La délégation du **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP),** conduite par **Madame NGU Comfort, Chef de la Division (DEPC),** a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 08 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées son annualisées et réalistes au regard des réalisations 2025 et des enveloppes triennales 2027-2029, à l'exception de 03 cibles :

- la **cible de l'indicateur sur le taux de mise en œuvre de la PNE**, augmente de plus de 20 points de 2028 à 2029, alors que son évolution annuelle moyenne était de 2 points de 2026 à 2028, avec une enveloppe budgétaire qui stagne ;
- la **cible de l'indicateur sur le nombre de bourses octroyées**, présente une progression en dents de scie, sans cohérence avec l'évolution de l'enveloppe budgétaire du programme sur 2026-2029 ;
- la **cible de l'indicateur sur le taux de mise en œuvre du plan de formation** diminue drastiquement de 35 points de 2025 à 2026, sans aucun lien avec les ressources.

Par ailleurs, une cible ne sera vraisemblablement pas atteinte à l'horizon 2030. Il s'agit de celle sur l'indicateur du taux de mise en œuvre de la PNE, qui en 2029 est de 73%, alors que l'objectif 2030 est de 100%.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	Statut	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
360 - Promotion de l'emploi décent et de l'insertion professionnelle	Mettre en œuvre la Politique Nationale de l'Emploi (PNE)	Taux de mise en œuvre des activités de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) par an	Nouveau	%	**Enveloppe (FCFA)**	911 798	1 008 277	1 159 027	1 170 000	1 190 532	1 144 532	
					Cible			48	50	53	73	100
	Améliorer la connaissance des besoins du marché du travail	Nombre d'études spécifiques sur le marché de l'emploi réalisées et disponibles	Nouveau	Nb	Cible			1	2	3	4	5
		Nombre de rapports annuels sur l'emploi et la formation professionnelle	Nouveau	Nb	Cible			10	15	20	25	30
	Promouvoir les opportunités de création d'emploi via la planification	Nombre d'opportunités d'emplois dans les filières porteuses identifiées par la SND 30	Nouveau	Nb	Cible			1 500	2 000	2 500	3 000	3 500
	Renforcer l'insertion	Nombre de personnes insérées en emploi salarié	Nouveau	Nb	Cible			1 000	2 000	3 000	4 000	5 000

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	Statut	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	professionnelle des jeunes	Nombre de personnes insérées en auto-emploi	Remonté	Nb	Cible	178	328	250	350	500	700	1 000
361 - Développement des compétences	Densifier l'offre de formation professionnelle	Nombre de nouvelles structures de formation professionnelle créées, équipées et fonctionnelles	Remonté	Nb	**Enveloppe (FCFA)**	4 568 863	8 177 009	23 240 910	23 324 586	27 920 263	31 441 982	
					Cible	2	3	1	1	3	3	4
		Nombre de bourses de formation professionnelle octroyées	Nouveau	Nb	Cible			650	400	500	600	700
	Aligner les formations aux besoins du marché du travail	Nombre de référentiels/formations développés, révisés en coopération avec les branches professionnelles	Nouveau	Nb	Cible			15	15	15	15	15
		Nombre de détenteurs de titres professionnels	Stable	Nb	Cible	14 813	17 378	18 000	20 000	24 000	26 000	28 000
	Développer les mécanismes d'assurance qualité	Taux d'insertion des sortants du dispositif de formation professionnelle	Nouveau	%	Cible			40	50	70	74	78
	Renforcer le système d'orientation professionnelle	Nombre de structures d'orientation construites, équipées et fonctionnelles	Nouveau	Nb	Cible			1	1	1	1	2
		Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'orientation	Remonté	Nb	Cible	13 369	17 383	16 000	17 000	18 000	19 000	20 000
362 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur emploi et formation professionnelle	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel de l'administration disposant d'un poste de travail équipé	Remonté	%	**Enveloppe (FCFA)**	17 552 964	13 069 205	8 774 776	8 116 068	8 035 421	8 028 921	
					Cible	27	38,9	42	45	47	49	50
	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	Remonté	Nb	Cible	7		7	7	7	7	7
	Mettre à la disposition des décideurs et usagers des informations, des données et statistiques fiables pour le suivi/évaluation	Nombre de publication statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle produit et disponible par an	Nouveau	Nb	Cible			3	3	3	3	3
	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Taux de mise en œuvre du plan de formation	Remonté	%	Cible	8,12	49,5	14	16	18	19	20

1.2. Alignement stratégique

En général les orientations stratégiques du PM/CG sont effectivement prises en compte. Toutefois, les montants programmés n'ont pas été renseignés dans le fichier y afférent.

Tableau 2 : Prise en compte des Orientations stratégiques du PM/CG

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observations
1.	**Promouvoir les métiers cohérents avec les filières porteuses de la SND30**	• équipement des structures de formation dédiées aux métiers de l'agro-industrie et de la transformation agroalimentaire ; • Équipement des centres d'alphabétisation fonctionnelle en matériels de transformation agroalimentaire ; • Appui au développement des métiers de la métallurgie, de l'aciérie, de la chaudronnerie, de la soudure et de la construction métallique, notamment avec COMETAL ; • Développement de la filière éco-construction et métiers verts au sein du centre dédié aux métiers ;		Les interventions du projet PEAC ciblent directement plusieurs filières porteuses de la SND30 et contribuent à l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de l'industrialisation.

N°	Orientations stratégiques du PM/CG	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029	Observations
		• Appui aux écoles polytechniques pour le développement des compétences en énergies renouvelables, ingénierie électrique et électronique ; • Développement des compétences et de l'incubation dans les métiers du numérique.		
2.	**Promouvoir l'emploi des jeunes à travers la poursuite de la mise en œuvre des actions dédiées dans le cadre du Fonds spécial pour l'autonomisation économique des femmes et de la promotion de l'emploi des jeunes, ainsi que de l'appui à l'entrepreneuriat, l'amélioration des compétences et de la compétitivité**	• Mise en place et opérationnalisation des incubateurs dans les centres de formation professionnelle d'excellence ; • renforcement des incubateurs dans les écoles polytechniques ; • Accompagnement de 1 225 incubés dans la maturation et le développement de leurs projets ; • Intégration de la culture entrepreneuriale dans les cursus de formation professionnelle, avec l'appui du BIT ; • Équipement des centres d'alphabétisation fonctionnelle en matériels de transformation agroalimentaire ; • Formation de 120 femmes à la fabrication des blocs de terre ; • Accompagnement entrepreneurial des bénéficiaires dans les secteurs de l'agro-transformation, du numérique, des métiers verts et des métiers industriels ; • Appui à l'amélioration des compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes et des femmes bénéficiaires.		Les actions du projet PEAC combinent formation, incubation, accompagnement entrepreneurial et équipement productif en vue de favoriser l'emploi, l'auto-emploi et la création d'entreprises
3.	**Promouvoir, en liaison avec les parties prenantes, la transparence du marché de l'emploi et du travail**	• Élaboration annuelle des notes de conjoncture sur le marché de l'emploi et du travail par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) ; • Production et diffusion régulière des données et statistiques sur l'emploi, la formation professionnelle et le marché du travail ; • Réalisation des enquêtes et études statistiques nécessaires à l'amélioration de la connaissance du marché de l'emploi et du travail ; • Mise à disposition et exploitation des informations sur l'évolution de l'emploi, les besoins en compétences et les dynamiques du marché du travail ; • Dans le cadre du PEAC, réalisation d'une enquête de référence sur les secteurs et bénéficiaires ciblés par le projet ; • Réalisation, dans le cadre du PEAC, des enquêtes de suivi des personnes formées et des incubés afin de mesurer leur insertion, leur situation professionnelle et l'évolution de leurs activités.		Les activités de l'ONEFOP constituent le dispositif général de production et de diffusion de l'information sur le marché de l'emploi et du travail. Les projets tels le PADESCE et le PEAC viennent compléter ce dispositif par des données spécifiques aux secteurs et bénéficiaires ciblés par le projet.
4	**Mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de l'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Cameroun**	• Intégration des mesures environnementales et climatiques dans la conception et la réalisation des infrastructures du PEAC ; • Utilisation de matériaux locaux dans les constructions et réhabilitations, avec l'appui de la MIPROMALO ; • Développement de la filière éco-construction ; • Formation de 120 femmes à la fabrication des blocs de terre ; • Intégration de solutions de construction climato-intelligente dans les bâtiments du projet ; • Équipement des écoles polytechniques dans les domaines des énergies renouvelables, de l'ingénierie électrique et de l'électronique ; • Prise en compte et suivi des mesures environnementales et sociales dans l'exécution des activités du projet ; • Implication du MINEPDED, membre du COPIL, dans les activités nécessitant son accompagnement, notamment la surveillance du volet environnemental.		Il n'existe pas encore de liaison formelle spécifique avec le MINEPDED pour l'ensemble du volet climat. Toutefois, le projet prévoit déjà des interventions climatiques et environnementales et le MINEPDED est associé à sa gouvernance à travers le COPIL.

La prise en compte des initiatives transformatrices est assez significative dans la programmation. Il a néanmoins été relevé que les initiatives 1 et 3, sont encore en phase de maturation ou d'examen de préfaisabilité, et ne pourraient probablement pas produire de résultats transformateurs avant 2028 ou 2029.

<u>Tableau 3</u> : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en milliers de FCFA		
			2027	2028	2029
1	**IT1 – Programme intégré d'orientation et d'insertion des jeunes**	**Concertation en vue de l'élaboration d'un programme intégré d'orientation**	**10 000**		
2		Suivi évaluation des activités des structures publiques d'orientation professionnelle niveau central	6 000	6 000	6 000
	IT2 – Dispositif national de formation rénové	Implantation des référentiels de formation	16 000	16 000	16 000
		Implantation des référentiels de formation	10 000	10 000	10 000
		Révision des référentiels de formation	6 000	6 000	6 000
		Elaboration des référentiels de formation		10 000	10 000
		Homologation des référentiels de formation	5 000	5 000	5 000
		Elaboration des manuels et guides d'apprentissage	6 000	6 000	6 000
		Vulgarisation des manuels et guides d'apprentissage	3 000	3 000	3 000
		Vulgarisation des outils de la formation par apprentissage	3 000		
		Suivi évaluation de la phase pilote de la formation par apprentissage conduite par le projet FORMPRO237	3 500		
		Organisation des concertations sur le CNCQ	6 000		
		Organisation des sessions de la VAE		6 000	6 000
		Elaboration d'un référentiel national de suivi et d'évaluation pédagogique des structures de formation professionnelle relevant des administrations sectorielles	30 000		
3	**IT3 –** Fonds National pérenne de financement de la formation professionnelle	Concertations en vue de la mise en place d'un fonds de financement de la formation professionnelle	10 000		

Les activités qui bénéficient du maximum de ressources au MINEFOP participent directement à la mise en œuvre des objectifs retenus pour les divers programmes opérationnels. Il s'agit notamment :

Pour le Programme 360 :

- Renforcement des mécanismes de création d'emplois (455 millions FCFA) ;
- Renforcement de l'insertion professionnelle (199 millions FCFA)

Pour le Programme 361 :

- Construction, équipement…structures publiques de formation professionnelle (6,9 milliards FCFA) ;
- Acquisition de la matière d'œuvre dans les structures publiques de formation professionnelle (1,1 milliard FCFA).

Il a tout de même été relevé qu'avec l'augmentation des indicateurs de programme à la suite du CIEP 2025, ces activités bénéficient à quelques indicateurs par programme, et non à l'ensemble.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Sur le triennat **2027-2029**, le MINEFOP est parfaitement cadré.

Il a été relevé une diminution des ressources en Biens et Services de 2026 à 2027, estimée à environ 885 millions FCFA.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2027-2029								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	11 057 000	11 388 799	11 388 799	0	11 730 463	11 730 463	0	12 199 682	12 199 682	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	370 000	370 000	370 000	0	370 002	370 002	0	370 002	370 002	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	7 264 000	6 378 219	6 378 219	0	6 378 219	6 378 219	0	6 378 219	6 378 219	0
C2D COURANT	163 000	306 636	306 636	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	0	**5 000 000**	**5 000 000**	0	**5 000 000**	**5 000 000**	0
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**147 000**	**147 000**	**147 000**	0	**147 532**	**147 532**	0	**147 532**	**147 532**	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	**24 001 000**	**23 590 654**	**23 590 654**	0	**23 626 216**	**23 626 216**	0	**24 095 435**	**24 095 435**	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	3 320 000	3 520 000	3 520 000	0	8 020 000	8 020 000	0	10 020 000	10 020 000	0
FINEX	5 500 000	5 500 000	5 500 000	0	5 500 000	5 500 000	0	6 500 000	6 500 000	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	223 713	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**9 043 713**	**9 020 000**	**9 020 000**	**0**	**13 520 000**	**13 520 000**	**0**	**16 520 000**	**16 520 000**	**0**
TOTAL	**33 044 713**	**32 610 654**	**32 610 654**	**0**	**37 146 216**	**37 146 216**	**0**	**40 615 435**	**40 615 435**	**0**

Par ailleurs, la structure du CBMT 2027-2029 du MINEFOP nécessite quelques ajustements par rapport aux besoins de ce ministère et par rapport à la nature de structures bénéficiaires. Il s'agit précisément de :

- **400 millions FCFA en BIP RIO, qui devraient être convertis en Transferts et Subventions pour le Fonds National pour l'Emploi** (un Etablissement public à caractère administratif, dont les ressources allouées devraient donc être classées en Transferts), pour la mise en œuvre du Programme USEP ;
- **147 millions FCFA en Autres Transferts et Subventions courants, qui devraient être convertis en Biens et Services ou Autres Dépenses de Personnel, comme appui au fonctionnement du PIAASI**, qui est un service rattaché du MINEFOP. Sur ce point, il a été relevé que ce montant de 147 millions FCFA est classé en Autres transferts et subventions courants depuis plusieurs années dans les CBMT du MINEFOP.

Le MINEFOP a par ailleurs exprimé une demande additionnelle 5,2 milliards FCFA en 2027, figurant aux annexes 8 et 9 du CDMT.

Les points à considérer dans cette demande sont de **2,1 milliards FCFA**, uniquement en **Biens et Services**, et portent sur :

- **l'appui aux micros projets du PIAASI** (500 millions FCFA), qui devrait permettre au PIAASI d'impacter sur la performance du Programme 320, notamment sur le nombre d'emplois créés ;
- **l'appui au fonctionnement des structures de formation professionnelle** (902 millions FCFA), qui devrait permettre de subventionner le fonctionnement desdits centres, dans un contexte de réduction de la pension (depuis 2023) ;

- la **mise à jour et l'implantation de nouveaux référentiels** (120 millions FCFA), qui vient en appui d'une programmation de 46 millions FCFA déjà faite dans le CDMT, pour contribuer à la mise en œuvre de la 2ème initiative transformatrice ;
- **l'organisation des sessions de la VAE** (120 millions FCFA), pour contribuer à la mise en œuvre de la 2ème initiative ;
- **l'entretien et la maintenance des bâtiments centraux et des services déconcentrés**, en guise de charges récurrentes (290 millions FCFA) ;
- les **tâches relatives à l'élaboration des référentiels de formation professionnelle** (218 millions FCFA).

4.3. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Certaines recommandations formulées lors des Conférences de validation des CDMT initiaux 2027-2029 n'ont pas été implémentées, à savoir :

- reformuler avec précision certaines tâches d'investissement ayant des intitulés vagues (ne permettant ni de quantifier ni d'identifier clairement l'extrant attendu). Exemple : « Equipement des CIOP » ; « Réhabilitation des CIOP » ;
- transmettre le plan d'apurement des arriérés de paiement des boursiers camerounais étudiant au Maroc et en Algérie.

Les LR représentent en moyenne 96% de la programmation du MINEFOP. Les principes de programmation en AE/CP, en ligne de référence et mesure nouvelle, ont été respectés. **Toutefois, certains projets répétitifs de moindre envergure devraient être programmés en MN2 et non en LR2, notamment** :

- acquisition du matériel informatique dans les services centraux (50 millions FCFA) ;
- acquisition du matériel de bureau dans les services centraux (20 millions FCFA) ;
- équipement des services déconcentrés (181 millions FCFA) ;
- acquisition du mobilier de bureau dans les services centraux (20 millions FCFA) ;
- aménagement des locaux des services centraux (25 millions FCFA) ;
- acquisition des véhicules de fonction pour les services centraux et déconcentrés (300 millions FCFA).

S'agissant des projets pluriannuels en cours, ils ont été globalement pris en compte dans la programmation. Il s'agit de :

- Construction du CIOP de Garoua (qui s'achève en 2027);
- PEACC ;
- CRFMI de Pitoa ;
- PADESCE (qui s'achève en 2027 avec 250 millions FCFA de plus que prévu par rapport au montant initial des FCP).

Pour les projets à financement conjoint, les besoins en FCP ont été entièrement programmés.

Les arriérés ont été entièrement pris en compte dans la programmation dès 2027, à hauteur de 96 546 038 FCFA. Toutefois, il a été observé que les arriérés dus à la SOPECAM et

ceux arriérés relatifs au paiement des bourses des étudiants camerounais au Maroc et en Algérie, ne figuraient pas dans le plan d'apurement, ni dans la programmation. Pourtant, les premiers figuraient dans le CDMT initial 2027-2029 du MINEFOP à hauteur de 50 millions FCFA.

Trois (03) nouveaux projets pluriannuels sont programmés en 2027 avec des ressources suffisantes pour leur achèvement. Il s'agit de :

- Construction du CIOP de Limbe (achèvement prévu en 2028) ;
- Construction du CIOP de Buea (achèvement prévu en 2028) ;
- Construction et équipement du CFM de Ntui, avec VACE (achèvement prévu en 2029, moyennant un ajout dans le CBMT de 3 milliards FCFA en FINEX), **qui seul dispose du visa de maturité.**

Les autres nouveaux projets sont de moindre envergure et annuels, mais ne disposent pas du visa de maturité.

La programmation comporte des ressources pour le FNE, **mais qui devraient être classées dans la grande masse « Transferts et subventions »**, comme cela a été relevé plus haut. En outre, 500 millions FCFA ont été inscrits dans la demande additionnelle en Transferts et subventions en capital à l'intention de cet établissement public.

Les charges récurrentes d'entretien et de maintenance ont été effectivement programmées à hauteur de 132 millions FCFA en 2027, pour :

- les bâtiments des services centraux et le CNFFDP (72 millions FCFA) ;
- les bâtiments des délégations régionales (30 millions FCFA) ;
- les structures de formation professionnelle (30 millions FCFA).

Il a été interrogé la prise en compte des charges récurrentes pour l'entretien du nouvel immeuble R+2 de la Rue Ceper, dont la construction a été achevée courant 2026.

De manière générale, les échanges sur la programmation budgétaire du MINEFOP ont mis en exergue la problématique de la mise sur pied du guichet unique de l'accès à l'emploi.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

Le MINEFOP ne bénéficie d'aucun transfert aux CTD dans le CBMT 2027-2029.

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses contribuant à l'import-substitution ont été marquées (voir annexe 7 du CDMT). Il s'agit entre autres du projet PEACC et de l'élaboration du document de classification nationale des emplois et métiers au Cameroun.

3.3. Programmation sensible au genre

Les dépenses sensibles au genre ont été marquées (voir annexe 4 du CDMT), et la cartographie sexo-désagrégée des responsables du ministère a été renseignée.

Néanmoins, l'analyse situationnelle genre n'a toujours pas été réalisée, alors qu'elle figure dans le Plan de Travail Annuel du MINEFOP depuis 2025. Elle a été programmée en 2027 avec un montant de 8 millions FCFA.

3.4. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat ont également été marquées, et les cotations ont été précisées (voir annexe 5 du CDMT).

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Au rang des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et la préparation du budget, le MINEFOP relève :

- la budgétisation depuis quelques années, de 147 millions FCFA en Autres Transferts et Subventions courants, à l'intention du PIAASI, qui est pourtant un service rattaché du MINEFOP.

4.2. Recommandations

4.2.1. Recommandations à l'endroit du MINEFOP

1. Accélérer la maturation des initiatives transformatrices n°1 et 3 ;
2. Faire un suivi étroit de l'examen des projets de textes relatifs à la mise sur pied d'un guichet unique pour l'accès aux emplois ;
3. Programmer en priorité les arriérés relatifs au paiement des boursiers camerounais étudiant au Maroc et en Algérie et les arriérés dus à la SOPECAM ;
4. Ajuster la programmation relative au paiement des droits de régulation à l'ARMP, en fonction de la charge de travail de la Commission de passation des marchés ;
5. Transmettre au PM/CG la demande additionnelle portant sur les ressources au FNE, pour la mise en œuvre de projets cohérents avec la vision présidentielle sur l'emploi des jeunes ;
6. Affiner la banque des projets, afin que certains projets soient affichés plus distinctement dans le CDMT (PEAC, Construction du CFM de Ntui) ;
7. Reformuler avec précision les projets d'investissement ayant des intitulés vagues (« Equipement des CIOP », « Réhabilitation des CIOP ») ;
8. Classer en MN2 les nouveaux projets répétitifs programmés en 2027 ;
9. Maturer le projet d'acquisition d'équipement pédagogique pour le Centre de formation de Djalingo ;
10. Revoir la projection des cibles de certains indicateurs de programme sur le triennat 2027-2029 en lien avec les enveloppes budgétaires, et renseigner les réalisations 2025 ;
11. Relire et affiner le RAP 2025, dans la perspective de l'examen de ce document au Parlement, dans le cadre de l'adoption du projet de loi de Règlement ;
12. Programmer les ressources nécessaires à la modernisation du service public ;
13. Conduire l'analyse situationnelle genre ;
14. Collaborer avec le MINAS durant le processus de maturation des projets, afin d'intégrer l'approche handicap ou la dimension sociale dès la conception.

4.2.2. Recommandations à l'endroit des administrations de coordination

1. Revoir la structure du CBMT 2027-2029 du MINEFOP, afin de tenir compte des changements souhaités par le MINEFOP, c'est-à-dire en Biens et Services et en Autres transferts et subventions.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINEFOP est validé avec une **note totale de 90 /100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
27/30	*46/50*	*17/20*	*90/100*

SECTEUR INDUSTRIES ET SERVICES

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT (MINPMEESA)

La délégation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et de l'Artisanat u Commerce, conduite par **Monsieur BOBO MAMADOU, Chef de la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective,** a été reçue aux CEPB-PA **le mercredi 09 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

A l'analyse, il convient de relever que, les cibles sur le triennat 2027-2029 sont bien annualisées. Il faut tout de même rappeler que le RAP 2025 présente la performance obtenue dans l'ancienne cartographie des programmes (Programme 043, 044 et 167) et dont les programmes opérationnels avaient pour objectifs d'accroître le nombre des Petites et Moyennes Entreprises, Unités de l'Economie et des artisans créés et viables ; et d'accroître la production de Petites et Moyennes Entreprises, unités de l'Economie sociale et des artisans du secteur secondaire.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	Statut	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
400 - Promotion et développement des Petites et Moyennes Entreprises	Promouvoir une culture et une éducation entrepreneuriale dynamique et inclusive	Nombre d'établissements (scolaires, universitaires et grandes écoles) ayant intégré la culture entrepreneuriale		Nb	**Enveloppe (FCFA)**			5 792 373 000	5 653 600 000	4 197 100 000	4 202 000 000	
					Cible			30	40	50	60	70
	Accroitre la formalisation des PME	Nombre d'entreprises créés via les CFCE		Nb	Cible	21 132	16 845	23 500	26 500	30 000	35 000	40 000
	Améliorer la productivité, la résilience et l'innovation des PME	Taux des PME accompagnées ayant amélioré leur processus de production		%	Cible			12,5	15	17,5	21	23,3
	Accroitre la conformité des produits et services des PME à la qualité et aux normes	Nombre de PME accompagnées ayant accédé à la certification, aux normes et à la démarche qualité		Nb	Cible			150	300	500	750	1 000
401 - Promotion et développement des organisations de l'économie sociale	Assurer une meilleure organisation des unités de l'économie sociale en réseaux au niveau des communes, des régions et national	Nombre de réseau fonctionnel au niveau communal, régional et national		Nb	**Enveloppe (FCFA)**			736 299 000	1 137 024 000	1 952 677 000	1 968 477 000	
					Cible			100	150	200	300	429
	Faciliter la mise en place d'un écosystème favorable au développement de l'Economie Sociale	Nombre d'instruments mis en place pour le développement de l'Économie Sociale		Nb	Cible			6	7	8	9	9

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	Statut	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
						2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Accroître la visibilité des produits des Organisations de l'Economie Sociale	Nombre d'espaces de commercialisation mis en place		Nb	Cible			10	15	200	300	429
	Accroître les capacités productives des acteurs de l'Économie sociale	Nombre d'acteurs de l'Économie Sociale accompagnés à la professionnalisation		Nb	Cible			750	1 000	1 503	2 300	3 679
	Accroitre le nombre d'OES productives	Taux d'accroissement des OES accompagnées à la professionnalisation		%	Cible							
	Accroitre la production des OES	Taux d'accroissement du volume de production des OES accompagnées		%	Cible							
402 - Promotion et développement de l'artisanat	Faciliter la mise en place d'un écosystème favorable au développement de l'artisanat	Nombre d'instruments mis en place pour le développement de l'Artisanat		Nb	**Enveloppe (FCFA)**			1 461 213 000	1 489 143 000	1 318 962 000	1 371 760 000	
					Cible			22	23	24	25	26
	Renforcer les capacités des artisans et des unités de production artisanale	Nombre d'UPA accompagnées		Nb	Cible			750	1 000	1 500	2 200	3 000
	Accroître le nombre d'UPA bénéficiant d'un appui à la commercialisation ou à la participation à des foires	Nombre d'UPA bénéficiaires d'actions promotionnelles (foires, labellisation, e commerce)		%	Cible			3 000	4 000	5 000	7 000	8 000
	Accroître le nombre d'UPI et des travailleurs techniques accompagnés à la formalisation en UPA	Taux d'UPI et de travailleurs techniques ayant migré en UPA		Nb	Cible			3,2	4,5	6	7,5	9
403 - Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère	assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel	taux de mise en oeuvre moyen des taches du programme		%	Cible			95	96	97	99	100
		taux d'execution moyen des ressources financières		%	Cible			95,6	96,7	97,8	98,5	100
	ameliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	nombre de session du dialogue de gestion		Nb	Cible			34	34	34	34	34
		taux de respect des procédures administratives et financières		%	Cible			95	97	98	99	100
	ameliorer le cadre de travail au sein des programmes	taux de mise en oeuvre de l'organigramme		%	Cible			85	90	95	98	100
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail		%	Cible			73	75	80	85	90
	Renforcer la representativité feminine dans les postes de responsabilité	taux d'acces des femmes au poste de responsabilité		%	Cible			44,4	45,8	47,2	48	50
		part des femmes siegeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle		%	Cible			36,6	40	43,4	46,5	50

La trajectoire 2027-2029 prise par le MINPMEESA ne s'écarte pas de ces objectifs et mise sur un relèvement progressif de ses cibles pour ce qui est par exemple du nombre d'entreprises créées via les CFCE (indicateur 3 du prog 400) quittant de 16 845 en 2025 (réalisation), à 18 000 (cible 2026) et 20 000 (cible 2027) ; le taux des PME accompagnées ayant amélioré leur processus de production (indicateur 1 du prog 400) quittant 11% en 2025 (réalisation) à 12,5 % (cible 2026) et 15% (cible 2027). Bien que les enveloppes de 2027 et 2028 soient inférieures respectivement de 4,5 % et de 5,9 % au budget 2025, le MINPMEESA mise sur une priorisation accrue des activités à fort potentiel

d'entraînement, la participation effective de ses structures sous-tutelles sous contrat de performance et la mobilisation des partenaires pour l'atteinte des cibles projetées. En plus de cette priorisation, nous constatons que les trajectoires convergent globalement vers les cibles CSP 2030.

Globalement, les trajectoires 2027-2029 sont cohérentes avec les cibles fixées à l'horizon 2030 : la plupart des indicateurs progressent régulièrement vers la cible finale et certaines atteignent même cette cible avant 2030.

Il ressort de l'analyse de cette rubrique que tous les extrants des activités ainsi que les cibles des indicateurs sur le triennat 2027-2029 sont renseignés.

1.2. Alignement stratégique

S'agissant des priorités stratégiques fixées par le PM/CG à l'endroit du MINPMEESA, nous pouvons citer ce qui suit :

- **poursuivre I 'accompagnement des entreprises œuvrant dans la mise en œuvre du PIISAH et du P2I :** cette orientation a été prise en compte avec la programmation d'un transfert PIISAH à la BC-PME d'un montant de 1,6 milliard de FCFA sur chaque année du triennat, pour le financement à taux bonifié de 4% des petites unités de transformation agroalimentaire, des unités collectives de transformation agroalimentaire et l'acquisition des pressoirs au profit des coopératives.
- **renforcer I'appui à l'entrepreneuriat et à I'amélioration des compétences et de la compétitivité** : le MINPMEESA a à cet effet l'ambition de renforcer le dispositif national d'incubation avec en perspective, la création et le suivi d'au moins 10 incubateurs publics/privés par an, et d'un incubateur de référence pour l'économie sociale ; un appui plus poussé des incubés au travers de l'octroi des fonds d'amorçage pour le démarrage de leurs activités, l'acquisition des machines et équipements pour le changement d'échelle et la mise en place d'un guichet jeune/femme auprès de la BC-PME. Sur ce plan, l'Agence de Promotion des PME (APME) jouera également un rôle prépondérant à travers : le transfert à l'APME pour le développement de l'entreprenariat et de la capacité productive des PME d'un montant de 1,2 milliard FCFA sur l'ensemble du triennat ; la mise en œuvre du projet septentrionest pour l'appui d'au moins 100 femmes des filières agroalimentaire et textile à l'acquisition des outils de production dans la région du Nord, ainsi que le projet "start and improve" your business, l'équivalent dans les zones du NO/SO d'un montant de 80 millions en 2027;
- **promouvoir les métiers cohérents avec les filières prioritaires de la SND30** : Cette orientation est prise en compte aussi bien dans le processus d'incubation, que dans les accompagnements offerts aux PME, OES et Artisans où un accent est mis depuis 2022 sur les filières agroalimentaires, le bois, le coton-textile-confection-cuir par exemple.
- **mettre en œuvre, en liaison avec le ministère en charge de I 'environnement, le Plan National Climat et la Contribution Déterminée Nationale du Cameroun (CDN), en vue de réduire les vulnérabilités des activités de développement aux effets néfastes des changements climatiques** : depuis 2026, le MINPMEESA fait partie des administrations pilotes retenues dans le cadre de la Budgétisation Sensible Climat et a de ce fait participé aux travaux organisés par le MINEPAT et MINEPDED sur la méthodologie de marquage des activités climat. L'annexe climat jointe au cdmt ajusté met en exergue la contribution du MINPMEESA à cette thématique conformément a à la méthodologie fixée.

Le MINPMEESA a retenu les 07 initiatives transformatrices dans le cadre des travaux de la Revue de Planification Stratégique. Il s'agit de :

Programme 400

1. **la mise en place des Parcs Industriels en faveur des PME des secteurs bois, agro-industrie, et cuir** : une programmation a été faite pour l'accompagnement des communes de sangmélima, meyomessi et Edéa pour ce qui est du bois, et de Ngaoundéré 3ième pour le cuir à la mise en place de leurs parcs. La mise en place effective de ces parcs pourrait générer une production d'environ 3 875 tonnes de produits de bois transformés par parc et environ 9000 emplois directs générés sur l'ensemble des 03 parcs bois (*confère page 109, activité "accompagnement à la modernisation de l'outil de production des PME*) ;
2. **le renforcement du soutien de l'Etat à la réduction du coût de normalisation et de certification des produits locaux transformés par les PME, OES et Artisans** : cette IT a été prise en compte dans la programmation et vise à appuyer la réduction du coût d'analyse et de certification de 1550 produits locaux sur le triennat, en vue du renforcement de leur qualité et de leur l'insertion dans les grandes surfaces (*confère page 110, activité "Soutien de l'Etat pour l'acquisition des certificats d'analyse et de conformité des produits locaux transformés*) ;
3. **Renforcement du dispositif national d'incubation des entreprises** : cette IT a été prise en compte et ses activités se situent à deux niveaux à savoir : la création et le suivi d'au moins 10 incubateurs publics/privés par an, et d'un incubateur de référence pour l'économie sociale ; un appui plus poussé des incubés au travers de l'octroi des fonds d'amorçage pour le démarrage de leurs activités, l'acquisition des machines et équipements pour le changement d'échelle ainsi l'appui pour l'acquisition des normes, brevets de leurs inventions (*confère 109, activité "promotion de l'éducation entrepreneuriale*);
4. Mise en place du programme de développement des PME de l'agroalimentaire (PAD-PME) qui a été pris en compte dans l'Action 3 du Programme 400.

Programme 401 :

1. Développement des territoires productifs (RELESS) pour l'insertion économique des jeunes et des femmes ;
2. Mise en place des espaces de promotion des produits des Organisations de l'Economie Sociale (OES) ;

Ces deux IT ont été prises en compte. Les actions 1 (Aménagement d'un environnement favorable au développement de l'économie sociale) et 3 (Promotion des produits des OES) du programme 401 sont en réalité leur déclinaison opérationnelle en activités et en tâches.

Programme 402 :

1. Renforcement des capacités de promotion et de production des structures d'encadrement des Artisans (Villages Artisanaux Spéciaux, Villages Artisanaux Régionaux et Centre International de l'Artisanat de Yaoundé)

Le MINPMEESA a inscrit dans l'action portant sur l'amélioration de la productivité des UPA, l'équipement en atelier de production du Village Artisanal de Bertoua spécialisé dans le bois et le Villages Artisanaux de Limbé et de Ndikinimeki spécialisés dans l'agroalimentaire, pour la mise en place des plateaux techniques et outils de finition adaptés pour les artisans, qui vont servir d'équipements collectifs pour la transformation de leurs produits. Confère page 119, activité "dynamisation des villages artisanaux"

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation en FCFA			Observations
			2027	2028	2029	
1	la mise en place des Parcs Industriels en faveur des PME des secteurs bois, agro-industrie, et cuir : une programmation a été faite pour l'accompagnement des communes de Sangmélima, Meyomessi et Edéa pour ce qui est du bois, et de Ngaoundéré 3ième pour le cuir à la mise en place de leurs parcs.	**Action 3/Programme 400 : Accompagnement des communes de Sangmélima, Meyomessi et Ngaoundéré 3ième à la mise en place de leurs parcs industriels de transformation (bois, agro-industrie, cuir)**	**25 000**	**0**	**0**	La mise en place effective de ces parcs pourrait générer une production d'environ 3 875 tonnes de produits de bois transformés par parc et environ 9000 emplois directs générés sur l'ensemble des 03 parcs bois (*confère page 109, activité "accompagnement à la modernisation de l'outil de production des PME*) ;
2	le renforcement du soutien de l'Etat à la réduction du coût de normalisation et de certification des produits locaux transformés par les PME, OES et Artisans :	**Action 3/Programme 400: Soutien de l'Etat aux PME pour l'acquisition des certificats d'analyse et de conformité des produits locaux transformés**	**225 000 000**	**225 000 000**	**225 000 000**	cette IT a été prise en compte dans la programmation et vise à appuyer la réduction du coût d'analyse et de certification de 1550 produits locaux sur le triennat, en vue du renforcement de leur qualité et de leur l'insertion dans les grandes surfaces (*confère page 110, activité "Soutien de l'Etat pour l'acquisition des certificats d'analyse et de conformité des produits locaux transformés*) ;
3	Renforcement du dispositif national d'incubation des entreprises	**Action 1/Programme 400 Promotion de l'éducation entrepreneuriale**	**371 000 000**	**840 000**	**970 000**	cette IT a été prise en compte et ses activités se situent à deux niveaux à savoir : la création et le suivi d'au moins 10 incubateurs publics/privés par an, et d'un incubateur de référence pour l'économie sociale ; un appui plus poussé des incubés au travers de l'octroi des fonds d'amorçage pour le démarrage de leurs activités, l'acquisition des machines et équipements pour le changement d'échelle ainsi l'appui pour l'acquisition des normes, brevets de leurs inventions (*confère 109, activité "promotion de l'éducation entrepreneuriale*);
4	Développement des territoires productifs (RELESS) pour l'insertion économique des jeunes et des femmes	**Action 01 / Programme 401 : DYNAMISATION DU PROCESSUS DE STRUCTURATION DES ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE DANS LES TERRITOIRES**	**203 900 000**	**235 402 000**	**220 402**	Ces deux IT ont été prises en compte. Les actions 1 (Aménagement d'un environnement favorable au développement de l'économie sociale) et 3 (Promotion des produits des OES) du programme 401 sont en réalité leur déclinaison opérationnelle en activités et en tâches.
5	Mise en place des espaces de promotion des produits des Organisations de l'Economie Sociale (OES)	**Action 04 / Programme 401 : PROMOTION DES PRODUITS DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE**	**62 000**	**77 500 000**	**77 500 000**	
06	Renforcement des capacités de promotion et de production des structures d'encadrement des Artisans (Villages Artisanaux Spéciaux, Villages Artisanaux Régionaux et Centre International de l'Artisanat de Yaoundé)		**207 000 000**	**0**	**0**	Le MINPMEESA a inscrit dans l'action portant sur l'amélioration de la productivité des UPA, l'équipement en atelier de production du Village Artisanal de Bertoua spécialisé dans le bois et le Villages Artisanaux de Limbé et de Ndikiniméki spécialisés dans l'agroalimentaire, pour la mise en place des plateaux techniques et outils de finition adaptés pour les artisans, qui vont servir d'équipements collectifs pour la transformation de leurs produits. Confère page 119, activité "dynamisation des villages artisanaux"
07	Mise en place du programme de développement des PME de l'agroalimentaire (PAD-PME)	**Action 3/Programme 400 : Accompagnement à la modernisation de l'outil de production des PME via le Programme PAD-PME**	**50 000 000**	**50 000 000**	**50 000 000**	Il s'agit d'un programme en cours au MINPMEESA depuis quelques années et dont le texte marquant sa mutation est en cours de signature aux SPM. Ce qui est attendu par de nombreux bailleurs qui sont intéressés. Son budget se verra ainsi revalorisé.

Les deux activités qui absorbent le plus de ressources et contribuent à l'atteinte des objectifs du programme sont les suivantes :

Programme 400 : Promotion et développement des Petites et Moyennes Entreprises

L'Accompagnement à la modernisation de l'outil de production des PME : 3 322 900 000 ;
La Simplification des procédures de création des entreprises dans les CFCE : 1 360 000 000

Programme 401 : Promotion et développement des organisations de l'économie sociale par actions et activités

Il s'agit notamment de :

- L'Appui à l'intégration des produits des OES au commerce équitable : 637 024 000
- La Mise en place des instruments de gouvernance de l'Économie Social : 122 500 000

Programme 402 : Promotion et développement de l'artisanat par actions et activités.
Nous distinguons :

- La Dynamisation des villages artisanaux : 562 000 000
- L'Accompagnement à la migration des UPI et des travailleurs techniques vers le secteur formel : 616 369000.

Programme 403 : Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère
Les ressources sont absorbées par les activités suivantes :

- L'Administration des structures techniques et transversales : 2 020 740 000 ;
- L'Equipements des structures du MINPMEESA : 990 200 000.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

La programmation budgétaire sur le triennat 2026-2029 se présente ainsi qu'il suit :

1.2. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Analyse du cadrage et des grandes masses :

La programmation respecte le cadrage budgétaire à moyen terme (en nature de dépenses et en grande de masse).

Le MINPMEESA a formulé une demande additionnelle qui est estimée à 770 millions en 2027 pour :

1. L'identification et le profilage de 450 PME à la sous-traitance dans les secteurs prioritaires (300 millions) ;
2. L'aménagement de 09 mini unités de transformation collective au profit des Réseaux Locaux de l'Economie Sociale et Solidaire (300 millions) ;
3. Equipement en atelier de production de 02 villages
4. artisanaux (120 millions);
5. L'Etude sur l'élaboration d'un document de projet de mise en place d'un mécanisme de suivi, de développement et de migration des entreprises du secteur informel (50 millions).

Cette demande additionnelle est justifiée dans la mesure où elle adresse un besoin complémentaire nécessaire à l'aménagement dans les territoires des unités de production au profit des OES pour la

réduction des pertes post-récoltes et l'amélioration des capacités de transformation des produits locaux. Par ailleurs, les activités profilage permettront de renforcer les capacités des entreprises en vue de leur insertion dans les chaînes de valeur dans les secteurs prioritaires de la SND30. Aussi, l'étude sur le secteur informel permettra d'identifier les instruments adaptés dans la perspective de migration et de professionnalisation des entreprises du secteur informel.

1.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Analyse du respect des principes de programmation en ligne de référence et mesure nouvelle, en AE et CP.

Les principes de programmation AE/CP et LR/MN ont été pris en compte conformément aux recommandations des CDMT initiaux.

Gestion des Arriérés et Subventions aux Établissements Publics (EEP) :

Le MINPMEESA ne dispose pas de projets pluriannuels en cours d'exécution ou programmés sur le triennat ou des projets abandonnés.

Le MINPMEESA ne dispose que d'un seul arriéré correspondant au décompte N°3 relatif aux travaux de construction de la délégation départementale du Ndé pour un montant de 23 273 000 FCFA. Cet arriéré a été programmé pour l'exercice budgétaire 2027.

En ce qui concerne les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques, ils ont été pris en compte dans la programmation. Il s'agit notamment de la BC-PME, l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprise, l'Agence des Normes et de la Qualité, la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Cameroun, le Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise.

En outre, il convient souligner que les contrats de performance ont également été signés avec ces structures à l'exception de celui de la BC -PME qui est en cours de lecture pour signature au sein de ladite structure.

De Nouveaux projets d'investissement sont programmées en 2027. Ces projets ainsi que leurs ressources sont conformes au plan d'investissement validé par le MINPMEESA et aux devis validés en Commission de maturation des projets. -Ils sont programmés de manière consistante pour une réalisation efficace suivant leur calendrier d'exécution prévisionnel (et au coût réel du projet figurant dans la documentation de la maturité) et selon l'espace budgétaire disponible

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire. Elles sont logées dans le programme support et concernent principalement les services déconcentrés (DR et DD), ainsi que les structures rattachées (villages artisanaux).

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses favorables à l'import substitution sont effectivement programmées et marquées dans PROBMIS. Elles sont reparties entre les programmes 400, 401 et 402. Le coût total de la mise en œuvre de ces activités s'élève à 4 127 700 000 FCFA en 2027, 2 375 800 000 FCFA en 2028 et 2 355 800 000 FCFA en 2029.

3.2. Programmation sensible au genre

En ce qui concerne la programmation sensible au genre, les dépenses genre ont été programmées et marquées sur le triennat dans les programmes 400, 401 et 402. Elles sont réparties ainsi qu'il suit :

- Année 2027 : nous avons les activités GS pour un montant de 264 344 000 FCFA
- Année 2028 : les activités GS pour un montant de 304 000 000 FCFA
- Année 2029 : les activités GS pour un montant de 300 592 000 FCFA

Par ailleurs, il convient de souligner que l'étude relative à l'analyse situationnelle a été réalisée et transmise au MINEPAT.

3.3. Programmation sensible au climat

Le MINPMEESA a programmé des dépenses sensibles au climat. Pour la plupart des activités, le marquage a été réalisé à cet effet. Elle est repartie dans le programme 400 ainsi qu'il suit sur le triennat :

- Année 2027, les dépenses sont programmées à hauteur de 1 865 900 000 FCFA ;
- Année 2028, elles sont programmées à hauteur de 1887 100 000 FCFA ;
- Année 2029, les activités GS sont programmées à hauteur de 1887 100 000 FCFA

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

- Le processus d'élaboration du CDMT ajusté 2027-2029 du MINPMEESA s'est heurté à plusieurs difficultés au rang desquelles :
- une appropriation difficile du processus de programmation budgétaire par les acteurs de la nouvelle chaine de responsabilité ;
- l'espace budgétaire fortement contraint en fonctionnement (biens et services) dont le CBMT final fixe le plafond à 5 635 458 000 FCFA contre 6 548 000 000 fixé au CDMT initial, soit une baisse de 912 542 000 FCFA. Il en est de même en investissement avec la reconduction des ressources C2D relatifs au SECAL d'un montant de 1 595 700 000 FCFA. Il convient de relever que suivant les décisions du comité de pilotage du projet SECAL, le MINPMEESA a totalement achevé sa contribution notamment dans sa composante. Ainsi, les ressources relatives à ce projet ne devraient plus être prises en compte dans le cadrage du MINPMEESA et occuper l'espace budgétaire en investissement.
- les dysfonctionnements observés dans le processus d'actualisation et d'opérationnalisation de PROBMIS.

4.2. Recommandations

Sur la performance associée

- Bien relire les RAP 2025 et veiller à la qualité de leur contenu, notamment le taux de réalisation ;
- Veiller au réalisme des cibles dans le CDMT ;
- Densifier davantage la partie portant sur le PIISAH en présentant les résultats obtenus, les projections sur le triennat ainsi que les contraintes y relatives.

Sur la programmation budgétaire triennale

- Veiller à la programmation, au bon niveau, des droits de régulation ARMP ;

- Travailler en liaison avec les sectoriels pour la matérialisation des visas dans PROBMIS ;
- Améliorer la structure des allocations des programmes en dégrossissant le programme support (programme 403) ;

Sur les aspects spécifiques à la programmation

- Finaliser, en liaison avec le MINFOPRA, les outils de modernisation des services publics ;
- Renseigner les sections dédiées au genre dans le CDMT ;
- Renforcer la collaboration avec le MINAS pour la prise en compte des questions d'inclusion sociale dans le CDMT.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINPMEESA est validé avec une **note totale de 93/100.**

Examen de la performance associée des programmes	**Examen de la programmation budgétaire triennale**	**Autres aspects spécifiques à la programmation**	Note totale
29/30	*47/50*	*17/20*	*93/100*

MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (MINMIDT)

La délégation du Ministère des **M**ines**,** de l'Industrie et du Développement Technologique, conduite par **Monsieur NDIGWA Jean Vincent, Chef de la Division des Etudes, des Projets et de la Coopération au MINMIDT**, a été reçue aux CEPB-PA **le Vendredi 11 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires aux objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Analyse de la cohérence et du réalisme : Les cibles projetées pour le prochain triennat sont annualisées et réalistes au regard des performances antérieures et des dotations budgétaires programmées pour les programmes 310, 311, 312 et 314. La cible des indicateurs du programme 313 est annualisée mais n'est pas réaliste au regard des performances antérieures et des dotations budgétaires programmées. De plus, la progression des cibles programmées est cohérente avec les cibles projetées à l'horizon 2030.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS		RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
			UNITÉ DE MESURE	2025	2026	2027	2028	2029	
PROGRAMME : 310 AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DU POTENTIEL GEOLOGIQUE ET VALORISATION DES RESSOURCES MINERALES	Développer le secteur des mines et carrières	**Enveloppes** (En milliers de FCFA)		1 750 690	2 758 400	2 517 000	2 678 000	2 864 533	
		Taux de connaissance du potentiel géologique	(%)	13,97	14,18	14, 38	14,56	14,74	14,9
		Proportion des réserves minérales exploitées	(%)	28,57	35	38,09	40,9	39,13	37,5
PROGRAMME :311 DEVELOPPEMENT ET DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL		**Enveloppes** (En milliers de FCFA)		3 147 300	3 857 000	3 477 000	2 701 071	3 271 071	
	Améliorer la contribution du secteur manufacturier à l'économie locale	Taux de transformation locale des matières premières	(%)	38.5	40.7	41.7	42.2	43.7	46.7
		Taux d'accroissement des installations industrielles	(%)	6.06	9.08	10.9	11.47	13.4	15
PROGRAMME :312 MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ		Enveloppes		120 725	882 000	1 529 000	2 013 000	2 598 000	
	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité technique de l'industrie locale	Indice de développement de l'infrastructure qualité	%	1.5	1.6	1.7	1.9	2.1	2.4
PROGRAMME : 313 DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES ET VALORISATION DES ACTIFS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE		**Enveloppes** (En milliers de FCFA)		218 335	947 500	1 149 111	1 331 402	1 153 402	
	Favoriser le développement des technologies et la valorisation des actifs de propriété industrielle	Proportion d'actifs de propriété industrielle protégés	(%)	26,23	48,55	28,55	28,55	28,55	48,55
		Taux de valorisation des actifs de propriété industrielle protégés	(%)	60,21	82	62	62	62	82

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	RÉALISATION 2025	ESTIMATION 2026	VALEUR CIBLE 2027	VALEUR CIBLE 2028	VALEUR CIBLE 2029	CSP 2030
PROGRAMME : 314 - GOUVERNANCE ET GESTION DES FONCTIONS SUPPORT DU MINISTÈRE		**Enveloppes** (En milliers de FCFA)		7 867 950	5 364 100	5 164 561	6 244 061	7 747 789	
	améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	taux de respect des procédures administratives et financières	(%)		70	72	75	80	80
		nombre de session du dialogue de gestion	nbre		100	100	100	100	100
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en oeuvre de l'organigramme	(%)		4	4	4	4	4
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	(%)		65	70	70	75	75
	Assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel	Taux de mise en oeuvre moyen des taches du programme	(%)		80	80	85	90	90
		Taux d'execution moyen des ressources financières	(%)	96,49%	98	98	99	99	100
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'acces des femmes au poste de responsabilité	(%)		40	45	50	60	60
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle			2	3	4	6	6

Les extrants des activités figurant dans la matrice du cadre logique des activités ne sont pas renseignés.

1.2. Alignement stratégique

Globalement, les orientations stratégiques contenues dans les lettres de notification du PM/CG ont été prises en compte dans la programmation.

Le MINMIDT a retenu les 08 initiatives transformatrices, 07 sont prises en compte dans la programmation budgétaire triennale. L'initiative qui n'a pas été prise en compte est « APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS MINIERS ET RENFORCEMENT DU TISSU INDUSTRIE ».

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027	Programmation 2028	Programmation 2029
1	**Appui à la mise en œuvre des projets miniers et renforcement du tissu industrie**				
2	**Projet de mise en place d'un laboratoire d'analyses et d'essai au sein de la Sonamines**	Construction d'un laboratoire national de référence de traitement, de préparation et d'analyse des échantillons géologiques et miniers	**200 000 000**	**300 000 000**	**422 272 000**
3	**Mise en place d'unités de production d'engrais chimiques et organiques au Cameroun**	Construction d'une unité de production d'engrais chimique d'une capacité de 330 000 tonnes	**500 000 000**		**200 000 000**
4	**Développement des zones économiques spécialisées au Cameroun**	Création d'un parc industriel à vocation zone économique spéciale pour la transformation du bois à Bertoua	**150 000 000**	**100 000 000**	**400 000 000**
5	**Mise en place d'un centre national de prototypage et de production industrielle (cn2pi)**	Mise en place d'un centre national de prototypage et de production industrielle (CN2PI)	**88 000 000**		
6	**Appui à la mise en place des usines-écoles au sein des écoles technologiques du Cameroun**	Mise en place d'usines-écoles au sein des grandes écoles technologiques	**50 000 000**		
8	**Construction des laboratoires de métrologie**	Finalisation du laboratoire de référence de Métrologie	**497 000**	**1 000 000 000**	**1 500 000 000**

Les activités les plus consommatrices de ressources contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs **à l'atteinte des objectifs des programmes.**

Les deux activités (hors salaires) les plus consommatrices de ressources, par programme sont les suivantes :

Programme 310 :

- Construction d'un bâtiment pour bureau et analyse des échantillons 200 000 000 ;
- Suivi de la production et de la certification des diamants bruts 800 000 000.

Programme 311 :

- Mise en place d'unités de production d'engrais chimiques et organiques au Cameroun 500 000 000 ;
- Renforcement des capacités de la CCIMA 1 450 000 000.

Programme 312 :

- Construction des laboratoires de métrologie 497 000 000 ;
- Mise à niveau des systèmes de management de la qualité dans les industries locales 25 000 000

Programme 313 :

- Mise en place d'un Centre National de Prototypage et de production Industrielle (CN2PI) 88 000 000
- Appui à la mise en place des Usines-Ecoles au sein des Ecoles technologiques du Cameroun 50 000 000.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

Analyse du cadrage et des grandes masses : La programmation budgétaire sur le triennat 2027-2029 respecte bel et bien le cadrage budgétaire en nature de dépenses et en grande de masse. Toutefois, cette répartition n'est pas cohérente la demande budgétaire du MINMIDT. Les réaménagements du CBMT doivent suivre les demandes des structures sous tutelles pour pouvoir atteindre les objectifs du sous-secteur.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	202-	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	3 941 000	4 059 711	4 059 711	*0*	4 181 502	4 181 502	*0*	4 348 763	4 348 763	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	418 000	418 000	418 000	*0*	418 002	418 000	*0*	418 002	418 000	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 745 000	3 353 961	3 353 961	*0*	3 353 961	3 353 961	*0*	3 353 961	3 353 961	*0*
C2D COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	2 505 000	2 505 000	2 505 000	*0*	2 514 071	2 514 071	*0*	2 514 071	2 514 071	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**10 609 000**	**10 336 672**	**10 336 672**	*0*	**10 467 536**	**10 467 534**	*0*	**10 634 797**	**10 634 795**	*0*
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	3 200 000	3 500 000	3 500 000	*0*	4 500 000	4 500 000	0	7 000 000	7 000 000	*0*
FINEX	0	0	0	*0*	0	0	0	0		*0*
PLAN D'URGENCE	0	0	0	*0*	0	0	0	0		*0*
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	*0*	0	0	0	**0**		*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**3 200 000**	**3 500 000**	**3 500 000**	*0*	**4 500 000**	**4 500 000**	**0**	**7 000 000**	**7 000 000**	*0*
TOTAL	**13 809 000**	**13 836 672**	**13 836 672**	**0**	**14 967 536**	**14 967 534**	**0**	**17 634 797**	**17 634 795**	**0**

Le MINMIDT a exprimé une demande additionnelle qui est effectivement saisi dans le système. Elle se justifie pour permettre une restructuration stratégique des demandes budgétaires des organismes sous tutelle, adossée aux exigences de performance et de rentabilité publique.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN ont effectivement été respectés bien que quelques corrections restent à faire. Il est impossible d'indiquer la part des LR et MN car le tableau n'a pas pu être généré dans PROBMIS.

Le MINMIDT dispose d'un projet en cours dans sa programmation budgétaire. Il s'agit du projet d'Acquisition et installation des équipements du laboratoire national de métrologie de l'ANOR (497 000 000 FCFA).

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques sont pris en compte dans la programmation. Toutefois, ces derniers ne sont pas bien codifiés. Le MINMIDT effectuera des transferts aux EEP suivantes : ANOR, CCIMA, MAGZI, ONZFI et SONAMINES.

Les nouveaux projets d'investissement programmés en 2027 concourent directement à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'administration. Mais leur maturation est en cours. Ces projets ainsi que leurs ressources sont conformes au plan d'investissement et aux devis soumis en Commission de maturation des projets.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire à travers la Maintenance, entretien et sécurisation des installations, matériels et équipement du MINMIDT 86 000 000 « entretien », « maintenance », etc.).

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Les dépenses favorables à l'import substitution sont effectivement programmées et marquées dans PROBMIS a hauteur de 419 000 000 FCFA. Ils ont produit une fiche PIISAH.

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle genre n'a pas encore été réalisée au MINMIDT. Néanmoins, elle a été programmée dans le CDMT 2027-2029 à hauteur de 20 000 000 FCFA.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées.

IV. RECOMMANDATIONS

Recommandations relatives à la performance associée

- Bien quantifier dans l'ensemble des documents budgétaires, les stratégies programmes et le mode opératoire de ces programmes (310 pour les mines et 311 et 312 sur l'industrialisation) ;
- Veillez à la qualité, la fiabilité et au réalisme des indicateurs des programmes affichés dans le CDMT ;
- Veillez à la qualité des informations contenues dans le RAP 2025 et le traduire ;
- Faire ressortir l'indicateur sur les recettes minières en termes de résultats sur les années antérieures et sur les projections ;

- Veiller au renseignement des extrants des activités dans le Matrice du Cadre Logique dans la perspective des PPA par Programme.

Recommandations relatives à la programmation budgétaire triennale

- Améliorer dans le CDMT, la nature des activités menées pas le MINMIDT, en lien avec leur rôle d'animation, de facilitation et de coordination du secteur ;
- Prendre en compte dans la programmation, les activités en lien avec :
    - L'industrialisation (l'encadrement de l'industrie pharmaceutique, l'industrie textile, le PISAAH, en lien avec la production des rapports sur la productivité, les rapports sur l'emploi, les colloques d'échanges ou symposium, les outils permettant d'apprécier l'évolution du secteur, les activités en lien avec les échanges à faire avec le secteur privé pour améliorer la productivité des industries).
    - Le développement minier (suivi des exploitations criées, l'évolution des exploitations, les questions de régulation, les actions de partenariat avec les banque).
- Veillez à la bonne articulation des deux politiques relatives à la mise en place des zones économiques et celles relatives aux zones industrielles gérées par la MAGZI ;
- Programmer au bon niveau, l'activité relative à la lutte contre l'exploitation minière frauduleuse au Cameroun ;
- Mieux afficher dans le CDMT, l'option prise par le Gouvernement de migrer des zones franches vers les zones économiques ;
- Veillez à la maturation des nouveaux projets inscrits.

Recommandations relatives aux autres aspects spécifiques de la programmation

- Améliorer le marquage climat (beaucoup d'incohérence dans le choix des marqueurs) surtout que l'indicateur du PFoR impact sur la résilience climatique des budgets sera évalué sur les projets du MINMIDT ;
- Produire une fiche sur les activités menées par le MINMIDT en matière de PIISAAH ;
- Conduire l'analyse situationnelle genre et renseigner les sections dans le CDMT ;
- Renforcer la collaboration avec le MINAS notamment au niveau des structures sous tutelle pour mieux prendre en compte les préoccupations relatives à l'inclusion sociales.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINMIDT est validé avec une **note totale de 80/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
23*/30*	***42****/50*	***15****/20*	***80/100***

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS (MINTOUL)

La délégation du Ministère des Tourismes et des Loisirs, conduite par **Monsieur MFOUAPON Allasan, Conseiller Technique N°1**, a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 08 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées pour le prochain triennat sont annualisées et réalistes au regard des performances antérieures et des dotations budgétaires programmées.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
					2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PROGRAMME 260 - Promotion du tourisme et des loisirs	Accroître le nombre de visiteurs	Proportion nette du nombre de touristes internationaux annuel par rapport à la cible de la SND30	%	**Enveloppe (FCFA)**			808 235	776 228	2 400 291	2 040 985	
				Cible			56,58	65,24	75,22		100
PROGRAMME 261 - Diversification et renforcement de l'offre du tourisme et des loisirs	Accroître l'offre des produits et services touristiques et de loisirs	Taux de contribution du secteur du tourisme et des loisirs au PIB	%	**Enveloppe (FCFA)**			5 276 840	5 300 185	9 949 127	12 802 903	
				Cible			4,66	4,67	4,68		
PROGRAMME 262 - Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées	%	**Enveloppe (FCFA)**			4 245 925	3 908 282	2 700 297	2 844 983	
				Cible			98	90	92		

Les cibles des indicateurs ne sont pas renseignées en 2025. En plus, il n'est pas possible de se prononcer sur la cohérence des cibles des programmes 261 et 262 avec celle projetée à l'horizon 2030 du fait que cette dernière n'a pas été renseignée (page 14).

Les extrants de toutes les activités programmées ont été renseignés.

1.2. Alignement stratégique

De façon globale, les orientations stratégiques contenues dans les lettres de notification du PM ont été prises en compte dans la programmation.

Les initiatives transformatrices ont été identifiées et examinées. Cependant, elles sont en attente de la validation de la hiérarchie.

Les activités les plus consommatrices de ressources au sein de chaque programme sont les suivantes :

Programme 260

- Coordination et suivi des activités de promotion du tourisme dans les services déconcentrés pour un montant de 517 400 000 FCFA
- Participation aux foires et colloques pour un montant de 100 000 000 FCFA

Programme 261

- Construction et mise en fonction des structures de formation en tourisme et hôtellerie pour un montant de 1 673 000 000 FCFA
- Construction et équipement des stations nautiques pour un montant de 826 000 000 FCFA

Compte tenu du fait qu'il faut une adéquation entre l'offre touristique et la demande touristiques, ces 02 programmes opérationnels concourent à l'atteinte de cette vision. Le programme 260 traite de la demande touristique et le programme 261 traite de l'offre touristique.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La programmation budgétaire sur le triennat 2027-2029 respecte bel et bien le cadrage budgétaire en nature de dépenses et en grande de masse. En plus, La répartition en grande masse du CBMT est relativement cohérente avec la demande du MINTOUL.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	2 101 000	2 163 993	2 163 993	*0*	2 228 913	2 228 913	*0*	2 318 069	2 318 069	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	363 000	363 000	363 000	*0*	363 002	363 002	*0*	363 002	363 002	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 700 000	2 430 702	2 430 702	*0*	2 430 702	2 430 702	*0*	2 430 702	2 430 702	*0*
C2D COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	27 000	27 000	27 000	*0*	27 098	27 098	*0*	27 098	27 098	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**5 191 000**	**4 984 695**	**4 984 695**	***0***	**5 049 715**	**5 049 715**	***0***	**5 138 871**	**5 138 871**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	4 700 000	5 000 000	5 000 000	*0*	10 000 000	10 000 000	*0*	12 500 000	12 500 000	*0*
FINEX	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
PLAN D'URGENCE	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**4 700 000**	**5 000 000**	**5 000 000**	*0*	**10 000 000**	**10 000 000**	*0*	**12 500 000**	**12 500 000**	*0*
TOTAL	**9 891 000**	**9 984 695**	**9 984 695**	***0***	**15 049 715**	**15 049 715**	***0***	**17 638 871**	**17 638 871**	

Le MINTOUL exprime une demande additionnelle de 4,980 milliards mais n'a effectivement saisi dans le système, qu'un seul projet qui porte sur la Réhabilitation de Ayaba Hotel : travaux phase 2 à hauteur de 600 millions sur le triennat.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en AE/CP et LR/MN ont effectivement été respectés bien que quelques corrections restent à faire. En 2027, les LR ont un poids de 90,35% et les MN, 9,65%.

Le MINTOUL ne dispose pas de projets pluriannuels, néanmoins plusieurs projets sont en cours de mise en œuvre depuis plusieurs années et ceux-ci bénéficient de dotations chaque année (CP).

La programmation de deux arriérés est prévue. Ces arriérés sont relatifs à : la Construction de la voie d'accès au parc récréatif d'Ebolowa (50 635 816) et aux Travaux supplémentaires relatif à la réhabilitation et l'extension du restaurant du centre d'accueil de Kribi (70 800 000).

Le MINTOUL n'a pas programmé de nouveaux projets d'investissement en 2027.

Les charges récurrentes d'entretien sont bel et bien prises en compte dans la programmation budgétaire à travers les taches comme la maintenance des infrastructures réseaux du MINTOUL.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Programmation des ressources transférées aux CTD

Oui, la programmation des ressources transférées aux CTD est conforme au CBMT des Ressources transférées. Les ressources transférées aux CTD ont été convenablement codifiées.

3.2. Contribution à la politique d'import substitution

Bien que le MINTOUL ne fait pas partir des Administrations pilotes relativement à cet aspect, il convient de noter que dans le cadre des marchés publics relatif à la commande de mobilier de bureau pour les services centraux des exigences strictes sont imposées pour que le mobilier soit fabriqué à partir des matériaux locaux

3.3. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle faite comme l'atteste le tableau de l'annexe 3. La prise en compte du genre peut s'apercevoir à travers l'organisation et le soutien aux festivités de la journée internationale de la femme visant à valoriser le personnel féminin et à promouvoir un cadre de travail équitable. Tout aussi, le MINTOUL soutient à l'entreprenariat féminin à travers les appuis aux femmes exerçant dans le secteur du tourisme et des loisirs

3.4. Programmation sensible au climat

Malgré le fait que le MINTOUL n'est pas une administration pilote en matière de climat, les problématiques liées au climat ont été prises en compte dans le programme 261. Ceci à travers les activités telles que la construction des logements écologiques couramment appelés écolodges dans les zones touristiques.

IV. RECOMMANDATIONS

Recommandations relatives à la performance associée

- Veillez à renseigner complètement les données sur les cibles des indicateurs, les sources de vérification et veillez au réalisme des cibles
- Adjoindre des indicateurs supplémentaires pour suivre la performance des programmes
- Renseigner complètement la matrice du cadre logique notamment les extrants des activités dans la perspective des PPA par programme

Recommandations relatives à la programmation budgétaire triennale

- Explorer les 2 options pour résorber la situation des projets en cours du MINTOUL depuis plus de 10 ans. Elaborer un plan d'achèvement des projets par priorité pour les faire sortir progressivement du portefeuille
- Envisager le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour faire reprendre ces projets par le secteur privé.

Recommandations relatives aux autres aspects spécifiques de la programmation

- Conduire l'analyse situationnelle genre et renseigner les sections dans le CDMT ;
- Travailler en collaboration avec le MINAS pour la prise en compte des questions sociales ;
- Travailler avec le SPRA pour la modernisation des outils de gestion.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINTOURL est validé avec une **note totale de 85/100**.

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
24/30	***43***/50	***18***/20	***85***/100

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MINRESI)

La délégation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, conduite par **Monsieur GUEMENE DOUNTIO Emmanuel, Chef de la Division des Politiques Scientifiques et de la Planification**, a été reçue aux CEPB-PA **le mardi 08 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

Les cibles projetées ont été annualisées et sont réalistes au regard des performances antérieures et des projections budgétaires**.**

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
					2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PROGRAMME 220 - Densification de la recherche-développement et de l'innovation	Accroitre la production de nouvelles connaissances scientifiques, des technologies et des innovations dans les domaines prioritaires de développement	Taux de réalisation des nouveaux résultats/produits de recherche programmés par les instituts sous tutelle du MINRESI orientés vers les domaines prioritaires de développement	%	**Enveloppe (FCFA)**	7 362 156	21 711 200	23 679 495	19 892 394	21 393 649	21 665 645	
				Cible	55		70	75	70		
		Taux de réalisation des nouvelles innovations programmées issues de la recherche orientée vers les domaines prioritaires de développement programmés	%	Cible	40		50	55	70		
	Renforcer la qualité et la pertinence socioéconomique des activités de recherche	Proportion des résultats/produits/innovations de recherche évalués comme 'alignés' sur les priorités de la SND30	%	Cible			60	75	90		
PROGRAMME 221 - Valorisation et vulgarisation des résultats, des produits de la recherche et des innovations	Accroitre la visibilité et l'utilisation des résultats, des produits et des innovations issus de la recherche	Proportion de résultat/produits/innovations de recherche valorisés	%	**Enveloppe (FCFA)**			2 967 000	6 245 851	6 114 133	5 300 000	
				Cible	30	40	50	60	80		
		Proportion de résultats/produits/innovations de recherche transférés vers les autres secteurs	%	Cible	30	40	50	60	75		
	Développer et améliorer les mécanismes de diffusion et de transferts des résultats/produits/innovations de la recherche	Proportion de nouvelles structures de valorisation	%	Cible							
		Nombre d'activités/initiatives de vulgarisation organisées (conférences, journées portes ouvertes, séminaires…) sur nombre d'activités/initiatives programmé pour la période	nb	Cible							
PROGRAMME 222 - Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur recherche et innovation	Améliorer la coordination, le fonctionnement et la performance du sous-secteur Recherche et Innovation	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	**Enveloppe (FCFA)**	7 508 844	8 194 800	8 273 241	9 189 052	11 181 694	14 064 899	
				Cible	95	98,23	95	95	100		

Le MINRESI n'ayant pas fourni le CSP 2030 et la colonne relative à l'année 2030 n'étant pas renseignée dans le CDMT 27-29, il n'est pas possible d'apprécier la progression des cibles projetées sur la période 2027-2029 au regard de la cible à atteindre à l'horizon 2030.

Quelques extrants restent encore non renseignés dans l'annexe 1 du CDMT.

1.2. Alignement stratégique

Les orientations stratégiques contenues dans les lettres de notification du PM/CG ont été prises en compte de manière partielle. Toutefois, les interventions relatives au PIISAH ont été prises en compte dans le triennat 2027-2029, avec des dotations respectives de 5 000 000 000 FCFA en 2027, 6 727 000 000 FCFA en 2028 et 7 000 000 000 FCFA en 2029.Par ailleurs, le **MINRESI**, en sa qualité d'administration pilote dans le cadre de la **BSCE**, a pris en compte un certain nombre d'activités visant à réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à contribuer à la protection de l'environnement.

Les deux activités les plus consommatrices de ressources par programme contribuent de manière significative à l'atteinte des performances de leurs programmes respectifs.

Il s'agit notamment de :

Programme 220 :

- 192290G001 – Étude en vue de la densification de la production animale et halieutique : 8 540 168 000 FCFA ;
- Génération des données sur les problèmes de santé et les stratégies pour leur prise en charge : 2 142 000 000 FCFA.

Programme 221:

- 192210H003 – Mise en place des infrastructures, unités de valorisation et optimisation des mécanismes de valorisation : 1 475 236 000 FCFA ;
- Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation des services déconcentrés du MINRESI : 1 410 000 000 FCFA.

Programme 222:

- Acquisition des équipements du MINRESI : 2 038 769 000 FCFA ;
- Construction et réhabilitation des bâtiments au MINRESI : 1 724 709 000 FCFA.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La programmation du MINRESI respecte le cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT), tant en nature des dépenses et en grandes masses. En outre, la répartition des ressources entre les grandes masses du CBMT est cohérente avec la demande budgétaire exprimée par l'administration.

Tableau 4 : Synthèse de la programmation financière du triennat 2027-2029 (en milliers FCFA)

	2026	Ecart entre CBMT et CDMT 2026-2028								
		2027			2028			2029		
		CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*	CBMT	CDMT	*Ecart(*)*
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	7 566 000	7 792 921	7 792 921	*0*	8 026 709	8 026 709	*0*	8 347 777	8 347 777	*0*
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	690 000	623 000	623 000	*0*	623 003	623 003	*0*	623 003	623 003	*0*
AUTRES BIENS ET SERVICES	3 274 000	3 022 376	3 022 376	*0*	3 002 376	3 002 376	*0*	3 022 376	3 022 376	*0*
C2D COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
FINEX COURANT	0	0	0	*0*	0	0	*0*	0	0	*0*
TRANFERTS ET SUBVENTIONS	**13 362 000**	**13 362 000**	**13 362 000**	*0*	13 410 388	13 410 388	*0*	13 410 388	13 410 388	*0*
TOTAL DEPENSES COURANTES	**24 892 000**	**24 800 297**	**24 800 296**	***0***	**25 062 476**	**25 062 476**	***0***	**25 403 544**	**25 403 544**	***0***
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	9 800 000	9 900 000	10 934 936	*1 034 936*	13 627 000					
FINEX	0	0		*0*	0					
PLAN D'URGENCE	0	0		*0*	0					
C2D INVESTISSEMENT	227 737	627 000	627 000	*0*	0					
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	**10 027 737**	**10 527 000**	**11 561 936**	*1 034 936*	**13 627 000**					
TOTAL	**34 919 737**	**35 327 297**	**36 362 232**	*1 034 936*	**38 689 476**					

Bien que le MINRESI ait exprimé une demande additionnelle celle-ci n'est pas encore saisie dans l'application

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les principes de programmation en **LR/MN** n'ont pas été respectés. À titre d'exemple, les dépenses relatives aux **salaires** ont été codifiées en **MN2** (cf. pages 99 et 100). Il en est de même pour les **arriérés**, qui ont également été codifiés en MN2 (cf. page 88).

Les arriérés ont fait l'objet d'une programmation au titre de 2027. Le tableau suivant présente ces arriérés du MINRESI (voir tableau relatif aux arriérés).

N°	Libellé du projet ou de l'activité	Réf. Marché	Prestataires	Montant TTC du marché Y compris avenants	Sources de financement (*)	Plan d'apurement des arriérés		
						2027	2028	2029
1	Acquisition et l'installation du mobilier et du matériel de bureau dans les services centraux du MINRESI (Lot N°02 : Acquisition et installation du matériel de bureau dans les services centraux du MINRESI)	LC N° 004/LC/MINRESI/CIPM/2025 du 18/08/2025	AFRILUX SA	24 174 724	RIO	24 174 724		
2	Travaux d'extension et de rénovation du système de climatisation dans les services centraux du MINRESI	LC N° 005/LC/MINRESI/CIPM/2025 du 18/08/2025	AFRILUX SA	28 158 503	RIO	28 158 503		
3	Fourniture et l'installation des accessoires pour l'ascenseur au MINRESI	LC N° 012/LC/MINRESI/CIPM/2025 du 30/09/2025	ETS NOUS TOUS TITUS	19 998 225	RIO	19 998 225		
TOTAL				**72 231 452**		**72 231 452**		

Les transferts et subventions destinés aux EEP, notamment **l'ANRP, le CNE, l'INC, l'IMPM, l'IRAD, l'IRGM et la MIPROMALO**, sont pris en compte dans la programmation. Les transferts et subventions ont été correctement codifiés, sous réserve de la confirmation de la codification figurant à la page 85.

Tableau : Programmation des transferts en capital aux EPA

Structure	2027	2028	2029
IRAD	900 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
INC	450 000 000	600 000 000	700 000 000
ASRAN	450 000 000	600 000 000	700 000 000
IRGM	450 000 000	600 000 000	700 000 000
IMPM	400 000 000	500 000 000	600 000 000
MIPROMALO	450 000 000	600 000 000	700 000 000
CNE	250 000 000	350 000 000	400 000 000
CNDT	150 000 000	250 000 000	300 000 000
CANDIAGNOSTIX	30 000 000	50 000 000	50 000 000

Le MINRESI a de nouveaux projets mais tous ne disposent pas d'un visa de maturité

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire Pour l'entretien des bâtiments, des laboratoires et des équipements de recherche.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Les activités du PIISAH ont été budgétisées. Les interventions relatives au PIISAH ont été prises en compte pour le triennat 2027-2029, respectivement à hauteur de 5 000 000 000 (2026), 6 727 000 000 (2027) et 7 000 000 000 (2029).

3.2. Programmation sensible au genre

L'analyse situationnelle n'a pas encore été réalisée Néanmoins, elle a été programmée dans le CDMT 2027-2029 à hauteur de 20 000 000 FCFA.

3.3. Programmation sensible au climat

Les dépenses sensibles au climat sont programmées et marquées. Par ailleurs, dépenses sensibles au genre ne sont malheureusement pas programmées ni marquées.

IV. RECOMMANDATIONS

Recommandations relatives à la performance associée

- Veiller à renseigner complètement le cadre logique des Programmes de la CDMT (Sources de vérification : indicateurs, cibles 2025 à 2029, 2030) ;
- Veiller au renseignement des extrants des activités dans le Matrice du Cadre Logique dans la perspective des PPA par Programme ;
- Veiller à relire (qualité) le RAP 2025 et à le traduire en anglais.

Recommandations relatives à la programmation budgétaire triennale

- Prévoir des ressources dans le CDMT pour l'appui au CARBAP (structure supra nationale sur la banane plantain).
- Veiller à inscrire dans la programmation budgétaire la prise en charge des missions de services publics produites.
- Produire un Document qui présente l'ensemble des structures sous tutelle, les allocations et les résultats attendus au terme de l'exercice budgétaire, en cohérence avec le contrat de performance avec les structures (à finaliser) et les transmettre au PM/CG, au MINEPAT et MINFI.
- Assurer un meilleur suivi du projet de construction du Centre de recherche (pôle d'excellence en Afrique centrale) pour lequel les ressources sont déjà cantonnées au C2D (2 milliards).
- Produire pour le PIISAH, une fiche qui présente pour chaque spéculation, les objectifs et les résultats produits.
- Veuillez à la maturation des nouveaux projets inscrits.
- Assurer une meilleure codification des LR et MN.

Recommandations relatives aux autres aspects spécifiques de la programmation

- Inscrire dans le CDMT, les ressources pour l'analyse situationnelle.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINRESI est validé avec une **note totale de 83/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
22/30	***43***/50	***18***/20	***83/100***

MINISTÈRE DU COMMERCE (MINCOMMERCE)

La délégation du Ministère du Commerce, conduite par **Madame TEMFEME ADIJA, Chef de la Division des Etudes, des Projets et des Statistiques,** a été reçue aux CEPB-PA **le jeudi 03 septembre 2026**.

Les échanges ont porté sur l'analyse de la performance associée, la pertinence de la programmation et la prise en compte des enjeux transversaux et spécifiques.

I. ANALYSE DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES

L'évaluation de la performance associée s'est appuyée sur les nouveaux cadres logiques validés lors du CIEP 2025. Cette analyse a permis de vérifier l'alignement du cadre des programmes avec les conclusions du CIEP, la corrélation entre la progression des cibles d'indicateurs et l'évolution des enveloppes financières allouées, et la conformité des interventions prioritaires avec les objectifs stratégiques des programmes.

1.1. Évaluation de la performance projetée

A l'analyse, il convient de relever que, les cibles sont globalement annualisées et, pour plusieurs indicateurs, leur progression prolonge la tendance observée entre 2024 et 2026. Toutefois, leur réalisme doit être davantage démontré au regard de l'évolution des dotations budgétaires. En particulier, la poursuite d'une progression régulière des performances alors que les crédits programmés diminuent ou stagnent nécessite de préciser les mesures d'efficience ou les leviers opérationnels permettant de compenser la contraction des ressources. Par ailleurs, certaines ruptures entre les performances antérieures et les estimations 2026, ainsi que l'absence de données de réalisation pour certains indicateurs, ne permettent pas d'apprécier pleinement la pertinence des cibles.

Tableau 1 : Evolution de la performance associée sur le triennat 2027-2029

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
					2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
240 - Appui au développement des exportations	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits « made in Cameroon » dans les marchés d'exportations	Proportion des entreprises ayant exporté après avoir bénéficié de l'encadrement du MINCOMMERCE	%	**Enveloppe (FCFA)**	8 845 000	9 845 000	1 250 191	1 175 847	1 551 449	1 351 449	
				Cible	25,9	27,8	29,9	31,9	33,9	35,9	37,9
		Proportion des marchés extérieurs surveillés	%	Cible	70,91	72,84	74,91	76,91	78,91	80,91	82,91
241 - Régulation du marché intérieur	Veiller à l'approvisionnement régulier du marché intérieur dans les conditions de saine concurrence	Taux de stabilité des prix des produits issus des concertations entre le MINCOMMERCE et les opérateurs économiques	%	**Enveloppe (FCFA)**	3 176 172 580	4 208 888 176	8 262 947	8 544 947	8 788 747	8 777 497	
				Cible	73,64	75,84	77,64	79,64	81,64	83,64	85,64
		Taux d'assainissement du marché intérieur	%	Cible	84,76	84,99	78	79	80	81	82
	Renforcer la présence des produits MIC sur les marchés et stimuler leur préférence	Taux de représentativité des produits made in Cameroon dans les surfaces commerciales modernes	%	Cible	26,8	28,35	30,8	32,8	34,8	36,8	38,8
		Proportion des décisions rendues sur les pratiques anti-concurrentielles et déloyales (cartels, abus de position dominante, fusion acquisition, mesures anti-dumping, mesures compensatoires, mesures de sauvegarde)	%	Cible	99,55	99,99	95	97	99	100	100
242 - Gouvernance et gestion des fonctions support du ministère	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense des programmes	Taux de respect des procédures administratives et financières	%	**Enveloppe (FCFA)**			5 123 076	5 028 943	6 423 400	6 310 893	
				Cible							
		Nombre de session du dialogue de gestion	Nb	Cible	1		2	2	2	2	2

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Enveloppes et cibles	Réalisation		Estimation	Projection de la performance			CSP
					2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Améliorer le cadre de travail au sein des programmes	Taux de mise en œuvre de l'organigramme	%	Cible							
		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail	%	Cible	73	82,1	45	55	65	70	75
	Assurer l'opérationnalisation effective du plan de travail annuel	Taux de mise en œuvre moyen des taches du programme	%	Cible	94		96,3	98,6	99,9	99,9	99,9
		Taux d'exécution moyen des ressources financières	%	Cible	93		96	97	98	98,25	98,5
	Renforcer la représentativité féminine dans les postes de responsabilité	Taux d'accès des femmes au poste de responsabilité	%	Cible	33		40	45	50	50	50
		Part des femmes siégeant dans les organes de gouvernance des organes sous tutelle	%	Cible	25		50	50	50	50	50
243 - Développement de la métrologie, renforcement de la veille normative et encadrement du juste prix	Garantir l'équité dans les activités commerciales	Taux d'équité dans la production et la commercialisation des biens et services	%	**Enveloppe (FCFA)**			949 786	1 018 286	1 093 829	1 404 786	
				Cible	63,5		67,98	68,15	68,56	68,97	69,24
		taux de conformité aux normes des produits mis en consommation	%	Cible			21,25	26,13	28,5	29,3	31,7
	accroître le nombre de référence MIC dans la mercuriale des prix	Nombre de références mercuriale des produits Made In Cameroon créées	Nb	Cible	44 650		50 000	53 650	55 850	66 429	57 814

Globalement, les trajectoires 2027-2029 sont cohérentes avec les cibles fixées à l'horizon 2030 : la plupart des indicateurs progressent régulièrement vers la cible finale et plusieurs atteignent ou dépassent même cette cible avant 2030. Quelques indicateurs restent toutefois en deçà de leur cible 2030 à fin 2029. Il s'agit notamment du taux d'équité et le taux de conformité aux normes, ce qui appelle à réaliser davantage d'effort d'ici 2030.

Il ressort de l'analyse du Cadre Logique des activités que la majeure partie des objectifs et extrants n'ont malheureusement pas tous été renseignés. Nous avons identifié plus de 25 activités dont les extrants ne sont pas tous renseignés en annexe 1.

1.2. Alignement stratégique

l'on constate une prise en compte partielle des orientations stratégiques du PM/CG figurant dans les notifications des enveloppes budgétaires triennales 2027-2029. Il s'agit notamment de celle relative la mise en œuvre les interventions prévues dans le cadre du PIISAH en vue d'accroitre l'offre des produits agricoles. L'activité programmée concerne le Transfert à la BC-PME en vue de l'appui aux opérateurs privés dans la structuration des circuits de distribution/commercialisation du riz et du blé « made in Cameroon ». A savoir, 580 000 000 FCFA en 2027, 600 000 000 FCFA en 2028 et 600 000 000 FCFA en 2029.

Certaines initiatives ont effectivement été programmées, malgré que certaines programmations ne soient pas à la hauteur de la couverture budgétaire sollicitée.

- **En ce qui concerne la transformation de la CNAC en une véritable Autorité de la Concurrence**, un transfert en investissement à hauteur de (15 000 000 FCFA) a été réalisé, ainsi qu'une subvention en fonctionnement à hauteur de (50 000 000 FCFA) ont été programmés au profit de la CNAC. Toutefois, il convient de rappeler que la CNAC a formulé une demande additionnelle évaluée à 1 250 000 000 FCFA pour son projet de « Construction et équipement de l'Immeuble siège de la Commission Nationale de la Concurrence » ;
- **S'agissant « du déploiement optimal du Cameroon Market Information System (CAMIS) »,** une dépense de 6 000 000 FCFA a été programmée en fonctionnement chaque année sur le triennat.

- **Pour ce qui est de la construction et du laboratoire de métrologie légale**, une dépense de 15 000 000 FCFA a été programmée pour la réalisation des « Etudes de faisabilité du projet de construction et d'équipement du laboratoire de métrologie légale (phase I) ». Par ailleurs, une demande additionnelle estimée à 150 000 000 FCFA a été formulée pour finaliser cette étude de faisabilité
- **En ce qui concerne la mise en place d'un système de traçabilité des produits de grande consommation y compris les produits pétroliers**, une demande additionnelle de 99 000 000 FCFA a été sollicitée pour « la mise en place d'un dispositif de traçabilité des produits de grande Consommation »
- **Pour la construction et l'équipement des entrepôts adéquats pour la constitution des stocks de régulation,** une subvention à l'investissement de 50 000 000 FCFA a été allouée à la MIRAP pour l'acquisition de certains équipements. Toutefois, la MIRAP avait formulé une demande additionnelle estimée à 4 408 334 000 FCFA pour réaliser un ensemble d'activités du programme de construction et d'équipement des entrepôts adéquats pour la constitution des stocks régulateurs, notamment « Phase 2 du projet de Construction d'un complexe régional et du siège social de la MIRAP à Yaoundé », « Acquisition et sécurisation foncière dans la perspective de l'extension du réseau des magasins témoins de vente dans 4 localités (Douala, Bafoussam, Buéa et Bamenda) », « Projet de construction d'un complexe régional des magasins témoins du Littoral», « Projet de mise en place de 10 mini-magasins témoins dans les Villes de Yaoundé et Douala ».

Tableau 3 : Prise en compte des Initiatives Transformatrices

N°	Initiatives transformatrices	Activités ou tâches programmées dans le CDMT	Programmation 2027-2029
1.	Transformation de la Commission Nationale de la Concurrence en une véritable Autorité de la Concurrence	Acquisition des équipements	15 000 000 investissements
		Transfert de subvention en fonctionnement	50 000 000 fonctionnements **-2027** 15 000 000 investissements 50 000 000 fonctionnements **-2028** 15 000 000 investissements 50 000 000 fonctionnements **-2029**
2.	Déploiement optimal du Cameroon Market Information System (CAMIS)	Mise en place du système d'informations des marchés (CAMIS)	6 600 000 **(2027)** 6 600 000 **(2028)** 6 600 000 **(2029)**
3.	Construction et équipement du laboratoire de métrologie légale	Etudes de faisabilité du projet de construction et d'équipement du laboratoire de métrologie légale (phase I)	15 000 000 FCFA (2027) 10 00 000 FCFA (2028) 15 000 000 FCFA (2029)
4	Mise en place d'un système de traçabilité des produits de grande consommation, y compris les produits pétroliers	Mise en place d'un dispositif de traçabilité des produits de grande Consommation	99 000 000 FCFA (2027)

Les deux activités (hors salaires) les plus consommatrices de ressources, par programme, contribuent de manière significative à la performance de leurs programmes respectifs. Il s'agit notamment :

Programme 240, il s'agit des activités « Accompagnement des entreprises locales participant aux manifestations foraines à l'étranger » (103 500 000 FCFA) et « Développement de la coopération commerciale » (214 743 000 FCFA. Ces deux activités contribuent effectivement à accroître la visibilité et l'accompagnement du rôle du MINCOMMERCE dans l'amélioration de la compétitivité des produits « made in Cameroon » dans les marchés d'exportations.

Programme 241, il s'agit des activités « Appui aux CTD pour la construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs » (3 500 000 000 FCFA) et « Contribution à la gestion des crises des approvisionnements » (850 000 000 FCFA). Ces deux activités contribuent effectivement à accroître la visibilité et l'accompagnement du rôle du MINCOMMERCE dans l'approvisionnement régulier du marché intérieur dans les conditions de saine concurrence et le renforcement de la présence des produits MIC sur les marchés et stimuler leur préférence.

Programme 242, il s'agit des activités « Acquisition du mobilier de bureau, de matériels informatique et roulant » (510 000 000 FCFA) et « Construction, réfection et sécurisation des bâtiments à usage de bureau » (200 000 000 FCFA). Ces deux activités contribuent de manière significative à la performance de leur programme en termes d'amélioration du cadre de travail au sein des programmes.

Programme 243, il s'agit des activités : « Réalisation des travaux métrologiques » (56 500 000 FCFA) et « Mise en œuvre du mécanisme de veille métrologique » (80 500 000 FCFA) qui contribuent à garantir l'équité dans les activités commerciales et accroître le nombre de référence MIC dans la mercuriale des prix.

II. EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE

La programmation budgétaire sur le triennat 2027-2029 se présente ainsi qu'il suit :

2.1. Respect du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)

La programmation respecte le cadrage budgétaire à moyen terme (en nature de dépenses et en grande de masse).

La demande additionnelle formulée par le MINCOMMERCE et ses structures sous-tutelle sur le triennat s'élève à **6 811 334 000 FCFA**. Elle est dédiée à prendre en charge (i) l'accompagnement des opératrices et opérateurs économiques à l'arrimage aux exigences des marchés d'exportation, (ii) la Mise en consommation des produits camerounais à l'étranger, (iii) la Facilitation de l'intégration des biens et services camerounais dans les chaînes de distribution et les chaînes de valeur étrangères, (iii) la Veille commerciale, (iv) la Modernisation des systèmes de contrôle, (v) la Contribution à la gestion des crises des approvisionnements, (vi) l'Amélioration de la visibilité des produits du terroir, (vii) le Renforcement de la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, (viii) l'Amélioration de la Gouvernance institutionnelle du commerce,(ix) l'acquisition du mobilier de bureau, de matériels informatique et roulant, (x) le renforcement des capacités en infrastructures et équipements métrologiques,(xi) la mise en œuvre du mécanisme de veille métrologique.

2.2. Pertinence et Cohérence de la Programmation

Les projets d'investissement sont programmés en tranche annuelle (AE=CP). Le MINCOMMERCE ne dispose pas de projets bénéficiant d'AE pluriannuelles (AEP). En outre, aucun projet n'a été abandonné par le MINCOMMERCE

Le stock des arriérés présenté couvre le « Règlement des arriérés de à la Commission de passation des marchés pour un montant à hauteur de 11 210 000 FCFA.

Les transferts et subventions aux Etablissements et entreprises publiques ont été pris en compte dans la programmation. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des transferts et subventions programmées par le MINCOMMERCE.

Etablissements Publics/années	2027	2028	2029	TOTAL
Subvention de fonctionnement de la MIRAP	800 000 000	800 000 000	800 000 000	2400 000 000
Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation	50 000 000	15 000 000		
Transfert de la Subvention d'investissement de la MIRAP				
Transfert en Investissement à la Commission Nationale de la Concurrence	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000 000
Subvention à la commission Nationale de la Concurrence	50 000 000	50 000 000	50 000 000	150 000 000

Comme relevé plus haut la programmation en AE/CP faite par le MINCOMMERCE présente les nouveaux projets d'investissement programmés en 2027 concourent directement à l'atteinte des objectifs stratégiques du MINCOMMERCE. Cependant, il convient de relever que certains ne disposent pas tous de visas de maturité.

Les charges récurrentes d'entretien des infrastructures publiques sont prises en compte dans la programmation budgétaire.

III. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET SPÉCIFIQUES

3.1. Contribution à la politique d'import substitution

Quelques dépenses favorables à l'import substitution sont programmées et marquées dans PROBMIS à titre d'exemple. En effet, 8 activités liées à la mise en œuvre de la politique de l'import-substitution ont été programmées et marquées dans PROBMIS. Elles sont reparties entre les programmes 241 et le programme 243. Le coût total de la mise en œuvre de ces activités s'élève à 3 591 000 000 FCFA, soit 23,11% du budget total du MINCOMMERCE.

3.2. Programmation sensible au genre

En ce qui concerne la programmation sensible au genre, quelques dépenses genre ont été programmées et marquées en 2027. Elles sont réparties ainsi qu'il suit :

- Programme 240 : 3 activités GS pour un montant de 9 000 000 FCFA
- Programme 241 : 2 activités GS pour un montant de 7 000 000 FCFA
- Programme 242 : 3 activités GS pour un montant de 85 000 000 FCFA
- Programme 242 : 1 activité GS pour un montant de 9 000 000 FCFA.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'étude relative à l'analyse situationnelle genre est en cours de finalisation au MINCOMMERCE.

3.3. Programmation sensible au climat

Le MINCOMMERCE a programmé des dépenses sensibles au climat. Pour la plupart des activités, le marquage demeure incomplet pour cet aspect.

IV. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

Dans le cadre des travaux de programmation, le MINCOMMERCE a été confronté à l'insuffisance des ressources financières qui n'a pas permis la réalisation de certaines activités, notamment les initiatives transformatrices ; nombreuses difficultés, à savoir entre autres : les dysfonctionnements observés dans le processus d'actualisation et d'opérationnalisation de PROBMIS ; le processus et le calendrier de mise en œuvre des réformes qui interviennent chaque

année dans le CDMT, sont serrés et limites, ne facilitant ainsi pas la bonne appropriation de celles-ci.

4.2. Recommandations

- Améliorer la programmation en LR/MN ;
- Organiser, en urgence, une session de la CIM du MINCOMMERCE afin de procéder à la maturation des nouveaux projets ;
- Finaliser le marquage « Import-substitution » et PIISAH ;
- pour la prise en compte des outils d'amélioration de la gouvernance ;
- Travailler en synergie avec le MINADER et le MINEPIA afin de préciser les cibles relevant du MINCOMMERCE, notamment en ce qui concerne le PIISAH, et de clarifier les actions devant être menées par le MINCOMMERCE dans ce cadre ;
- Finaliser le marquage genre ;
- Travailler en synergie avec le MINAS afin d'assurer la conformité sociale et avec le MINFOPRA.

V. SYNTHESE DE L'EVALUATION

Le CDMT du MINCOMMERCE est validé avec une **note totale de 80/100.**

Examen de la performance associée des programmes	Examen de la programmation budgétaire triennale	Autres aspects spécifiques à la programmation	Note totale
20/30	43/50	17/20	**80/100**

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les Conférences Élargies de Programmation Budgétaire et de la Performance Associée (CEPB-PA) 2026 ont permis d'examiner et de valider les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ajustés pour le triennat 2027-2029. Conduits sous le prisme de la ***sincérité***, de la ***soutenabilité*** et de la ***performance***, ces travaux confirment l'alignement global de la programmation budgétaire avec les priorités de la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Pour cette édition 2026 des CEPB-PA, **47 ministères (et assimilés) et institutions constitutionnelles ont pris part aux travaux, sur les 49 attendues.** La PRC et l'Assemblée nationale n'y ont pas pris part au même titre que les autres. Cette année, pour la première fois, les Etablissements et entreprises publics ont été invités à prendre part aux travaux, sous l'égide de leur administration de tutelle.

Globalement, les administrations ont respecté le cadrage prudentiel notifié, caractérisé par un resserrement des dépenses de fonctionnement et une progression maîtrisée, puis accélérée, de l'investissement. Les orientations stratégiques majeures, telles que le désenclavement routier, la souveraineté énergétique, la digitalisation, l'import-substitution (PIISAH) et la décentralisation, sont bien traduites dans les programmations sectorielles.

Cependant, des défis structurels persistent et appellent une vigilance accrue. Il s'agit notamment de la forte pression exercée par les restes à payer sur les projets en cours, de la maturité insuffisante de certaines nouvelles opérations, de la gestion des arriérés, ainsi que des difficultés récurrentes liées à la stabilité de l'application PROBMIS et à la fiabilité de certains indicateurs de performance.

Les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ajustés, désormais validés à l'issue de ces échanges rigoureux, traduisent une programmation plus réaliste, mieux ciblée et strictement arrimée aux plafonds du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT). En substituant à la logique d'accumulation une culture de l'achèvement, de la maturité technique et de la mesure des extrants tangibles, l'État se dote d'un instrument budgétaire crédible. Ce socle est indispensable pour soutenir l'accélération de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) et répondre aux défis de la transformation structurelle de l'économie, dans un contexte macroéconomique marqué par la nécessité de préserver les grands équilibres financiers.

La validation de ces CDMT marque l'aboutissement de la phase de programmation stratégique et ouvre la voie à la phase opérationnelle de budgétisation détaillée. Les arbitrages rendus, les engagements pris par les différents départements ministériels et les recommandations techniques formulées dans le présent rapport serviront de feuille de route incontestable pour l'élaboration et la finalisation du Projet de Loi de Finances (PLF) pour l'année 2027. Il appartiendra par la suite aux maîtres d'ouvrage et aux ordonnateurs de traduire ces enveloppes en actes, en garantissant une exécution rigoureuse, une traçabilité sans faille des ressources et une redevabilité effective sur les résultats délivrés aux populations.

En somme, la réussite de la mise en œuvre du budget 2027-2029 reposera sur la capacité des administrations à traduire ces orientations en actions concrètes, en améliorant leur absorption des crédits et en renforçant la redevabilité, afin de servir les impératifs d'émergence et de développement durable du Cameroun.

ANNEXES 1 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PAR ADMINISTRATION/INSTITUTION

ADMINISTRATIONS/ INSTITUTIONS	EXAMEN DE LA PERFORMANCE ASSOCIÉE DES PROGRAMMES /30	EXAMEN DE LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE TRIENNALE/50	AUTRES ASPECTS SPÉCIFIQUES À LA PROGRAMMATION/20	NOTE TOTALE/100
SECTEUR INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT				
MINPOSTEL	24	43	18	85
MINTP	25	46	18	89
MINT	26	43	17	86
MINEE	24	45	16	85
MINHDU	23	45	17	85
MINDCAF	22	43	15	80
SECTEUR SOUVERAINETÉ				
CC	30	47	15	92
CNPBM	26	44	20	90
CONSUPE	25	48	16	89
CDHC	19	47	16	82
CNDDR	27	44	19	90
CSC	30	45	16	91
SENAT	30	30	16	76
ELECAM	22	44	15	81
DGSN	26	47	17	90
MINDEF	26	46	19	91
SPM	30	48	15	93
CES	30	42	18	90
SECTEUR GOUVERNANCE ET ADMIN. GÉNÉRALE				
MINMAP	26	46	18	90
MINFOPRA	27	46	16	89
MINDDEVEL	26	47	18	91
MINEPAT	25	46	19	90
MINJUSTICE	25	44	16	85
MINAT	25	47	18	90
MINREX	27	46	18	91
MINFI	27	45	18	90
SECTEUR RURAL				
MINEPDED	23	42	15	80
MINADER	21	40	18	79
MINEPIA	25	45	18	88
MINFOF	27	45	18	90
SECTEUR SOCIAL				
MINSANTE	22	43	18	83
MINCOM	25	43	18	86
MINPROFF	27	45	14	86
MINJEC	27	45	18	90
MINAS	28	45	15	88
MINTSS	25	40	16	81
MINSEP	27	45	18	90
MINAC	27	46	18	91
SECTEUR ÉDUCATION				
MINEDUB	29	47	19	95
MINESEC	27	44	18	89
MINESUP	24	46	17	87
MINEFOP	27	46	17	90
SECTEUR INDUSTRIES ET SERVICES				
MINPMEESA	29/30	47/50	17/20	93/100
MINMIDT	23/30	42/50	15/20	80/100
MINTOUL	24/30	43/50	18/20	85/100
MINRESI	22/30	43/50	18/20	83/100
MINCOMMERCE	20/30	43/50	17/20	80/100

ANNEXES 2 : NOTE DE SERVICE PORTANT ORGANISATION ET COMPOSITION DES ÉQUIPES CHARGÉES DE LA PRÉPARATION DES CEPB-PA 2026

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

DIVISION DE LA PREVISION ET DE LA PREPARATION DES PROGRAMMES ET PROJETS

Cellule de L'élaboration du Programme D'investissement Prioritaire et des Cadres de Dépense à Moyen Terme

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF ECONOMY AND THE PROGRAMMING OF THE PUBLIC INVESTMENTS

DIVISION OF FORECASTING AND PREPARATION OF PROGRAMS AND PROJECTS

Priority Investment Program and Medium-Term Expenditure Frameworks Development Unit

NOTE DE SERVICE N° 00000686 /INS/MINEPAT/SG/DGEPIP/D4P/CPIP-CDMT DU 26 AOUT 2026

portant organisation et composition des équipes chargées de la préparation et du déroulement de l'édition 2026 des Conférences Elargies de Programmation budgétaire et de la Performance associée (CEPB-PA).

Les responsables dont les noms suivent, sont chargés d'assurer la préparation et le déroulement de l'édition 2026 des Conférences Elargies de la Programmation budgétaire et de la Performance associée.

A ce titre, ils ont pour mission de :

- accompagner les départements ministériels et les structures assimilées, ainsi que les institutions constitutionnelles, à préparer l'ensemble de la documentation technique nécessaire au déroulement optimal des discussions budgétaires lors des Conférences ;
- s'assurer de la prise en compte des orientations stratégiques figurant dans les enveloppes budgétaires triennales notifiées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- d'accompagner les administrations à l'intégration des éléments de performance dans le CDMT, à savoir les valeurs cibles des indicateurs de programme et les extrants des activités ;
- d'accompagner les administrations à la prise en compte de dépenses prioritaires dans la programmation, notamment les initiatives transformatrices, les projets en cours, les arriérés, les charges récurrentes d'entretien, de maintenance et de réhabilitation des infrastructures publiques ;
- d'accompagner les administrations à la programmation des dotations aux Collectivités territoriales décentralisées (CTD) ;
- d'accompagner les administrations au marquage des dépenses sensibles au genre, au climat et à l'import-substitution ;
- d'accompagner les administrations à la finalisation de la saisie des CDMT ajustés 2027-2029 dans le dispositif PROBMIS ;
- préparer une fiche d'analyse du CDMT ajusté 2027-2029 des administrations, conformément au canevas défini.

SUPERVISION GENERALE :

- le Secrétaire Général du MINEPAT ;
- le Secrétaire Général du MINFI.

1

COORDINATION GENERALE DES TRAVAUX :

- le Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP/MINEPAT) ;
- le Directeur Général du Budget (DGB/MINFI).

COORDINATION TECHNIQUE :

- le Chef de la Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et des Projets (D4P/MINEPAT) ;
- le Chef de Division de la Préparation du Budget (DPB/MINFI) ;
- le Directeur de la Programmation des Investissements Publics (DPIP/MINEPAT) ;
- le Chef de la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS/MINEPAT);
- le Chef de la Division de la Réforme Budgétaire (DREF/MINFI) ;
- le Chef de la Cellule d'Elaboration du Programme d'Investissement Prioritaire et des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CPIP-CDMT/MINEPAT).

ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE

- le Chef de la Division Informatique du MINEPAT ;
- le Chef de la Division Informatique du MINFI.

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
M. NGWEN NGANGUE (MINEPAT) M. EFFILA Cyrille (MINFI) M. ABE Mirabeau (MINFI)	- M. GUEGANG Chartain (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDP/BIP) ; - M. BATONGUE Blaise (DPB/MINFI) ; - M. AHMED ABDOULAYE (SDS) ; - M. GUELA NARNA Paul (CNMP) ; - M. NJIFON NJOYA Hassan (CAAI) ; - M. NDONGO Daniel (CPIP) ; - M. MBARGA Georges (DPPS/MINEPAT) ;	- M. AZEMAFAC Sabastian (CPGP) ; - M. NTOUTOU NNA (DI/MINEPAT) ; - M. NGONO Victor (DI/MINFI).	MINADER
	- Mme BAHEL NGA OWONA (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDP/BIP) ; - M. AHMADOU Moustapha (DPB/MINFI) ; - M. AHMED ABDOULAYE (SDS) ; - M. VOUNDI Vincent (CNMP) ; - M. NJIFON NJOYA Hassan (CAAI) ; - M. NDONGO Daniel (CPIP) ;	- M. MBARGA MEWASSI (DPPS) ; - M. NTOUTOU NNA (DI/MINEPAT) ; - M. NGONO Victor (DI/MINFI).	MINFOF
	- M. GUEGANG Chartain (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDP/BIP) ; - M. BATONGUE Blaise (DPB/MINFI) ; - M. AHMED ABDOULAYE (SDS) ; - M. GUELA NARNA PauL(CNMP) ; - M. NJIFON NJOYA Hassan (CAAI) ; - M. NDONGO Daniel (CPIP) ; - M. AZEMAFAC Sébastian (CPGP) ;	- M. BABAKA Fidèle (DPPS) ; - M. NTOUTOU NNA (DI/MINEPAT) ; - M. NGONO Victor (DI/MINFI).	MINEPIA
	- Mme BELIBI Esther (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDP/BIP) ; - M. ALIOU BELLO (DPB/MINFI) ; - M. AHMED ABDOULAYE (SDS) ; - M. VOUNDI ELANGA (CNMP) ; - Mme KAZI Alice (CAAI) ; - M. NDONGO Daniel (CPIP) ;	- M. EBODE Théophile (DPPS) ; - M. NTOUTOU NNA (DI/MINEPAT) ; - M. SIMO Apollinaire (DI/MINFI)	MINEPDED
	- M. MEPOUBONG Patrick (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ;	- M. DJIDJOU Lionel (CPGP) ;	MINTP

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
M. NGOUNOU Eric (MINEPAT) **M. EFFILA Cyrille (MINFI)** **M. ABE Mirabeau (MINFI)**	- M. ABOUNA MVOGO Jean Marc (DPB/MINFI) ; - Mme TCHOUMGUI Judith (SDS) ; - M. MEYE ANDA Ebenezer (CNMP) ; - M. BANGYA Thomas (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- M. TAFOUEDA Baudelaire (DPPS) ; - Mme MACHEU SINEGA (DI/MINEPAT) ; - M. AZEGUE Patrick (DI/MINFI).	
	- M. DONGMO Romaric (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ; - Mme EYENGA Jeanine (DPB/MINFI) ; - Mme TCHOUMGUI Judith (SDS) ; - M. MEYE ANDA Ebenezer (CNMP) ; - M. DIOGNI Nelson (CAAI) ; - M. AZEMAFAC Sabastian (CPGP) ;	- M. FOMEKONG Cyrille (DPPS) ; - Mme MACHEU SINEGA (DI/MINEPAT) ; - M. AZEGUE Patrick (DI/MINFI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP).	MINPOSTEL
	- M. MEPOUBONG Patrick (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ; - Mme NGASSA Eléonore (DPB/MINFI) ; - Mme TCHOMGUI Judith (SDS) ; - M. LOMIE MAMAHO Tanguy (CNMP) ; - M. DIOGNI Nelson (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- M. FOH Claude (CPGP) ; - M. TAFOUEDA Baudelaire (DPPS) ; - Mme MACHEU SINEGA (DI/MINEPAT) ; - M. AZEGUE Patrick (DI/MINFI).	MINT
	- M. MEPOUBONG Patrick (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ; - M. ABOUNA MVOGO (DPB/MINFI) ; - Mme TCHOMGUI Judith (SDS) ; - Mme NGUEMBOU Ange (CNMP) ; - M. BANGYA Thomas (CAAI) ;	- M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ; - M. MBIDA Emile (DPPS) ; - Mme MACHEU SINEGA (DI/MINEPAT) ; - M. AZEGUE Patrick DI/MINFI).	MINDCAF
M. NGOUNOU Éric (MINEPAT) **M. EFFILA Cyrille (MINFI)**	- M. MEPOUBONG Patrick (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ; - M. MBARGA NJOH Francis (DPB/MINFI) ; - M. DJIOGUE TIOMELA Landry (SDS) ; - Mme NGOUHOUO CAROLE (CNMP) ; - M. DIOGNI Nelson (CAAI) ; - Mme BIKOI Pauline (CCPIP) ;	- Mme MANJIA Rafiatou (CPGP) ; - M. MBIDA Emile (DPPS) ; - Mme MACHEU SINEGA (DI/MINEPAT) ; - M. AZEGUE Patrick (DI/MINFI).	MINEE
	- M. MEPOUBONG Patrick (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ; - Mme ZEINABOU (DPB/MINFI) ; - Mme TCHOMGUI Judith (SDS) ; - M. MEYE ANDA Ebenezer (CNMP) ; - M. BANGYA Thomas (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- M. FOH Claude (CPGP) ; - M. FOMEKONG Cyrille (DPPS) ; - Mme MACHEU SINEGA (DI MINEPAT) ; - M. AZEGUE Patrick (DI/MINFI).	MINHDU
M. NGWEN NGANGUE (MINEPAT) **M. EFFILA Cyrille (MINFI)**	- M. DJIDDA BEDA (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDP/BIP) ; - Mme ATANGANA Marie (DPB/MINFI) ; - M. VONDOU Pascal (SDS) ; - Mme NGONO MIMBANG Anne (CNMP) ; - M. BESSALA PASCAL Yannick (CAAI) ; - M. AYISSI ZOA Mathieu (CCPIP) ;	- M. KONDE François (DPPS) ; - M. TANKEU Esaie (DI/MINEPAT) ; - M. SIMO Apolinaire (DI/MINFI).	MINCOMMERCE
	- M. MOMHA JACQUES (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. MFOGHAM Achilles (DPB/MINFI) ; - M. VONDOU Pascal (SDS) ; - M. NDZIE ESSAMA Christian (SDP/BIP) ;	- M. KONDE François (DPPS) ; - M. MFOULOU Richard (CPGP).	MINTOUL

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
M. ABE Mirabeau (MINFI)	- M. GUELA NARNA Paul(CNMP) ; - M. DOUANLA Septime(CAAI) ; - M. AYISSI ZOA Mathieu (CCPIP) ;	- M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) ; - M. SIMO Apollinaire (DI/MINFI).	
	- M. DJIDDA BEDA (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDP/BIP) ; - M. MFOGHAM Achilles (DPB/MINFI) ; - M. VONDOU Pascal (SDS) ; - M. ABENA ATOMA Etienne (CNMP) ; - M. BESSALA PASCAL Yannick (CAAI) ; - M. AYISSI ZOA Mathieu (CCPIP) ;	- Mme FOTSO Alice (DPPS) ; - M. TANKEU Esaie (DI/MINEPAT) ; - M. NGONO Victor (DI/MINFI).	MINPMEESA
	- M. MOMHA Jacques (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. ABDOUL-AHAD Alamine (SDP/BIP) ; - M. OUMAROU NANA (DPB/MINFI) ; - M. DJIOGUE TIOMELA Landry(SDS) ; - M. VOUNDI ELANGA (CNMP) ; - M. BELINGA Fritz William(CAAI) ; - M. AYISSI ZOA Mathieu (CCPIP) ;	- M. SOH FOTSING (DPPS) ; - M. TOULAG Samuel (DI/MINEPAT) ; - M. DONGMO Léooold (DI/MINFI).	MINRESI
M. ELIME OBAM (MINEPAT) **M. KITIO Clovis (MINFI)** **Mme NGO BELL Martine (MINEPAT)**	- M. NDONGO Serge (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. ABDOUL-AHAD Alamine (SDP/BIP) ; - M. ZANG ZANG Hervé (DPB/MINFI) ; - M. DJIOGUE TIOMELA Landry (SDS) ; - M. NOESSO René (CNMP) ; - M. ABENA Benoit (CAAI) ;	- Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ; - M. NDAM Karl (DPPS) ; - M. TOULAG Samuel (DI/MINEPAT) ; - M. DONGMO Léopold (DI/MINFI).	MINESEC
	- M. BESSONG Junior (CPIP-CDMT) / Rapporteur ; - M. ABDOUL-AHAD Alamine (SDP/BIP) ; - M. OUMAROU ALHADJI (MINFI) ; - M. DJIOGUE TIOMELA Landry (SDS) ; - Mme NGUEMBOU Natacha (CNMP) ; - M. ABENA Benoit (CAAI) ;	- Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ; - M. NDAM Karl (DPPS) ; - M. TOULAG Samuel (DI/MINEPAT), - M. DONGMO Léopold (DI/MINFI).	MINEDUB
	- M. BESSONG Junior (CPIP-CDMT) / Rapporteur ; - M. ABDOUL-AHAD Alamine (SDP/BIP) ; - M. ZEBAZE VOUKENG (MINFI) ; - M. DJIOGUE TIOMELA Landry (SDS) ; - Mme NGOUHOUO CAROLE (CNMP) - M. NGONO Anne(CAAI) ; - Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ;	- Mme NDONGO Alice (DPPS) ; - M. TOULAG Samuel (DI/MINEPAT). - M DONGMO Léopold (DI/MINFI)	MINESUP
	- M. NDONGO Serge (CPIP-CDMT) / Rapporteur ; - M. ZENGUE AMBASSA (MINFI) ; - M. DJIOGUE TIOMELA Landry (SDS) ; - M. ABDOUL-AHAD Alamine (SDP/BIP) ; - Mme NGOUHOUO CAROLE (CNMP) ; - M. NJIFON NJOYA (CAAI) ;	- Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ; - M. NDAM Karl (DPPS) ; - M. TOULAG Samuel (DI/MINEPAT) ; - M. NJIOKOU Herve (DI/MINFI).	MINEFOP
M. NGWEN NGANGUE (MINEPAT) **Mme ANKUONG FANG III Lucie (MINFI)** **M. EFFILA Cyrille (MINFI)**	- M. MOMHA Jacques (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - M. LEMANA Dieudonné (DPB/MINFI) ; - M. VONDOU Pascal (SDS) ; - Mme MBENGONE Epse TAPA (CNMP) ; - M. BELINGA Fritz William (CAAI) ; - M. MFOULOU Richard (CPGP) ;	- M. NDONGO Daniel (CCPIP) ; - Mme FOTSO Alice (DPPS) ; - M. TANKEU Esaie (DI/MINEPAT) ; - M. SIMO Apollinaire (DI/MINFI).	MINMIDT
	- M. ABOUBAKAR DALIL Oumaté (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme THYONG Olivia (SDPBIP) ; - M. NGAAJIEH RASSONE (DPB/MINFI) ; - M. AHMED ABDOULAYE (SDS) ; - Mme MBENGONE Epse TAPA (CNMP) ; - M. BIKOI NYEMB Emmanuel (CAAI) ;	- M. NDONGO Daniel (CCPIP) ; - M. ATANGA Luc (DPPS) ; - M. TANKEU Esaie (DI/MINEPAT) ; - M. DONGMO Léopold (DI/MINFI)	MINSANTE

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
	- M. ABOUBAKAR DALIL Oumate (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NDZIE ESSAMA Christian (SDP/BIP) ; - Mme YOLANDA (DPB/MINFI) ; - M. VONDOU Pascal (SDS) ; - M. ABENA ATOMA Etienne (CNMP) ; - Mme NDO'O Jasmine (CAAI) ;	- M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ; - Mme NGO MANGUELE Myriam (DPPS) ; - M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) - M. NKENFACK Donatien (DI/MINFI).	MINAC
Mme SIEWE Ariane (MINEPAT) M. KITIO Clovis (MINFI) Mme ANKUONG FANG III Lucie (MINFI)	- M. HAMIDOU (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NDZIE ESSAMA Christian (SDPBIP) ; - Mme YOLANDA (DPB/MINFI) ; - Mme NYANDOUK ADJIA Gladys (SDS) ; - Mme MBENGONE Epse TAPA (CNMP) ; - Mme NDO'O Jasmine (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- M. SOH FOTSING (DPPS) ; - M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) ; - M. NKENFACK Donatien (DI/MINFI).	MINCOM
	- Mme KOUAMBO Carine (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NDZIE ESSAMA Christian (SDPBIP) ; - Mme MAKOUN Née ZE BELINGA (DPB/MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - Mme NGUEMBOU Natacha (CNMP) ; - Mme NDO'O Jasmine (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- Mme MESSANGA Lucie (DPPS) ; - M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) ; - M. NKENFACK Donatien (DI/MINFI).	MINJEC
	- Mme KOUAMBO Carine (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NDZIE ESSAMA Christian (SDPBIP) ; - M. EBENE BENEL (DPB/MINFI) ; - Mme NYANDOUK ADJIA (SDS) ; - Mme NGONO MIMBANG Anne(CNMP) ; - M. BIKOI NYEMB Emmanuel (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- Mme MESSANGA Eveline (DPPS) ; - M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) ; - M. NJIOKOU Herve (DI/MINFI).	MINAS
	- Mme KOUAMBO Carine (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NDZIE ESSAMA Christian (SDPBIP) ; - MOUSSA BOUBA (DPB/MINFI) ; - Mme NYANDOUK ADJIA Gladys (SDS) ; - Mme NOESSO René (CNMP) ; - M. BELINGA Fritz William (CAAI) ; - M. MOUTONI NDIOMO (CCPIP) ;	- MM. SOH FOTSING (DPPS) ; - M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) ; - M. NJIOKOU Herve (DI/MINFI).	MINPROFF
M. TAKEM Jean Claude (MINEPAT) M. HAMOA HAMADAMA (MINFI) Mme SIEWE Ariane (MINEPAT)	- M. MBENDA Joël (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - Mme. BITSOGA BEKOLO Beatrice (DPB/MINFI) ; - Mme NYANDOUK ADJIA Gladys (SDS) ; - M. MAHAMAT MOUSSA MAMA (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. MBOCK Pierre (DPPS) ; - M. LINGENG Patrice (DI/MINEPAT) ; - M. NLOMNGAN BOUMSONG (DI/MINFI).	MINFOPRA
	- M. MBENDA Joel (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - Mme ACHIRI (DPB/MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - M. LOMIE Tanguy (CNMP) ; - Mme FEUDJIO Stéphanie (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. GADO Désiré (DPPS) ; - M. LINGENG Patrice (DI/MINEPAT) ; - M. NLOMNGAN BOUMSONG (DI/MINFI).	MINFI
	- Mme MUENDO Elisabeth (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme ACHIRI (MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - Mme NGOUHOUO Carole (CNMP) ;	- Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ; - M. FOTSO Serge (DPPS) ; - M. LINGENG Patrice (DI/MINEPAT) ;	MINEPAT

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
	- Mme FEUDJIO Stéphanie (CAAI) ;	- M. NLOMNGAN BOUMSONG (DI/MINFI).	
	- Mme NGONO ELOUNDOU (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. MOUBARACK (MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - M. ABENA ATOMA Etienne (CNMP) ; - Mme FEUDJIO Stéphanie (CAAI) ;	- Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ; - M. MBOCK Pierre (DPPS) ; - M. LINGENG Patrice (DI/MINEPAT) ; - M. NLOMNGAN BOUMSONG (DI/MINFI).	MINMAP
M. KITIO Clovis (MINFI) **M. ELIME OBAM (MINEPAT)** **M. ABBE Mirabeau (MINFI)**	- Mme ELLEME Marie (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - NGAH BAHEL Flore (CPIP-CDMT) ; - Mme MENGUE Louis Blaise (DPB/MINFI) ; - Mme NYANDOUK ADJIA Gladys (SDS) ; - Mme SINDEU Diane (SDP/BIP) ; - M. MEYE ANDA Ebenezer (CNMP) ; - M. BIKOI NYEMB Emmanuel (CAAI) ;	- Mme BETSI Catherine (CCPIP) ; - M. NDAME Claude (DPPS) ; - TANKEU Esaie (DI/MINEPAT) ; - M. NKENFACK Donatien (DI/MINFI).	MINSEP
	- Mme ELLEME Marie (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. SIEWEN HENRI (DPB/MINFI) ; - Mme NYANDOUK ADJIA Gladys (SDS) ; - M. NDZIE ESSAMA Phillipe (SDP/BIP) ; - Mme KAPNANG Fabricienne (CNMP) ; - M. DOUANLA Septime (CAAI) ; - Mme BETSI Catherine (CCPIP) ;	- Mme NGO MANGUELE Myriam (DPPS) ; - M. EFFA Albin (DI/MINEPAT) ; - M. NJIOKOU Herve (DI/MINFI).	MINTSS
	- Mme ELLEME Marie (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBANG ESSIANE (MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. MAHAMAT MOUSSA MAMA (CNMP) ; - Mme KAZI Alice (CAAI) ; - Mme BETSI Catherine (CCPIP) ;	- M. ANDJONGO Mathieu (DPPS) ; - M. MANGA Jean-Marie (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOUA AKOA Patrick (DI/MINFI).	MINJUSTICE
	- Mme ELLEME Marie (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme ACHIRI (DBP/MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. TANGUY MAMAHO Lomie (CNMP) ; - Mme DOUNLA Falone (CAAI) ;	- Mme BETSI Catherine (CCPIP) ; - M. BILONG Josué (DPPS) ; - M. MANGA Jean-Marie (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	MINREX
Mme SIEWE Ariane (MINEPAT) **M. HAMOA HAMADAMA (MINFI)** **M. NGUETSE Pierre (MINEPAT)**	- M. NDONG MENAM Michel (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBANG ESSIANE (MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. EVINA OLINGA Ambroise (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. EONE Laurent (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	SPM
	- M. NDONG MENAM Michel (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme ASSIMI EMINI (DPB/MINFI) ; - M. DIMAI Luc (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme KAPNANG Fabricienne (CNMP) ; - NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. EONE Laurent (DPPS) ; - M. MANGA Jean-Marie (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	CONSUPE
	- M. NDONG MENAM Michel (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. ONANA NGA (DPB/MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. BILONG Josué (DPPS) ;	DGSN

6

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
	- M. EVINA OLINGA Ambroise (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. MANGA Jean-Marie (DI/MINEPAT) ; - M. NKENFACK Donatien (DI/MINFI).	
	- M. NDONG MENAM Michel (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. SEFOUL TOL (DPB/MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. EVINA OLINGA Ambroise (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ; - M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ;	- M. ANDJONGO Mathieu (DPPS) ; - M. MANGA Jean-Marie (DI/MINEPAT) ; - M. NKENFACK Donatien (DI/MINFI).	MINDEF
Mme NGO BELL Martine (MINEPAT) **M. HAMOA HAMADAMA (MINFI)** **M. NGUETSE Pierre (MINEPAT)**	- Mme MUENDO Elisabeth (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. SALIF (MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - Mme DOUNLA Falone (CAAI) ; - M. VOUNDI ELANGA (CNMP) ; - Mme BIKOY Pauline (CCPIP) ;	- M. NDJOUM Bernard (DPPS) ; - M. LINGENG Patrice (DI/MINEPAT) ; - M. NLOMNGAN BOUMSONG (DI/MINFI).	MINAT
	- M. MBENDA Joël (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. MEYO ELLE (DPB/MINFI) ; - M. BIKORO ANGO (SDS) ; - M. NGBWE BIKA (SDP/BIP) ; - Mme NGUEMBOU Natacha (CNMP) ; - Mme KAZI Alice (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. MBOCK Pierre (DPPS) ; - M. LINGENG Patrice (DI/MINEPAT) ; - M. NLOMNGAN BOUMSONG (DI/MINFI).	MINDDEVEL
Mme NGO BELL Martine (MINEPAT) **M. HAMOA HAMADAMA (MINFI)**	- Mme TADECK PITOL Marlyse (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBANG ESSIANE (DPB/MINFI) ; - M. DIMAI Luc (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme NOESSO RENE (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. EONE Laurent (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	ELECAM
	- Mme PAMO DA'SSI Emmanuelle (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. ABOSSOLO Thierry (MINFI) ; - M. DIMAI Luc (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme NOESSO René (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. MBOLE MEBOMA Franck (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	CNPBM
M. ELIME OBAM (MINEPAT) **M. HAMOA HAMADAMA (MINFI)**	- Mme PAMO DA'SSI Emmanuelle (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBALLA Isabelle (CDMT) ; - M. ABOSSOLO Thierry (MINFI) ; - M. DIMAI Luc (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. ABENA ATOMA Etienne (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. MBOLE MEBOMA Franck (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	CDHC
	- Mme TADECK PITOL Marlyse (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - M. MBANG ESSIANE (DPB/MINFI) ; - M. DIMAI Luc (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. MAHAMAT MOUSSA MAMA (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. EONE Laurent (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI).	CES
	- Mme PAMO DA'SSI Emmanuelle (CPIP-CDMT), Rapporteur ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ;	CS

CHEF D'EQUIPE	MEMBRES		ADMINISTRATIONS
	- M. MBANG ESSIANE (DPB/MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme KAPNANG Fabricienne (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. EONE Laurent (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA Patrick (DI/MINFI)	
	- Mme TADECK PITOL Marlyse (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBANG ESSIANE (DPB/MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme KAPNANG Fabricienne (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. EONE Laurent (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI)	CC
M. NGUETSE Pierre (MINEPAT) **M. HAMOA HAMADAMA (MINFI)**	- M. TADECK PITOL Marlyse (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBANG ESSIANE (DPB/MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - M. EVINA OLINGA Ambroise (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ; - M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ;	- M. MBOLE MEBOMA Franck (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI)	AN
	- Mme PAMO DA'SSI Emmanuelle (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBALLA Isabelle (CDMT) ; - M. NDONG Hervé (MINFI) ; - M. MANGOUNG NDJIKI Théodore (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme NOESSO René (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ;	- M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ; - M. MBOLE MEBOMA Franck (DPPS) ; - M. ALIM AHMADOU (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI)	SENAT
	- M. NDONG MENAM Michel (CPIP-CDMT), Rapporteur ; - Mme MBANG ESSIANE (DPB/MINFI) ; - M. DIMAI Luc (SDS) ; - Mme DJOUMA Delphine (SDP/BIP) ; - Mme NOESSO René (CNMP) ; - Mme NGAZOA Joëlle (CAAI) ; - M. NGAHANE Cédric (CCPIP) ;	- M. MBOLE MEBOMA Franck (DPPS) ; - M. MANGA Jean-Mario (DI/MINEPAT) ; - M. ONDOA AKOA (DI/MINFI)	CNDDR
Prise en compte des aspects spécifiques liés à : - **le genre ;** - **le climat ;** - **la décentralisation;** - **les aspects de la réforme administrative ;** - **la cohérence avec la règlementation des marchés Publics.**	- Représentants MINPROFF - Représentants MINMAP - Représentants MINDDEVEL	- Représentants MINFOPRA - Représentants MINEPDED	Toutes les administrations concernées

Copies

- MINFI ;
- MINDDEVEL ;
- MINEPDED ;
- MINFOPRA ;
- MINMAP ;
- MINPROFF ;
- Chronos ;
- Intéressé(e)s.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Republic of Cameroon
LE MINISTRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Alamine Ousmane Mey

R